

# ODYSSEE

Chronique quotidienne de Martin Winckler  
Sur France Inter à 7h51  
Du 9 septembre 2002 au 4 juillet 2003

Textes récupérés sur le site

[http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/information/chroniques/chronique/index.php?chronique\\_id=20020145](http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter01/information/chroniques/chronique/index.php?chronique_id=20020145)

## Sommaire

09/09/2002 - Le voyage dans la tête	6
10/09/2002 - Quelle est la différence entre Dieu et un médecin ?	7
12/09/2002 - Qui écoute les auditeurs de France Inter ?	8
13/09/2002 - Pourquoi la mer est-elle salée ?	9
16/09/2002 - Qu'est-il arrivé aux bébés Nobel ?	10
17/09/2002 - Demain, fabriquera-t-on des clones humains ?	11
18/09/2002 - Quand on raconte une histoire, à qui est-ce que ça fait du bien ?	12
19/09/2002 - Qui a peur des médicaments génériques ?	13
20/09/2002 - Le soleil, le vent, le ciel, la lune et l'univers	14
23/09/2002 - Est-ce que les jeux vidéo rendent épileptiques ?	15
24/09/2002 - Qui a succédé à Jules Verne ?	16
25/09/2002 - Qu'est-ce que le parlement des enfants ?	17
26/09/2002 - Quelle est la différence entre statistiques, probabilités et sondages ?	18
27/09/2002 - Pourquoi dit-on que les femmes sans enfants ne peuvent pas porter un stérilet ?	19
30/09/2002 - Que faut-il faire quand on a oublié sa pilule ?	20
01/10/2002 - Qu'est-ce qu'un implant contraceptif ?	21
02/10/2002 - Que regardent les jeunes à la télévision ?	22
03/10/2002 - Où en est la corruption dans le monde ?	23
04/10/2002 - Quelles sont les questions qu'on ne pose jamais ?	24
07/10/2002 - Ces affiches, ces messages, ces spots -- que veulent-ils nous dire ?	25
08/10/2002 - Pourquoi baille-t-on ?	26
09/10/2002 - Qu'est-ce que le progrès ?	27
10/10/2002 - Qu'est-ce qu'un découvreur ?	28
11/10/2002 - Comment se soigne un médecin ?	29
14/10/2002 - Peut-on faire confiance à un témoignage ?	30
15/10/2002 - Comment font les chats pour ronronner ?	31
16/10/2002 - Comment l'internet a-t-il été créé ?	32
17/10/2002 - A quoi ça sert l'internet ?	33
18/10/2002 - Est-ce que c'est dangereux l'internet ?	34
21/10/2002 - Où en est la fonte des pôles ?	35
22/10/2002 - Qu'est-ce qu'une hépatite virale ?	36
23/10/2002 - Quelle heure est-il ?	37
24/10/2002 - Pourquoi y a-t-il encore 350 000 grossesses non prévues chaque année en France ?	38
25/10/2002 - Qui se perd dans le triangle des Bermudes ?	39
28/10/2002 - Comment explore-t-on les océans ?	40
29/10/2002 - Comment reconnaît-on la violence et la pornographie ?	41
30/10/2002 - Y-a-t-il un remède à l'incompétence ?	43
31/10/2002 - Pourquoi les enfants mentent-ils ?	44
01/11/2002 - Qu'est-ce qu'on peut lire pendant le week-end de la Toussaint ?	45
04/11/2002 - Qu'est-ce que la censure ?	46
05/11/2002 - Dans d'autres pays, que font les médecins devant un refus de transfusion ?	47
07/11/2002 - Qui a inventé le téléphone ?	48
08/11/2002 - Avec qui avez-vous grandi ?	49
11/11/2002 - Qu'est-ce qu'un pupille de la Nation ?	50
12/11/2002 - Qu'est-ce qu'un dronte ?	52
19/11/2002 - Faut-il croire tout ce qui est écrit dans "Le Monde" ?	53
20/11/2002 - Mais bon sang, d'où viennent les vampires ?	54
21/11/2002 - Quelle est la différence entre cyclone, ouragan, typhon et tornade ?	55
22/11/2002 - Le préservatif est-il une contraception efficace ?	56
25/11/2002 - Combien y a-t-il de planètes dans notre système solaire ?	57
26/11/2002 - Il a un bec et il pond des oeufs mais ce n'est pas un oiseau....	58

27/11/2002 - Faut-il faire confiance à ses intuitions ?	59
28/11/2002 - Comment dormons-nous ?	60
29/11/2002 - Le cerveau a-t-il un sexe ?	61
02/12/2002 - Qu'est-ce qu'une démarche scientifique ?	62
03/12/2002 - Quand la télévision a-t-elle fait ses débuts ?	63
04/12/2002 - A quoi sert un archéologue ?	64
05/12/2002 - Peut-on attraper froid ?	65
06/12/2002 - Que pensent les lecteurs d' "Odyssée" ?	66
09/12/2002 - Aujourd'hui, quelle est la langue des sciences ?	67
10/12/2002 - A quoi servent les jours fériés ?	68
11/12/2002 - De quel animal utilise-t-on le squelette pour se laver ?	69
12/12/2002 - D'où viennent les trois fermiers ?	70
13/12/2002 - Qu'est-ce que l'empreinte ?	71
16/12/2002 - Faut-il jeter les antibiotiques ?	72
17/12/2002 - Quelle est la langue de l'utopie ?	73
18/12/2002 - Qui étaient vos héros d'enfance ?	74
19/12/2002 - Comment avez-vous choisi de mourir ?	75
20/12/2002 - Qu'est-ce que le rire ?	76
23/12/2002 - Où vont les lemmings ?	77
24/12/2002 - Pourquoi est-ce que ça s'appelle l'Amérique ?	78
25/12/2002 - D'où viennent les fantômes ?	79
26/12/2002 - Qu'est-ce qu'une légende urbaine ?	80
27/12/2002 - Quelle différence y a-t-il entre le Noh et le Kabuki ?	81
30/12/2002 - Pourquoi briquets et allumettes ne sont-ils pas interdits à bord des avions ?	82
31/12/2002 - À quoi reconnaît-on un bon enseignant ?	83
01/01/2003 - Quel jour sommes-nous ?	84
02/01/2003 - Que savez-vous de la ponctuation ?	85
03/01/2003 - Joséphine était-elle créole ?	86
06/01/2003 - Y a-t-il des races dans l'espèce humaine ?	87
07/01/2003 - Que contiendra le fichier national informatisé des empreintes génétiques ?	88
08/01/2003 - Où peut-on trouver des informations fiables sur les médicaments ?	92
09/01/2003 - Qu'est-ce que l'effet placebo ?	93
10/01/2003 - Est-il possible d'avoir une opinion nuancée sur l'homéopathie ?	94
13/01/2003 - Nourrissons, animaux, malades chroniques : effet placebo ?	95
14/01/2003 - Qu'est-ce que le souvenir ?	96
15/01/2003 - Qu'est-ce que la loi de Murphy ?	97
16/01/2003 - Quel rapport y a-t-il entre l'art et les OVNI ?	98
17/01/2003 - Quel est l'état de la circulation... dans l'espace ?	99
20/01/2003 - Depuis la lune, est-ce qu'on voit la Grande muraille de Chine ?	100
21/01/2003 - Que représente « Le Radeau de la Méduse » ?	101
22/01/2003 - Quelques questions que j'aimerais poser aux auditeurs...	102
23/01/2003 - Pourquoi les Français bouderaient-ils l'internet ?	103
24/01/2003 - Qu'est-ce que la filiation des personnages ?	104
27/01/2003 - Que disent les auditeurs sur le harcèlement des élèves par les enseignants ?	105
28/01/2003 - Où vont les cigognes ?	107
29/01/2003 - Qu'avez-vous fait pendant votre sommeil ?	108
30/01/2003 - Pour les médecins français, quelles sont les limites du secret professionnel ?	109
31/01/2003 - Le secret professionnel autorise-t-il les médecins à mentir ou à se taire ?	110
03/02/2003 - En France, arrive-t-il que des magistrats soient condamnés par les tribunaux ?	111
04/02/2003 - Quand un scientifique écrit de la science-fiction, qu'est-ce que ça donne ?	112
06/02/2003 - Qu'est-ce que tout le monde a contre les gauchers ?	113
07/02/2003 - Qu'est-ce que la communication non-verbale ?	114
10/02/2003 - Qui a peur de réformer l'orthographe ?	115
11/02/2003 - Où se cache le Monstre du Loch Ness ?	116
17/02/2003 - Où étiez-vous passé, la semaine dernière ?	117

18/02/2003 - Qu'est-ce qu'un médicament tératogène ? (Histoire du Distilbène)	118
19/02/2003 - Êtes-vous pour ou contre les versions originales ?	119
20/02/2003 - Qu'est-ce qu'un auteur supposé ?	120
21/02/2003 - Qui a écrit la Bible ?	121
24/02/2003 - Le papier va-t-il disparaître ?	122
25/02/2003 - Jusqu'où la résilience peut-elle aller ?	123
26/02/2003 - Peut-on espérer devenir immortel en se faisant congeler ?	124
27/02/2003 - Qu'est-ce qu'une presse universitaire ?	125
28/02/2003 - Comment sait-on qu'on a été victime d'une escroquerie ?	126
03/03/2003 - Quel est le vrai problème avec le Cannabis ?	127
04/03/2003 - Qui parlera de la sexualité à nos enfants ?	128
05/03/2003 - Est-il vrai que l'argent ne fait pas le bonheur ?	129
06/03/2003 - Que faut-il faire pour être heureux au travail ?	131
10/03/2003 - N'avez-vous pas envie de parler d'autre chose que de la guerre ?	132
11/03/2003 - Qu'est-ce qu'une projection psychologique ?	133
12/03/2003 - À quoi reconnaît-on qu'on se fait manipuler ?	134
13/03/2003 - Qu'est-ce qu'une médiation ?	135
14/03/2003 - Qu'est-ce qu'un comportement indécent ?	136
17/03/2003 - Comment sélectionne-t-on les soignants de demain ?	137
18/03/2003 - Combien y a-t-il de versions des dix commandements ?	138
19/03/2003 - Qui est le psychologue le plus excentrique d'Europe ?	139
31/03/2003 - Comment répondre aux questions difficiles ?	140
01/04/2003 - Qui croit à l'Astrologie ?	141
02/04/2003 - Avez-vous déjà regardé une femme enceinte ?	142
03/04/2003 - Dans les autres pays du monde, que racontent les fictions télévisées ?	143
04/04/2003 - Comment les soignants transmettent-ils leur savoir ?	144
09/04/2003 - Que s'est-il passé le 18 septembre 1931 ?	145
14/04/2003 - Quel message terroriste peut-on voir ces jours-ci à la télévision ?	146
15/04/2003 - Apprendre une langue, ou apprendre aussi à connaître ceux qui la parlent ?	147
16/04/2003 - Le prochain tremblement de terre, c'est pour quand ?	148
17/04/2003 - D'où vient le déluge ?	149
18/04/2003 - Quelle différence y a-t-il entre le rhume, la grippe et la pneumopathie atypique ?	150
21/04/2003 - A quoi sert de faire une chronique un lundi de Pâques ?	151
22/04/2003 - Qu'est-ce qu'un jury d'assises ?	152
23/04/2003 - Quelles sont les différentes catégories de magistrats ?	153
24/04/2003 - Peut-on réparer une erreur judiciaire ?	154
25/04/2003 - Demain, samedi, où irez-vous traîner ? (La librairie Gibier)	155
28/04/2003 - Qui a écrit les pièces de Molière ?	156
29/04/2003 - Qu'est-ce que l'« instinct » maternel ?	157
30/04/2003 - Bon, mais alors, qu'est-ce que l'instinct ?	158
02/05/2003 - Avec l'espéranto, quel est l'autre langage universel ?	159
05/05/2003 - Qu'est-ce que le LPC ou langage parlé complété ?	161
06/05/2003 - Tout ce que vous nous racontez, le matin, dans votre chronique, où allez-vous le pêcher ?	162
07/05/2003 - En France, quel est le tarif d'un médecin ?	163
08/05/2003 - Quel homme du XVIIIe siècle fut inventeur, homme d'état, diplomate, imprimeur et homme de presse, philosophe, météorologiste et humoriste ?	164
09/05/2003 - De quoi la terre est-elle faite ?	165
12/05/2003 - Quand l'homme a-t-il fait son apparition ?	166
13/05/2003 - Histoires de pères	167
14/05/2003 - Comment étudie-t-on le fonctionnement du cerveau ?	168
15/05/2003 - Pourquoi entend-on sans arrêt des spots de l'industrie pharmaceutique en ce moment ?	169
16/05/2003 - A quoi sert de dérembourser des médicaments ?	170
19/05/2003 - Faut-il avoir une dent contre le fluor ?	171

20/05/2003 - Quelle est la différence entre un crocodile et un alligator ?	173
22/05/2003 - Que fait un ingénieur quand il s'ennuie au travail ?	174
26/05/2003 - Quel est l'animal sans queue ni tête qu'on va revoir l'été prochain sur les plages méridionales ?	175
27/05/2003 - Quel empereur s'est cassé les dents en voulant envahir une île ?	177
28/05/2003 - La planète Mars sera-t-elle bientôt à notre portée ?	178
29/05/2003 - Qui sont les bonobos ?	179
30/05/2003 - Qu'est-ce qu'un logiciel libre ?	180
02/06/2003 - Doit-on laisser breveter les idées ?	181
09/06/2003 - Qu'est-ce que la "sécurité informatique" ?	183
10/06/2003 - Qu'est-ce qui menaçait les enfants en Amérique et en France dans les années cinquante ?	185
11/06/2003 - Y a-t-il des positions sexuelles acceptables et d'autres qui ne le sont pas ?	186
12/06/2003 - Qu'est-ce que l'OuLiPo ?	187
13/06/2003 - Qu'est-ce qu'une drogue ?	189
16/06/2003 - Pourquoi se trompe-t-on de mot ?	190
19/06/2003 - Qu'est-ce qu'une sensation de déjà vu ?	191
20/06/2003 - Combien y a-t-il de formes d'amour ?	192
23/06/2003 - Faut-il se sentir coupable de ne pas faire don de ses organes ?	193
24/06/2003 - Quand on donne son sang, qu'est-ce qu'on donne ?	196
25/06/2003 - A qui fait-on des greffes de moelle ?	197
26/06/2003 - En dehors de certains organes, du sang et de la moelle osseuse, de quels tissus biologiques peut-on faire don ?	198
27/06/2003 - Une fiction télévisée peut-elle être scientifique ?	199
30/06/2003 - Est-ce qu'écrire, ça s'apprend ?	200
01/07/2003 - Que faut-il faire pour être publié ?	202
02/07/2003 - Qu'est-ce que l'Association pour l'Autobiographie (A.P.A.) ?	203
03/07/2003 - En littérature policière, y a-t-il encore des crimes impossibles ?	205
04/07/2003 - Un livre peut-il être écrit par ses lecteurs ?	207
11/07/2003 - « Odyssée » c'est fini.	210

## Le voyage dans la tête

Chronique du 9 Septembre 2002

Quand Jean-Luc Hees m'a proposé ce boulot, il m'a dit qu'il ne voulait pas mettre un autre humoriste dans la même case que Guy Carlier - salut, Guy - plutôt quelqu'un qui parle de sciences, qui emmène les auditeurs faire un voyage ailleurs, loin ou près, chez les otaries du Groënland ou dans les tréfonds du virus du sida, ou sous les steppes de l'Asie centrale pour y interviewer les asticots en dialecte mongol, bref, un voyage dans la tête - mais il ne voulait pas quelqu'un qui soit membre de l'Institut ou nobélisable, il voulait quelqu'un d'un peu plus éclectique... Alors, il a pensé à moi. Et ça, ça m'a rendu perplexe.

D'abord, je me suis dit : " Ouais, je vois, c'est malin de faire parler le type qui a écrit des bouquins et dont tout le monde a au moins entendu le nom sur Inter, même que son film, d'après le bouquin qu'a eu le prix, là, est passé à la télé cet été... "

Après, je me suis dit : " Vas-y mollo, c'est pas pour tes beaux yeux qu'il t'engage, le Jean-Luc Hees, c'est parce qu'il espère bien que tu as quelque chose à dire. " Et là j'ai paniqué : mais qu'est-ce que je vais raconter pendant trois minutes, c'est pas long trois minutes, mais c'est trois minutes tous les matins, pendant que schrrrr millions d'auditeurs prennent leur café ou se brossent les dents ou se rasent ou réveillent leurs gosses pour les emmener à l'école ou montent dans leur voiture pour aller au boulot, ou rentrent chez eux après en être sortis.

Si Jean-Luc Hees avait donné chaque jour trois minutes à un des schrrrr millions d'auditeurs et il aurait réglé le problème de la variété des sujets en se compliquant certes un peu la tâche, mais à peine. Seulement voilà, il a choisi la facilité en me collant, moi, devant le micro et débrouille-toi mon pote avec ta rubrique scientifique. Un peu inquiet, j'ai donc couru à mon kiosque et j'ai acheté Science et Vie, Science et Avenir, Pour la Science, et Ça m'intéresse, et plein d'autres magazines histoire de dire faut que je me documente, que ça ait pas l'air trop tarte, mon truc...

Et puis en revenant avec mon paquet de revues sous le bras, je me suis dit évidemment, y'a de la matière, et je pourrais la faire tout seul la rubrique, seulement voilà, je suis comme tout le monde, j'ai mes préférences - la médecine, les séries télé, la littérature, le jazz, les enfants, la justice, les théories loufoques sur l'univers - mais je ne suis pas comme Isaac Asimov, l'écrivain qui s'intéressait à tout, j'ai des lacunes, y'a des sujets que je connais pas et des destinations auxquelles je ne penserai pas.

Et là j'ai pensé : et si, chaque matin, un des schrrrr millions d'auditeurs venait se mettre dans ma tête et, avec les outils qu'il trouve dedans, se posait une question un peu saugrenue sur un truc qui le turlupine et qu'il n'a jamais eu la chance de raconter en public, du genre : " Le clonage, ça marche vraiment ou on nous raconte des bobards ? On pourrait vraiment le cloner, Hitler ? " ou encore : " Le bifidus actif des yaourts, je peux en manger quand j'ai des champignons entre les doigts de pieds ? " ou bien : " A partir de quel âge on est vieux ? " ou encore : " Comment se fait-il qu'il y ait des mouettes à Paris ? "

Bref, les questions qui ont l'air à la fois simples et pas très fondamentales, qu'on se pose très vite et sur lesquelles on n'a pas le temps de se pencher

Alors voilà. vous m'envoyez vos questions (vous aussi Stéphane, vous pouvez m'en poser et Monsieur de Villepin aussi et tout le monde à France Inter) - et je vous dis tout de suite, il n'y a pas de question stupide - et moi je me creuse les méninges dessus, autrement dit, je vous emmènerai en voyage tantôt vers mes destinations, tantôt vers celles que vous me suggérez... Vous ne prenez pas de risque, car si le voyage vous plaît, ce sera grâce à vous, alors que si ça plaît pas, ce sera de ma faute.

Donc, vous m'envoyez vos questions à France Inter et moi je pars en reportage pour vous (j'oublierai pas de le faire aussi pour moi, je vous rassure) et chaque jour, pendant trois minutes, on le fera ensemble, le voyage dans nos têtes.

Cette première chronique est dédiée à mon ami Grec, artiste, musicien et honnête homme, qui vient de partir faire son grand voyage. Salut, Grec, je te souhaite bon vent. Paola et les filles, je vous embrasse.

## Quelle est la différence entre Dieu et un médecin ?

Chronique du 10 Septembre 2002

Pour commencer ma chronique, le docteur Zaffran, auditeur de France Inter et généraliste dans la Sarthe, m'a adressé une question plutôt difficile : Quelle est la différence entre Dieu et un médecin ? Et pour y répondre, je me suis transporté à Valenciennes où a eu lieu l'histoire suivante.

Une femme entre à l'hôpital pour accoucher. Elle est témoin de Jéhovah et annonce d'emblée qu'elle ne veut pas de transfusion. Après son accouchement, elle fait une hémorragie. Contre sa volonté, les médecins la transfusent. Or, la loi sur les droits des malades votée en mars 2002 stipule « Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix. » La patiente porte plainte et les médecins sont condamnés.

Aussitôt, le corps médical français, Conseil de l'Ordre en tête proteste : « C'est inadmissible. Nous ne pouvons pas laisser les gens mourir. Le tribunal aurait dû relaxer les médecins accusés ».

Bien sûr, le « corps » médical est un groupe très hétérogène, je suis sûr que tous les médecins ne sont pas de l'avis du conseil de l'Ordre, et voici pourquoi :

D'abord, il me semble que la loi sur les droits des malades a été votée pour protéger les patients, pas pour faire plaisir aux médecins.

En plus, s'élever contre cette loi, c'est hypocrite car on ne peut pas dire que la profession n'ait pas été consultée. Figurez-vous que la plupart des quelques députés présents dans l'hémicycle le jour du débat étaient médecins.

Le problème des transfusions a même été évoqué précisément mais, pour tourner la difficulté l'un des médecins présents a déclaré (je vous jure que c'est vrai) : « C'est pas grave. S'ils saignent, vous transfusez quand même et vous ne dites rien. » Manque de pot, dans le cas présent, les médecins se sont fait prendre, et les juges les ont condamnés. Ben oui, les médecins ne sont pas au-dessus des lois, même quand ils les ont votées.

Ensuite, je trouve malhonnête d'affirmer que ne pas transfuser cette patiente c'était la laisser mourir, ou que c'était de la « non-assistance à personne en danger ». La non-assistance ça consiste à ne rien faire du tout. Évidemment, ne pas transfuser, ça exposait la patiente à des complications et peut-être à la mort, mais ça n'empêchait pas de la soigner.

De plus, la patiente avait prévenu qu'elle ne voulait pas de transfusion. Or, une hémorragie après un accouchement, c'est la hantise de tous les obstétriciens. Rien n'empêchait donc de surveiller cette femme de très près pour agir au moindre doute et éviter d'avoir à la transfuser. Est-ce qu'on lui a proposé de la surveiller de près ? Je l'ignore, j'aimerais bien le savoir. J'aimerais être sûr qu'il ne sont pas dit : « Elle est témoin de Jéhovah ? Ça ne fait rien. Si elle saigne, on transfuse quand même et on ne dit rien ».

Personnellement je ne crois pas que la mission du médecin soit de « sauver des vies ». C'est un peu vaniteux de vouloir sauver des vies. Leur mission, ça consiste simplement à soigner. Souvent, leurs soins permettent aux malades de guérir. Ça ne transforme pas les médecins en surhommes, ça ne leur donne pas le droit de faire tout et n'importe quoi et ça ne leur confère aucune supériorité morale ou éthique. Si le fait d'être médecin rendait moralement irréprochable, il n'y aurait pas eu de médecin nazi. La vie et la mort sont des choses beaucoup trop sérieuses pour être laissées à la seule discrétion des médecins.

C'est ce qu'on pense depuis longtemps dans plein de pays sous-développés : la Suède, l'Angleterre, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada...

En France, pays des lumières, les gynécologues refusent encore de prescrire une contraception aux femmes qu'ils trouvent « trop jeunes » pour avoir des rapports sexuels, les chirurgiens stérilisent les handicapé(e)s pour satisfaire leur famille, et les cardiologues interdisent aux vieillards suffoquants l'accès de leur hôpital quand ils ont plus de 90 ans.

Grâce à la loi de mars 2002, au moins, un patient, maintenant, a son mot à dire. C'est inestimable et, franchement, si ça doit défriser quelques médecins mal embouchés, c'est pas dramatique.

Alors, Stéphane Paoli, avez-vous trouvé la différence entre Dieu et un médecin ? Eh bien, c'est simple: Dieu ne se prend pas pour un médecin....

## Qui écoute les auditeurs de France Inter ?

Chronique du 12 Septembre 2002

Quand un auditeur a envie de communiquer avec sa radio, il écrit un courrier, ou envoie un e-mail en passant par le site de radiofrance.com ou il compose le numéro des relations avec les auditeurs et il tombe sur une voix et des oreilles attentives qui l'écoutent, lui répondent et se chargent de transmettre son message à qui de droit.

J'ai commencé à tenir cette chronique il y a quarante-huit heures et, déjà, mes propos ont provoqué beaucoup de réactions. Les messages relevaient en gros de trois catégories : les auditeurs qui n'avaient pas tout entendu et voulaient réentendre ou lire précisément ce que j'avais dit ; les auditeurs qui trouvaient ça plutôt bien et les auditeurs qui étaient franchement en colère.

Je suis auditeur de France Inter depuis que je suis tout petit, mais je ne n'étais jamais demandé qui répond au téléphone, dans ma station préférée. Je l'ai appris hier, lorsque j'ai reçu un coup de fil de Catherine Gaiffe, qui dirige le service des relations avec les auditeurs, me disant qu'elle avait beaucoup de messages à me transmettre et me demandant à quelle adresse me les envoyer.

Moi qui ai pris l'habitude des répondeurs automatiques un peu déshumanisés qui vous demandent d'attendre le bip pour parler et des sites internet où il suffit de cliquer pour faire apparaître un formulaire de message, je me suis senti honteux de ne pas avoir pensé que dans une radio, quand on appelle pour demander quelque chose, il y a des personnes qui répondent. Alors, ai-je demandé mon interlocutrice : à France Inter, comment ça se passe ?

Catherine Gaiffe m'a expliqué qu'il y a en gros deux cas de figure : dans le premier, les auditeurs veulent réagir ou participer à une émission qui est à l'antenne. Là, ils appellent le 43 24 70 00 où des hôtesses transcrivent leurs questions pour les transmettre à l'animateur ou à l'invité.

Dans le second cas de figure, s'ils veulent envoyer un message à une personne précise, ils contactent le service des relations avec les auditeurs au 08 92 68 10 33. La ligne est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 00. La nuit, un répondeur prend les messages qui sont relevés chaque matin, en même temps que sont dépouillés les nombreux courriers, fax et messages électroniques.

En entendant ça, je dis à Catherine Gaiffe : " Quel boulot ! Combien êtes-vous pour faire ça ? " et elle me répond : " Eh bien pour France Inter il y a trois permanentes en semaine, et une le week-end : elles se nomment Noella, Monique, Thérèse et Valérie. Et elles ont beaucoup de travail... Et, parfois c'est un peu dur.

Je m'étonne : " Bon, mais même s'ils sont agacés par un énergumène comme moi, les auditeurs ne sont pas toujours désagréables, j'espère ? " et elle me répond, avec délicatesse : " Pas toujours, mais c'est de plus en plus difficile, surtout depuis l'an dernier, avec le 11 septembre, et puis les élections, ça nous a valu pas mal de courriers et de coups de fil très, très énervés de la part d'auditeurs qui n'étaient pas contents et qui manifestement, avaient bien besoin de s'exprimer... "

Et elle conclue : " Ce sont plus souvent les gens mécontents, qui appellent. On aimerait bien que les gens qui sont contents d'un programme ou d'une émission nous appellent aussi... "

En comprenant à demi-mot que depuis ma chronique d'avant-hier, Noella, Monique Thérèse et Valérie sont un tout petit peu surchargées, là-bas, au bout du fil, je me suis dit que j'avais dû faire fausse route.

Comprenons-nous bien : je ne crois pas que les idées d'un homme vailent mieux que celles d'un autre, même et surtout si cet homme cause dans le poste. L'objectif de cette rubrique est de stimuler l'auditeur matinal pour l'aider à se réveiller, pas de le mettre en rogne de bon matin.

Mais j'ai cru, naïvement que je restais un simple citoyen qui donne son avis en toute subjectivité, et je me trompais.

Les réactions des auditeurs en témoignent, les choses sont plus compliquées que ça. Quand on vous donne la parole tous les jours à l'antenne, cette parole a un poids; il faut prendre la mesure des répercussions de ce que l'on dit . J'ai compris, je ne l'oublierai plus. Et j'en profite pour remercier une nouvelle fois Noella, Thérèse, Monique, Valérie et Catherine qui, tous les jours de l'année, permettent aux auditeurs et aux chroniqueurs de France Inter de prendre à leur tour la parole.



## **Pourquoi la mer est-elle salée?**

Chronique du 13 Septembre 2002

Le jour où j'ai commencé cette rubrique, une personne qui se trouvait dans le studio m'a abordé en me disant : «Vous voulez qu'on vous pose des questions, j'en ai une qui me tourne dans la tête depuis longtemps : «Pourquoi la mer est-elle salée»?

J'étais content d'entendre cette personne, qui se prénomme Véronique, me poser cette question, parce que c'était exactement ce genre de question que j'espérais entendre.

En rentrant chez moi, je me suis plongé (c'est le mot) dans les atlas et les dictionnaires, j'ai ramé sur les encyclopédies et bien sûr, j'ai surfé sur l'internet. Eh bien, contre toute attente, beaucoup de pages répondent à cette question toute simple. Je sais, vous allez vous dire: si c'est si facile que ça de trouver une réponse à nos questions, à quoi il sert, le Winckler? Eh bien, il sert à faire la recherche pour tout ceux qui n'ont pas le temps de la faire, avec des outils que tout le monde n'a pas dans son bureau. C'est ce qu'on appelle le partage des tâches et du savoir.

Et donc, pour résumer le résultat de ma longue recherche documentaire, sachez qu'il y a plusieurs milliards d'années, la Terre n'était pas le havre de paix et de sérénité que nous connaissons (ou dont nous rêvons), mais une planète tourmentée à la surface de laquelle les volcans crachaient des gaz toxiques et de la vapeur d'eau. L'eau accumulée dans l'atmosphère se déversait en pluies torrentielles, les pluies «primordiales». Ces pluies frappant les sols, y entraînaient les sels minéraux et les emportaient en ruissellant avant d'aller constituer les océans. Au fil des milliards d'années, les deux sels minéraux les plus abondants dans la nature, le sodium et le chlore, se sont combinés dans l'eau de mer pour constituer du chlorure de sodium, autrement dit: du sel.

Souvent, une réponse à une question entraîne une autre question. Celle-ci ne fait pas exception: s'il y a des minéraux dans l'eau de pluie qui ruisselle, pourquoi l'eau des rivières n'est-elle pas salée aussi ? Eh bien, de fait, elle l'est, et il suffit de regarder l'étiquette de votre bouteille d'eau minérale, pour voir qu'on y trouve des sels minéraux divers et variés - c'est même pour certains un des arguments de vente et, pour d'autres, ce qui justifie que les médecins en interdisent la consommation à certains malades. Dans les eaux de source, la quantité de sels minéraux est le plus souvent très faible, ce qui la rend imperceptible pour nos papilles. Dans les océans, en revanche, l'eau s'évapore régulièrement sous l'effet du réchauffement solaire (c'est ce qui explique la formation des nuages), de sorte que la concentration des minéraux est plus grande dans l'eau de mer, et le goût salé devient perceptible.

La pluie continue à tomber, nous le savons, et à entraîner des minéraux dans sa course, alors pourquoi la mer n'est-elle pas de plus en plus salée? Eh bien prenez un verre d'eau et versez-y du sel. Au début, il suffit de remuer avec une cuillère, et le sel se dissout. Mais au delà d'une certaine quantité, le sel ne se dissout plus dans l'eau, il se dépose au fond du verre. C'est ce qui se passe dans les océans, c'est ce qu'on observe aussi dans les marais salants: quand la quantité d'eau diminue, le chlorure de sodium se solidifie, forme des cristaux et se dépose.

Voilà, merci Véronique, grâce à votre question, les auditeurs de FranceInter et moi-même sommes moins ignorants. Mais une explication scientifique, si elle éclaire le monde, n'interdit jamais de rêver.

Quand il n'y avait pas de sciences, les humains inventaient des légendes. A Concarneau, par exemple, l'une d'elles prétend que le sel marin vient d'un petit coquillage magique englouti au large des Glénans. En Finlande et au Canada, on raconte une histoire où le responsable du sel de mer, c'est le Diable. Le Diable aurait donné à un homme un petit moulin magique pour fabriquer ce qu'il veut. Le petit moulin s'est retrouvé sur un bateau, le cuisinier du bord lui a fait fabriquer du sel mais a oublié la formule qui arrête le moulin. Le moulin a fabriqué tant de sel que, finalement, le bateau a coulé. Depuis, au fond de l'eau, le petit moulin continue à tourner, et voilà pourquoi la mer est salée.

## Qu'est-il arrivé aux bébés Nobel ?

Chronique du 16 Septembre 2002

Au début des années 80, en Californie, un millionnaire nommé Robert Graham créa une banque du sperme destinée à recueillir... la semence des lauréats du prix Nobel. Persuadé que l'espèce humaine était en pleine dégénérescence, Graham voulait favoriser la multiplication d'enfants aux capacités intellectuelles exceptionnelles. À l'époque, évidemment, cette initiative souleva une vive polémique. Aujourd'hui, tout le monde n'a que le mot clonage à la bouche, et je me suis dit qu'il serait intéressant de savoir ce que ces fameux bébés Nobels sont devenus.

Or, un journaliste américain, Daniel Plotz, s'est penché sur le sujet au début de l'année 2002 ; son enquête, modèle de journalisme d'investigation, est publiée sur l'internet (<http://slate.msn.com>).

On y apprend - première surprise - que l'entreprise de Robert Graham était une fondation à but non lucratif. Les donneurs n'étaient pas rémunérés, et l'insémination y était gratuite. Seconde surprise : il n'y eut jamais de Prix Nobel parmi les donneurs... Les lauréats contactés, avaient en effet presque tous refusés de contribuer à l'entreprise.

Arguant du fait que les Nobelisés étaient trop vieux, de toute manière, pour être de bons donneurs, Robert Graham se tourna alors vers de jeunes scientifiques pleins de promesses. Comme ceux-ci ne se bousculaient pas non plus pour contribuer à l'entreprise, il recruta également des sportifs, des artistes et des hommes d'affaires.

Pour leur part, les femmes en demande d'insémination devaient être mariées, avoir un époux stérile, et être dotées d'un quotient intellectuel élevé. Celles dont la candidature était acceptée choisissaient le géniteur anonyme sur un catalogue qui précisait seulement s'il était mathématicien, ingénieur, artiste ou athlète (il y avait parmi eux un médaillé olympique).

Entre 1980 et 1999, date du décès de Robert Graham, la fondation a permis la naissance de 219 enfants, soit moins d'une douzaine par an. Graham aurait bien voulu suivre leur évolution mais la majorité des familles ne répondirent jamais à ses questionnaires.

Un de ces enfants, un vrai surdoué du nom de Doron Blake, les beaux jours des journalistes d'Amérique et d'Europe. Mais c'est le seul qui ait officiellement révélé son origine. Les autres sont restés dans l'ombre, soigneusement protégés par des parents désireux de préserver leur vie privée.

Pendant l'enquête qu'il a menée au début de 2002, Daniel Plotz est entré en contact avec une quinzaine de familles ayant eu des « bébés Nobel ». Les enfants sont presque tous de bons élèves mais comme ce sont des enfants désirés, qui ont toujours été stimulés et soutenus, est-ce vraiment étonnant ? De toute manière, 15 sur 219, c'est un échantillon trop faible pour qu'on puisse en tirer des conclusions scientifiques.

En tout cas - et c'est ce qui paraît le plus important - ces quinze enfants sont bien insérés dans leur environnement et, comme tous les adolescents, il leur arrive de tenir tête à leurs parents et de les envoyer paître.

Cette histoire suggère, il me semble, que les fantasmes génétiques ne pèsent pas lourd devant la réalité de la vie. Comme le remarque Daniel Plotz, le projet de Robert Graham était de produire des légions de bébés surdoués. En vingt ans, il a donné naissance à quelques dizaines d'enfants qui ne sont sans doute pas exceptionnels, mais qui sont aimés et entourés. Ce n'est pas le résultat attendu par Graham, mais, pour les premiers intéressés, c'est une réussite.

## **Demain, fabriquera-t-on des clones humains ?**

Chronique du 17 Septembre 2002

D'abord, un petit rappel : quand nous avons été conçus, vous et moi, le spermatozoïde de papa et l'ovocyte de maman ont formé une première cellule qui s'est divisée en deux, en quatre, en huit, etc., pour former un embryon. Obéissant à notre code génétique, certaines cellules de cet embryon se sont transformées en foie, d'autres en doigt de pied, d'autres encore en ovaire ou en testicule. Au bout de trois mois de grossesse, l'embryon est devenu un fœtus qui a continué sa croissance jusqu'au moment où vous et moi sommes nés.

Eh bien, un clone, c'est un embryon, mais obtenu par la multiplication d'une cellule artificielle. Pour la fabriquer on prend les chromosomes d'un individu qui existe déjà, on les place dans un ovule et on trempe le tout dans un bouillon de culture. Si la cellule artificielle se multiplie et forme un embryon d'au moins 128 cellules, on l'implante dans l'utérus d'une mère porteuse, et on attend qu'il pousse. C'est comme ça que l'on a « fabriqué » la brebis Dolly.

À première vue, quand on voit Dolly, on se dit que le clonage c'est facile. C'est faux, car le plus compliqué, ça n'est pas de fabriquer un embryon par clonage, mais d'obtenir que l'embryon se développe et devienne un individu.

Vous savez sans doute que lors des fécondations in vitro, les femmes stériles doivent parfois recevoir six ou huit embryons pour avoir la moindre chance de donner naissance à un bébé. Eh bien, pour obtenir la seule brebis Dolly, il a fallu fabriquer deux cent soixante seize clones qui ne se sont pas développés. La vérité c'est que le clonage de mammifères donne des résultats très aléatoires. Et lorsqu'on parvient à obtenir un individu à terme, une fois sur deux, il souffre de troubles cardiaques ou immunitaires. Pourquoi ? On ne le sait pas exactement. On est loin de connaître les milliards de mécanismes qui permettent à un être vivant de se développer harmonieusement.

Et ça, c'est pour la brebis, mais si l'on voulait obtenir ne serait-ce qu'une seule copie conforme d'Einstein ou de Brad Pitt, il faudrait cloner au moins 2000 embryons humains et implanter chacun de ces 2000 clones dans une mère porteuse... Vous mesurez l'ampleur du problème ?

Il y a un an, un laboratoire américain annonçait qu'il était parvenu à fabriquer trois embryons humains. La nouvelle a fait du bruit : les journalistes se faisaient peur en disant qu'on allait cloner Hitler, les industriels de la biotechnologie se voyaient déjà fabriquant des reins et des foies en batterie, et les grands de ce monde se voyaient déjà immortels. Maintenant que je vous ai expliqué le problème, vous allez sourire en apprenant que les trois embryons humains en question avaient été obtenus au bout de vingt-deux essais infructueux et comprenaient, en tout et pour tout, six malheureuses cellules.

En matière de clonage comme pour d'autres ambitions humaines, il y a loin de la coupe aux lèvres. Mais, alors, pourquoi ces annonces tonitruantes pour une technique si décevante, si aléatoire, si mal maîtrisée ? Eh, toujours pour la même chose : pour exciter les banquiers et faire tomber l'argent dans l'escarcelle. Souvenez-vous : dans les années 70, la NASA annonçait qu'on marcherait sur Mars dans les vingt prochaines années ; dans les années 80, l'ARC prédisait la disparition du cancer pour la fin du siècle.

C'est ce qu'on appelle prendre ses désirs pour des réalités et les généreux donateurs pour des cons. Si j'étais vous, je ne placerais pas mon argent dans le clonage. Car à la question : « Demain, fabriquera-t-on des clones humains ? », l'honnêteté scientifique veut qu'on réponde : « Oui, avec beaucoup d'imagination... »

## **Quand on raconte une histoire, à qui est-ce que ça fait du bien ?**

Chronique du 18 Septembre 2002

S'il est une activité qui fait des humains des êtres à part, c'est bien de raconter et d'écouter des histoires. Tout le monde aime écouter un bon conteur et tout le monde a envie, à son tour de raconter ce qu'il a entendu. Quelqu'un d'heureux en a toujours une bonne à raconter. À l'inverse, quelqu'un qui n'aime pas les histoires et ne raconte jamais rien, difficile de croire qu'il est parfaitement heureux.

Voyez les enfants : non seulement ils adorent les histoires le soir, mais ils veulent tout le temps nous raconter les leurs. Et les adolescents : quand ils voient un film qui leur plait, ils passent leur temps à se le raconter, à citer les dialogues, et même à imaginer la suite... Et ça continue à l'âge adulte. Un de mes amis, qui a mon âge, est le meilleur conteur que j'aie jamais entendu. Il n'est jamais monté sur une scène, mais quand il se met à raconter... n'importe quoi - une blague salace, ou encore le procès d'assises auquel il a assisté la semaine dernière, ou encore les trucs qu'il a entendus quand il tenait un café à la campagne - je suis scotché, et tous les copains sont comme moi, pendus à ce qu'il raconte, prêts à éclater de rire (évidemment, il raconte souvent des histoires très drôles) ou au contraire vibrants d'émotion quand il décrit la reconstitution d'un crime ou sa rencontre avec un prisonnier (j'oubliais de vous dire que mon copain croise souvent des gens qui ont eu beaucoup de malheurs ou qui se sont attirés des tas d'ennuis).

Bref, c'est bien connu, les histoires, sous toutes leurs formes, font du bien à ceux qui les écoutent.

Mais est-ce que l'inverse est vrai ? Je veux dire, est-ce que raconter fait du bien à celui qui raconte ? (Je ne parle pas du bien que ça peut éventuellement faire à son porte-monnaie...)

Eh bien, on a peut-être un début de réponse. Une équipe de psychologues américains a procédé à l'expérience suivante : ils ont fait passer à toute une cohorte d'étudiants au début de leur première année de fac des tests évaluant leur équilibre psychologique, leur tendance à la dépression, leur aptitude à faire face au stress, etc. Et puis ils ont réparti les étudiants par tirage au sort dans trois groupes et les ont installés dans une salle avec une feuille de papier.

Aux étudiants du premier groupe, ils ont demandé de raconter le dernier livre qu'ils avaient lu. Aux étudiants du second groupe, ils ont demandé de raconter un souvenir d'enfance. Aux étudiants du troisième groupe, ils ont demandé de raconter l'expérience la plus dure de leur vie.

Les textes sont restés anonymes car l'expérience ne portait pas sur l'analyse du style ou du contenu, mais visait à démontrer l'hypothèse selon laquelle le fait de raconter une expérience pénible aiderait à la surmonter. Cette hypothèse, bien sûr, est chaque jour mise en œuvre par la parole, dans les cabinets des médecins ou des psychothérapeutes, dans les cellules de soutien aux victimes, dans les centres d'écoute téléphoniques, etc.

Mais c'était la première fois qu'on tentait de montrer que l'effet bénéfique de la narration réside peut-être dans le seul fait de raconter une expérience difficile, sans nécessairement être entendu par un témoin ou un thérapeute.

Nos étudiants n'avaient personne en face d'eux, il se contentaient d'écrire. Comme on pouvait s'y attendre, ceux qui avaient pour instruction de raconter une expérience difficile en ont raconté des vertes et des pas mûres : le décès d'un proche, un accident terrible, un viol, une maladie grave, etc.

Quatre ans plus tard, à la fin de leur cycle d'études tous les étudiants ont repassé la même batterie de tests qu'au début de leurs études.

Qu'a-t-on découvert ? Que dans le groupe qui avait raconté une expérience pénible, ceux dont l'équilibre psychologique s'était amélioré était significativement plus nombreux que dans les deux autres groupes. Evidemment, ce n'est qu'un résultat préliminaire et il faudra faire d'autres expériences du même type pour le confirmer.

En attendant, les jours où vous dérouillez, prenez donc une feuille de papier et faites-vous du bien.

## Qui a peur des médicaments génériques ?

Chronique du 19 Septembre 2002

Quand un médecin vous prescrit un médicament, il inscrit sur l'ordonnance : Aspirine. Or, Aspirine, c'est le nom de marque, comme Frigidaire pour un réfrigérateur ou Joker pour un jus de tomate. En réalité, la substance qui compose l'aspirine se nomme acide acétylsalicylique. Ça, c'est ce qu'on appelle la dénomination commune internationale, ou DCI.

La DCI est la même dans tous les pays du monde, car c'est l'Organisation Mondiale de la Santé qui la choisit. Elle figure sur chaque boîte de médicament, en petits caractères, juste sous le nom de marque, comme la quantité de lipides sur l'étiquette d'un yaourt.

Dans la plupart des pays du monde, quand un médecin prescrit un médicament, il y inscrit des DCI. En France, il continue à utiliser les noms de marque. Or, cette habitude est anti-scientifique, elle produit un énorme gaspillage, et dangereuse.

En France, où des substances absolument identiques sont commercialisées sous des présentations fantaisistes, on compte 6500 marques contre 1700 DCI, autrement dit : quatre fois plus d'emballages que de médicaments. Si vous êtes dans votre salle de bains, ouvrez l'armoire à pharmacie et lisez la DCI sur les boîtes, vous verrez que vous avez plusieurs fois la même substance dans des boîtes différentes. Or, les services d'urgences constatent fréquemment des surdosages chez les enfants qui prennent le double de la dose d'aspirine prescrite ou chez les personnes âgées, qui prennent deux fois le même anti-inflammatoire ou le même type de somnifère.

Lorsqu'une substance médicamenteuse est commercialisée depuis longtemps, son brevet passe dans le domaine public et n'importe qui peut alors la commercialiser à bas prix dans une boîte blanche sous sa dénomination commune internationale : elle devient alors un générique. Les génériques ne sont donc pas des médicaments au rabais, ils sont parfaitement efficaces mais ils coûtent moins cher. Avec ceux qui existent actuellement, on peut soigner la grande majorité des maladies les plus courantes.

Dans les pays où ils sont très répandus, les pharmaciens peuvent même sortir les comprimés des boîtes et remettre au patient exactement le traitement prescrit et non, comme on le fait ici, délivrer deux boîtes de 28 comprimés pour un traitement de 30 jours.

Si on leur en expliquait régulièrement l'intérêt dans les médias, la plupart des Français seraient vite tous favorables à l'utilisation des génériques. Beaucoup de médecins généralistes le sont d'ores et déjà. La prescription des génériques faisait même partie des négociations qui revalorisaient leurs honoraires de consultation, il y a quelques mois.

Prescrire des génériques, c'est plus rationnel, tout le monde sait ce qu'il y a dans la boîte et ça évite d'intoxiquer les grands-mères et les bébés.

Mais alors, si ça n'a que des avantages, pourquoi sommes-nous si en retard, en France, pour la prescription de génériques ?

Parce que les laboratoires pharmaceutiques qui, eux défendent leurs marques, ont tout intérêt à ce que la sécurité sociale continue à rembourser les médicaments les plus chers. De plus, les facultés française ont toujours très mal enseigné l'utilisation des médicaments aux étudiants. Devenus médecins, ces étudiants deviennent une proie facile pour les représentants des labos, qui ne se gênent pas alors pour suggérer ce qu'il faut mettre sur l'ordonnance... tout en faisant la promotion de leurs produits dans les médias.

Mais l'industrie pharmaceutique n'est pas le seul obstacle. Il y a aussi l'idéologie. En France, pays où le citoyen tout venant fait toujours l'objet d'une grande condescendance, les responsables les plus haut placés n'arrivent pas à se persuader que médecins et patients sont prêts à évoluer.

Ainsi, tout récemment, le Professeur Jean Langlois, président de l'Ordre des médecins suggérait dans le très officiel bulletin de l'Ordre que les jeunes médecins ont certes les capacités intellectuelles pour prescrire des génériques, mais que leurs aînés risquent d'avoir beaucoup de mal. Si la photo est bonne, le Professeur Langlois n'est plus de toute première jeunesse. Alors, il parle peut-être par expérience.

Le Professeur Langlois dit aussi que les usagers auront certainement beaucoup de mal à se souvenir de la DCI des médicaments. Lire une boîte de médicaments, c'est pourtant pas plus dur que lire l'étiquette d'un yaourt, mais je ne sais pas si le président de l'Ordre des médecins mange des yaourts.

## **Le soleil, le vent, le ciel, la lune et l'univers**

Chronique du 20 Septembre 2002

Le premier jour de cette chronique, j'ai appelé les auditeurs à m'envoyer des questions et depuis, ma boîte à lettre électronique en déborde et Catherine, Noella, Monique, Thérèse et Valérie, qui reçoivent le courrier à France Inter m'en ont fait parvenir plein d'autres. Donc, pas de panique, Monsieur Cavada, j'ai de quoi tenir jusqu'en 2025...

Comme on est vendredi, j'ai repris quelques-unes des questions. Les réponses sont simples, amusantes, et faciles à retenir. Comme ça, dimanche après-midi, quand vous serez en train de bouquiner ou de somnoler sur le canapé, si jamais vos petits derniers viennent en délégation vous poser la question fatale, avec un peu de chance, vous aurez entendu la réponse ce matin, vous pourrez leur répondre sans lâcher votre bouquin ou votre télécommande et ils ouvriront des grands yeux en disant : « Qu'est-ce que t'en sais des choses ! »

Bien, vous êtes prêts ? Allons-y.

Une question que se posent plusieurs auditeurs petits et grands est tout simplement : « D'où vient le vent » ?

Le vent est produit par le soleil, qui réchauffe tout sur la planète, mais pas partout pareil - la preuve, c'est qu'il fait plus chaud à l'équateur qu'au pôle. Or, l'air est un ensemble de gaz qui sont bien évidemment sensibles à la chaleur. Quand l'air se réchauffe, il devient plus léger et s'élève. C'est pour cette raison qu'on peut faire des balades en ballon à air chaud. Mais quand l'air chaud s'élève, il ne laisse pas du vide, il est remplacé par de l'air froid. Ça fait donc un courant d'air. Plus les masses d'air chaud qui s'élèvent sont importantes, plus le courant d'air froid est intense et violent.

Il faut ajouter que le mouvement de rotation de la terre contribue aussi au déplacement des vents et que, bien sûr, le relief modifie leur trajet. Sur les côtes, le jour, l'air est plus chaud au-dessus des terres qu'au-dessus de l'océan. Alors, le vent vient de la mer. La nuit, c'est l'inverse : l'air se refroidit plus vite à terre, et le vent vient de la terre.

Une autre question qui revient souvent c'est « Pourquoi le ciel est bleu » ?

Eh bien, là aussi, c'est une histoire d'air et de soleil. La lumière du soleil ne frappe pas la Terre, elle traverse d'abord l'atmosphère, qui est composée d'air, de poussières et de vapeur d'eau en plus ou moins grandes quantités. L'atmosphère filtre la lumière solaire et ne laisse passer que certaines des couleurs qui la composent – en l'occurrence le bleu, l'indigo et le violet. De sorte que si le ciel est bleu (enfin, quand il est sans nuage), ce n'est pas parce que le ciel est bleu, mais plutôt parce qu'il ne nous laisse voir que du bleu. D'ailleurs, si vous avez vu des films pris sur la lune, vous savez que là-bas, comme il n'y a pas d'atmosphère, donc pas de filtre, le ciel paraît noir.

Tiens, puisqu'on parle de la lune, pourquoi paraît-elle plus grosse à l'horizon que quand elle est haut dans le ciel, demande Perrine ?

Spontanément, j'ai eu envie de répondre : « Ça doit être parce que quand la lune est à l'horizon, l'atmosphère est vue en enfilade, et peut-être que ça fait loupe ? ? ? » Eh bien, pas du tout. En réalité, le diamètre apparent de la lune est le même partout dans le ciel, mais quand nous la voyons plus près de l'horizon, notre cerveau la compare à d'autres repères visuels (les montagnes, les immeubles) et la voit plus grosse. Cette illusion-là n'est donc pas due à des causes physiques, mais aux petites cellules grises dont le fonctionnement nous joue souvent des tours. J'aurai sûrement l'occasion d'en reparler.

Et je terminerai par cette question de Nicolas : « Qu'est-ce qu'il y a au bout de l'univers ? »

Je me voyais déjà parti dans une description lourde et incompréhensible, quand un de mes enfants, qui m'entendait penser tout haut, a dit : « Ben, y'a pas de bout. L'univers est courbe. » « D'accord, ai-je répondu, mais c'est pas une réponse. » Alors lui : « Ben t'as qu'à dire que l'univers, c'est comme un bocal à poissons rouges. Le poisson fait le tour sans arrêt sans arriver au bout, puisqu'y en a pas. L'univers, c'est notre bocal. Mais il est si grand, et nous si petits, qu'on n'est pas près d'en faire le tour. »

## **Est-ce que les jeux vidéo rendent épileptiques ?**

Chronique du 23 Septembre 2002

D'abord, une petite rectification. Vendredi, j'ai voulu expliquer pourquoi le ciel était bleu et, pan sur le bec !, plusieurs auditeurs m'ont écrit que mon explication était... nébuleuse. Alors, je reprends.

Si le ciel est bleu, c'est parce que les gaz et les molécules que contient l'atmosphère captent surtout les rayonnements bleu, indigo et violet émis par le soleil et les réémettent dans tous les sens, nous donnant ainsi le sentiment que le ciel est bleu. Merci à tous ceux qui m'ont corrigé.

\* \* \*

Et puisqu'on est dans le rayonnement, je vais vous parler de la panique qui s'est emparée des médecins et des parents il y a quelques années autour des jeux vidéo. Quelques enfants avaient fait des crises d'épilepsie en jouant avec leurs consoles. Comme d'habitude, ces quelques cas avaient été multipliés par cent dans les médias et on s'était mis à dire que les jeux vidéo « rendaient » épileptiques et que c'était bien la preuve qu'ils étaient nocifs pour les enfants.

La réalité était tout autre, vous allez voir.

Qu'est-ce qu'une crise d'épilepsie ? C'est une sorte de décharge électrique anormale dans le cerveau. Lorsqu'elle survient, la personne tombe brusquement sur le sol, perd connaissance, est prise de mouvements désordonnés et convulsifs et se mord parfois la langue. Dans la majorité des cas, les convulsions cessent spontanément au bout de quelques secondes ou de quelques minutes. Au bout de quelques minutes encore, la victime se réveille, elle est confuse ne se souvient pas de sa crise.

Il y a encore trente ou quarante ans, on étiquetait comme étant épileptique toutes les personnes qui avaient fait ne serait-ce qu'une seule crise convulsive et on leur imposait de prendre des barbituriques à vie. Aujourd'hui, on n'est plus aussi catégorique, car on sait qu'une crise convulsive peut être le symptôme d'autre chose qu'une épilepsie. De plus, il arrive très souvent qu'une crise convulsive ne se reproduise jamais. Par exemple, chez les nourrissons et le petit enfant, la plupart des crises convulsives sont dues à des poussées de forte fièvre et non à une épilepsie. Dans ce cas, neuf fois sur dix, la première crise est aussi la dernière.

Il arrive bien sûr qu'une personne, enfant ou adulte, fasse plusieurs crises convulsives. S'il n'y a pas de raison apparente, les médecins recherchent alors s'il s'agit d'une épilepsie, maladie neurologique qui provoque des convulsions à répétition. Le patient subit alors un électroencéphalogramme : on lui colle des petits capteurs sur le crâne et on enregistre les signaux électriques produits par le cerveau. L'aspect de l'enregistrement est parfois très évocateur d'une épilepsie, mais parfois il n'est pas concluant. On essaie alors de provoquer une crise en faisant respirer le patient très vite, ou bien en lui envoyant au moyen d'une lampe flash des éclairs lumineux à intervalles plus ou moins rapprochés. C'est ce qu'on appelle une stimulation lumineuse intermittente. Ce qui nous ramène aux jeux vidéo.

Quand un jeu produit des éclairs lumineux à intervalles réguliers et rapides, il peut, chez un enfant prédisposé à l'épilepsie, déclencher une crise. Le jeu vidéo ne rend pas l'enfant épileptique, il ne fait que révéler une épilepsie qui serait apparue à une autre occasion. Rappelons encore une fois que ce phénomène est peu fréquent, même chez les enfants épileptiques ; inutile donc de vivre dans l'angoisse.

Et je terminerai par une anecdote : dans la fac de médecine où j'étais étudiant, on racontait qu'une crise d'épilepsie avait causé la mort d'Albert Camus. D'après cette légende, Camus conduisait à grande vitesse le long d'une route bordée de platanes. La lumière du soleil levant, clignotant entre les arbres, aurait déclenché sa crise ; il aurait perdu connaissance, quitté la route et percuté un arbre.

Mais ce n'est qu'une légende, car Camus ne conduisait pas, c'était Michel Gallimard, neveu de l'éditeur Gaston, qui tenait le volant de la Facel-Vega, et il roulait très vite sur une route glissante. Comme quoi, les écrivains sont souvent à l'origine de légendes extravagantes, même dans le milieu médical.

## Qui a succédé à Jules Verne ?

Chronique du 24 Septembre 2002

Jules Verne est l'un des écrivains les plus connus au monde. Ses lecteurs Américains, en particulier, le considèrent, non seulement comme écrivain de science-fiction, mais quasiment comme le premier du genre, et il lui ont depuis rendu régulièrement hommage dans la réalité (le premier sous-marin atomique fut baptisé Nautilus) comme dans la fiction (dans Retour vers le Futur, Doc Brown, le savant illuminé, baptise ses deux fils Jules et Verne). Il est vrai que ses romans anticipaient de manière plausible l'exploration sous-marine, le voyage dans la lune, la télévision, les machines de guerre volantes et j'en passe.

Chaque époque a son Jules Verne. Au cours des années 60, les Américains ont trouvé le leur en la personne d'un scénariste de télévision nommé Gene Roddenberry. Roddenberry avait été pilote pendant la guerre et il écrivait des scénarios de western. Un jour, il eut l'idée de combiner ses deux passions (l'aviation et la conquête de l'Ouest) en imaginant une série de télé intitulée Star Trek.

Star Trek signifie tout simplement « Voyage dans les étoiles » et son sujet n'est rien d'autre qu'une sorte de balade dans les possibles, une sorte de tour de l'univers en 76 épisodes tel qu'aurait pu le rêver Jules Verne s'il avait vécu au vingtième siècle. L'une des choses les plus belles qu'on voyait dans Star Trek, ce n'est pas bien sûr le fait que les occupants du vaisseau Enterprise portent des combinaisons qui ressemblent à des pyjamas, mais que ce vaisseau ait à son bord, dès 1966, le premier équipage mixte et interethnique de l'histoire de l'humanité. Trois ans avant qu'un homme ne pose le pied sur la lune, il accueillait sans préjugé des hommes et des femmes, des européens, des africains, des asiatiques, des slaves et des extra-terrestres. A l'époque, ça faisait sourire mais regardez aujourd'hui, nous sommes les premiers à frémir de fierté quand un astronaute bien de chez nous grimpe dans la navette Columbia ou va taper le carton avec des russes et des belges dans la station spatiale européenne.

En dehors même de son esprit tolérant et humaniste, la série Star Trek des années 60 (il y en a eu quatre autres depuis) anticipait plusieurs appareillages assez épatants qui ont été réalisés depuis.

À commencer par le communicateur de poche du capitaine Kirk, dont certains fabricants de téléphones portables ont sans vergogne copié l'esthétique, et le lit à diagnostic médical du Docteur McCoy, dont il existe déjà des modèles expérimentaux qui prennent le pouls, la température, la pression artérielle et bien d'autres choses.

De toutes les technologies mises en scène dans la série, la plus fascinante est sans doute le télétransport, qui consiste à désintégrer atome par atome les objets ou les individus pour les recomposer à l'identique à trois ou trente kilomètres de là. Roddenberry avait imaginé le télétransport parce que c'était narrativement plus élégant et financièrement moins coûteux que de passer son temps à montrer des allées et venues de navettes entre le vaisseau Enterprise et les planètes qu'il explorait.

Il n'empêche. L'idée d'un déplacement quasi instantané a de quoi faire rêver. La question, évidemment, est de savoir si c'est du domaine du possible. Plusieurs physiciens se sont penchés dessus et ont répondu par la négative, ne serait-ce que parce que l'énergie nécessaire à la désintégration et à la réintégration des atomes d'une souris serait équivalente à celle que produit le soleil. Donc, pas de télétransport pour le moment, et sans doute jamais. Encore que : plusieurs laboratoires de recherche prétendent avoir procédé au télétransport de particules d'énergie. Si cette chronique dure jusqu'en 2025, je vous promets qu'à la moindre avancée nouvelle en ce domaine, je vous en parle.

En tout cas, Star Trek a anticipé de plusieurs années une autre invention, bien plus pratique et bien plus quotidienne, celle des portes coulissantes. Vous savez, ces portes en verre qui s'ouvrent toutes seules quand vous vous préparez à entrer dans une gare ou une pharmacie. Eh bien, dans le vaisseau Enterprise, il y en avait partout ! Et elles fonctionnaient si bien qu'à l'époque, ça impressionnait beaucoup de monde, car leur technologie, qui nous paraît aujourd'hui si naturelle, n'était pas du tout maîtrisée dans la réalité. Un jour, un fabricant de portes envoya deux de ses ingénieurs au responsable des effets spéciaux de Star Trek pour lui demander son secret. « Quel genre de capteur utilisez-vous pour que la porte s'ouvre juste devant les acteurs ? lui demandent-ils. On a beau examiner l'image sous toutes les coutures, on ne voit rien. » Le responsable des effets spéciaux éclate de rire et répond : « Il n'y a pas de capteur, mais un type qui, dans les coulisses, surveille les comédiens et appuie sur un bouton pour ouvrir la porte dès qu'ils s'en approchent. Et il a intérêt à être précis, car ils y vont franchement et s'il rate son coup, eux, ils se cognent ! »



## Qu'est-ce que le parlement des enfants ?

Chronique du 25 Septembre 2002

Bonjour aux enfants d'hier, aujourd'hui et surtout de demain.

La première fois que j'ai entendu parler du parlement des enfants, j'ai pensé " C'est bien, on suggère aux enfants que ce monde est le leur, que lorsqu'ils seront adultes, ce sera à eux de le faire avancer ". Hier soir, je suis allé potasser le site de l'assemblée nationale , et voici ce que j'y ai appris. Le parlement des enfants est né en 1994 à l'initiative de Philippe Seguin, alors président de l'assemblée. Depuis, chaque année, à partir du mois de septembre, après avoir fait acte de candidature, 577 classes de CM2, représentant l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'Outre-mer, rédigent avec leur instituteur une proposition de loi sur le thème de leur choix et des questions à poser au président de l'assemblée et au ministre de l'éducation nationale.

Chaque classe élit de plus un élève qui sera le " député junior " de la circonscription. À la fin de l'année scolaire, les 577 " députés juniors " siègent à l'Assemblée et choisissent l'une des lois rédigées par leurs camarades. Cette loi est ensuite déposée au bureau de l'assemblée et régulièrement examinée.

Depuis 1994, quatre lois proposées par le parlement des enfants sont devenues des lois de la république. La première, concerne les fratries d'enfants adoptés. La seconde porte sur les droits de l'enfant orphelin face au conseil de famille. La troisième interdit l'achat par le service public de fournitures fabriquées par des enfants dans les pays où leurs droits ne sont pas respectés. La quatrième vise à améliorer la détection des enfants maltraités.

Tout cela est bel et bon, mais. Car il y a un mais. Et même plusieurs.

C'est intéressant, de ne pas se contenter des trente secondes de journal télévisé mais de lire les textes officiels en détail. On y apprend, par exemple, que parmi les classes qui chaque année présentent leur candidature, la classe retenue pour chaque circonscription n'est pas tirée au sort - ce qui serait le plus démocratique - mais choisie arbitrairement par l'inspecteur d'académie. Sur les 577 lois proposées, dix seulement sont examinées par le parlement des enfants. Sont-elles tirées au sort ? Non. " Les meilleures " sont choisies par des enseignants désignés par les inspecteurs d'académie et par un jury national désigné par le président de l'Assemblée et le Ministre de l'éducation nationale.

Quant aux questions posées par les élèves au président de l'assemblée et au ministre... ce sont ces derniers qui choisissent celles auxquelles ils vont répondre. Encore une belle preuve de démocratie directe.

Autrement dit, quand le parlement des enfants se réunit, les dés sont pipés et cela, depuis le début.

Et d'ailleurs, les 577 députés juniors votent-ils vraiment ? Non, car si on les laisse s'amuser à appuyer sur le bouton, c'est pour qu'ils dressent le palmarès des dix propositions de loi. Car, tout ceci n'est qu'un concours, destiné à décerner des prix aux dix classes qui ont - aux yeux des adultes, rappelons - écrit les " meilleures " propositions de loi. Palmarès, concours, prix, tout ceci pue l'ancien régime et signifie bien que, pendant une année, on a surtout demandé aux enfants de bien travailler, pas du tout d'exprimer leur point de vue. Il est vrai qu'on demande ça aux CM2.

Si on le demandait aux seconde ou aux première, ça serait une autre paire de manches.

Vous allez me dire que je suis de mauvaise foi. Et ces lois de la république, votées à l'initiative des enfants ? Ah, oui, les lois. Allez donc les lire, ces lois et vous mesurerez leur portée réelle.

Un seul exemple, la loi qui demandait qu'on ne sépare pas les frères et soeurs lorsqu'ils sont adoptés se traduit, dans le code civil, par un article supplémentaire, le 371-5. Le voici : « L'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et soeurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution. >> Autrement dit : sauf si les adultes en décident autrement.

La vérité est toujours moins gaie que les illusions. Mais la vérité vaut toujours mieux que les mensonges et plus tôt on perd ses illusions, plus vite on s'en remet. Alors, les enfants, pardon de vous désillusionner mais à la question : " Qu'est-ce que le parlement des enfants " le citoyen adulte que je suis se doit de répondre que c'est une gigantesque mascarade et une escroquerie morale de première grandeur.

## Quelle est la différence entre statistiques, probabilités et sondages ?

Chronique du 26 Septembre 2002

Prenez trois boules de billard. Une rouge, une noire et une blanche. Mettez les dans un sac, tirez-en une au hasard, notez sa couleur et remettez-la ensuite. Quand vous aurez fait ça cent fois, vous constaterez que chaque couleur est sortie environ 33 fois. L'observation de ce phénomène, c'est ce qu'on appelle une statistique. Cette statistique permet de prédire de manière chiffrée le tirage de chaque couleur. Ici, comme chaque couleur est sortie 33 fois sur 100, l'éventualité de tirer la couleur noire à chaque tirage est de 33 %. Ça, c'est une probabilité. Avec trois boules, c'est simple. Quand on en a 49, ça se complique beaucoup. Au Loto, on a calculé la probabilité de tomber sur les 6 bons numéros est de 1 sur 14 millions.

Au loto, on parle de « chance ». En matière de santé, on parle de « risque ».

Les deux mots désignent tous les deux une probabilité mais, contrairement au Loto, la probabilité d'une maladie n'est pas seulement due au hasard. Il faut tenir compte des circonstances - une infirmière a plus de risque d'attraper la grippe qu'une personne travaillant seule dans un bureau - mais aussi du sexe, de l'âge, de la région, etc. Le risque d'une maladie chez la femme - par exemple, le pourcentage de femmes susceptibles d'avoir un cancer du sein - est calculé en supposant que toutes les femmes sont identiques. Mais les femmes ne sont pas toutes identiques. C'est pourquoi parmi les femmes de 30 ans le risque de cancer du sein est proche de 0 (car le cancer du sein est rarissime avant cet âge), tandis que chez les femmes de 80 ans, il est de 10 %, car le risque s'élève avec l'âge. Pour les femmes dont la mère, la sœur, la tante maternelle a souffert de cancer du sein le risque est un peu plus élevé que chez les autres. Mais là encore, ça dépend de l'âge. Mettons, pour simplifier, qu'en cas de parente atteinte, le risque de cancer du sein est multiplié par deux. Si vous avez 30 ans, un risque 0 multiplié par 2, ça fait toujours 0. Si vous avez 80 ans, un risque de 10% multiplié par 2 ça fait 20% mais pas 100 %. Donc, vous voyez, même un risque de cancer du sein, ça se re-la-ti-vise.

Autre grande application des statistiques, dans notre vie courante, ce sont les sondages.

Face à un sondage, posez-vous toujours trois questions : 1° qu'est-ce qu'on a mesuré et comment ? 2° chez qui ? 3° pour quoi faire ?

Prenez le sondage dont tout le monde parlait l'autre jour, selon lequel 95 % des Françaises seraient « heureuses ». 1ère question : c'est quoi, « être heureux » ? On peut mesurer la taille, le poids et le tour de tête. Mais le bonheur, vous mesurez ça comment ? 2e question : quelles femmes a-t-on interrogé ? Des femmes qui avaient le téléphone, qui étaient chez elles, et qui ont répondu. Mais celles qui n'ont pas le téléphone, celles qui n'étaient pas là, celles qui ont raccroché ou qui ont répondu n'importe quoi ? Elles ne sont pas dans le sondage. On comprend donc que les fameux 95 % de Françaises heureuses ne se trouvaient que parmi les quelques centaines de femmes interrogées. Même si on en a interrogé 2000, 95% de 2000 par rapport aux 30 millions de Françaises, ça n'a aucune signification. Et c'est parce qu'ils avaient oublié cette notion simple que nos braves sondeurs n'ont pas vu venir Le Pen, en avril dernier.

Enfin, une statistique, on ne doit pas lui faire dire n'importe quoi.

Si je vous dis que 99% des toxicomanes adultes ont commencé par être accro au lait - ce qui est irréfutable - vous n'allez pas pour autant en conclure que 99% des nourrissons deviendront toxicomanes.

Il faut donc se méfier des pseudo-statistiques comme celle que j'ai vue l'autre jour sur une pub pour l'association AIDES: « Les femmes ont trois fois plus de risques d'attraper le sida ». D'abord, on n'attrape pas le sida. On se contamine par le VIH et on peut vivre très longtemps sans faire de sida. Ensuite, de quelles femmes s'agit-il ? Celles de 15 ans ou celles de 40 ? Les hétéro, les homo, les bi ? Les monogames, les polygames ? Et les femmes qui ne font pas de galipettes, elles ne comptent pas ? Enfin, « trois fois plus de risque » que qui ? Que les hommes ? Quels hommes ? Les homos, les hétéros, les bi ? etc. Vous avez compris, quand on vous balance un slogan assorti de statistiques, demandez-vous toujours pourquoi on vous le balance. Qu'elles soient béates ou terroristes, les statistiques de ce genre ne sont pas faites pour vous éclairer, mais pour vous manipuler.

## **Pourquoi dit-on que les femmes sans enfants ne peuvent pas porter un stérilet ?**

Chronique du 27 Septembre 2002

C'est ce que me demande Louise, comme l'ont fait avant elle bien des lectrices de mon guide «Contraceptions mode d'emploi ». D'habitude je réponds par courrier électronique mais aujourd'hui, je vais répondre par la voie des ondes, ça ira plus vite. Et pour qu'il n'y ait pas de doute sur la légitimité de ce que je vais dire, je rappellerai en passant que la contraception est au cœur de ma pratique médicale depuis, au bas mot, vingt ans.

Qu'est-ce qu'un stérilet ? D'abord, le terme est mal choisi, car un stérilet, ça ne rend pas stérile, c'est seulement contraceptif - on devrait appeler ça un « dispositif intra-utérin » mais les mauvaises habitudes ont la vie dure. C'est un tout petit objet en plastique souple qui mesure environ 3 cm de long ; il a le plus souvent la forme de la lettre « T » et ses branches sont entourées de cuivre. Ce n'est pas la forme du stérilet, mais le cuivre qui est contraceptif, car il inactive les spermatozoïdes.

Où s'insère le stérilet ? Dans l'utérus féminin, l'organe où se développe en principe une grossesse. Combien de temps faut-il pour le mettre en place ? Trois secondes. Est-ce que ça fait mal quand on le pose ? Si le médecin n'est ni brutal ni pressé, prend la peine d'expliquer la pose à la patiente et de répondre à toutes ses questions, non, ça ne fait pas mal. Est-ce qu'on le sent ensuite ? Non, bien sûr et je ne compte pas les utilisatrices de stérilet qui me disent : « Quel confort ! Je n'ai plus besoin de penser à ma contraception ». Est-ce que c'est efficace ? Très. Chez les utilisatrices de stérilet, la fréquence des grossesses accidentelles est inférieure à 1%, tandis que chez les femmes qui prennent la pilule, elle peut atteindre 15 %. Pourquoi y a-t-il autant de grossesses sous pilule ? Parce qu'une femme n'est pas un robot et qu'elle peut oublier sa pilule. (Un de ces jours, d'ailleurs, si on me le demande, je vous expliquerai quoi faire quand on a oublié sa pilule et mieux encore, quoi faire pour qu'un oubli occasionnel n'ait aucune importance).

Une contraception qu'on doit contrôler - comme la pilule, qu'il faut prendre chaque soir, ou le préservatif, qu'il faut mettre avant chaque rapport sexuel - est toujours moins efficace qu'une contraception permanente, comme le stérilet ou l'implant - dont je pourrai aussi vous parler à l'occasion, si ça vous intéresse.

Donc, je résume : un stérilet, c'est petit, ça ne fait pas mal, c'est très efficace et en plus, c'est confortable, puisqu'on l'oublie. Bref, un mode de contraception idéal pour un très grand nombre de femmes. Alors, pourquoi dit-on qu'une femme qui n'a pas eu d'enfant ne peut pas en porter un ?

Eh bien, voyez-vous, la contraception par stérilet s'est beaucoup répandue en Amérique et en Angleterre à partir des années 50. Mais, jusqu'à la fin des années 70, on ne connaissait pas grand-chose aux maladies sexuellement transmissibles. Et lorsque une femme qui portait un stérilet souffrait d'une infection de l'utérus et des trompes, on disait : « ah, ben ça doit être à cause du stérilet ». Ces infections entraînaient parfois une stérilité. On a donc dit pendant longtemps : « Pas question de poser un stérilet à une femme qui n'a pas encore d'enfant ».

Mais depuis les années 70, les médecins anglais et scandinaves ont étudié la question de près. Et ils ont découvert que la cause essentielle des infections de l'utérus n'était pas du tout le stérilet mais... la multiplication des partenaires sexuels. Plus y'a de partenaires, plus y'a de microbes qui se baladent, ça tombe sous le sens. Plusieurs études ont même démontré qu'il n'y a pas plus de femmes stériles parmi les utilisatrices de stérilet que parmi les femmes n'en ayant jamais porté. Depuis plusieurs années, les Anglais ont donc cessé d'interdire le stérilet aux femmes sans enfants.

Malheureusement, et bien qu'aujourd'hui en France, la pose de stérilet soit officiellement agréée pour les femmes sans enfants, ces informations rassurantes ne semblent pas être parvenues jusqu'à toutes les facultés de médecine hexagonales et beaucoup de médecins continuent à véhiculer cet interdit injustifié. Grâce à la question de Louise, je ne doute pas que s'ils m'entendent, les praticiens jusque-là réticents se sentiront rassurés.

De votre côté, mesdames et mesdemoiselles, touchez-en deux mots à votre médecin. S'il n'écoutait pas la radio ce matin, cette chronique sera postée tout le week-end sur le site internet de France Inter. D'ici lundi, il a le temps d'y jeter un coup d'œil.

## **Que faut-il faire quand on a oublié sa pilule ?**

Chronique du 30 Septembre 2002

Bonjour à toutes les utilisatrices de contraception orale et à leurs jules.

Depuis vendredi une bonne quarantaine d'auditrices (et d'auditeurs), m'ont écrit pour demander ce qu'il faut faire quand on oublie sa pilule. Il existe deux formes de pilules contraceptives. La pilule combinée, qui combine, comme son nom l'indique, deux hormones (un progestatif et un estrogène). Et la pilule progestative, qui comme son nom l'indique contient seulement un progestatif. Aujourd'hui, je ne vais vous parler que de la pilule combinée, qui est la plus répandue. Si vous voulez que je vous parle de l'autre, écrivez-moi. En attendant je vous conseille de vous munir d'un papier et d'un crayon, pour noter ce que je vais vous dire.

Comment ça marche, la pilule ? Eh bien, une fois par mois à peu près, une petite glande du cerveau, l'hypophyse, stimule les ovaires pour leur faire fabriquer un ovule. Si cet ovule n'est pas fécondé, l'hypophyse remet ça le mois suivant. Si l'ovule est fécondé, la femme devient enceinte. Tant que la grossesse évolue l'embryon puis le fœtus secrète des hormones qui bloquent l'hypophyse et donc, l'ovulation. C'est grâce à ce blocage naturel de l'ovulation que les femmes ne peuvent pas, être enceintes de plusieurs bébés d'âge différent en même temps ! Et la pilule ? Eh bien, les hormones qu'elle contient font tout simplement croire à l'hypophyse que la femme est déjà enceinte, ce qui empêche donc l'ovulation, comme pendant la grossesse.

Maintenant, que se passe-t-il quand une femme oublie un comprimé ? Eh bien, ça dépend du moment où elle l'oublie. Dans la plupart des plaquettes de pilule, il y a 21 comprimés. La femme prend un comprimé chaque jour pendant trois semaines, puis elle cesse de la prendre pendant 7 jours, et recommence ensuite : trois semaines de pilule, une semaine d'arrêt.

C'est c'est cette semaine d'arrêt qui compromet l'efficacité de la pilule. En effet, des chercheurs ont démontré que quand l'utilisatrice prend la pilule sept jours d'affilée, l'ovulation reste bloquée ensuite durablement, même si elle oublie sa pilule de temps à autre. En revanche, si elle reste plus de sept jours sans prendre la pilule, l'ovulation peut se déclencher du jour au lendemain.

Par conséquent, vous comprenez que les comprimés qu'il vaut mieux ne jamais oublier sont les sept premiers de la plaquette, autrement dit : ceux qui suivent immédiatement la semaine sans pilule. Si vous oubliez un de ces comprimés (et, bien sûr, si vous avez eu un rapport sexuel au cours des jours précédents), il faut faire trois choses : 1° surtout, n'arrêtez pas votre pilule, prenez le comprimé oublié et continuez, 2° prenez, en plus, 72 heures au plus tard après l'oubli, une « pilule du lendemain » (il y en a plusieurs, en vente libre en pharmacie), 3° utilisez des préservatifs pendant les sept jours suivant l'oubli.

Si vous oubliez un ou plusieurs comprimés entre le 8e et le 14e jour de la plaquette, c'est beaucoup moins grave. Reprenez le comprimé oublié le lendemain, en même temps que le suivant. Vous n'avez rien d'autre à faire. C'est vrai même si vous en oubliez deux ou trois de suite.

Si vous oubliez un des 7 derniers comprimés de la pilule, c'est aussi très simple. Reprenez le comprimé oublié le lendemain et, à la fin de la plaquette, commencez tout de suite, sans interruption la plaquette suivante. « Ah, me direz-vous, mais je n'aurai pas de règles entre deux plaquettes, alors? » Non. Et ça n'a aucune importance.

Quand elles sont en compétition, les athlètes féminines prennent leur pilule sans interruption pour ne pas avoir de règles. Vous avez le droit de le faire aussi. À l'origine, les inventeurs de la pilule ont proposé 7 jours d'arrêt entre deux plaquettes pour que les femmes aient des règles. Mais ce n'est pas indispensable et, comme je vous l'ai dit, cette semaine sans pilule risque d'être suivie d'une ovulation, surtout si on oublie un comprimé au début de la plaquette suivante.

Si vous tenez à avoir des règles tous les mois mais être beaucoup plus tranquille, laissez passer seulement 4 jours et non 7, entre deux plaquettes de pilule. Ça sera suffisant pour que vos règles apparaissent, mais ça augmentera l'efficacité contraceptive. En cas d'oubli, vous n'aurez rien d'autre à faire que de reprendre le comprimé oublié le lendemain.

Voilà, j'espère que j'ai été clair. La chronique est postée sur le site toute la journée. Demain, pour varier les plaisirs, je vous parlerai de l'implant contraceptif.

## Qu'est ce qu'un implant contraceptif ?

Chronique du 1 Octobre 2002

Comme la pilule et comme le stérilet (qu'on devrait nommer " Dispositif intra-utérin ", pour qu'on n' imagine pas qu'il rend stérile), l'implant est une méthode contraceptive efficace à plus de 95 %. Qu'est-ce que ça veut dire " 95% " Eh bien, les 5% restants représentent le nombre de grossesses observé parmi cent femmes qui utilisent une méthode contraceptive pendant 1 an. Par exemple, si on prescrit la pilule à 100 femmes à partir du 1er janvier, on sait qu'il y aura entre 3 et 15 grossesses d'ici au 31 décembre suivant. Pourquoi tant que ça ? Parce qu'on peut oublier sa pilule, ou être dans l'incapacité de la prendre, ou la vomir... etc. Comparativement, l'efficacité d'un dispositif intra-utérin (alias un " stérilet "), qu'on ne risque jamais d'oublier est de 98 % - soit deux grossesses par an et par groupe de 100 utilisatrices.

L'implant est un réservoir en matière plastique souple, aussi long mais plus fin qu'une allumette, qui contient un progestatif, un hormone contraceptive. On insère l'implant sous la peau du bras au moyen d'une aiguille creuse, exactement comme quand on met un cathéter dans une veine pour passer un goutte à goutte. Contrairement au goutte à goutte, l'implant, une fois glissé sous la peau, est invisible et indolore. Avant la pose, le médecin prescrit à l'utilisatrice une crème anesthésique (celle qu'on met sur la peau des bébés avant de leur faire une prise de sang), de manière à ce que l'insertion de l'implant se fasse sans douleur. Le jour où la femme veut le faire enlever, il endort la peau, fait une toute petite incision au-dessus de l'implant et le retire avec une pince.

Depuis quand ça existe ? Dans le monde, les implants depuis plus de 15 ans. En France, où nous sommes toujours un peu à la traîne, le seul implant qui existe n'a été commercialisé pour la première fois qu'en 2001. Heureusement, c'est le plus récent, le plus fiable et le plus facile à utiliser.

Comment ça marche ? Eh bien, il existe une forme de pilule, qu'on appelle pilule progestative, qui ne contient qu'une hormone, qui se prend 365 jours par an et non pas trois semaines par mois, et qui peut être prise par presque toutes les femmes. L'implant contient la même hormone que cette pilule. Une fois inséré sous la peau, il est efficace pendant 3 ans.

L'implant est une méthode très intéressante. D'abord parce que, comme la pilule progestative, dont il est la forme en quelque sorte permanente, il ne présente pratiquement aucun danger. Il peut être utilisé à n'importe quel âge, de l'adolescence à la quarantaine passée, même par les femmes qui fument. Il ne nécessite aucune manipulation et aucune précaution. De plus, son efficacité est très grande : en Europe, où environ 70 000 implants ont été posés ces dernières années on n'a observé... aucune grossesse pendant leur utilisation. Et pour la jeune femme handicapée, c'est moins traumatisant que la pose d'un stérilet, et moins radical que la ligature des trompes. Est-ce que ça fait prendre du poids ? Peut-être, mais c'est rare. Une étude a montré que les femmes qui prennent du poids ne sont pas plus nombreuses parmi les utilisatrices d'implant que parmi les utilisatrices de stérilet.

L'implant a tout de même un inconvénient, c'est qu'il peut modifier le rythme des règles. 35 % des porteuses d'implant ont leurs règles comme d'habitude. 20 %, en revanche, n'en ont pas du tout. Ça n'est pas inquiétant, c'est même un signe d'efficacité car pour être contraceptive, l'hormone contenue dans l'implant fait croire au cerveau que la femme est déjà enceinte ; or, quand on est enceinte... on n'a plus de règles. Ce qui est plus inquiétant c'est que les 25 % d'utilisatrices restantes, elles, ont des règles plus fréquentes et parfois n'importe quand, surtout pendant les 6 premiers mois. Le plus souvent, quand elles sont prévenues, beaucoup s'en accommodent jusqu'à ce que ça rentre dans l'ordre.

Pourquoi les gynécologues et les médecins français parlent-ils peu ou pas du tout de cette méthode très efficace ? Ça, c'est un mystère. Les méchantes langues prétendent que c'est parce que ça ne leur rapporte rien de poser un implant (alors que la pose d'un stérilet est un acte qu'ils peuvent faire payer). Je pense plutôt que c'est parce que la plupart des médecins français ne connaissent pas bien la méthode et, que par manque d'expérience (et parfois par manque de curiosité), ils ne veulent pas se risquer à la prescrire et à la conseiller. C'est bien dommage car, en matière de contraception, plus on a le choix, mieux on se porte.

Référence : Martin Winckler, Contraceptions mode d'emploi, Au diable vauvert, 2001.

## Que regardent les jeunes à la télévision ?

Chronique du 2 Octobre 2002

En France, quand on parle de la télévision, on se plaint que les jeunes, c'est à dire nos enfants, y voient des choses abominables qui leur tournent la tête à l'envers et leur polluent le cerveau. Parfois, je me demande si les adultes n'ont pas un peu tendance à oublier que eux aussi, quand ils étaient jeunes ils regardaient parfois, et même souvent la télévision. Il n'y avait pas alors que de mauvaises choses dans le petit écran. C'était même plutôt éclectique.

Je me souviens que quand j'étais jeune, dans les années 60, on parlait de littérature le midi à l'émission Paris-Club, le dimanche en début d'après-midi Nicole Glaser recevait Barbara ou Léo Ferré, le jeudi à 16 heures y'avait un Mickey avant l'épisode de Zorro ; le samedi soir, après avoir vu Steve McQueen et sa carabine à canon scié dans « Au nom de la loi », on avait droit au Palmarès des chansons avec Georges Brassens et Jacques Brel. Le dimanche à 5 heures on regardait le western sur la 1ere chaîne et à 7 heures, sur la deuxième chaîne on sautait sur « Le Prisonnier », ce truc anglais génial auquel personne alors ne comprenait rien.

La télé des années 60, c'était le bon temps, ça formait la jeunesse. J'y ai fait le tour du monde avec "Les Globe-Trotters", j'apparis à être petit rat de l'opéra (avec « L'âge heureux »), j'ai élevé un St Bernard (grâce à « Belle et Sébastien ») J'y ai aussi entendu Monsieur Peyrefitte, alors ministre de l'information expliquer comment un journaliste devait commenter l'actualité (ça je crois que c'était au journal télévisé). Bref, c'était marrant, alors même qu'il n'y avait que deux chaînes et que c'était en noir et blanc.

Aujourd'hui, le paysage a changé. Les jeunes dont les parents ont le câble ou le satellite peuvent choisir entre, une chaîne de clips, une chaîne de dessins animés, des documentaires sur les derviches tourneurs, le téléachat ou encore la chaîne parlementaire. (Si votre enfant regarde la chaîne parlementaire, je vous en prie, faites-le soigner). Mais la plupart des jeunes français n'ont que les chaînes hertziennes à se mettre sous la dent, leur choix est donc limité, surtout quand on sait qu'ils ne rentrent pas du collège ou du lycée avant 18 heures.

Tiens, justement, qu'est-ce qu'il y avait hier, à la télé, à 18 heures ? Star Academy sur la 1. Une série australienne sur la 2, Questions pour un champion sur la 3 et une série américaine sur M6.

Ah, s'ils étaient rentrés avant 17 heures 30... Mais non, à cette heure-là ils sont dans le métro, sur leurs skate ou dans l'autocar s'ils vivent à la campagne. Et les adultes sont au boulot. Et c'est bien dommage, parce que chaque jour depuis le 2 septembre, les jeunes et leurs parents ratent systématiquement une magnifique série française qui est diffusée sur France 2... du Lundi au vendredi mais à 17 h 30 (sauf évidemment, le mercredi).

Ca s'appelle « Age sensible » Vous en avez sûrement entendu parler dans votre journal de télé. Tous les journaux en ont dit du bien. C'est la chronique d'une demi-douzaine de jeunes gens qui vivent dans les chambres d'une cité universitaire. C'est intelligent, à la fois drôle et grave, ça ne vous balance pas des « problèmes de société » à la pelle comme les téléfilms de la soirée, et ne vous enfourne pas l'histoire dans la gorge comme les superproductions pharaoniques dans lesquelles Depardieu fait à peine semblant d'être une merde dans un bas de soie. « Age sensible » raconte des choses de la vie, sur un ton absolument juste, avec des acteurs épatants qui ont l'âge du rôle et des histoires qui parlent à tout le monde, aux jeunes comme aux adultes.

Seulement voilà, à France 2, les programmeurs n'ont pas d'enfant chez eux, ils n'aimaient probablement pas regarder la télé quand ils étaient jeunes, et ils ont décidé, de programmer "Age sensible" à 17h30, parce que comme ils sont tout le temps entre deux cocktails avec Depardieu, ils ne savent pas que le public d'une série intelligente comme "Age sensible", c'est à dire les jeunes et leurs parents, à 17h 30 il n'est pas devant la télé. Les annonceurs, eux, savent quel public est devant son poste à 17.30 car juste avant "Age sensible" ils nous balancent des pubs pour les Pompes Funèbres générales et les assurances-vie capitalisation qu'on prend après son troisième pontage. Les irresponsables de France 2, eux, viennent d'annoncer aux scénaristes d' Age sensible, qui ont écrit cinquante épisodes formidables de cette série épatante et ne demandaient qu'à en écrire d'autres, que leur série va s'arrêter dans trois semaines, parce que le public ne la regarde pas.

Et moi, je me pose la question, les jeunes d'aujourd'hui qui ne peuvent choisir qu'entre Star Academy et Questions pour un champion à cause des programmeurs microcéphales de France, qu'est-ce qu'ils diront à leurs enfants, plus tard ? Ils diront qu'en 2002 à la télévision française - et France 2 en particulier - les vrais bons programmes pour jeunes étaient juste bons à promouvoir les pompes funèbres générales.

## Où en est la corruption dans le monde ?

Chronique du 3 Octobre 2002

Vous avez tous entendu parler d'Amnesty International, mais vous êtes probablement beaucoup moins nombreux à connaître le nom de Transparency International (<http://www.transparency.org>).

C'est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif, créée en 1993 autour en particulier de Peter Eigen, un ancien membre de la banque mondiale. Depuis plusieurs années, Eigen tentait d'attirer l'attention de l'organisme auquel il appartenait sur les pratiques de corruption qui existent dans tous les pays du monde. Faute d'avoir pu intéresser les membres de la vénérable institution à cette tâche, il a fondé Transparency International, dont le siège est à Berlin, avec une poignée d'individus.

Aujourd'hui, l'ONG compte des observatoires dans le monde entier qui, au moyens d'indices complexes mais très rigoureux, dressent un palmarès de la corruption. La méthode d'enquête de Transparency International consiste à expédier des formulaires et à mener des entrevues auprès de 42000 correspondant dans le monde. Ces participants peuvent être des gens d'affaires, des fonctionnaires internationaux, des universitaires, des journalistes et des analystes politiques qui connaissent bien les pays visés par la recherche.

Qu'est-ce que la corruption ? La définition la plus large est « l'abus de pouvoirs conférés par une fonction publique à des fins d'enrichissement personnel ». Evidemment, c'est le cas de figure le plus simple. Dans un pays donné la corruption est d'autant plus importante que les institutions y sont faibles. En fait, la corruption peut prendre des formes qui dépassent l'individu et les frontières : lorsqu'une multinationale arrose les officiels d'un pays en développement pour que ceux-ci choisissent leurs produits plutôt que d'autres, c'est de la corruption. La corruption ne consiste pas nécessairement à acheter des individus, elle peut prendre l'aspect d'un don altruiste : par exemple, il y a quelques années, la firme Nestlé avait pris l'habitude de distribuer des boîtes de lait concentré aux femmes des pays en développement pour les inciter à abandonner l'allaitement maternel au profit de l'alimentation artificielle...

Les résultats obtenus par Transparency International sont ensuite transposés sous la forme d'un palmarès de pays notés de un à 10. Un score parfait de 10 signifie que le pays est totalement absent de corruption. Un score de un signifie que le pays est absolument corrompu.

La Finlande est première avec la note de 9,7. La France ne vient que bien plus loin, en 25e position avec... 6,3.

Savoir que la corruption existe dans notre pays nous permet elle d'agir dessus ? Oui, à condition de repérer autour de nous les corruptions quotidiennes, celles auxquelles nous participons personnellement, presque sans y réfléchir. C'est d'autant plus important que la différence peut être parfois floue entre services, solidarité et corruption. Quand on met en commun des ressources afin d'améliorer la situation des individus, c'est de la solidarité, ce n'est pas de la corruption. En revanche, proposer des services en apparence altruiste pour en tirer un profit personnel, ça c'est de la corruption.

Il y a quinze ans, un cardiologue de la région où j'exerce envoyait à certains généralistes qu'il connaissait une lettre où il leur proposait une pratique apparemment altruiste. « Au lieu de m'envoyer systématiquement les patients qui souffrent de palpitations, disait-il, je vous prête un appareil d'enregistrement cardiaque que vous leur poserez vous-même. Une fois l'enregistrement fait, vous me l'envoyez, et je l'interprète. Comme ça, le patient évite des aller-retours et moi je ne suis pas obligé de voir en consultation des personnes qui n'en ont pas besoin. » Dit comme ça, ça avait l'air plutôt bien : tout le monde économisait du temps et de l'argent en évitant des consultations inutiles. Seulement, à la fin de la lettre il précisait : « Evidemment, je partagerai avec toi la rémunération des examens ». Là, ça n'était plus de l'échange de bons procédés ou de la solidarité, ça devenait de la corruption. Regardons autour de nous, observons les « échanges de bons procédés » que nous pratiquons tous les jours et peut-être, petit à petit, pourrions-nous égaler la Finlande....

## Quelles sont les questions qu'on ne pose jamais ?

Chronique du 4 Octobre 2002

« Les journaux parlent de tout, sauf du journalier. (...) Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ? (...)

[Comment] interroger ce qui semble tellement aller de soi que nous en avons oublié l'origine ?

[Comment] retrouver quelque chose de l'étonnement que pouvaient éprouver Jules Verne ou ses lecteurs en face d'un appareil capable de reproduire et de transporter les sons ?

Car il a existé, cet étonnement, et des milliers d'autres, et ce sont eux qui nous ont modelés. (...)

Décrivez votre rue. Décrivez-en une autre et comparez.

Faites l'inventaire de vos poches, de votre sac. Interrogez-vous sur la provenance, l'usage et le devenir de chacun des objets que vous en retirez.

Qu'y a-t-il sous votre papier peint ?

Questionnez vos petites cuillers. »

\* \* \* \*

Je viens de vous lire quelques extraits d'un texte de l'écrivain Georges Perec, publié plusieurs années après sa mort dans un petit recueil intitulé L'infra-ordinaire, (Seuil, 1989).

En cherchant à quelle question j'allais tenter de répondre dans cette dernière chronique de la semaine, il m'est soudainement apparu qu'il y a des questions qu'on ne pose jamais, parce qu'on n'y pense pas, parce qu'on se l'interdit, ou parce qu'on sait déjà que la réponse sera difficile à trouver, qu'elle résistera, qu'elle ne se laissera pas faire. Je me suis souvenu que Georges Perec avait écrit quelque chose à ce sujet et j'ai pensé vous en faire profiter.

Mais en choisissant des extraits de ce texte, je me suis demandé quelles questions je ne m'étais jamais posées, quelles questions je n'avais jamais posées. Parfois, l'important, dans les questions, ça n'est pas nécessairement d'y répondre, mais déjà de les formuler.

Et il m'en est venu une immédiatement. Voilà : près de la maison où je vis, il y a une place. Sur la place, il y a un marchand de journaux, une charcuterie, une banque, une boulangerie. Entre la banque et la boulangerie, pendant longtemps, j'ai vu un homme d'âge incertain assis sur le trottoir au milieu de sacs en plastique, un homme au visage rouge, aux yeux hagards, et qui, bien sûr, tendait la main.

Comme tout le monde, il m'est arrivé de lui dire bonjour et de lui donner une pièce.

Comme tout le monde, il m'est arrivé de changer de trottoir ou au contraire de ne pas le voir.

Comme tout le monde, il m'est arrivé de passer devant lui et d'entrer dans la banque pour prendre des billets au distributeur ou de sortir de la boulangerie avec du pain frais...

Et bien sûr, je me suis souvent demandé où il dort la nuit, où il mange le jour, s'il dépense l'argent qu'on lui donne en litrons de vin ou s'il lui arrive de s'acheter du pain ou une tranche de jambon.

Bref, je me suis posé des tas de questions sur cet homme, sauf une, la seule peut-être que j'aurais dû me poser depuis tout ce temps.

Cette question est simple et pourtant difficile, car si je me la pose, il faudra que je la lui pose, à lui et, pour avoir la réponse, il faudra que je cesse de le regarder comme s'il faisait partie de la rue.

Cette question que je n'ai jamais pensée ou osé lui poser, c'est tout simplement : Quel est votre nom ?



## **Ces affiches, ces messages, ces spots que veulent-ils nous dire ?**

Chronique du 7 Octobre 2002

Comme vous, quand je marche dans la rue, quand je branche ma radio, quand j'allume ma télé, je suis assailli par des messages divers et variés, proposés pêle-mêle car, dans le paysage audiovisuel, tous les messages sont mélangés. Les publicités promotionnelles coexistent avec les messages dits institutionnels et les slogans qui se font passer pour une information. Ce mélange de messages peut être source de confusion, quand ce n'est pas de malaise.

Au début de l'année par exemple, le gouvernement précédent avait lancé une grande campagne de sensibilisation à la contraception dont les support étaient trois couples qui s'embrassaient chastement - deux acteurs d'un film hollywoodiens, deux acteurs d'un film français récent et deux personnages de dessins animés japonais.

On comprenait bien que ce choix cherchait à toucher trois générations, mais là où n'a plus compris, c'est que la semaine suivante, une radio privée utilisait comme support une affiche sur laquelle une fille torride roulait un patin à un mec au crâne rasé qui semblait n'avoir qu'une envie, sauter les préliminaires. On pouvait se demander si cette affiche-là, infiniment plus explicite, ne venait pas se moquer des précédentes. En tout cas, elle n'incitait pas du tout à se préoccuper de contraception... La confusion de sens induite par confrontation malheureuse de deux supports similaires n'est pas ma seule source de malaise.

Je n'aime pas non plus beaucoup les messages qui disent deux choses en même temps, comme ce spot qui passe en ce moment et vous sussure « Vous avez du cholestérol ? Appelez tel numéro de téléphone. » Il commence par nous suggérer que le cholestérol est un gros, gros problème (alors que le fait de fumer est bien plus problématique, et que la peur du cholestérol rapporte de l'argent aux laboratoires d'analyse et aux fabricants de médicaments, mais n'améliore pas vraiment la qualité de vie) et puis, brusquement, il nous présente une bouteille d'huile et un livre de cuisine, et là, on se demande si l'annonceur veut nous envoyer chez le médecin ou nous faire acheter sa bouteille de corps gras.

Je n'aime pas beaucoup non plus les messages du style : « Quoi, vous avez assuré votre voiture, mais pas votre famille ? » comme si une assurance contractée par culpabilisation dispensait de faire vraiment attention à sa famille, par exemple en apprenant à ses enfants à s'attacher quand ils sont sur le siège arrière...

Et puis, il y a les messages incompréhensibles, qui associent la culpabilisation, la peur et la confusion, et dont on se demande bien à quoi ils servent et à qui ils s'adressent. Je pense à une affiche en particulier, qui a fleuri sur les murs parisiens il y a quinze jours ou trois semaines. On y voyait une petite fille assise sur une pelouse, un nounours entre les bras, et on lisait ce message d'une extrême violence : « Quand un pédophile sort de prison, il ne tombe pas toujours sur un médecin. »

Il m'a fallu la regarder de près, et longuement, cette affiche, pour comprendre enfin qu'elle avait été conçue par une association (de parents, probablement), qui aimerait bien qu'une fois leur peine de prison purgée, on ne se contente pas de relâcher les pédophiles dans la nature sans les faire soigner. Car, sous la photo, il y avait un autre message : « Imposons le suivi des pédophiles. »

Cette petite fille avec son nounours et le mot pédophile plaqué en gros par dessus, tout ça était sans doute destiné à attirer l'attention au moment où se déroulait un procès qui faisait alors couler beaucoup d'encre. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'en ce qui me concerne, le message, quelles qu'aient été ses intentions, n'a pas eu l'effet escompté. Quand j'ai vu ça, la première chose que j'ai pensé c'est : « Qui est cette petite fille ? Qui a eu l'idée de l'afficher là, au vu de tout le monde, sous un slogan aussi violent ? »

Quand on veut faire passer un message, il faut toujours se demander comment il sera compris.

## **Pourquoi baille-t-on ?**

Chronique du 8 Octobre 2002

C'est une question que les enfants posent régulièrement, mais pas les adultes et, curieusement, pas même les médecins. Il y en a au moins un en France, qui se l'est posée il y a longtemps, il se nomme Olivier Walusinski et il y répond sur un site consacré au baillement, [www.baillement.com](http://www.baillement.com), qui est un peu technique, mais qui a le mérite d'être le seul en France, et peut-être au monde qui soit consacré au baillement. Et quand on le lit, on découvre que le baillement, c'est vachement compliqué.

Alors, qu'est-ce qu'un baillement ?

Eh bien, c'est une contraction simultanée, (et paradoxale) de muscles qui ont des effets antagonistes : ceux qui ferment la bouche, et ceux qui l'ouvrent.

Cette contraction est un phénomène réflexe (c'est à dire un mouvement spontané qui prend son origine dans le système nerveux sans l'intervention de la volonté). Le baillement est spécifique des animaux qui ont un système nerveux et un système cardio-circulatoire. Les insectes, en revanche, ne baillent pas. Il faut savoir que le baillement se met en place aussi tôt que la succion et la déglutition, puisqu'on a montré que le fœtus, dans l'utérus maternel, baille déjà.

Le baillement, de manière assez paradoxale, signale que la vigilance baisse, et il a pour fonction de la stimuler au moment de l'endormissement et, bien sûr, au moment du réveil. C'est pour ça qu'on baille aussi quand on se lève après une bonne nuit.

En gros, il y a deux types de baillement : le baillement de repos, qui survient soit à l'endormissement, soit au réveil, et le baillement « d'émotivité ». Le baillement de repos est favorisé par l'ennui, la grossesse, le jeûne et la digestion, le mal des transports.

Comme il existe de grands et de petits dormeurs, il existe des petits bailleurs et des grands bailleurs. Bailler beaucoup, ça n'est pas nécessairement le signe qu'on est plus ennuyable qu'un autre. Mais la deuxième forme de baillement - le baillement qu'on pourrait qualifier « d'émotivité » - a une fonction sociale. Il est induit soit par les tensions qui naissent d'une situation de conflit, soit par la sexualité. La proximité d'un accouplement favorise le baillement, surtout chez l'homme, car le baillement est influencé par les hormones mâles (donc, mesdames ne reprochez pas à votre partenaire de bailler quand vous vous mettez au lit, ça ne veut pas forcément dire qu'il n'a pas envie de faire des galipettes...)

En groupe, chez le primate en particulier, le baillement sert en quelque sorte à synchroniser l'humeur collective et à indiquer que les tensions sociales diminuent. Chez l'homme, la « contagion » du baillement pourrait en revanche être signe d'empathie : en baillant, je signale à mon interlocuteur que je ne suis pas agressif. S'il me répond par un baillement c'est pour me signaler qu'il ne l'est pas non plus. Un vieux dicton déclare qu'un bon bailleur en fait bailler sept !

Certaines maladies neurologiques se traduisent par des baillements répétés ou au contraire par une absence de baillement. Mais la principale complication du baillement intempestif c'est... de se décrocher la mâchoire. Voilà. J'espère qu'après ça vous êtes bien réveillés !

## Qu'est-ce que le progrès ?

Chronique du 9 Octobre 2002

Le mot progrès est un peu suranné. Autrefois, on parlait des progrès de la science. Aujourd'hui, on parle surtout des progrès de la médecine ou des avancées technologiques. Il est vrai qu'en un peu plus de cent ans, les connaissances scientifiques se sont énormément développées, et leurs applications ont eu des conséquences énormes sur le monde.

Sans les progrès de la médecine - qui a connu son premier grand tournant à partir du moment où Pasteur et ses élèves ont attribué aux bactéries puis aux virus, un grand nombre de maladies - il n'y aurait pas eu les vaccins, les antibiotiques et tous les médicaments qui ont suivi.

Sans les progrès de l'industrie lourde, nous n'aurions ni automobiles, ni supertankers, ni avions, ni trains à grande vitesse.

Sans ceux de la chimie, pas de matières plastiques, pas de vêtements synthétiques, pas d'aliments sous emballage hermétique.

Et regardez autour de vous combien d'objets courants dans une seule pièce fonctionnent avec des piles ou sur le secteur. Sans la maîtrise de l'électricité, notre vie quotidienne serait beaucoup moins confortable. Mais en multipliant les objets de consommation, les « progrès » de la science, nous le savons, nourrissent une surenchère constante qui semble bien nous dépasser.

En France, ça ne fait pas très longtemps qu'on recycle le verre, le plastique et le papier des ordures ménagères mais, alors que c'est déjà le cas depuis 20 ans dans d'autres pays, nous ne recyclons toujours pas l'aluminium des millions de canettes de soda et de bière qui nous passent chaque jour entre les mains.

Les fabricants de réfrigérateurs ont cessé d'y introduire des gaz CFC, que l'on savait nocifs pour la couche d'ozone, mais nous entassons pêle-mêle les modèles anciens sans s'assurer que leurs CFC ne s'en échappent pas. Quant aux appareils cassés, du rasoir électrique au téléviseur en passant par le vieux radio-cassette ou l'aspirateur de table, nous ne savons qu'en faire.

J'ai fait un jour un cauchemar probablement inspiré par une scène de Brazil, le beau film de Terry Gilliam - dans laquelle Robert de Niro est englouti par de vieux papiers apportés par le vent. Moi, je me vois étouffé par des centaines de sacs en plastique imputrescible, vous savez, les sacs marqués des marchands de chaussures et des grandes surfaces.

Le progrès, alors, ce serait ça ? La perspective pour les pays dits développés de périr sous les déchets nés de leur gaspillage tandis que dans le reste du monde, des milliards d'hommes sans ressources continueront à souffrir du paludisme, du sida, de la faim, des tornades et des tremblements de terre ?

J'espère que non. J'espère que le progrès, ça peut aussi consister à utiliser la technologie à bon escient... peut-être en les détournant de leur objectif initial. Comment ?

J'ai lu quelque part qu'un organisme non-gouvernemental avait eu l'idée de fournir à des communautés rurales d'Inde des téléphones portables à bas prix. Quoi ? Un téléphone portable à un village du Penjab ? Quelle indécence me direz-vous ! Eh bien, non. C'est une très bonne idée. Car ce téléphone portable est un outil communautaire. Il permet d'appeler le village voisin, à cinq kilomètres, pour demander si le point d'eau est alimenté ou s'il est à sec. Ainsi, on ne fait plus dix kilomètres aller-retour pour rien. Et quand un paysan veut aller vendre sa récolte en ville, il peut identifier, avant de partir, le marché où il pourra la négocier au meilleur prix. Et dois-je vous expliquer l'intérêt d'un téléphone portable quand on a besoin d'un médecin ?

Quand on a très peu de chose, un téléphone portable peut se révéler être un outil inestimable. Nous, qui croulons sous les objets, que pouvons-nous imaginer pour les rendre vraiment utiles ?

## **Qu'est-ce qu'un découvreur ?**

Chronique du 10 Octobre 2002

En 1937, un jeune savant norvégien, Thor (comme le dieu de la foudre) Heyerdahl, qui s'intéresse à la biologie des plantes insulaires, se rend en Polynésie pour changer d'air.

Pendant ce séjour, Thor Heyerdahl est frappé par l'impact des forces naturelles des vents et des courants océaniques se dirigeant d'est en ouest. Parallèlement, il entend des contes indigènes suggérant que les ancêtres des Polynésiens seraient arrivés sur ces îles poussés d'est en ouest par les vents et les courants, explication en contradiction complète avec les thèses scientifiques prédominantes de l'époque, qui postulent que les ancêtres des Polynésiens sont arrivés d'Asie. Il élabore alors une théorie selon laquelle une partie des hommes qui colonisèrent les îles de Polynésie auraient pu aussi venir des Amériques, depuis le nord en passant par Hawaii.

Pour prouver que les habitants d'Amérique du sud ont pu rallier les îles polynésiennes en bateau, Thor Heyerdahl entreprend de renouveler leur expédition. Avec de gros troncs de balsa récupérés dans la jungle d'Equateur, il construit un radeau qu'il nomme Kon-Tiki. Celui-ci quitte le port de Callao au Pérou le 27 avril 1947 avec Heyerdahl, accompagné par quatre compatriotes norvégiens et un Suédois. Le Kon-Tiki se révèle très maniable, et emporte sa cargaison humaine vers l'ouest à travers le Pacifique. Malgré les tempêtes et les vagues, l'esquif flotte et ne sombre pas. Le 30 juillet 1947 il rejoint l'île de Puka Puka dans l'archipel des Tuamotu.

Une semaine plus tard, Le 7 août 1947 après 101 jours de mer, le radeau s'écrase sur un récif de l'atoll de Raroia. Le Kon-Tiki avait parcouru 4.300 milles nautiques à une vitesse moyenne de 42,5 milles par jour.

La plupart des scientifiques doutent de la véracité de l'exploit. Ils accusent Heyerdahl d'être un navigateur sportif qui veut se faire de la publicité... alors que Thor Heyerdahl lui-même ne sait pas nager et que seul un de ses coéquipiers avait des notions de navigation. Malgré le scepticisme des scientifiques, le public international fait un triomphe au livre sur l'expédition du Kon-Tiki qui se vend à plusieurs millions d'exemplaires et sera traduit dans plus de 50 langues. Le film sur le Kon-Tiki filmé avec une simple caméra à main, remportera l'Oscar du meilleur documentaire en 1950. Bien que décrivant les fondements théoriques du projet, le film comme le livre mettaient l'accent principalement sur l'aspect aventureux de l'expédition. Ce qui occulte un peu l'importance des motivations scientifiques de l'expédition.

Mais Heyerdahl n'en restera pas là et poursuivra ses recherches sur les origines possibles des populations du Pacifique. En 1953, l'une des expéditions archéologiques qu'il organise sur les îles Galapagos, à 600 miles des côtes de l'Equateur, découvrira des poteries aborigènes de l'Amérique du Sud précolombienne qui viendront confirmer ses théories.

Si je vous ai parlé de Thor Heyerdahl, c'est parce qu'il illustre parfaitement, à mon sens, ce qu'est un découvreur : un homme généreux qui s'intéresse au monde qui formule des théories à partir de son savoir, mais aussi de ses observations et ses intuitions, et qui se donne les moyens de battre en brèche les théories établies en se lançant à l'aventure, non par goût du danger ou de la provocation, mais parce que le savoir, comme la vie, méritent qu'on prenne des risques.

Bref, un homme que l'on peut, sans hésiter, prendre pour modèle.

## Comment se soigne un médecin ?

Chronique du 11 Octobre 2002

Et je rappelle aux auditeurs qui désirent réécouter ou relire les chroniques passées qu'elles sont toutes archivées sur le site "radiofrance.com".

Un médecin est un être de chair et de sang, il peut, comme tout le monde se blesser ou tomber malade. Il a donc besoin, périodiquement, de se soigner ou de se faire soigner. Mais ce qu'on oublie trop souvent, c'est qu'un médecin a aussi des sentiments.

Il est donc inévitable qu'au contact de ses patients et patientes il éprouve des émotions très diverses : du désir, du dégoût, de la répulsion, de la colère, de l'ennui, et j'en passe. Même s'il est en bonne santé, le médecin doit donc toujours faire face à la confusion de ses sentiments. Dans les facultés de médecine françaises - dont Monsieur Mattéi, ministre de la santé et Monsieur Ferry, ministre de l'éducation nationale, devraient s'occuper sérieusement s'ils ne veulent pas que nous manquions de praticiens dans dix ans - on ne dit pas aux étudiants en médecine que leurs sentiments comptent aussi, et on ne les aide pas à faire face à la violence des émotions qu'ils éprouveront inévitablement face à la maladie ou à la mort des autres.

Heureusement, il existe depuis près de soixante ans une méthode pédagogique éprouvée qui permet aux médecins d'apprendre à faire face aux émotions nées de leur pratique sans pour autant les refouler ou les nier et en permettant d'établir avec les patients des relations de qualité. Juste avant la seconde guerre mondiale, un psychanalyste britannique d'origine hongroise, Michael Balint, organisa des groupes de discussion de médecins consacrés à la relation. Décrits dans un ouvrage fondamental intitulé "Le médecin, son patient et la maladie", ces "groupes Balint" car tel est leur nom désormais, rassemblent, un ou deux soirs par mois, une dizaine de médecins qui, sous la direction d'un animateur psychanalyste, échangent réflexions et expérience autour de situations rapportées par l'un d'eux. Le médecin qui s'exprime raconte une consultation, ou retrace l'histoire d'un patient qui lui pose un problème relationnel. Exemple : "Madame Dupont vient au cabinet médical trois fois par semaine, je ne peux plus la voir en peinture et je ne sais plus quoi faire d'elle." ou bien "Je viens de découvrir que Madame Durand, pour qui j'ai beaucoup d'estime, souffre d'un cancer, et je ne sais pas comment le lui annoncer." ou encore : "Un jeune homme est venu me dire qu'il avait des idées suicidaires, mais il refuse d'aller voir un psychiatre, il ne veut parler qu'à moi."

La participation à un groupe Balint, qui peut durer plusieurs années, ne règle pas tous les problèmes des médecins, mais permet à chacun de ses participants de faire face à ses émotions et à découvrir, peu à peu, les aspects de sa personnalité qui le rendent vulnérable. La participation au groupe ne rend pas insensible, au contraire, elle favorise des relations plus constructives - moins tourmentées - entre médecins et patients. La participation à un groupe est volontaire. Les "balintiens", comme on les appelle, ne sont pas prosélytes. Mais ils se réunissent régulièrement pour échanger leur expérience.

Le congrès de la Société Balint française se réunit à Avignon ce week-end ; son thème, cette année, n'est autre que la place de la mémoire et du souvenir dans la relation médecin-patient, ce qui prouve bien que les Balintiens s'intéressent beaucoup plus à l'être qu'au paraître. Tous les médecins (mais aussi les infirmières, les sage-femmes, soignants de toutes professions et enseignants) qui ont participé à un groupe Balint disent y avoir gagné une assurance et une capacité d'écoute et de compréhension qui ont été très bénéfiques à leur exercice professionnel. Dans certains pays (en Allemagne, par exemple), la pratique d'un groupe Balint fait partie intégrante de la formation des généralistes. Si cela pouvait devenir le cas en France, tout le monde - médecins et patients - s'en trouverait mieux soigné.

*Lecture conseillée : Michael Balint, "Le médecin, son malade et la maladie", Petite Bibliothèque Payot.*

## Peut-on faire confiance à un témoignage ?

Chronique du 14 Octobre 2002

Bonjour à tous les amoureux de la vérité.

D'abord, Stéphane, est-ce que vous avez de la mémoire ? Alors vous allez essayer de répondre à ces trois questions : Quelle est la date de la bataille de Marignan ? En quelle année avez-vous commencé à être journaliste ? Pouvez-vous me citer un des sujets que j'ai abordés la semaine dernière ?

Vous voyez, en vous interrogeant je n'ai pas sollicité tout à fait les mêmes zones de votre mémoire : il y a des choses qui sont inscrites de manière indélébile, soit par l'apprentissage, soit par votre affectivité, et d'autres que vous retenir par goût ou intérêt personnel - le fait que vous citiez telle chronique plutôt que telle autre n'est pas anodin.

La mémoire, en effet, ne fonctionne pas comme une sorte de magnétophone branché en permanence qu'il suffirait de rembobiner pour retrouver l'enregistrement d'un fait.

La mémoire ne stocke pas de la même manière les faits anciens comme les faits nouveaux. Contrairement à ce que vous croyez peut-être, oublier des faits récents n'est pas un signe de dégradation des facultés, c'est le plus souvent un signe de fatigue, d'inattention ou simplement que tout ne mérite pas d'être mémorisé : ainsi, nous oublions où nous avons posé des clés ou notre montre parce que des gestes courants ne laissent pas nécessairement une trace dans notre mémoire. Et s'il vous arrive de descendre d'un étage pour chercher quelque chose et de temps en temps d'oublier ce que c'était, dites-vous bien que ce n'est pas grave...

La mémoire est sélective, et elle ne sélectionne pas les mêmes choses à mémoriser chez tout le monde. Ainsi - pardonnez-moi si je me mets à parler comme l'inspecteur Columbo - ma femme peut se rappeler comment nous étions habillés il y a sept ans à l'anniversaire d'un de nos amis, ce qu'on a mangé ce jour-là et avec qui nous étions assis, alors que j'en suis incapable. En revanche, quand je lis une revue de cinéma, je mémorise sans effort des informations sur des films que je n'ai jamais vus, ce qui fait que je me souviens que Gabin et Dietrich ont joué ensemble dans « Martin Roumagnac », un film qui ne dit plus grand-chose à grand-monde.

De plus, la mémoire transforme les souvenirs et nous pouvons le constater chaque jour : Il vous est sûrement arrivé de revoir un film qui vous avait laissé un souvenir « inoubliable » et de découvrir avec stupéfaction que telle scène dont vous aviez gardé une image très précise est très différente quand vous la revoyez à l'écran. Et il suffit que vous vous mettiez à comparer vos souvenirs d'un événement vécu avec ceux d'une personne qui y a assisté également pour constater que vous n'êtes pas du tout d'accord sur des éléments qui peuvent pourtant paraître très simples et pas du tout sujets à controverse.

Enfin, il n'y a pas que la mémoire qui nous joue des tours : devant un événement, notre perception elle-même est altérée par notre vigilance ou nos sentiments.

Par exemple, les auditeurs qui ont cru m'entendre dire une chose alors que j'en ai dit une autre, peuvent aller comparer leur ouïe à mes dires sur le site [radiofrance.com](http://radiofrance.com), ils seront surpris de la différence.

Autre exemple : un de mes amis avait été très choqué par « La cité des femmes », de Fellini. Il avait très mal supporté que le grand cinéaste ait pu, sous prétexte de féminisme y infliger à ses spectateurs l'image d'un vagin denté. Un « vagin denté » dans « La cité des femmes » ? J'avais pas vu ça, moi, et j'y suis retourné. En réalité, au milieu du film, Mastroianni se retrouve perdu dans un congrès féministe. Une des oratrices projette des diapositives représentant les formes qui, dans la nature, évoquent le sexe féminin. Parmi les diapos apparaît celle d'un magnifique coquillage aux bords festonnés. C'est cette image, fugace mais manifestement équivoque, que mon ami avait pris pour un vagin denté...

Perception faillible et mémoire fallacieuse suffisent pour que la notion de témoignage en prennent un sacré coup. Devant un événement, quel qu'il soit, qui peut nous assurer que tel témoignage humain est fiable et tel autre douteux ? Bien malin qui pourrait le dire, mais j'aimerais, pour ma part, que les forces de l'ordre et les magistrats ne se méfient pas seulement des témoignages qu'ils recueillent, mais aussi de leur propre perception et de leur propre mémoire sélective. Après tout, eux aussi sont des êtres humains. À propos, Stéphane, vous rappelez-vous la première question que je vous ai posé tout à l'heure ?

Si vous aviez de la mémoire.

## **Comment font les chats pour ronronner ?**

Chronique du 15 Octobre 2002

Quand on pose une question, il faut s'exposer à ce que la réponse soit : on ne sait pas. En ce qui concerne les ronronnements du chat, c'est le cas.

Car mine de rien, il n'est pas facile d'identifier un bruit aussi mystérieux que le ronronnement félin. On en est encore à formuler des hypothèses. La plus répandue voudrait que le ronronnement soit dû à la contraction très rapide des muscles du larynx et du diaphragme. Ces contractions feraient vibrer les cordes vocales. Une autre hypothèse serait que deux membranes situées derrière les cordes vocales serviraient d'organes vibratoires. Une troisième hypothèse fait intervenir la circulation sanguine : la veine cave, un gros vaisseau qui ramène le sang jusqu'au coeur vibrerait et sa vibration serait amplifiée par les cavités respiratoires : bronches, trachée et cavités des sinus.

Si on ne sait pas comment, on sait à peu près pourquoi les chats ronronnent. Les chatons le font dès l'âge de 2 jours, en tétant leur mère, et pendant la toilette. Leur mère répond par un ronronnement continu, qui indique qu'elle est détendue et bien disposée à leur égard. De sorte que le ronronnement est à la fois un signe de bien-être (de la part du chaton), un signe sécurisant (de la part de la mère), et une manifestation de plaisir mutuel et réciproque.

Le ronronnement peut également traduire un stress ou une émotion intense. L'émotion en question est habituellement agréable, mais pas toujours : certains chats ronronnent lorsqu'ils sont blessés, qu'ils donnent naissance à leurs petits et même alors qu'ils sont à l'article de la mort! Selon les chercheurs, le mécanisme du ronronnement produirait des endorphines, une substance calmante de l'organisme, ce qui expliquerait pourquoi les chats ronronnent même lorsqu'ils souffrent.

Mais le ronronnement est surtout un mode de communication entre félins, car les chats et les chattes ronronnent lorsqu'ils approchent un chat qu'ils considèrent comme dominant. Mais c'est aussi un mode de communication vis-à-vis de l'homme, et il témoigne de la dépendance de l'animal. De même que le chaton demandait à sa mère de s'occuper de lui : de même, devenu adulte il exprime auprès de l'homme en ronronnant le besoin de nourriture, d'affection ou de soins.

La meilleure preuve c'est que le chat attire les caresses par son ronronnement et répond aux caresses par le même ronronnement. Cela dit, tous les chats ne ronronnent pas. Il y a de gros ronronneurs et de petits ronronneurs.

Ce qui est plus étrange, c'est que le ronronnement du chat semble également bénéfique aux humains. Même s'il existe des allergies aux chats, on sait que les enfants souffrant de certaines maladies chroniques (rhumatismales ou cardiaques, en particulier) vont mieux lorsqu'ils ont un chat. Aux États-Unis, les détenus d'une prison ont été autorisés à accueillir et adopter les chats errants autour du pénitencier. Ils sont devenus un lien positif entre le monde carcéral et l'extérieur, ont redonné goût à la vie à ceux qui étaient à la limite de la dépression. Au Canada, on a étudié aussi la possibilité d'admettre les chats en hôpital gériatrique et on a constaté que l'activité physique, l'humeur et les relations entre les personnes âgées, les autres patients et le personnel s'amélioraient.

## **Comment l'internet a-t-il été créé ?**

Chronique du 16 Octobre 2002

Vous aurez remarqué que je dis « l'internet » (avec un article) et non pas Internet, sans article et avec une majuscule comme on le dit en France, pays où l'internet a longtemps été présenté comme une entité, une sorte de monstre tentaculaire. On dit le téléphone, la télévision, la radio, il faut donc dire l'internet, ça

remet les choses en place. Qu'est-ce que l'internet ? Eh bien, pour simplifier : c'est l'ensemble des réseaux d'ordinateurs qui échangent les informations sur la planète Terre. Ce n'est donc pas une chose, mais un système de communication. Autrement dit : un outil.

Le premier homme qui semble avoir anticipé un réseau de communications entre ordinateurs s'appelait Licklider, et c'était un chercheur du MIT, l'institut de technologie du Massachussets.

Dans des articles écrits en 1962, il imaginait un système de connections entre ordinateurs qui ressemblait tout à fait à l'internet que nous connaissons aujourd'hui. La technologie évolue souvent sous l'impulsion des militaires, et le premier grand réseau de communications entre ordinateurs fut en 1973 un réseau militaire, l'ARPANET. Parallèlement, d'autres réseaux sont apparus à l'initiative des scientifiques et des chercheurs civils qui désiraient échanger des informations via les ordinateurs des universités où ils travaillaient.

Au début des années 80, pendant que les Télécom françaises créaient le Minitel, système lourd, lent et dont le principal objectif était de taxer ses utilisateurs, l'ARPANET mit au point le protocole TCP/IP, système qui permet aux ordinateurs d'échanger des « paquets » de signaux via une ligne téléphonique. De manière assez remarquable, l'ARPANET distribua gratuitement son système, ce qui permit à tous les réseaux de se connecter entre eux et de donner naissance à l'internet proprement dit.

Les ordinateurs des années 70 étaient d'énormes machines ; le premier ordinateur individuel, le PC d'IBM, n'a été commercialisé qu'au début des années 80. On peut donc considérer que la mise au point et la multiplication des ordinateurs individuels a joué un rôle fondamental dans le développement de l'internet et qu'en retour, l'internet a accéléré les avancées de l'informatique.

À noter que les progrès de l'internet ne sont pas toujours venus d'Amérique ; ainsi, le langage informatique qui permet de réaliser et de mettre en ligne des pages contenant du texte, des images et des sons - comme le site de Radiofrance.com, par exemple - a été mis au point en 1991 par le CERN, un centre de recherche nucléaires suisse.

Au cours des 40 années écoulées, l'internet s'est développé parallèlement au téléphone et à la télévision. Contrairement au téléphone, il permet d'échanger beaucoup d'informations en très peu de temps et avec beaucoup de monde en même temps. Contrairement à la télévision, dont les programmes sont imposés par la direction des chaînes, l'internet contient tout ce que ses utilisateurs veulent y mettre. Tel une bibliothèque planétaire, c'est un outil extraordinaire qui change notre monde et contribuera à le changer encore longtemps.

En France, où les idées nouvelles ont toujours du mal à être acceptées, beaucoup de gens se demandent cependant encore à quoi ça sert vraiment, de surfer sur l'internet. Et bien ce sera le sujet de la rubrique de demain.



## **A quoi ça sert l'internet ?**

Chronique du 17 Octobre 2002

L'internet - qu'on appelle aussi le réseau des réseaux - relie entre eux via des ordinateurs des individus et des organismes privés ou publics qui désirent partager ou échanger des images, des sons ou du texte simultanément avec des centaines de milliers de personnes. Et il permet à tous ses utilisateurs d'échanger ces informations simultanément. Bien sûr, l'internet permet à tout un chacun d'accéder facilement à une myriade de sites commerciaux, depuis la librairie en ligne jusqu'au grand magasin. Mais l'essentiel n'est pas là.

L'essentiel, qui donne à l'internet son statut de véritable outil démocratique réside dans cette petite chose toute simple qu'on appelle le courrier électronique : on tape son message, quelques mots ou plusieurs lignes, et on l'envoie, à une personne ou à plusieurs, qui le trouveront dans leur boîte à lettres électronique ou, si on le poste sur un forum - sorte de chambre d'écho dans laquelle plusieurs intervenants peuvent converser en groupe - avec dix ou cent personnes qui peuvent réagir immédiatement ; ainsi, des individus ou des associations du monde entier organisent rapidement un mouvement d'entraide pour un pays éloigné, ou font circuler très rapidement une information cruciale. Au moyen d'un programme qu'on nomme un navigateur (les canadiens disent « feuilleteur »), on peut commander un livre à une librairie en ligne, réserver une place de train, identifier l'itinéraire le plus rapide entre Pithiviers (Loiret) et Preuillé le Chétif (Sarthe), envoyer à un collègue suisse une photo de famille, recevoir d'une amie italienne les coordonnées d'une revue, retrouver le numéro de téléphone d'une cousine dont on a perdu la trace, lire les articles parus la semaine ou l'année précédente dans un quotidien national, visionner un film, écouter des morceaux de musique, visiter des musées virtuels, récupérer la notice d'un appareil électrique dont on ne sait plus faire le réglage ou encore télécharger gratuitement (c'est à dire enregistrer sur son propre ordinateur de bureau) « Plumes d'Ange », le dernier livre de Martin Winckler prépublié en feuilleton sur le site des éditions POL . Etc. Etc.

Il est très rapide et très facile d'installer ce qu'on appelle un site internet, c'est à dire une série de pages contenant des informations de toute sortes accessibles au plus grand nombre. Cette facilité permet d'allier le savoir-faire des hommes de terrain au savoir des experts et à l'expérience des citoyens pour mettre en commun des ressources ou des documents, et de proposer tout cela à ceux qui en ont besoin.

Un exemple significatif : il y a quelques années, je cherchais des informations complètes et nuancées sur la mort subite du nourrisson. En surfant - c'est à dire en repérant des sites au moyen de mon programme de navigation internet - j'ai découvert un site canadien consacré à la maladie. Il était rédigé en anglais et en français. Plusieurs milliers d'articles sur la mort subite du nourrisson y sont archivés en consultation gratuite. Ce site a été conçu par des parents de victimes, pour les parents de victimes et pour les jeunes parents qui sont simplement inquiets. Signe de sa volonté d'informer sans dramatiser, sa première page donne à tous les nouveaux arrivants un conseil essentiel : « Noubliez jamais que sur 1000 enfants, 998 ne feront pas de mort subite. »

Et le plus merveilleux dans tout ça c'est qu'un très grand nombre des sites d'information accessibles via l'internet sont mis en place et alimentés de manière bénévole. L'autre élément merveilleux et proprement inouï, c'est qu'aucune instance, aucun organisme ne peut contrôler autoritairement ce qui circule via l'internet, ce qui en fait un outil de libre échange du savoir et de la pensée qui se joue des frontières et des régimes politiques.

Mais justement, me dira-t-on, est-ce que cette liberté totale de circulation des informations n'est pas dangereuse ? Et les virus ? Et les sites nazis ? Et les réseaux pédophiles ? Eh bien, j'aborderai la question de ces dangers - réels ou supposés - dans le troisième et dernier épisode de ce feuilleton, demain, à la même heure.

## Est-ce que c'est dangereux l'internet ?

Chronique du 18 Octobre 2002

Attention, je ne vais pas parler de morale, de censure ou de législation qui sont des problèmes importants, mais qui ne font pas partie de mes préoccupations d'aujourd'hui. Je vais parler des dangers matériels, physiques, médicaux et éventuellement psychologiques que ferait courir l'internet. Nous allons classer ces dangers en quatre cas : les effets sur le matériel (autrement dit : les ordinateurs eux-mêmes), les effets sur le corps de l'utilisateur, et les effets du contenu (c'est à dire des sites visités) sur le cerveau de l'utilisateur.

Le danger principal et presque exclusif de l'internet pour le matériel est bien connu : c'est l'entrée d'un virus informatique dans l'ordinateur. Qu'est-ce qu'un virus informatique ? Eh bien c'est un programme de petite taille qui a en général au moins deux fonctions : 1° se reproduire pour se transmettre d'un ordinateur à un autre ; 2° entraîner des dégâts de gravité variée sur les machines qu'il "contamine", depuis le simple message loufoque jusqu'à la destruction plus ou moins totale des fichiers.

Avant la multiplication des connections internet, le mode de diffusion d'un virus était le plus souvent la disquette qu'on se passait de la main à la main. Aujourd'hui, le principal mode de transmission est le courrier électronique. Quand un virus infecte un disque dur, c'est enquinant, on peut perdre une grande partie de son travail mais ça n'est pas nouveau : les pannes de disque dur ça arrive aussi, et les histoires d'écrivains ou de musiciens qui ont oublié une sacoche dans un taxi sont légion. Avec un antivirus, des sauvegardes régulières et un peu de prudence consistant à ne jamais ouvrir un message au titre ou à l'expéditeur suspect on peut limiter les dégâts.

Les effets sur le corps de l'utilisateur se résument, en gros, au mal de crâne, au torticolis, aux jambes lourdes, au mal de dos et à la crampe de la main qui manipule la souris. Rien qu'un peu de repos et un anti-douleur ne puissent arranger.

Les effets sur le cerveau de l'utilisateur sont les plus redoutés. Les deux principaux dangers invoqués sont l'effet du contenu de certains sites sur la personnalité des enfants ou des personnes "sensibles". Diverses associations s'inquiètent en particulier de l'existence de sites pornographiques, de sites pédophiles ou de sites nazis. Encore une fois, il n'est pas dans mes propos de dire si ces sites doivent être interdits ou non, mais rappelons qu'à ce jour, il n'a jamais été scientifiquement démontré - et c'est pas demain la veille - que la vue d'un site pédophile rend pédophile ou que celle d'un site nazi fait du spectateur un antisémite.

Plus sérieusement, ce qui inquiète souvent les parents est que les enfants branchés sur l'internet ou d'ailleurs simplement à leur manette de jeux - est plutôt qu'ils y passent, "trop" de temps. La psychologie infantile nous a appris que les phases de repli sur une activité solitaire font partie du développement de l'enfant. L'importance du temps passé n'est pas signe de dépendance au jeu - comme on serait dépendant d'une drogue - mais de concentration, soit parce que le jeu passionne l'enfant, soit parce qu'il lui permet d'échapper à un environnement pénible.

Le temps passé sur le jeu (ou sur l'internet) n'est donc pas une cause, mais une conséquence. Un enfant qui passe des heures à jouer sur un ordinateur est-il plus "inquiétant" qu'un enfant qui passe des heures à lire ou à faire du piano, activités considérées comme "culturelles" ? Non, bien sûr. Alors, au lieu de le houspiller - et donc de renforcer son désir de se remettre le nez sur son écran -, proposons-lui plutôt quelque chose qui lui donne envie d'en sortir.

Non, le véritable danger de l'internet sur le cerveau de l'utilisateur, comme me le faisait justement remarquer Jean-François, auditeur et utilisateur lucide de l'internet, c'est la propagation de fausses nouvelles : "Il est en effet très facile de créer un site et d'y prétendre que de tremper un orteil dans de l'eau en ébullition guérit le mal au dos. L'information peut ainsi se propager et engendrer un nombre non négligeable de brûlure de l'orteil au troisième degré. "C'est vrai je l'ai vu à la télé" est une phrase courante et nous savons qu'il faut prendre avec précautions toutes les données provenant de la lucarne (comme il faut lire entre les lignes de la presse). Parfois, une fausse information se transforme en rumeur (les exemples liés au 11 septembre sont nombreux). Il faut toujours vérifier ces sources et les recouper. Il existe un site plutôt bien fait : <http://www.hoaxbuster.com/> qui présente et analyse les fausses rumeurs qui circulent sur le net."

Autrement dit : ce n'est pas parce que c'est sur l'internet que c'est vrai. Mais ça, ça tombe sous le sens, n'est-ce pas ? En tout cas, sur Radiofrance.com, ou ces chroniques sont archivées chaque jour nous faisons tout notre possible pour ne pas vous raconter de bobards.

## Où en est la fonte des pôles ?

Chronique du 21 Octobre 2002

Bonjour à tous les amateurs de sports d'hiver.

Avec la pollution, la surpopulation, le trou de la couche d'ozone et le réchauffement planétaire, la fonte des glaces polaires revient très souvent dans les angoisses hebdomadaires que répandent et entretiennent les médias. En gros, le message qui passe est : " Si les banquises polaires fondaient, le niveau de la mer monterait de plusieurs mètres et nous nous retrouverions dans " Waterworld ", vous savez ce film qui a failli couler Kevin Costner ".

Aujourd'hui, les prévisions démographiques indiquent que la population mondiale devrait se stabiliser spontanément d'ici à 2045 ; les mesures les plus récentes montrent que le trou de la couche d'ozone se referme et le réchauffement de la planète semble un phénomène moins simple et inéluctable qu'on ne le présente habituellement. Mais qu'en est-il de la fonte des pôles ? En mars 2002, une plaque de glace de la taille de la Corse s'est détachée de l'Antarctique et a déclenché une belle série d'articles alarmistes.

Heureusement, les journalistes scientifiques ne sont pas tous terroristes et, dans le numéro de novembre de " La Recherche ", Olivier Postel-Vinay publie un article extrêmement éclairant sur le sujet. Je ne vais évidemment pas en faire le tour en trois minutes, mais j'y ai relevé quelques éléments, qui devraient d'abord vous rassurer, mais aussi vous donner envie d'en apprendre plus.

D'abord, une précision : l'Antarctique, qui représente 90% de la masse des glaces polaires, est un continent dont la surface est de 10 millions de km<sup>2</sup> ; la glace qui le recouvre est donc en grande partie située sur la terre ferme et son épaisseur varie entre 1 kilomètre et 4, 8 km (la hauteur du Mont Blanc). La banquise, mer gelée qui entoure le continent antarctique, ne représente que 15 % de la masse glaciaire. La surface de la banquise varie et s'étend sur sept fois à trente-six fois la surface de la France entre l'été et l'hiver. C'est cette glace-là qui se détache périodiquement de la masse.

Mais, conformément au principe d'Archimède, un glaçon qui fond dans un verre ne fait pas monter le niveau de l'eau. Les immenses icebergs qui se détachent de l'Antarctique ne peuvent donc pas non plus faire monter le niveau des océans quand ils y fondent. Même lorsqu'ils ont une taille colossale. De nombreuses équipes étudient actuellement la dynamique des glaciers, tant en Antarctique qu'au Groënland ou en Alaska. En pratiquant des forages, ces équipes recueillent de précieuses informations sur l'évolution des masses glaciaires au fil du temps.

Et ils ont découvert que l'Antarctique est resté très stable au cours des millénaires écoulés. Certaines zones se réchauffent, d'autre se refroidissent, mais l'équilibre de l'ensemble ne bouge pas beaucoup. Ce n'est pas étonnant : non loin du pôle sud la température varie entre - 70° l'hiver et - 50° l'été ! Les études montrent ainsi que depuis 60 millions d'années, la calotte glaciaire antarctique n'a pas fondu, alors que la terre a connu des périodes plus chaudes qu'aujourd'hui !

Mais tout de même, avec toute cette pollution, est-ce que l'Antarctique se réchauffe ? Eh bien, rien ne semble l'indiquer. Les études par satellite montrent même que la surface de la banquise a augmenté régulièrement entre 1979 et 1999, ce qui suggère plutôt un refroidissement du pôle sud. La zone qui semble le plus sujette à la fonte de sa couche glaciaire n'est pas l'Antarctique ou le Groënland, mais l'Alaska. Et en tout, l'élévation du niveau des mers équivaut à... 0,5 mm par an. Alors, pas de panique...

Merci donc à Olivier Postel-Vinay de nous avoir remis les idées en place. Le même numéro de La Recherche - il s'agit d'une nouvelle formule, beaucoup plus agréable à lire que l'ancienne - contient aussi des articles très accessibles sur l'asthme et sur la taille de l'univers, et nous explique même comment le traitement informatique des sons a permis, dans le film " Vatel ", de donner l'illusion que Gérard Depardieu parlait anglais sans accent. Je me doutais bien qu'il y avait un truc !

## **Qu'est-ce qu'une hépatite virale ?**

Chronique du 22 Octobre 2002

C'est une question que posent beaucoup d'auditeurs. Alors, prenons les choses dans l'ordre.

Une hépatite, c'est une inflammation du foie due à un toxique comme l'alcool, à certains médicaments ou à un virus. Quand un virus est responsable, on parle d'hépatites virales. Plusieurs virus sont susceptibles d'entraîner une hépatite, mais je ne vous parlerai aujourd'hui que des trois principaux qu'on désigne par les trois premières lettres de l'alphabet : A, B et C.

L'hépatite A est la plus répandue dans le monde. Elle est très contagieuse, se transmet par l'alimentation

et de ce fait survient souvent dans l'enfance ou à l'adolescence. Mais elle est aussi pratiquement toujours bénigne. Neuf fois sur dix, les personnes contaminées par le virus A ne souffrent d'aucun symptôme. Quand le virus A provoque une hépatite, celle-ci se manifeste par une jaunisse qui guérit au bout de quelques jours ou quelques semaines sans traitement particulier et sans laisser de trace.

Le virus de l'hépatite B se transmet par le sang, les sécrétions sexuelles et la salive. Il faut donc avoir un contact intime avec un patient atteint par le virus pour être contaminé. En France, la transmission du virus de l'hépatite B se fait principalement par voie sexuelle - c'est donc une maladie sexuellement transmissible - ou, entre toxicomanes, par le partage d'aiguilles et de seringues contaminées. Neuf fois sur dix, une hépatite B guérit sans laisser de trace, mais le malade continue à être porteur du virus et peut le transmettre, et peut à la longue souffrir d'une hépatite chronique.

Le vaccin contre l'hépatite B, n'est obligatoire en France que pour les professionnels de santé ; il est seulement recommandé aux compagnons et familles de personnes infectées ; aux nouveau-nés dont la mère est porteuse du virus ; aux personnes ayant des partenaires sexuels multiples, aux toxicomanes par voie intraveineuse et aux personnes qui voyagent souvent en Afrique ou en Asie du sud-est. Il n'est pas justifié de vacciner tous les nourrissons et tous les enfants contre l'hépatite B comme ça se fait un peu trop souvent.

Le virus de l'hépatite C n'a été découvert qu'à la fin des années 80. Avant de l'identifier, l'hépatite qu'il provoquait était appelée « non A - non B ». En France, on estime que 600 000 personnes ont été infectées par le virus de l'hépatite C, dont 200 000 sont utilisateurs de drogues par voie intraveineuse. Le virus C se transmet en effet par transfusion sanguine ou lors du partage de seringues ou d'aiguilles contaminées, et parfois par les relations sexuelles. Le dépistage du virus C dans les dons de sang ne remonte qu'à 1992, après qu'on a su le reconnaître.

Avant la mise en place de ce dépistage, les porteurs de virus C qui ignoraient avoir été infectés pouvaient faire des dons du sang et les personnes transfusées après intervention chirurgicale ou accident, par exemple, pouvaient être contaminées par ces dons de sang sans le savoir. Environ 70 à 80 % des personnes infectées par le virus de l'hépatite C finissent par souffrir d'une hépatite chronique - c'est à dire d'une maladie inflammatoire progressive qui peut entraîner, à la longue, une cirrhose, c'est à dire une destruction du foie.

Le dépistage du virus de l'hépatite C, une prise de sang remboursé à 100% par la sécurité sociale, permet d'identifier les personnes portant le virus sans le savoir. En effet, un traitement antiviral existe et, comme la maladie évolue très lentement, il est toujours utile de la traiter, même si on a été infecté il y a dix ans. Ce dépistage est donc conseillé entre autres aux personnes ayant été opérées, transfusées ou greffées avant 1992, à celles qui ont utilisé par le passé des drogues intraveineuses, aux personnes incarcérées, aux compagnons de personnes porteuses du virus C. Il est également possible, même si ce n'est pas absolument démontré, que les piercing, les tatouages et l'acupuncture transmettent le virus de l'hépatite C lorsque les instruments ne sont pas correctement stérilisés. Pensez-y avant d'aller vous faire tatouer un papillon sur le haut de la fesse ou glisser un anneau dans le nombril.

Pour en savoir plus : renseignements au 0 800 845 800 ou à ces deux adresses internet :

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/hepatitec/>

<http://www.cfes.sante.fr/index.asp?page=10000/campcom/c13900f.htm>

## Quelle heure est-il ?

Chronique du 23 Octobre 2002

D'abord, un rectificatif. Hier, dans ma chronique sur les hépatites, j'ai déclaré qu'il n'était pas « justifié de vacciner tous les nourrissons et tous les enfants contre l'hépatite B. » C'était une erreur, car, en raison de la fréquence croissante de l'hépatite B dans le monde, l'Organisation mondiale de la santé recommande désormais à tous les pays de vacciner tous les enfants, et ce dès le plus jeune âge, pour prévenir la maladie. Mes excuses aux auditeurs et aux soignants dont j'aurais embrouillé l'esprit en affirmant le contraire.

Comme les bourdes n'arrivent jamais seules hier, j'ai parlé quatre minutes au lieu de trois, et j'ai mis tout le monde en retard. Du coup, je me suis muni d'un chronomètre et ça m'a donné l'idée de vous parler de l'heure qu'il est, il ne me reste plus que deux minutes trente, c'est une gageure, mais je vais essayer.

Pour définir l'heure qu'il est, il a fallu d'abord prendre conscience de l'écoulement du temps (grâce au soleil), puis à mesurer ce temps (grâce au cadran solaire qu'on fait remonter à 1500 avant Jésus-Christ, au sablier, à la clepsydre, aux horloges) puis, enfin, définir arbitrairement un temps universel. Ce n'était pas aisé car le seul repère temporel observable par tout le monde (le déplacement apparent du soleil dans le ciel) n'est pas régulier. En effet, l'orbite de la terre n'est pas un cercle, mais une ellipse. Donc, la vitesse apparente du soleil n'est pas constante. Pour que notre mesure du temps soit régulière et que midi n'arrive pas un peu en avance ou un peu en retard par rapport au soleil, on a donc mis au point une position théorique du soleil (le Soleil moyen, par opposition au Soleil vrai) qui définit le Temps moyen, lequel a été en usage jusque dans les années 1970.

Evidemment, ce temps moyen calculé par rapport au soleil n'était valable que localement. Au XIXe siècle, les compagnies de chemins de fer ont suggéré d'utiliser la même heure partout dans un même pays. Ainsi, sur le territoire français, selon la loi du 9 mars 1911 qui resta en vigueur jusqu'en 1978, l'heure légale en France était « le temps moyen de Paris retardé de 9m 21s et augmenté de douze heures. » Le retard de 9m 21s servait à nous mettre à l'heure du méridien international (Greenwich), l'avance de douze heures servait à faire commencer le jour à minuit plutôt qu'à midi.

Comme il n'était pas question d'imposer l'heure de Paris à toute la planète, les États se sont mis d'accord pour définir un temps universel, identique pour tous, et des temps locaux qui ne diffèrent du temps universel que d'un nombre entier d'heures.

Par convention internationale, le temps universel est le temps moyen de Greenwich, augmenté de 12 heures. Les accords internationaux ont défini 24 zones autour du globe appelées "fuseaux horaires". Chaque pays se rattache au fuseau le mieux adapté et définit son heure légale par rapport au temps universel + ou - un certain nombre d'heures. Cela ne l'empêche pas d'ajouter ou de retrancher une heure l'été et de la rétablir en hiver.

Les pays qui s'étendent sur plusieurs fuseaux, comme les Etats-Unis, ont plusieurs heures légales. En revanche, le Groenland ou l'Antarctique n'ont pas d'heure légale propre : le Temps Universel y est donc utilisé. Et tous les pays n'ont pas adopté un décalage d'un nombre entier d'heures : en Inde le décalage de 5h 30m. Mais, me direz-vous, Stéphane, tout cela ne répond pas à la question que vous m'avez posée, et qui était : « Quelle heure est-il ? » Eh bien, si mon chronomètre ne ment pas, aujourd'hui j'ai parlé trois minutes, il est donc précisément 7.54.

## **Pourquoi y a-t-il encore 350 000 grossesses non prévues chaque année en France ?**

Chronique du 24 Octobre 2002

J'exerce depuis près de vingt ans dans un centre de planification, où l'on reçoit chaque jour les femmes qui sont ou ont été enceintes sans l'avoir désiré, je pense qu'il n'y a pas de réponse simple à cette question mais seulement des éléments de réponse.

D'abord, il y a la femme elle-même.

Elle n'avait peut-être pas de contraception ou bien l'avait mal utilisée. Elle se faisait peut-être aussi des idées fausses sur le risque de grossesse. « Faire attention » et compter les jours, ça ne marche pas. Croire, comme de nombreuses adolescentes, que le tout premier rapport sexuel ne peut pas être fécondant, c'est une erreur. Les réactions des auditrices à ma chronique sur l'oubli de pilule démontrent que l'information était utile. Et puis, on fait mine de l'oublier, un rapport sexuel, ça ne se prévoit pas toujours. Et puis, il y a l'ambigu désir de grossesse. Ainsi, évidemment, que les rapports sexuels imposés. Et les femmes sont-elles seules responsables ? Non, les hommes ont leur part là-dedans, et les informations auprès des adolescents dans les collèges montrent qu'idées reçues et préjugés sont légion bien avant l'âge de 15 ans et qu'il est difficile pour ne pas dire impossible de les désamorcer en quelques heures.

Il y a ensuite les défaillances des professionnels.

Aujourd'hui, la contraception la plus prescrite – la pilule combinée – est trop souvent présentée comme étant la seule fiable, alors qu'à long terme implant et stérilet sont toujours plus efficaces. Pas tous, mais trop de médecins diabolisent encore la contraception, l'accusent de compromettre la fécondité future, interdisent la pilule aux jeunes femmes qui fument, refusent un stérilet à celles qui n'ont pas d'enfant, rechignent à poser des implants, omettent de prévenir les jeunes accouchées qu'elles sont de nouveau fertiles 25 jours après avoir eu leur bébé ou déclarent à des femmes de plus de 45 ans qu'elles n'ont plus rien à craindre.

C'est comme ça qu'on voit beaucoup de jeunes accouchées et de femmes soi-disant ménopausées dans les centres d'IVG. Malheureusement, dans un pays où l'enseignement sur la contraception varie d'une faculté à une autre selon l'idéologie personnelle des mandarins, il est difficile de s'y retrouver.

Il y a bien sûr la responsabilité des laboratoires pharmaceutiques, dont l'information biaisée incite les médecins les moins informés à prescrire à tour de bras des pilules lucratives plutôt que des implants ou des stérilets qui, pendant trois à dix ans d'efficacité, ne rapportent rien à l'industrie.

Il y a les problèmes idéologiques.

La promotion nécessaire du préservatif contre les maladies sexuellement transmissibles a masqué une réalité obstinée : après un rapport hétérosexuel non protégé, la probabilité d'une grossesse est infiniment plus grande que celle d'une contamination. Pourquoi ? Parce que le partenaire est presque toujours fécond mais rarement infecté. Et parce que le préservatif est un contraceptif médiocre qui peut compter jusqu'à 50 % d'échecs.

Enfin, il y a la responsabilité de l'Etat.

En France, jusqu'à ces dernières années, toute publicité contraceptive était interdite ; les centres de planification familiale et d'éducation sexuelle sont sous-équipés et leurs médecins sont payés au lance-pierre et alors qu'en Angleterre, la contraception est aussi confiée à des infirmières spécialisées, dans notre pays de corporatismes, c'est pas demain la veille.

Enfin, qu'on réfléchisse à ce simple fait : en France, on verse une allocation à la femme qui garde sa grossesse, on rembourse l'IVG de celle qui veut l'interrompre, mais on demande à celles qui veulent planifier les naissances de se débrouiller. Aux Pays-Bas, où la contraception est promue partout, accessible à toutes et quasi-gratuite, le taux d'IVG est le plus faible au monde.

Cherchez l'erreur.

## **Qui se perd dans le triangle des bermudes ?**

Chronique du 25 Octobre 2002

Le triangle des Bermudes est un lieu géographique mythique devenu synonyme, dans le langage courant, de disparitions bizarres. Mais qu'est-ce que c'est que ce triangle ?

En général, on considère que c'est le triangle formé par Miami, en Floride, l'île de Porto-Rico et l'archipel des Bermudes. Le terme de triangle des Bermudes a été formulé pour la première fois par un journaliste nommé Vincent Gaddis dans un article de la revue Argosy, publié en 1964. Il y faisait état de la disparition mystérieuse dans ce secteur de vaisseaux qui s'y étaient engagés et d'avions qui l'avaient survolé.

La première affaire qui ait façonné l'image du triangle des Bermudes est celle du vol 19. Le vol 19 était composé d'une escadrille de cinq chasseurs bombardiers qui, en 1945, décolla de la base navale de Fort Lauderdale, en Floride, pour une mission de routine. Après une heure et demie de vol, le chef d'escadrille signala à sa base que les compas de bord donnaient des indications aberrantes. Pensant se trouver au-dessus des Keys, longue chaîne d'îles qui prolonge à la pointe de la Floride, il décida de se diriger vers le nord pour regagner son point de départ. Mais quelques heures plus tard, les avions avaient disparu corps et biens.

La disparition de l'escadrille fut facilement expliquée : après s'être perdus, les avions, qui ne disposaient pas d'appareils de navigation aussi fiables que ceux d'aujourd'hui, s'étaient par erreur dirigés vers la haute mer, avaient épuisé leur carburant et s'étaient malheureusement rapidement abîmés dans un océan ce jour-là très agité. Rien de très mystérieux, donc, et les navigateurs chevronnés savent que la mer est un élément dangereux qui peut, à elle seule, expliquer bien des naufrages.

Mais à partir de cette histoire, un très grand nombre de disparitions furent attribués rétrospectivement à des phénomènes paranormaux. Outre des dizaines d'articles, le livre d'un certain Charles Berlitz, publié en 1974 et devenu un best-seller, ont entretenu le mythe. Pour vendre du papier et des livres tous les moyens sont bons : extra-terrestres, des cristaux venus de l'Atlantide, tourbillons issus de la quatrième dimension et émissions de méthane par l'océan sont quelques-unes des « explications » invoquées par cet auteur et ses semblables.

Précisons cependant que la zone réserve, effectivement, une bizarrerie : les compas n'y indiquent pas le pôle magnétique. Mais ce phénomène est fréquent et son ampleur n'est pas spécifique au triangle des Bermudes: on l'observe également dans un secteur marin situé à l'est du Japon. Evidemment, cette zone-là aussi est accusée d'engloutir les vaisseaux...

Le mythe du triangle des Bermudes a été battu en brèche en 1975 par un bibliothécaire du nom de Larry Kushe qui, en comparant soigneusement les livres tonitruants écrits sur le sujet aux documents officiels, montra que beaucoup de naufrages attribués au triangle avaient eu lieu ailleurs, et que les auteurs des ouvrages modifiaient la réalité à leur guise.

Si je vous ai parlé de ce faux mystère, c'est parce qu'il devrait nous servir d'exemple : le sensationnalisme fait vendre du papier, ce qui n'est pas très grave en soi, mais il peut aussi nous inciter à croire à des choses qui n'existent pas. Il me semble en particulier que le syndrome du triangle des Bermudes a été réactivé tout récemment par un ouvrage écrit par un Français, qui prétend qu'aucun Boeing ne s'est écrasé sur le Pentagone, le 11 septembre 2001. S'il y a une chose qui se perd dans le triangle des Bermudes - ou dans ce qui en tient lieu aujourd'hui - c'est, malheureusement, le bon sens.

## Comment explore-t-on les océans ?

Chronique du 28 Octobre 2002

Depuis toujours, l'océan fascine. Il suffit d'allumer sa télévision et de tomber sur un documentaire consacré aux profondeurs pour cesser de zapper se laisser fasciner par les poissons et les coraux. Mais il y a deux mondes du silence, pour reprendre le titre du film de Jacques-Yves Cousteau. Celui qui se trouve à quelques mètres sous la surface et que l'on filme à la lumière naturelle, et l'autre, celui des grands fonds, où il est si difficile de s'aventurer. La multiplication des émissions de télévision consacrées à la mer (et la très prochaine apparition d'une chaîne du câble qui lui sera intégralement vouée) ne doit pas nous faire oublier qu'au delà de quelques centaines de mètres de profondeur, l'exploration sous-marine reste très difficile. Car pour explorer le fond de l'océan, il ne suffit pas d'emporter de la lumière, il faut aussi lutter contre la pression colossale qui s'exerce sur les corps immergés à mesure qu'on s'y enfonce.

L'exploration des océans est toute récente.

Le premier record de plongée profonde avait été établi en 1934 par la batysphère, qui contenait deux hommes dans un diamètre de 1,50, et avait atteint plus de 900 mètres, mais pendant la seconde guerre mondiale, les sous-marins ne pouvaient pas plonger en-dessous de 150 mètres.

Pendant les années 50 et 60 les choses se sont accélérées : en 1948, le FNRS 2, un drôle d'engin ressemblant à un champignon descend jusqu'à 1366 mètres, mais sans passager. En 1960, à bord du sous-marin Trieste Jacques Piccard et Don Walsh atteignent 11 020 mètres dans la fosse des Mariannes, la plus grande profondeur marine connue. Moins spectaculaire mais plus maniable, L'Oursin, la soucoupe plongeante du commandant Cousteau, descendait couramment à 300 mètres avec deux hommes à son bord, au début des années 60. Tandis que le NR-1, un sous-marin de recherche américain lancé en 1969, atteignait couramment 700 mètres pouvait rouler sur les fonds sous-marins grâce à des roues.

Cependant, aujourd'hui, grâce aux progrès technologiques, la plupart des engins d'exploration des grandes profondeurs sont inhabités : il est en effet moins dangereux d'envoyer un robot téléguidé équipé de caméras que de faire descendre des hommes. L'exploration des fonds sous-marins nécessite de plus de faire appel à des appareils sophistiqués, qui émettent des ondes sonores ou ultrasoniques et permettent d'analyser l'écho de ces ondes produit lorsqu'elles sont renvoyées par un obstacle, faute de quoi la recherche des épaves, par exemple, équivaldrait à celle d'une aiguille dans une meule de foin.

Lorsque la mission océanographique co-dirigée par Robert Ballard et Jean-Louis Michel découvre enfin l'épave du Titanic en 1985, cela fait cinq semaines qu'elle sondait les océans en vain. La chance leur sourit, cependant : une caméra vidéo-sonar télécommandée dénommée Argo repère les premiers débris et permet de rejoindre l'épave proprement dite. Mais le Titanic gît par près de 4000 mètres de fond. C'est donc seulement l'année suivante que Ballard approchera du vaisseau englouti avec deux compagnons dans un minuscule submersible nommé Alvin, qui se mettra à prendre l'eau au moment ultime et les obligera à remonter. Tenace, Ballard redescendra tout de même onze fois sur l'épave avec Alvin, aidé cette fois-ci de Jason Junior, autre robot télécommandé qui lui permettra d'en explorer le moindre recoin. Si nous pouvons aujourd'hui voir des images du Titanic, c'est donc surtout grâce aux progrès de la robotique, de la vidéo et de la transmission des informations à distance - comme avec les sondes Voyager ou le télescope spatial Hubble.

Dans une certaine mesure, l'océan tout proche nous reste aussi inaccessible que l'espace interstellaire. Ironique, vous ne trouvez pas ?

**Source** : *National Geographic, Hors Série N°1, Octobre 2002*



## Comment reconnaît-on la violence et la pornographie ?

Chronique du 29 Octobre 2002

Au début de l'été, monsieur Aillagon, ministre de la culture et de la communication a confié à Blandine Kriegel, professeur de philosophie politique, une commission dont la mission est d'étudier : « l'impact de la violence et de la pornographie à la télévision sur le public et les jeunes ». On est content d'apprendre que les jeunes, c'est pas du public et que le public, c'est pas jeune.

En août dernier Mme Kriegel déclarait à peu près au Monde : « Le problème est assez simple, c'est celui du conflit d'intérêt entre, d'un côté, les chaînes et de l'autre, les associations de familles qui dénoncent les spectacles violents et pornographiques à la télévision. »

Alors, Qui en fait partie, de cette commission ? Rien moins que trente-huit experts, dont quatre médecins (un pédiatre, un pédopsychiatre, un psychanalyste et – on se demande pourquoi – une gynécologue), 6 journalistes de la presse écrite (dont 2 du Figaro), 5 hauts fonctionnaires ou assimilés, 3 journalistes de l'audiovisuel, 3 magistrats, 3 avocats, 3 éditeurs, et 1 comédienne sans autre compétence que celle d'interpréter Julie Lescaut (et je dis compétence sans trop séparer les syllabes, parce que je suis poli).

En revanche, la commission Kriegel comprend un seul auteur d'œuvres audiovisuelles - en l'occurrence Maurice Frydland, réalisateur, honnête homme et président du groupe 25 images - mais aucun représentant des associations de téléspectateurs et aucun jeune !

C'est bizarre. La violence et la pornographie télévisuelles sont beaucoup trop éprouvantes pour que les professionnels qui produisent les images, les familles courroucées et les jeunes victimes soient bienvenus dans cette commission.

Qu'est-ce qu'elle fait donc, cette commission ? C'est très mystérieux mais sa première réunion, a démarré par le visionnage d'un montage de scènes violentes diffusées pendant une semaine type, choisies par une sociologue des médias. Qu'y avait-il dans cette cassette qui puisse faire frémir d'horreur les membres de la commission ? On ne sait pas. Mais c'était tellement violent qu'ils en sont restés sans voix. C'est étrange. Il paraît qu'ils ont mal supporté les extraits d'« Highlander », vous savez, la série de M6. Y'a pourtant pas de quoi perdre la tête.

Qui auditionne-t-elle, cette commission ? Eh bien, surtout des gens comme elle : des médecins, des magistrats, des directeurs de chaînes et bien sûr le président du CSA, Dominique Baudis, qui ne rate jamais l'occasion de dire qu'il veut interdire les films pornos, chaque fois qu'il entre ou qu'il sort de quelque part - du CSA, des commissions, des cocktails et même des... Bon, je m'arrête, sinon je risque d'être convoqué pour une audition au palais de justice. C'est singulier. L'association de téléspectateurs «Les pieds dans le PAF » a obtenu à grand-peine d'être auditionnée par la commission mais vraiment en insistant beaucoup.

Moi aussi, j'aimerais bien être auditionné : j'ai des choses à lui dire, à la commission.

Par exemple qu'hier soir, tous les quart d'heure sur LCI, j'ai vu des cadavres de Tchétchènes déchiquetés et des corps de victimes des gaz. Ça s'appelle des informations.

Sur TV5 j'ai vu un type tromper sa femme avec sa voisine, et je les ai vus se suicider ensemble en pleine partie de jambes en l'air. Ça s'appelle « La femme d'à côté ».

Sur Eurosport j'ai vu deux types se taper sur la gueule, et ils saignaient. Ça s'appelle un match de boxe.

Et sur toutes les chaînes j'ai vu des femmes se foutre à poil et des hommes les reluquer. Ça s'appelle de la pub.

Alors, j'aimerais bien leur demander à tous ces messieurs-dames de jeter un coup d'œil au petit écran et de me dire où, exactement, en toute sincérité ils voient de la violence et de la pornographie à la télévision? Mais peine perdue : les membres de la commission Kriegel sont si choqués qu'ils s'interdisent de regarder la télévision. Vous comprenez, ça pourrait les faire réfléchir. Et ça, ce serait beaucoup trop violent !

\* \* \*

Composition de la commission KRIEGEL :

Jean BAUBEROT, Président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes  
Muriel BEYER Directrice Littéraire aux Editions Plon  
Jacques BILLARD, Professeur de philosophie à Paris I  
Sophie BODY-GENDROT, Professeur en Sciences politiques  
Jean-François BURGELIN, Procureur général près de la Cour de Cassation  
Danièle BURGUBURU, Conseiller d'Etat  
Monique CANTO-SPERBER, Directrice de Recherches au CNRS  
Hervé CHABALIER, Président Directeur Général de l'Agence CAPA  
Arlette CHABOT, Journaliste à France Télévisions  
Alain CHASTAGNOL, Directeur aux Editions Hachette  
Christine CLERC, Journaliste au Figaro  
Julien COHEN-SOLAL, Pédiatre  
Noël COPIN Président de Reporters sans Frontières, Journaliste  
Marielle DAVID, Pédopsychiatre  
Jean-Baptiste DE FOUCAULT, Commissariat général au Plan  
Anne DE KERVASDOUÉ, Gynécologue  
Marie-Christine DE PERCIN, Avocate  
Véziane DE VÉZINS, Journaliste au Figaro  
Sylvie DELASSUS, Directrice aux Editions Robert Laffont  
Carole DESBARATS, Directrice de la FEMIS  
Chantal DIDIER, Journaliste à l'Est Républicain  
Hélène FATOU, Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel  
Divina FRAU-MEIGS, Professeur de Sociologie à l'Université d'Orléans  
Maurice FRYDLAND, Président du Groupe 25 images  
Véronique GENEST, Comédienne  
Ariel GOLDMANN, Avocat  
Jean-Claude GUILLEBAU, Journaliste au Nouvel Observateur  
Jacky GUINET, Documentaliste à la Documentation Française  
Jean-Yves MONFORT, Président de la 1ère Chambre d'instruction - Cour d'appel de Versailles  
Olivier MONGIN, Directeur de la Revue Esprit  
Marie-Hélène MOUNEYRAT, Secrétaire générale du Comité consultatif national d'éthique  
Dominique OTTAVI, Professeur de psychologie (Paris VIII)  
Jean-François RABILLOUD, Journaliste à L C I  
Martine RACT-MADOUX, Présidente de la 9ème chambre correctionnelle - Cour d'appel de Versailles  
Sébastien ROCHÉ, Directeur de Recherches au CNRS  
Jacques SÉDAT, Psychanalyste  
Pierre-Luc SEGUILLON, Journaliste à L C I  
Daniel SOULEZ-LARIVIERE, Avocat

## **Y a-t-il un remède à l'incompétence ?**

Chronique du 30 Octobre 2002

Le petit Robert définit l'incompétence d'une part comme 1° l'inaptitude d'une autorité publique à accomplir un acte juridique ; ensuite comme 2° l'insuffisance des connaissances ou de l'habileté nécessaire pour juger ou accomplir une chose.

Nous avons tous autour de nous des gens incompetents, et peut-être d'ailleurs sommes-nous aussi, parfaitement incompetents dans certains domaines. Mais comment le savoir ? Eh bien, deux psychologues américains, Messieurs Dunning et Kruger ont cherché non pas à définir l'incompétence, mais à tenter d'apprécier si les personnes incompetentes étaient conscientes de l'être. Leurs observations valent leur pesant de cacahuètes.

Ils ont fait passer à des étudiants des tests de logique, de grammaire et d'humour. Il ne s'agissait pas de tester leur savoir, mais leur aptitude à résoudre des problèmes accessibles à tous. Après avoir répondu aux questions, les étudiants devaient évaluer leurs résultats dans l'absolu, mais aussi par rapport aux autres.

Les étudiants qui avaient le mieux répondu évaluaient en général correctement leurs réponses (en sous-estimant parfois un peu leurs résultats), et pensaient que tous les autres avaient aussi bien réussi qu'eux. En revanche, les étudiants qui avaient le plus mal répondu - donc, les plus incompetents - étaient non seulement persuadés d'avoir très bien réussi mais aussi d'avoir réussi mieux que les autres.

Quand les étudiants testés furent invités à corriger mutuellement leurs copies puis à réévaluer leurs propres résultats, les plus compétents ajustèrent leur estimation antérieure, tandis que les plus incompetents persistèrent à affirmer que leurs réponses étaient excellentes. Certains, même, allèrent jusqu'à dire que, finalement, ils avaient encore mieux répondu qu'ils ne le pensaient initialement !

« L'incompétence souffle des conclusions erronées, écrit Kruger, mais elle interdit également de prendre conscience de ses erreurs. » C'est cette incapacité à s'auto-évaluer correctement qui explique que certains individus parfaitement incompetents s'obstinent à raconter des histoires qui ne sont pas drôles, ou que d'autres soient absolument incapables de comprendre qu'il existe des solutions plus appropriées que les leurs à un problème donné.

Cette constatation éclaire d'un jour nouveau ce qu'on appelle le principe de Peter. Le principe de Peter veut que, dans une structure hiérarchique, la promotion vers le haut concourt toujours à mettre les individus en place à des postes pour lequel ils seront parfaitement incompetents. Les travaux de Dunning et Kruger nous l'expliquent : c'est l'aveuglement (et l'ambition) des incompetents qui les pousse à accepter sans réfléchir des postes qu'ils seront incapables d'assumer. Les personnes compétentes, elles, préfèrent rester à un poste qu'elles maîtrisent parfaitement et où elles font correctement leur boulot. On en déduira sans peine qu'en toute bonne logique, ce sont surtout les incompetents qui montent dans la hiérarchie et qu'un certain nombre pour ne pas dire la majorité des soi-disant élites de « La France d'en Haut » ne sont peut-être pas tout à fait à leur place.

L'incompétence peut-elle se soigner ? Dunning et Kruger pensent que oui : d'après une autre de leurs expérimentations, une formation adéquate aide les sujets incompetents à prendre conscience de leur inaptitude... et donc à progresser. Le malheur, c'est que le plus souvent, face à un incompetente, on a tendance à se taire, à fuir, ou à l'ignorer poliment. C'est un mauvais service à lui rendre : seul un autre son de cloche peut aider un incompetente à sortir de son incompetente. C'est aussi un mauvais service à nous rendre à nous mêmes : les incompetents finissent toujours par nous empêcher de travailler. Alors, la prochaine fois que vous entendrez un incompetente parler, expliquez-lui gentiment, mais fermement qu'il dit une connerie. Sinon, il pourrait devenir, mettons, ministre ou directeur de la fiction sur une chaîne publique de télévision. Et ça, ce serait dramatique.

## **Pourquoi les enfants mentent-ils ?**

Chronique du 31 Octobre 2002

C'est une question que se posent tôt ou tard tous les parents, lorsqu'ils découvrent avec stupéfaction que leur enfant leur raconte des bobards. Quoi ? Leur enfant chéri, ce charmant bambin qui venait se glisser le matin dans leur lit pour leur faire des bisous, a menti en leur disant qu'il n'avait pas touché au paquet de bonbons rangé au fond du placard ! Comment savent-ils qu'il a menti ? C'est simple : ils ont retrouvé les papiers sous le lit. Evidemment, plus ils le découvrent tard, plus ils se sentent navrés, ou angoissés ou furieux ou coupables. Mais l'enfant ne devient pas menteur du jour au lendemain, il apprend à mentir, comme il apprend tout le reste.

L'expérience du mensonge s'élabore progressivement tout au long de l'enfance. Il semble que la pratique du mensonge survienne vers quatre ans, âge où le jeune enfant réalise peu à peu que son monde imaginaire lui est propre et intime, que l'adulte ne sait pas tout, et qu'il peut choisir de ne pas dire, de dire seulement ce qu'il veut dire, ou même de dire ce qui n'est pas.

Les adultes définissent le mensonge comme le contraire de la vérité. Mais chez le jeune enfant, le mensonge n'est pas un choix délibéré, moral, d'altérer la vérité ; c'est la conséquence du conflit entre les désirs de l'enfant et ceux de l'adulte. Autrement dit, essentiellement une manière de se protéger. Alors que pour la religion, le mensonge est un péché, pour la psychanalyse, le mensonge est lui-même une vérité, la vérité d'un désir ou d'une angoisse qui ne peuvent pas se dire.

Il n'y a pas une raison qui pousse l'enfant à mentir mais beaucoup, qui s'accumulent avec le temps. L'enfant ment pour éviter une punition, pour éviter de déclencher chez son père ou sa mère une colère dont la seule évocation le terrorise, ou pour épargner de la peine ou une déception à l'adulte. Dans *L'adversaire*, ce livre impressionnant consacré à un homme qui passa une très grande partie de sa vie à travestir la réalité, Emmanuel Carrère explique que pour les parents de cet homme, il y avait deux choses absolument contradictoires qu'un enfant ne devait jamais faire : mentir et faire de la peine à ses parents.

Mais quand les parents mettent, consciemment ou pas, beaucoup de poids sur les épaules de leur enfant, quand il devient crucial pour l'enfant de toujours réussir pour garder l'estime de ses parents, mentir est souvent la seule manière de survivre. Les parents demandent à leurs petits enfants de leur dire la vérité, mais ils exigent qu'ils fassent un sourire à la dame ou au monsieur même si l'enfant a peur du monsieur ou est dégoûté par les baisers gluants de la dame outrageusement maquillée. Ils interdisent à leurs enfants de moucharder, mais ils exigent qu'ils dénoncent à la demande les méfaits de leurs frères et soeurs ou de leurs camarades. Ils disent respecter la vie privée de leurs adolescents, mais ils entrent sans frapper dans leur chambre ou, en leur absence, fouillent leurs tiroirs et leurs poubelles. L'enfant apprend à mentir par jeu et par désir ; ensuite, il apprend à dissimuler par nécessité.

Mais cela, les adultes l'oublie trop souvent. En tout adulte, il y a un enfant qui fait mine d'oublier qu'il a appris à mentir, et qui se ment à lui-même en faisant mine de croire que les enfants - les siens ou ceux des autres - ont toujours le choix de mentir ou de dire la vérité.

Les adultes eux, ont le choix. Ils sont grands, ils sont forts, ils savent tout, ils peuvent anticiper les conséquences de la vérité ou du mensonge et ils font toujours la différence entre le bien et le mal. Et pourtant, ils mentent. Pour protéger leur image, pour ne pas être punis, pour ne pas se fâcher avec certains de leurs amis, pour continuer à faire des choses interdites, pour être accepté et toléré, pour enjoliver la réalité de leur vie, pour ne pas souffrir, pour échapper à une corvée, pour ne pas perdre la face, pour protéger les autres ou pour les manipuler, pour obtenir du pouvoir.

C'est étrange, mais la question " Pourquoi les adultes mentent-ils ? ", les enfants la posent rarement. Peut-être parce qu'ils connaissent déjà la réponse.

## Qu'est-ce qu'on peut lire pendant le week-end de la Toussaint ?

Chronique du 1 Novembre 2002

Bonjour à tous les chasseurs de fantômes.

La Toussaint, c'est la veille du jour des morts. Qui dit jour des morts dit cimetière, donc famille, donc, histoires de famille...

Tiens ! Si on lisait un bouquin de psychanalyse ? Oui, je sais ce que vous allez me dire : d'abord, il faut y croire, et puis, même s'il y a un psy de service dans toutes les émissions de télévision et de radio, ces gens-là continuent encore souvent à jargonner ou, s'ils ne le font pas, à parler par sous-entendus, comme si tout le monde était censé connaître les expressions et concepts auxquels ils font sans arrêt référence, du complexe d'Oedipe au principe de plaisir en passant par la castration symbolique et le retour du refoulé. Pourtant, on aimerait bien comprendre de quoi ils parlent, on aimerait en savoir plus sur les ressorts complexes de l'inconscient sans se sentir coupable à chaque seconde et, pourquoi pas, en s'amusant un peu.

Justement, je vais vous parler d'un psychanalyste qui ne jargonne pas et qui écrit des livres passionnants - dont plusieurs sont consacrés aux squelettes que toutes les familles ont peu ou prou dans leurs placards. L'individu se nomme Serge Tisseron. Son itinéraire n'est pas banal : après avoir choisi, en guise de thèse de médecine, de raconter l'histoire de la psychiatrie en bande dessinée, il s'est fait remarquer - je devrais dire illustré - ... en lisant Tintin. Oui, vous avez bien entendu.

En 1985, Tisseron publie un livre épatant intitulé "Tintin chez le psychanalyste". Avec humour et chaleur, il y relit les albums d'Hergé et, au fil des cases, il postule que le dessinateur a transposé dans son œuvre un lourd secret de famille, qui teinte son œuvre de manière indélébile. Sous la plume de Serge Tisseron, des personnages aussi familiers que la Castafiore, les Dupo -nt et -nd, le capitaine Haddock et son ancêtre le chevalier François de Hadocque, le château de Moulinsart et le Trésor de Rackham le Rouge prennent une dimension qu'on ne leur soupçonnait pas. Quelques années après la publication de "Tintin chez le psychanalyste", les biographies d'Hergé ont révélé le secret de famille en question et confirmé l'hypothèse de Tisseron. Notre homme ne s'est pas arrêté là et a poursuivi son petit bonhomme de chemin en publiant une vingtaine de bouquins tout aussi éclairants, le plus souvent consacrés à ses deux domaines de prédilection - les secrets de famille et les images. Avec simplicité, il y aborde des concepts psychanalytiques qu'on pouvait croire obscurs, et les illustre par les histoires simples et vraies de gens comme vous et moi.

Dans "Secrets de famille, mode d'emploi", Tisseron nous apprend comment nous héritons parfois, sans le savoir, de souffrances qui ont traversé les générations. Avec "Du bon usage de la honte", il nous explique que ce terrible sentiment a néanmoins une fonction sociale propre. Dans "Comment l'esprit vient aux objets", il révèle que les attributs les plus anodins peuvent être porteurs de symboles - tandis que "L'intimité surexposée", publié l'an dernier, nous donne à voir l'émission Loft Story sous un angle résolument original et pas du tout moralisateur.

Son dernier livre en date, "Les bienfaits des images", dédramatise tranquillement tous les discours diabolisants proférés chaque jour au sujet des images en général et de la télévision en particulier. Et pour faire bonne mesure, ce grand monsieur longiligne qui ressemble un peu au Professeur Piccard a même commis deux albums de bandes dessinées très drôles intitulés "Les oreilles sales" et "Bulles de divan". Dans tous ses livres, sans se mettre en avant ni feindre la neutralité, Serge Tisseron nous fait partager son expérience et éclaire nos lanternes.

Bref, j'espère vous l'avoir fait comprendre, bien plus qu'un psychanalyste, c'est un conteur dont les histoires nous font du bien.

### Bibliographie :

Tintin chez le psychanalyste, Ed. Aubier, 1985  
Secrets de famille, mode d'emploi, Marabout, 1997  
Du bon usage de la honte, Ramsay, 1998  
Comment l'esprit vient aux objets, Aubier, 1999.  
Petites Mythologies d'aujourd'hui, Aubier, 2000  
L'intimité surexposée, Ed. Ramsay, 2001  
Bulles de Divan, Ed. Calmann-Levy-Ramsay  
Les oreilles sales, Ed. Les empêcheurs de penser en rond  
Les bienfaits des images, Ed. Odile Jacob, 2002

## Qu'est-ce que la censure ?

Chronique du 4 Novembre 2002

Bonjour à tous les adeptes de la liberté d'expression.

Aujourd'hui, le mot censure désigne l'action d'interdire, de couper, de caviarder, de modifier, de dénaturer une œuvre, une opinion ou une action. La censure est toujours le fait d'un pouvoir ; il est par conséquent inapproprié d'accuser un journaliste, par exemple, d'exercer une censure quand il dénonce l'incompétence d'une institution ou d'un gouvernement. Si l'institution ou le gouvernement interdisent au journaliste de s'exprimer, là, il s'agit d'une censure.

Evidemment, la censure ne s'exerce pas seulement sur les journalistes d'information. Elle tente aussi de museler les écrivains, les artistes, les cinéastes, sous divers prétextes : au dix-neuvième siècle, « Madame Bovary » de Flaubert, fut interdit pour outrage aux bonnes moeurs ; au moment de la guerre d'Algérie, le livre d'Henri Alleg, « La question », fut interdit parce qu'il dénonçait la torture ; « Les sentiers de la gloire », tourné en 1958 par Stanley Kubrick, ne put être montré en France avant les années 80, car il dénonçait la sanglante répression dont furent victimes ici même les engagés de la guerre de 14 qui avaient refusé d'aller au casse-pipe ; « Le chagrin et la pitié », de Marcel Ophüls, chronique de Clermont-Ferrand sous l'occupation, qui avait pourtant été commandée par la télévision française en 1969, fut interdit d'antenne pendant plus de vingt ans. Tout récemment, « Baise-moi », le film de Coralie Trin-Thi et Virginie Despentes, d'après le roman de celle-ci, a également fait les frais de la censure. Le roman est en vente libre. Mais on ne trouve pas facilement le film en DVD ou en cassette.

La caractéristique de la censure, c'est que seuls les censeurs connaissent et comprennent les raisons pour lesquelles ils veulent interdire une œuvre. Et ils refusent d'en discuter.

En Europe, il faut sans doute voir là l'héritage de la religion catholique, qui exerça pendant longtemps diverses formes de censure, en excommuniant, en emprisonnant, en passant à la question, ou en brûlant ceux qu'elle considérait comme hérétiques. Mais les motifs des censeurs ne sont pas seulement religieux. De la fin des années 30 aux années 60, le cinéma américain fut soumis à un code de censure qui interdisait en particulier que les actrices montrent leur nombril à l'écran. Plus tard, on apprit que Monsieur Hayes, l'homme qui avait rédigé ce code, était... un fétichiste du nombril. Ainsi, quand on entend certains individus s'élever contre les films qu'ils considèrent comme « pornographiques » ou les livres qu'ils accusent de « pédophilie », on est en droit de se demander si leur véhémence ne vise pas quelque chose qu'ils redoutent pour des raisons très, très personnelles.

Mais l'interdiction n'est pas la seule forme de censure. Les grandes chaînes de télévision française pratiquent couramment des censures beaucoup plus sournoises. Quelques exemples : TF1 refuse a priori aux scénaristes d'aborder certains sujets dans ses fictions maison et elle a coutume, dans les fictions policières étrangères, de couper les scènes qu'elle juge trop « difficiles » pour le public français. Ça lui permet, en plus, de rajouter de la pub...

Sur M6, le doublage de « Buffy contre les vampires », série très populaire chez les jeunes, fait totalement disparaître l'humour de la série et dénature scandaleusement le sens de ses dialogues originaux. Pour vous en assurer, comparez donc, sur les DVD, la version française et les sous-titres de la version originale...

Quant à France 2, l'été dernier, elle a fait couper, sans avertir le public, plusieurs scènes de « Frères d'armes », la minisérie de Steven Spielberg et Tom Hanks consacrée à la seconde guerre mondiale.

Il peut sembler paradoxal que l'information nous montre des cadavres déchiquetés, que la publicité soit de plus en plus obscène et racoleuse mais qu'au contraire les fictions soient caviardées. Ça ne l'est pas : la fiction a toujours été un espace de contestation, de critique sociale et de liberté. En tant que telle, elle indispose autant les ennemis de la démocratie qu'une information journalistique de qualité.

## **Dans d'autres pays, que font les médecins devant un refus de transfusion ?**

Chronique du 5 Novembre 2002

Il y a deux mois, j'ai défrayé la chronique en inaugurant la mienne par un cas d'éthique un peu épineux.

Rappel des faits : une jeune accouchée refuse une transfusion. Les médecins la transfusent malgré son refus. Le tribunal administratif ordonne l'arrêt des transfusions. Les médecins protestent. Le chroniqueur ici présent remarque à l'antenne que les médecins ne sont pas au-dessus des lois. Les médecins re-protestent.

Ce qui a beaucoup troublé tout le monde, c'est que la patiente en question était témoin de Jéhovah. C'est cela, plus encore que le refus en soi, qui a déclenché l'ire de mes confrères. À mon humble avis, le problème du refus de soin n'est pas différent selon qu'il est dicté par la religion ou par quelque autre motif, et il se résume à ces deux questions : les médecins sont-ils en droit d'imposer une décision aux patients ? Jusqu'à quel point les patients peuvent-ils refuser les soins ?

En France, depuis la loi de mars 2002, les choses sont claires : le désir du patient doit être respecté, sauf en cas d'extrême urgence. Dans le cas dont j'ai parlé, si le tribunal administratif a ordonné l'arrêt des transfusions, c'est parce que l'urgence ne lui paraissait pas établie.

Ma chronique a déclenché des réactions si violentes que j'ai voulu savoir si semblables réactions étaient l'apanage de l'hexagone. J'ai effectué une enquête auprès de quinze médecins réputés, vivant dans neuf pays dont le niveau de compétence médicale est superposable à celui de la France : Angleterre, Etats-Unis, Québec, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Suède, Suisse et Israël. Je leur ai simplement demandé ce qu'il feraient si pareille situation se produisait chez eux. Que commandent leurs obligations et leur éthique de médecin ? Que dit la loi de leur pays à ce sujet ? Bien sûr, mon enquête n'est pas exhaustive, mais elle a le mérite d'élargir notre horizon.

Les quinze réponses sont toutes identiques, et se résument très simplement :

1° sur le plan légal, dans tous les pays concernés, un médecin ne peut en aucun cas imposer un traitement à un patient majeur, sain d'esprit, lucide et correctement informé par ses soins. C'est exactement ce que dit la loi française. La situation est différente si la personne que l'on doit traiter est un enfant. Le médecin peut alors demander l'autorisation d'un juge pour passer outre l'autorisation parentale. En France, il peut le faire de sa seule autorité.

2° sur le plan médical, pour tous mes correspondants, le problème posé par les témoins de Jéhovah est l'un des plus épineux qui soient. Ils remarquent cependant que les témoins de Jéhovah annoncent toujours qu'ils le sont avant de subir le moindre traitement. Or, il existe des alternatives médicales à la transfusion sanguine, en particulier l'auto-transfusion : en prévision d'une intervention, le patient donne son propre sang, qui est conservé et lui est transfusé le cas échéant. Bref, un médecin averti et prévoyant en vaut deux.

3° sur le plan éthique, tous les médecins interrogés reconnaissent que la perspective de ne pas transfuser une personne qui en a besoin est difficile à supporter, mais que le respect de la volonté du patient est absolu. Pour cette enquête, j'ai eu l'occasion d'interroger un groupe de généralistes suédois venus en séminaire en France. Ils m'ont expliqué qu'ils chercheraient bien sûr à convaincre leur patient d'accepter la transfusion, mais qu'il ne procéderaient jamais à une transfusion autoritaire ou clandestine.

« Dans notre pays, m'ont-il déclaré, les patients tiennent à ce que le médecin leur donne tous les éléments de choix, mais ne prennent jamais de décision à leur place. » Un de mes correspondants, médecin hospitalier Suisse de renom, le formulait ainsi : « l'autonomie est la dernière cuirasse de protection de l'individu. »

Aucun de mes interlocuteurs étrangers ne considère le libre arbitre du patient comme une menace pour l'exercice médical. Tous en revanche, le voient comme un facteur essentiel de la relation de soin. Comment se fait-il que pour tant de médecins français, cette idée simple n'aille pas de soi ?

## Qui a inventé le téléphone ?

Chronique du 7 Novembre 2002

À qui devons-nous cette invention géniale, qui me permet, chaque matin, les pieds dans mes pantoufles, de m'adresser aux auditeurs de France Inter depuis mon salon en leur donnant l'illusion que je me trouve dans le studio ?

Comme la plupart d'entre nous j'aurais probablement répondu « à Alexander Graham Bell, citoyen américain né en 1847 et mort en 1922 »... si je ne m'intéressais pas aux séries télévisées. Il y a quelques temps, je regardais en effet un épisode des « Soprano » (que la chaîne du câble Canal Jimmy a découverte, et que France 2 juge bon diffuser le jeudi à 1 heure du matin). Au cours d'une scène très drôle, un vieux mafioso grogne que les Américains se sont fait de l'argent sur le dos des Italiens en exploitant leurs plus belles réalisations, de la pizza au cappuccino, en passant par le téléphone.

En entendant ça, je me dis que David Chase, le scénariste de la série, pousse le bouchon un peu loin, mais je décide d'en avoir le cœur net. Qui dit « net » dit réseau des réseaux, je me mets donc à surfer et quelle n'est pas ma surprise de découvrir que l'auteur des « Sopranos » est aussi sérieux qu'un pape.

Voici pourquoi : né à Florence en 1808, Antonio Meucci émigra comme beaucoup de ses compatriotes vers le nouveau monde en 1845.

Entre 1850 et 1862, il mit au point au moins trente prototypes d'un appareil qu'il avait nommé « télétrouphone ».

Dès 1860, il en décrivit les principes dans un journal américain publié en langue italienne. Il aurait bien voulu en déposer le brevet, mais cette démarche coûtait à l'époque 250 \$ et Antonio Meucci ne les avait pas.

En 1870, quand il tomba malade, il fut même contraint de vendre ses prototypes pour une somme dérisoire afin de pouvoir se soigner.

En 1871, il put cependant obtenir un brevet d'invention temporaire, pour la somme plus modique de 10 \$.

En 1874, il présenta certains de ses nouveaux prototypes au président de la Western Union, puissante compagnie de télégraphe, qui les refusa. Meucci n'avait pas les moyens de renouveler son dépôt de brevet temporaire.

En 1876, Graham Bell - qui comptait le président de la Western Union parmi ses connaissances - put déposer le sien et revendiquer la paternité de l'invention. Meucci mourut pauvre en 1889. La même année, le gouvernement des États-Unis avait entrepris une action contre Graham Bell pour lui retirer le brevet pour tromperie, mais la démarche fut abandonnée à la mort de l'inventeur italien.

Il aura fallu attendre le 15 juin 2002 pour que les mérites de Meucci soient reconnus par une résolution du Congrès américain. Donc, aujourd'hui, l'inventeur du téléphone est officiellement Antonio Meucci...

Enfin, peut-être pas tout seul. Car le gouvernement italien milite actuellement pour que cette paternité soit attribuée à Innocenzo Manzetti (1826-1877) qui mit au point en 1850 un prototype de téléphone électrique dont il décrivit le fonctionnement en 1865 dans un article dont la presse du monde entier se fit l'écho.

Eh oui, tout tend à démontrer que Manzetti a bien précédé Bell, et sans doute inventé le téléphone à peu près en même temps que Meucci, ce qui fait que la saga continue.

En tout cas, cette édifiante histoire nous rappelle ce que nous savions déjà - que, dans le monde où nous vivons, ceux qui tirent les bénéfices d'une invention ne sont pas ceux qui la mettent au point les premiers, mais ceux qui savent la vendre - mais elle nous apprend aussi qu'on apprend beaucoup de choses en regardant des séries américaines...

### Références :

1° Histoire de Meucci : [www.popular-science.net/history/meucci\\_bell.html](http://www.popular-science.net/history/meucci_bell.html)

2° Résolution du Congrès américain :

[www.popular-science.net/history/meucci\\_congress\\_resolution.html](http://www.popular-science.net/history/meucci_congress_resolution.html)

3° Histoire de Manzetti : <http://space.tin.it/scienza/macanigg/english.htm>



## **Avec qui avez-vous grandi ?**

Chronique du 8 Novembre 2002

Quand j'étais gamin, dans les années 60, j'achetais "Vaillant" qui devint plus tard « Pif Gadget », "Spirou", "Tintin", et bien sûr, "Pilote". Et, comme tout le monde, j'avais mes héros préférés : Gaston, Ric Hochet, Nasdine Hodja, et Blueberry.

Mais parmi les dessinateurs, il y avait un type un peu à part, qui ne dessinait jamais d'histoires à suivre, et qui bossait à la fois dans "Vaillant" et dans "Pilote". Il se nommait - et se nomme toujours, d'ailleurs - Marcel Gotlib.

Je l'ai vu faire ses débuts dans Vaillant en dessinant sur une page les aventures d'un garçon, d'une fille et d'un renard. Ça s'appelait « Nanar, Jujube et Piette ». Jujube, le renard s'est fait un copain : un chien placide qui roupillait tout le temps, ne riait jamais et s'appelait Gai-Luron. Bientôt, Gai-Luron est devenu le personnage principal et presque unique, de la planche hebdomadaire. Enfin, pas tout à fait : il avait toujours près de lui, dans un coin de la case où il était mis en scène, une petite souris qui vivait une histoire parallèle. Une BD dans la BD, en quelque sorte.

À la même époque, dans "Pilote", Gotlib dessinait sur des scénarios de René Goscinny une double planche hebdomadaire intitulée « Les Dingodossiers ». J'y apprenais tout sur le cinéma, la télévision, la cuisine, les animaux de la ferme, les voyages en autocar et même sur l'école. Car les Dingodossiers, avaient parfois pour héros un petit garçon sans prénom, qui s'appelait seulement Chaprot. Chaprot avait mon âge, c'était un cancre et un rêveur. Lorsque le maître lui demandait « Chaprot qu'est-ce que je viens de dire ? », et que Chaprot répondait juste, l'instituteur, bouleversé, lui mettait la main sur la tête en disant « Qu'est-ce qu'il y a mon petit Chaprot, vous êtes malade ? » et Chaprot répondait « Je crois que j'ai de la fièvre, M'sieur ».

Après les "Dingodossiers", Gotlib qui grandissait en même temps que moi, a créé la "Rubrique-à-Brac", et s'est efforcé d'y faire mon éducation scientifique grâce à deux grands savants. Isaac Newton, qui lui aussi faisait souvent la sieste, me fit régulièrement découvrir la gravitation universelle en recevant, tantôt une pomme, tantôt un pot de fleurs, tantôt un cheval sur la tête. De son côté, le professeur Burp m'enseignait tout ce que je sais aujourd'hui sur le crocodile, le paresseux (qu'on appelle également « aï ») la girafe et le kangourou - sans oublier la petite coccinelle, qui occupait le coin des cases comme la petite souris.

L'inspiration de Gotlib ne se cantonnait pas aux sciences exactes : je me souviens aussi du petit poucet qui semait derrière lui des enclumes pour retrouver le chemin de la maison et des enquêtes de Bougret et Charolles. Et il lui arrivait aussi de se mettre en scène sous les traits d'un artiste couronné de lauriers qui foutait dehors les dessinateurs qui auraient pu lui piquer sa place. Il savait aussi être poétique ; je me souviens avec émotion de deux planches dans lesquelles il se montre avec un boulet au pied tandis que sa petite fille, patiemment, scie la chaîne.

Après avoir clos la "Rubrique-à-brac", Gotlib a composé dans "Fluide Glacial", des récits provocateurs, et m'a appris la vie en se moquant de la religion, du sexe et de la morale. Il y a aussi inventé le personnage de Pervers Pépère.

Et puis, un jour, Gotlib a cessé de dessiner. Et moi, j'ai constaté que j'avais grandi. D'abord, les deux choses m'ont rendu triste, et puis, je me suis réjoui de la chance d'avoir grandi avec Gai-Luron, Chaprot, Isaac Newton et aussi Hamster Jovial, le scout qui n'arrivait jamais à empêcher ses louveteaux de se tripoter partout. Finalement, j'ai grandi en suivant pas à pas, pendant près de vingt ans, la carrière d'un artiste. Je viens de voir que l'intégrale de la "Rubrique à Brac" ressort en un seul énorme album et j'ai très envie d'aller faire une cure de jouvence. Pas vous ?

## Qu'est-ce qu'un pupille de la Nation ?

Chronique du 11 Novembre 2002

Voici quelques extraits d'un long article posté sur le site de l'ISH (Institut des Sciences de l'Homme - 14, avenue Berthelot 69363 LYON cedex 07 - <http://www.ish-lyon.cnrs.fr>) et signé Olivier Faron.

« C'est en 1917 qu'une loi met en place ce titre de " pupille de la nation ", unique en Europe. Il permet d'insister sur la situation d'orphelin de la Première guerre mondiale. Toutefois, il ne s'agit pas d'un orphelin de guerre au sens strict du terme, dès lors que la nation le reconnaît c'est-à-dire assume un devoir de réparation. Tout commence par un enterrement à proximité des champs de bataille, souvent suivi d'un deuxième enterrement, celui du corps du défunt transféré vers son lieu de naissance. Ce nouvel enterrement impose une hiérarchie : la veuve, puis le fils, les ascendants, puis les beaux-parents, les oncles et les tantes. Dès l'âge de 10 ans l'enfant du défunt assiste ainsi à une nouvelle sacralisation du deuil. On lui remet les décorations destinées à son père dans la France des années 20 comme à New York après le 11 septembre 2001. »

\* \* \*

Mon père Ange Zaffran, dont le père, Mardochée Zaffran, est mort sans sépulture en février 1915 à Roclincourt, était pupille de la Nation. Mais il n'a pas eu droit, que je sache, à ce decorum. Il n'a jamais mentionné un second enterrement. En revanche, sa mère Céleste, tous les deux ans, recevait de l'État une allocation qui lui permit d'aller rechercher la tombe de son défunt mari près d'Arras. Beaucoup plus tard, Ange fit lui aussi ce pèlerinage, sans bien sûr trouver ce que Céleste avant lui y a en vain cherché.

Il y a très longtemps, quand Ange m'a raconté, pour la première fois, et probablement de manière très laconique, la brève histoire de son père, je me suis rapidement mis à fantasmer que Mardochée, mon grand-père, n'était autre que le soldat inconnu inhumé sous l'Arc de Triomphe, à Paris. Je me souviens même y être allé une fois, adolescent, avec Ange, et avoir senti quelque chose en regardant la stèle. Bien sûr, Mardochée n'est pas le soldat inconnu et je me suis senti ridicule le jour où j'ai appris que le corps sans nom a été ramassé sur les champs de bataille quelques jours, quelques heures peut-être seulement après l'armistice, en 1918.

Les restes de Mardochée reposent encore quelque part autour de Roclincourt. Peut-être même ont-ils été depuis longtemps déplacés et détruits par un remembrement ou des opérations immobilières. Ils ne seront jamais retrouvés comme le furent il y a quelques années ceux d'Alain-Fournier, tombé dans un bois au milieu de ses camarades. Mais en écrivant ce chapitre, mon fantasme initial m'est revenu et je comprends aujourd'hui qu'il n'avait rien de ridicule : si le soldat inconnu repose sous la flamme, c'est précisément pour y représenter, par son anonymat, tous les morts sans sépulture de la grande guerre.

Dans le texte affiché sur le site de l'ISH consacré aux pupilles de la nation, Olivier Faron écrit : La première réalité de [la] situation, souvent passée sous silence par les historiens, est celle du nombre. Les morts laissent derrière eux plus d'un million d'orphelins pour environ 600 000 veuves. (...) Les impressions des enfants orphelins semblent converger en premier lieu autour de la sensation d'une perte irrémédiable.

Le souvenir du père très furtif pour des enfants en bas âge devient central après le conflit dès lors qu'il s'agit de constituer une mémoire familiale que résume Henri Queffelec : " J'ai été élevé par ma mère dans ce qu'elle appelait le souvenir de mon père. La notion combinait les souvenirs que ma mère gardait de son mari au souvenir idéal qu'une famille et un pays se devaient de garder d'un homme qui était mort pour les défendre ".

Trois grands facteurs de détresse se dessinent alors :

- la précarité économique : Les veuves sans activité avant le conflit deviennent journalières, ouvrières, brodeuses...
- les bouleversements familiaux : La reconstitution du noyau familial ne s'effectue pas aisément. Parfois, les veuves retournent vivre chez leur mère avec leurs enfants, parfois elles se remarient ou cohabitent chez un membre du défunt. Il arrive que les pupilles soient replacés chez les grands-mères, tantes, cousins.
- l'entrée dans un monde endeuillé : Parmi les témoignages, des phrases reviennent : " On ne vivait qu'avec la mort ". La vie des enfants est ainsi mêlée de solitude, de crainte, d'angoisse.

Olivier Faron souligne également la part des mouvements de solidarité déclenchés par la coupe sombre qu'a subie la génération des soldats morts en 14-18 :

« Ce vaste élan des secours privés en provenance de tous les milieux sociaux et tous les groupes professionnels reflètent bien la diversité de la société française. Toutefois, il s'agit non seulement d'une mobilisation générale de toute la société, mais également d'un processus marqué du sceau de la fragmentation.

Peu à peu cette aide privée va s'internationaliser grâce aux apports financiers des Etats-Unis. Une fraternité franco-américaine apparaît si vite que les manifestations de solidarité privée passent aux mains de l'action publique.

Les colonnes de l'Humanité titrent en 1917 : "Que le Parlement se presse donc de donner la véritable garantie : la loi de solidarité et d'assurance sociale que tous attendent" (...) Une loi sera élaborée en juillet 1917. Le principe de solidarité nationale oblige la France à réparer les effets des conséquences de la guerre, comme de la mort prématurée du père, dont le déclassement de la famille. Cette loi aura deux effets importants :

- la définition du statut de pupille, à la fois souple et gratifiant, doit être reconnue par un tribunal civil avec ajout d'une mention sur l'acte de naissance. Il renvoie aux victimes civiles et militaires, comme aux invalides ;
- la mise en place d'organismes destinés à assurer la protection du pupille afin qu'il puisse bénéficier d'un développement normal, d'un point de vue matériel comme sur le plan de l'éducation.

Le soutien matériel de la Nation vise cinq formes d'aide : des subventions d'entretien, d'apprentissage, d'études, une protection médicale, un pécule. Toutes ces attributions sont calculées en fonction des ressources des allocataires, de l'âge et de la santé des enfants, ainsi que du coût de la vie dans la région concernée.

(...) Sur le long terme, on peut s'interroger sur le rôle qu'a joué l'Etat en apportant des éléments de réponse à la situation des orphelins. (...) Force est de constater que la gravité du drame s'installe tout au long de la vie, et que le courage presque héréditaire est revendiqué au fil des générations, dans l'unique espoir de voir enfants et petits enfants grandir dans la paix.

## Qu'est-ce qu'un dronte ?

Chronique du 12 Novembre 2002

A tous les fans de Nougaro et d'Olivier Messiaen...

En 1830, dans une revue de naturalistes, un article décrit le dronte ainsi : « Son corps est tout rond, si gras et si gros, que d'ordinaire il ne pèse pas moins de cinquante livres : cette graisse et cette corpulence sont dues à la lenteur de ses mouvements ; s'il n'est pas agréable à la vue, il l'est encore moins au goût, et sa chair, quoique ne rebutant pas certains appétits voraces, est un aliment mauvais et répugnant. Sa physionomie porte l'empreinte d'une tristesse profonde, comme s'il sentait l'injustice que lui a faite la nature en lui donnant, avec un corps aussi pesant, des ailes tellement petites qu'elles ne peuvent le soutenir en l'air, et servent seulement à faire voir qu'il est oiseau, ce dont, sans cela, on serait disposé à douter. »

En 1770, Buffon écrivait déjà du même animal : « le dronte paraît accablé par son propre poids et avoir à peine la force de se traîner : c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes ; on dirait qu'il est composé d'une matière brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées. Il a des ailes, mais ses ailes sont trop courtes et trop faibles pour l'élancer dans les airs ; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place : on le prendrait pour une tortue qui se serait affublée de la dépouille d'un oiseau ».

Ce drôle d'oiseau, au plumage gris et au bec crochu, et qui porte le beau nom latin de *Raphus cucullatus*, est plus connu sous le nom de Dodo. Malgré leur ressemblance, le dodo est assez différent du solitaire, oiseau originaire de la Réunion, que l'on appelle parfois aussi dodo, peut-être un peu abusivement. Comme le solitaire, le dodo est un volatile de la famille des colombes et des pigeons. Il fut découvert pour la première fois en 1598 par des marins portugais et hollandais sur une île jusque là déserte de l'Océan Indien qui deviendra plus tard l'île Maurice. Le dodo n'avait jamais rencontré l'homme, était de nature placide et innocente, et ne pouvait pas voler. Il accueillit les visiteurs humains sans méfiance. Les hommes le chassèrent abondamment, les porcs et les chiens qui furent introduits dans l'île firent de même et, en 1681, cent ans à peine après sa découverte, le dronte avait totalement disparu de l'île Maurice... et de la planète.

La disparition du dodo n'est pas une simple curiosité historique. Elle illustre non seulement les méfaits de l'homme sur la nature bien avant l'invention de la pollution, des armes de destruction massive et des manipulations génétiques, mais aussi les difficultés que l'on rencontre lorsqu'il s'agit de reconstituer l'aspect d'un animal disparu.

Dans un article publié en 1993, Andrew Kitchener, conservateur au Royal Museum d'Ecosse, remet en question la représentation traditionnelle du dodo en oiseau gras et incapable de se mouvoir. En comparant les gravures faites avant et après 1605, il a en effet découvert que sur les dessins réalisés faites par des visiteurs de l'île Maurice, l'oiseau est plus mince et élancé que sur ceux que signèrent des artistes européens. Kitchener postule alors que les animaux ramenés en Europe devenaient probablement gras en raison du régime qui leur était accordé sur les navires. Il entreprend d'étudier les centaines d'os de dodo conservés à l'université de Cambridge et au musée d'histoire naturelle de Londres. De multiples calculs et reconstitutions du squelette de dodo lui donnent ainsi à penser que l'oiseau était beaucoup moins lourd qu'on ne le pense. En 1991, la redécouverte à La Haye de dessins effectués en 1601, confirme l'hypothèse de Kitchener : à l'état sauvage, le dodo n'était pas gras, et selon toute probabilité, il devait courir très vite.

Il n'en reste pas moins que le dodo est encore paré de nombreux mystères, et d'abord celui-ci : comment lui-même et son cousin le solitaire, qui ne pouvaient pas voler, ont-ils fait pour arriver sur l'île Maurice et l'île de la Réunion avant que l'homme n'y mette les pieds ?

Voilà une question passionnante pour les professeurs Burp de demain. Tiens, la prochaine fois, je vous parlerai du Dahu.

## Faut-il croire tout ce qui est écrit dans "Le Monde" ?

Chronique du 19 Novembre 2002

Bonjour à tous les amateurs de nouvelles fiables.

Le 12 novembre dernier, une auditrice de France Inter, attirait mon attention sur un article assez surprenant du « Monde » intitulé « Al-Quaïda influencé par la science-fiction ? »

S'appuyant sur un autre article, paru dans le journal britannique « The Guardian », un journaliste du « Monde » y rapporte qu'un critique russe, Dimitri Gusev, soupçonne l'écrivain de science-fiction Isaac Asimov d'avoir inspiré Al-Quaïda et Ben Laden. Pour preuve, Dimitri Gusev avance que l'expression « Al-Quaïda » signifie « Fondation », titre du plus célèbre roman de l'écrivain. Pour Gusev, le héros de « Fondation », Hari Seldon, savant et prophète, crée une nouvelle religion qui prédit la fin imminente d'un Empire décadent, miné par la corruption et l'inefficacité. Le journaliste du « Monde » conclut son inquiétant compte-rendu en écrivant très sérieusement (je cite) : « si la théorie [de Dimitri Gusev] était avérée, l'ouvrage donnerait des indices prophétiques effrayants : après sa mort, Hari Seldon continue en effet de guider ses successeurs vers le bon chemin à l'aide de cassettes vidéo »...

J'ai cherché la moindre trace d'humour, d'ironie ou de galéjade dans cet article, mais je n'en ai trouvé aucune. Penser que l'un des écrivains les plus respectés de la planète a peut-être inspiré Oussama Ben Laden est évidemment ridicule. Excellent conteur, brillant scientifique et libre penseur, Asimov était aussi pacifiste que le Mahatma Gandhi. Son héros, Hari Seldon, n'est pas un gourou mais un savant qui prédit les évolutions sociales au moyen de modèles mathématiques et rejette tout acte de violence. Enfin, est-il extraordinaire, dans un roman de science-fiction des années 50, qu'un personnage transmette ses théories via des messages enregistrés ?

L'article du « Monde », pourtant, laisse entendre que tout cela est très troublant. Pourquoi ? Parce qu'il ne résume pas TOUT l'article du « Guardian » dont il s'inspire. Eh oui, avant de rédiger cette chronique, je suis allé le lire, l'article en question. Contrairement au « Monde », le journaliste du « Guardian » critique méthodiquement l'hypothèse de Gusev et rappelle que les écrivains de science-fiction ont régulièrement été soupçonnés d'inspirer des terroristes car leurs œuvres sont souvent de vives critiques sociales. Enfin, le « Guardian » donne plusieurs explications plausibles et beaucoup plus prosaïques au fait que le mouvement de Ben Laden s'appelle Al-Quaïda.

Bref, tout ce qui, dans l'article original remettait les choses à leur place, le journaliste du « Monde » a omis de nous en informer. Il écrit en revanche, sans sourciller, qu'Asimov, qui a vécu toute sa vie à New York, est un écrivain russe ! Parlant d'Asimov, l'article du « Guardian » utilise en effet l'expression « Russian-born », qui signifie « né en Russie », et non le mot « Russian », qui signifie « Russe ». Le rédacteur du « Monde » a mal lu... ou alors, il ne maîtrise pas très bien l'anglais.

Loin de moi l'idée de stigmatiser ce journaliste. On peut parfois écrire un mauvais article parce qu'on est fatigué ou pressé par le temps. Et je sais qu'un article peut être rendu illisible par un responsable de rubrique ou un secrétaire de rédaction qui, faute d'avoir bien relu, fait sauter un paragraphe crucial.

Seulement, j'ai appris qu'un critique français de science-fiction réputé, avait déjà trouvé ce article ridicule, mais que, le sachant, « Le Monde » avait tout de même décidé de le publier. À l'heure où l'on fait campagne pour la liberté d'expression face aux grands monopoles de presse, il serait souhaitable que le plus grand quotidien national français résiste à la tentation de publier n'importe quoi. Les membres d'Al-Quaïda lisent certainement « Le Monde », et, personnellement, je ne trouve pas très sain qu'ils prennent les Français pour de pauvres crétins.

Article du Monde : "Al Quaida influencé par la science-fiction ?" Le Monde, 12 novembre 2002

[http://www.lemonde.fr/recherche\\_articleweb/1,9687,297790,00.html?query=Asimov&query2=&booleen=et&num\\_page=1&auteur=&dans=dansarticle&periode=30&ordre=pertinence&debutjour=&debutmois=&debutannee=&finjour=&finmois=&finannee=&G\\_NBARCHIVES=751+517](http://www.lemonde.fr/recherche_articleweb/1,9687,297790,00.html?query=Asimov&query2=&booleen=et&num_page=1&auteur=&dans=dansarticle&periode=30&ordre=pertinence&debutjour=&debutmois=&debutannee=&finjour=&finmois=&finannee=&G_NBARCHIVES=751+517)

Article du Guardian : "War of the Worlds" par Giles Foden.

<http://books.guardian.co.uk/review/story/0,12084,779530,00.html>

## Mais bon sang, d'où viennent les vampires ?

Chronique du 20 Novembre 2002

Bonjour à tous les assoiffés de savoir

La figure du vampire renvoie à des domaines très différents : l'histoire, la zoologie, la littérature, les arts, la religion, et même la médecine. Je vais essayer de vous en dresser un panorama sinon exhaustif, du moins diversifié, le tout en trois minutes - si ça dure plus, Stéphane Paoli va se faire du mauvais sang.

L'histoire, tout d'abord !

A l'origine du vampire, il y a probablement la peur ancestrale de la mort. Vous savez combien la définition de la mort reste difficile encore aujourd'hui, pensez à ce que c'était avant la médecine moderne. Le sang a toujours fait figure de substance sacrée. Les épidémies et leur lot de malades comateux qui semblent revenir à la vie ont ainsi donné naissance au mythe des non-morts qui reviennent boire le sang de leurs victimes.

Evidemment, la religion ne s'est pas privée de mettre son grain de sel. Ainsi, au milieu du quinzième siècle, deux théologiens, Kramer et Sprenger, écrivent un manuel du chasseur de sorcières dans lequel ils décrivent la destruction des vampires.

Au fil des siècles, des personnages historiques particulièrement cruels sont associés à la figure du vampire ou de l'ogre. En France, c'est Gilles de Rais, qui dit-on dévorait les enfants. En Hongrie, c'est la princesse Bathory, qui tuait les jeunes filles pour se baigner dans leur sang. En Transylvanie, c'est Vlad l'empaleur, dont le surnom, Dracula signifiait simplement « fils du dragon ».

De la religion à l'histoire en passant par la mythologie populaire, le vampire est entré sans effort dans la littérature et les arts. Goethe évoque les vampires dès 1797. Byron et son ami Polidori leur consacrent des poèmes au début du 19e siècle et Baudelaire en 1866. En 1871 paraît en Irlande le premier roman consacré à un vampire, « Carmilla », écrit par Joseph Sheridan Le Fanu ; l'écrivain Bram Stoker s'inspirera de « Carmilla » pour écrire son « Dracula », publié 1897 et adapté par Murnau avec « Nosferatu » en 1922, puis par Tod Browning avec son « Dracula » en 1931 tandis qu'en 32, Carl Dreyer, tourne « Vampyr » d'après Le Fanu.

Depuis, le mythe du vampire n'a cessé de se renouveler, non seulement au cinéma mais dans la littérature - par exemple, dans *Je suis une légende*, de Richard Matheson, puis à la fin des années 70 sous les traits de Lestat, le vampire homosexuel inventé par Anne Rice et tout récemment à la télévision, où la jeune et jolie Buffy inventée par le scénariste Joss Whedon combat les vampires et en tombe aussi, parfois, amoureuse.

Il y a quelques années, un chimiste du nom de David Dolphin a voulu donner au vampirisme une explication médicale en lui attribuant les symptômes d'une maladie rare du sang, la porphyrie. Pas de veine, sa démonstration était un peu trop tirée par les globules pour être convaincante, et elle avait l'énorme défaut de stigmatiser des malades qui n'avaient pas besoin de ça.

Mais tout récemment, la science s'est intéressée à un vampire ayant une existence réelle j'ai nommé *Desmodus rotundus*, une variété de chauve-souris vivant en Amérique du sud. Ces petits mammifères volants et nocturnes se nourrissent du sang de gros animaux. Les substances anticoagulantes que contient leur salive sont étudiées de près par les chercheurs car elles pourraient permettre de dissoudre les caillots qui provoquent, par exemple, les infarctus ou les attaques cérébrales. Si l'on y parvenait, le vampire, par un curieux tour du destin, deviendrait - avec la sangsue et l'asticot - un bienfaiteur de l'humanité.

## Quelle est la différence entre cyclone, ouragan, typhon et tornade ?

Chronique du 21 Novembre 2002

Comme tous les auditeurs, chaque jour ou presque, aux actualités j'entends parler de phénomènes météorologiques catastrophiques qui frappent des régions éloignées, et je ne fais pas bien la différence entre tous les termes. J'ai donc voulu en savoir plus et hier soir j'ai fait quelques recherches.

Si j'ai bien tout compris à ce que j'ai lu, un cyclone - du mot grec kuklos qui signifie cercle - est un tourbillon de formations nuageuses qui se forme au-dessus de l'océan. Au sein de ce tourbillon la pression atmosphérique baisse, ce qui déclenche des vents extrêmement puissants. Le cyclone tire son énergie d'une part de l'évaporation de l'eau de mer, d'autre part de la condensation de cette eau à l'intérieur des nuages.

Quand ce phénomène se produit au-dessus des eaux tropicales ou sub-tropicales, on parle de cyclone tropical. Si les vents ne dépassent pas 63 km/h, c'est à dire 34 nœuds ou force 8 sur l'échelle de Beaufort, on parle de « dépression tropicale ». Entre 63 et 117 km/h on parle de « tempête tropicale ». Au-delà de 117 km/h, soit 64 nœuds ou force 12 sur l'échelle de Beaufort, la terminologie varie en fonction de la zone géographique : on parle d' « ouragan » sur l'Atlantique Nord et dans les Antilles françaises, mais de « typhon » en mer de Chine. Dans les deux cas, il s'agit d'un cyclone tropical très puissant. Le mot ouragan (ou hurricane, en anglais) vient du mot maya Hurakan, qui désigne un dieu destructeur.

La forme circulaire du cyclone est particulièrement bien visible sur les photos prises par satellite car les cyclones sont souvent de diamètre très imposant : plusieurs centaines de kilomètres. Ce qu'on appelle l'œil du cyclone est une zone circulaire de 30 à 60 kilomètres de diamètre, située au centre des cyclones tropicaux et où, paradoxalement, les vents sont légers et le temps est beau. Dans l'œil du cyclone il y a très peu ou pas du tout de précipitations et parfois le ciel bleu ou étoilé peut-être vu. L'œil est entouré d'une « muraille », qui est la zone où les vents de surface du cyclone sont les plus violents.

Le cyclone est un phénomène océanique, qui s'épuise quand il atteint les sols, faute de source d'humidité, tandis que la tornade (illustrée par le film « Twister ») est plutôt un phénomène terrestre. C'est un système de vents tourbillonnants, mais dont le diamètre est de quelques centaines de mètres seulement. Elle se déplace très vite, tandis qu'un cyclone ne se déplace qu'à 20 ou 30 km/h seulement, ce qui permet de le voir venir. Et un cyclone a une durée de vie qui se mesure en jours, tandis que celle d'une tornade se mesure en minutes.

Une trombe d'eau est un tourbillon similaire à une tornade, qui se produit évidemment en mer. Elle est en général très spectaculaire, mais moins puissante qu'une tornade de terre. Les colonnes de poussière qu'on peut observer au-dessus de zones arides ou semi-arides, comme au Maroc, sont des micro tornades.

Depuis 1978-79, on donne indifféremment aux cyclones des prénoms masculins ou féminins. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les météorologues de l'armée et de la marine américaine choisissaient de leur donner le prénom de leurs petites amies ou de leurs femmes. Mais l'habitude de donner un nom à ces phénomènes météorologiques ravageurs viendrait d'un météorologue australien qui, au début du siècle, donnait aux cyclones tropicaux les noms d'hommes politiques qu'il n'aimait pas beaucoup. Pour lui, un cyclone « responsable de grandes souffrances » ou « se baladant sans but précis dans le Pacifique » était tout à fait comparable à un politicien.

Je ne sais pas s'il serait opportun de donner aux cyclones le nom de politiciens français. La plupart, me semble-t-il, brassent beaucoup de vent mais ne cassent pas grand-chose.

## **Le préservatif est-il une contraception efficace ?**

Chronique du 22 Novembre 2002

Lors d'une précédente chronique, j'ai dit que le préservatif n'était pas une bonne méthode contraceptive. Plusieurs auditeurs se sont inquiétés : les jeunes gens allaient-ils en déduire qu'il ne faut pas utiliser de préservatifs. Evidemment, ça n'était pas le message que je voulais faire passer. Mais le simple fait qu'il y ait eu un doute justifie que j'y revienne. Alors, reprenons.

Le préservatif a, depuis toujours, deux fonctions : c'est une méthode de contraception (autrefois on disait « anticonceptionnelle ») et c'est une méthode de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (autrefois on disait « maladies vénériennes »). En France, entre 1920 et jusqu'en 1987, toute publicité ou promotion du préservatif était interdite. Avec l'arrivée du sida, le préservatif est revenu sur le devant de la scène. Malheureusement, le discours de prévention du sida, qui reste indispensable, a complètement occulté une notion fondamentale : lorsqu'on fait un très bon repas, c'est aussi pour se nourrir. De même, si nous faisons le plus souvent des galipettes pour le plaisir, la finalité biologique du rapport hétérosexuel, on n'y peut rien, c'est la reproduction. Par conséquent, la conséquence la plus fréquente d'un rapport hétérosexuel, ce n'est pas la maladie, c'est la grossesse. Or, la question que posent beaucoup de jeunes gens est plutôt celle-ci : « Si j'utilise des préservatifs, est-il vraiment utile que j'aie une autre méthode de contraception ? » La réponse est oui. Suivez-moi bien : le risque d'infection augmente avec le nombre de partenaires : plus on a de partenaires, plus on risque d'attraper une MST. D'un autre côté, la probabilité d'une grossesse augmente avec la fréquence des rapports sexuels. Dans les deux cas, pour qu'un préservatif soit très efficace, il faut l'utiliser à chaque rapport sexuel. Mais le préservatif peut glisser, ou craquer, ce qui provoque des fuites et il faut très peu de sperme pour provoquer une grossesse.

Or, souvent, quand un jeune couple se sent en sécurité par rapport aux infections, l'utilisation du préservatif devient moins systématique, car les jeunes gens sous-estiment le risque de grossesse. Beaucoup de jeunes filles pensent qu'elles ne peuvent pas être enceintes après les premiers rapports sexuels, ce qui est faux. Beaucoup de femmes s'imaginent qu'elles sont en sécurité si elles ont des rapports sexuels à certains moments du cycle, ce qui est faux aussi : une étude récente a montré que même lorsque les femmes ont un cycle très régulier de 28 jours, les deux tiers d'entre elles peuvent ovuler sans prévenir à n'importe quel moment de leur cycle. De sorte que la sécurité contraceptive réelle du préservatif est très aléatoire.

Donc, si on a besoin d'une contraception, trois cas se présentent :

- 1° quand on a un seul partenaire et peu de rapports sexuels, le préservatif peut suffire comme protection ET comme contraception, mais il faut l'utiliser systématiquement, à chaque rapport sexuel ;
- 2° quand on a un seul partenaire et beaucoup de rapports sexuels, le stérilet, la pilule ou l'implant, seront plus efficaces que les préservatifs seuls ; s'il n'y a pas de risque de contamination (deux partenaires en bonne santé en relation monogame), on peut se passer de préservatifs ;
- 3° quand on a beaucoup de rapports sexuels et plusieurs partenaires, ou un partenaire à risque, il vaut mieux utiliser stérilet, pilule ou implant ET des préservatifs.

Voilà, vous êtes parés. Bon week-end.



## **Combien y a-t-il de planètes dans notre système solaire ?**

Chronique du 25 Novembre 2002

Spontanément, on est tenté de répondre « 9 » : dans l'ordre, en partant du soleil : Mercure, Vénus, La Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton. Mais c'est plus compliqué que ça. Car la définition d'une planète a donné lieu à des discussions serrées.

Le fait de tourner autour du Soleil n'est pas le seul critère pour définir une planète. Ainsi, entre l'orbite de Mars et celle de Jupiter, il existe une ceinture d'astéroïdes dont le diamètre est parfois imposant et qui tournent autour du Soleil. Mais le plus grand de ces astéroïdes, Cérès, n'est pas considéré comme une planète.

Car la taille n'est pas non plus un critère déterminant. Mercure est considérée comme une planète, mais Titan, la lune géante de Saturne, qui est plus volumineuse que Mercure, n'est pas considérée comme une planète.

En réalité, on s'éloigne de plus en plus de la notion un peu restrictive de planète en disant que le système solaire est un ensemble de corps célestes qui tournent autour d'une étoile : le soleil. Ces corps célestes sont de toutes les tailles, depuis les particules de poussière jusqu'aux sphères gazeuses géantes que sont, au-delà de la ceinture des astéroïdes, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. En deça de la ceinture des astéroïdes, on trouve d'autres corps célestes, parmi lesquels Mercure, Vénus, la Terre et Mars font une taille respectable. Ces huit gros objets ont une orbite stable autour du soleil, tandis que ceux qui constituent la ceinture des astéroïdes ont une orbite beaucoup plus irrégulière. Les comètes, qui traînent derrière elles une queue gazeuse, croisent l'orbite des huit planètes principales. Les astéroïdes, qui sont plus petits et n'ont pas de queue, entrent souvent en collision avec ces planètes. Ce que nous appelons des « étoiles filantes » sont des astéroïdes qui se consomment en entrant dans l'atmosphère terrestre.

Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, les astronomes ont découvert des objets célestes au-delà de l'orbite de Neptune. Pluton, par exemple, n'a été découverte qu'en 1930. Elle aussi a donné lieu à quelques discussions. A l'époque, on l'a qualifiée de planète, mais son orbite croise celle de Neptune et sa taille est inférieure à celle de notre lune.

En outre, depuis une dizaine d'années, grâce en particulier au télescope spatial Hubble, lancé en 1990, on a identifié au-delà de Neptune une autre ceinture d'astéroïdes et de comètes que l'on nomme la ceinture de Kuiper. Et tout récemment, le télescope Hubble a repéré une immense boule de glace, située à six milliards de kms de la Terre, c'est à dire un milliard et demi de kilomètres plus loin que Pluton. Pour changer des noms de dieux latins, ce nouvel objet céleste a été baptisé Quaoar, nom d'un dieu amérindien. L'orbite de cette boule de glace est presque exactement circulaire autour du soleil et son diamètre est supérieur à celui de Pluton. La tentation est grande de qualifier Quaoar de planète. A l'heure actuelle, seul le télescope Hubble est suffisamment puissant pour la visualiser. Il est probable que des télescopes plus puissants nous feront découvrir d'autres objets encore inconnus. Aujourd'hui, à la question « combien y a-t-il de planètes y a-t-il dans le système solaire », on peut donc répondre : « pour le moment, il y en a dix... »

## **Il a un bec et il pond des œufs mais ce n'est pas un oiseau...**

Chronique du 26 Novembre 2002

C'est un mammifère ovipare, qui mesure 50 cm de long sur 12 cm de haut. Il a un bec de canard, des pattes palmées et une queue aplatie. Il porte de la fourrure, dont la couleur est rousse sur le dessus et blanche en dessous. Il vit en Tasmanie et en Australie, il est amphibien et mange des écrevisses. Le mâle adulte porte au talon des pattes postérieures un ergot relié à une glande à venin. Allez, je ne vous fais pas languir plus longtemps, dans les pays anglo-saxons on l'appelle platypus et en français ornithorynque ce qui veut dire, tout simplement « bec d'oiseau ».

L'ornithorynque, qui combine les traits des reptiles et des oiseaux et se paye en outre le luxe d'être un mammifère est considéré comme un survivant de l'évolution. La classification des mammifères comporte actuellement trois sous-classes : les euthériens ou mammifères à placenta comme l'homme, les métathériens ou vivipares sans placenta, comme les kangourous, et les protothériens, qui sont des mammifères ovipares, ou monotrèmes dont l'ornithorynque est un représentant. Qu'est-ce qu'un monotrème ? C'est un animal qui dispose d'un cloaque, organe qui tient lieu en même temps d'orifice rectal, de voie urinaire et d'organe sexuel.

Le bec de l'ornithorynque n'est pas dur comme celui d'un canard, mais souple, mou et humide, comme le museau d'un chien. Et c'est un appendice extrêmement sensible, qui contient des corpuscules sensoriels lui permettant de trouver son alimentation sous l'eau.

Sa fourrure, à deux couches, retient l'air près de la peau, ce qui permet à l'animal de rester sec, même quand il est sous l'eau.

Sa queue ressemble à celle du castor, mais ne sert pas comme lui à se propulser sous l'eau. Elle sert seulement à se diriger et lui permet de stocker de la graisse en cas de pénurie d'alimentation. La femelle utilise aussi sa queue pour tenir les œufs contre son estomac pendant leur incubation.

L'ornithorynque a des pattes, mais elles s'étendent à l'horizontale. Il lui est donc difficile de se déplacer sur terre, ce qui le rend vulnérable aux quelques prédateurs qui s'attaquent encore à lui - essentiellement les chiens, les renards, les pythons et les crocodiles. En revanche, il est excellent nageur et repère sa nourriture en se déplaçant à l'aveuglette, car en plongée, ses yeux et ses oreilles sont recouverts par une membrane de protection.

C'est son nez qui lui sert de radar. Il peut plonger jusqu'à cinq mètres et peut rester plusieurs minutes immergé, voire dormir sous l'eau.

Les spécialistes de la phylogénèse (c'est à dire de l'évolution des espèces) sont tous d'accord pour penser que les monotrèmes sont des témoins d'une transition entre les reptiles et les mammifères typiques. Il semble n'en exister qu'une seule espèce mais de taille différente selon la région d'Australie où ils vivent.

On a découvert en Amérique du Sud des fossiles d'ornithorynque qui le font remonter à 63 millions d'années... et qui font la démonstration de la dérive des continents : à l'époque, l'Amérique du sud et l'Australie étaient reliées entre elles par l'Antarctique, dont le climat était tempéré.

C'est un animal protégé en Australie depuis les années 20. Si protégé qu'on ne peut en voir en captivité que dans quelques zoos australiens, car son exportation est formellement interdite. Incroyable bestiole. Si incroyable que lorsqu'un navigateur en rapporta un spécimen en 1798 en Angleterre, tout le monde pensa qu'il s'agissait d'une supercherie. Et il fallut près de 80 ans pour qu'on admette qu'il s'agissait d'un animal authentique et qu'on lui donne une place dans la classification des espèces.

Ce qui est fascinant, c'est qu'il s'agit d'une chimère, du mélange improbable des attributs de plusieurs espèces animales... une chimère réelle qui ne doit pas son existence aux manipulations génétiques humaines, mais à l'évolution naturelle et au long labeur du temps...

## **Faut-il faire confiance à ses intuitions ?**

Chronique du 27 Novembre 2002

Nos intuitions sont-elles valides ? Un psychologue américain, David Myers aborde le sujet dans « Intuition : its powers and perils » (L'intuition, ses pouvoirs et ses dangers), un livre passionnant où il s'interroge sur la place de l'intuition dans la pensée humaine.

Pour David Myers, l'intuition n'est pas l'ennemie de la pensée analytique, l'une et l'autre se complètent. Ce qu'il appelle intuition n'est pas de la divination ou de la télépathie, mais une forme de lecture subconsciente, souvent très pertinente, en particulier dans les rapports inter humains. Les expériences qu'il cite démontrent en effet que les personnes habituées à « lire » le langage corporel de leurs interlocuteurs évaluent plus précisément la teneur de leurs intentions ou la véracité de leurs paroles que celles qui se contentent de les écouter. Autrement dit : quand nous voulons savoir si un politicien nous raconte des bobards, fions-nous aussi à ce que nous ressentons devant la manière dont il se place, dont il nous regarde, dont il grimace ou fronce les sourcils et pas seulement à son vocabulaire ou à ses formules. Car l'intuition guide la pensée analytique. Ça c'est le bon côté.

Mais l'intuition a ses dangers. À propos de la peur de l'avion induite par l'attentat du 11 septembre 2001, Myers remarque que le terrorisme pourrait bien avoir provoqué la mort de centaines d'autres personnes en les incitant... à prendre leur voiture. Les statistiques de la commission américaine de sécurité des transports montrent en effet que le risque de mourir dans un accident d'avion est 37 fois plus faible que celui de mourir d'un accident de la circulation. Même si les membres d'Al-Qaïda détournaient 50 avions transportant chacun 60 passagers - ce qui est peu probable, étant donné les consignes actuelles de sécurité -, l'avion resterait plus sûr que la voiture. De même, la peur de l'assassinat est-elle vraiment justifiée, alors que le diabète est responsable de quatre fois plus de décès que les homicides ?

Si nos peurs sont irrationnelles, explique Myers, c'est parce qu'elles sont induites par des facteurs inconscients.

Premièrement, nous avons peur de ce qui effrayait nos ancêtres. Ainsi, la peur des araignées et des serpents, très répandue, ne correspond pas à la réalité. Pour ma part, je pense que la peur du sida en Europe, tout à fait disproportionnée et, à vrai dire, plutôt indécente à côté de ce qui se passe en Afrique, est probablement magnifiée par le souvenir inconscient des grandes pandémies de tuberculose, maladie tout aussi mortelle, qui contaminait toute la population avant l'invention des antibiotiques.

Deuxièmement, nous avons peur de ce que nous ne contrôlons pas. Le risque de mourir à ski est mille fois plus grand que celui de mourir en consommant des additifs alimentaires. On choisit ses boîtes de surgelés d'un air soupçonneux, et on se précipite sans réfléchir sur les pistes.

Troisièmement, nous avons peur de ce qui est immédiat. Les adolescents sont insensibles au discours sur les dangers latents du tabac car ils vivent dans le présent. Mais qu'une personne de notre entourage se déclare atteinte de cancer et nous nous trouvons des tumeurs partout.

Quatrièmement, nous avons peur de ce qui marque notre imagination. Depuis 1876, on a recensé dans le monde entier 67 décès par attaques de requins. Mais qui, au moment de piquer un plongeur dans l'océan, n'a jamais eu peur d'être attaqué par un monstre marin ?

Oui, l'intuition existe, mais on le voit, elle n'est pas toujours bonne conseillère. La pensée analytique (et la collecte de faits objectifs) devrait permettre de contrôler ses débordements. Malheureusement, nous ne savons pas toujours utiliser analyse et intuition de manière complémentaire.

Si nous savions le faire, les terroristes, les publicitaires, les politiciens et les commissions de censure auraient beaucoup plus de mal à nous intoxiquer.

<http://www.davidmyers.org/>

## Comment dormons-nous ?

Chronique du 28 Novembre 2002

Le sommeil occupe une grande place dans notre vie, et on est en droit de se demander s'il ne concerne que l'espèce humaine ou si les animaux dorment eux aussi.

La plupart des êtres vivants sont soumis à un rythme circadien, c'est à dire des modifications périodiques, au cours de la journée, induites par l'alternance du jour et de la nuit.

Tous les mammifères et tous les oiseaux dorment : on observe sur leur électroencéphalogrammes des ondes correspondant à celles du sommeil chez l'homme.

Les reptiles ont des périodes de repos immobile, mais on n'a pas encore mis en évidence de preuve que les serpents dorment.

Chez les invertébrés comme le scorpion et les crustacés, certains indices comme la position du corps ou l'activité musculaire ont permis d'identifier un état de repos similaire au sommeil.

Le plus étonnant est que le sommeil pourrait exister chez les organismes monocellulaires, comme les bactéries. On sait qu'il a pour fonction la régénérescence de certaines fonctions, et il n'y a pas de raison de penser que ça ne concerne que les organismes supérieurs.

Une autre question que l'on se pose souvent est : combien de temps peut-on rester éveillé ?

En 1965, un adolescent de 17 ans, Randy Gardner, est resté 264 heures (soit environ 11 jours) sans dormir. Au cours d'un certain nombre d'études, des personnes sont couramment restées une dizaine de jours éveillées sous la surveillance attentive de chercheurs. On a bien sûr également observé que des soldats en guerre, ou des patients maniaques sans traitement pouvaient rester trois ou quatre jours sans dormir. Contrairement aux idées reçues aucun d'eux n'a présenté de trouble médical ou psychiatrique grave. La privation de sommeil s'accompagne d'une baisse progressive de la concentration, des perceptions et des différentes fonctions cérébrales mais tous les sujets retrouvent leurs fonctions normales au bout d'une ou deux nuits de sommeil réparateur.

L'écueil, dans ces études, provient de la difficulté à définir l'éveil.

En effet, la privation prolongée de sommeil peut s'accompagner d'endormissements très courts (on parle de « micro-sommeil »). C'est ce qui se passe chez les conducteurs qui s'endorment au volant. Dans ce cas, aucun des trucs habituellement utilisés pour se maintenir éveillé (ouvrir la fenêtre, mettre la radio à fond ou se mordre la langue) ne suffit. Si vous vous assoupissez au volant, la meilleure chose à faire, pour arriver à bon port, est de vous garer et de piquer un somme d'une demi-heure avant de reprendre la route.

Cinq à dix pour cent des individus disent mal dormir. Ils se réveillent souvent la nuit et en souffrent beaucoup. La plupart du temps, on leur donne des sédatifs ou des antidépresseurs. Malheureusement, ces médicaments ne règlent pas le problème à long terme, ils ont même tendance à désorganiser le sommeil et, de plus, créent une dépendance. Lorsque les personnes cessent d'en prendre, ils éprouvent un syndrome de sevrage avec, en particulier une angoisse extrêmement grande et des insomnies très marquées, qui les incitent à en reprendre...

Or, il semble exister des traitements de l'insomnie plus efficaces et à terme moins dangereux que tous les médicaments. Une étude a en effet montré qu'une thérapie comportementale consistant entre autres à améliorer les rituels de sommeil (en particulier, se coucher et se lever à heure fixe et éviter les sommes dans la journée) diminue de moitié la durée des insomnies, et ceci plus nettement que la relaxation ou la prise d'un placebo. Les patients ainsi traités se sont non seulement mis à dormir sans médicaments, mais six mois après le traitement, l'amélioration du sommeil était encore observable.

Si les médecins français pouvaient se réveiller et troquer les somnifères contre la thérapie comportementale, nous serions plus nombreux à dormir sur nos deux oreilles.

## **Le cerveau a-t-il un sexe ?**

Chronique du 29 Novembre 2002

Cette question va gêner aux entournures un certain nombre d'auditeurs, mais ce n'est pas parce qu'une question est gênante qu'il faut éviter de la poser. Personnellement, je pense même le contraire.

Les recherches neuropsychologiques ont fait apparaître que les différences nettes entre hommes et femmes, non seulement en ce qui concerne le comportement mais aussi pour des tâches intellectuelles spécifiques, s'expliquent par des différences anatomiques du cerveau.

Ce que l'on observe spontanément dans une cour de maternelle, à savoir que les garçons préfèrent plutôt courir, crier et jouer à la guerre tandis que les filles préfèrent plutôt s'asseoir, parler et dessiner se retrouve en effet confirmé chez l'adulte par des tests des fonctions intellectuelles.

Les hommes ont en général plus de facilité que les femmes avec les tests mathématiques tandis que les femmes ont plus de facilité à effectuer des tests verbaux.

Les hommes sont plus à l'aise avec les tests d'orientation, les femmes plutôt plus à l'aise avec les tâches manuelles fines, etc.

Ces observations bien sûr ne font que décrire une tendance, exactement comme pour la taille : même si les hommes sont en général plus grands que les femmes, on rencontre des individus de toutes les tailles dans les deux sexes. Comme les aptitudes intellectuelles varient entre les deux sexes mais aussi entre les individus du même sexe et entre deux individus ayant vécu dans le même milieu socio-économique, on peut supposer que la génétique et l'environnement n'expliquent pas, à eux seuls, les différences d'aptitudes intellectuelles.

Alors, à quoi sont-elles dues ?

Et bien, au cours des 20 dernières années, un grand nombre de recherches ont montré que l'organisation du cerveau est modelée avant la naissance par l'exposition précoce de l'embryon aux hormones sexuelles qu'il fabrique lui-même.

Au début du développement de l'individu, pendant les trois premiers mois, tous les embryons humains, masculins et féminins, ont une forme identique. Si le fœtus est génétiquement féminin (c'est-à-dire s'il possède deux chromosomes X), ses glandes sexuelles seront des ovaires. S'il est génétiquement masculin (c'est à dire s'il a un chromosome X et un chromosome Y), ses glandes sexuelles seront des testicules. Les hormones femelles fabriquées par l'ovaire donnent au fœtus des caractéristiques physiques et à son cerveau des capacités intellectuelles féminines. Les hormones mâles fabriquées par les testicules donnent au fœtus les caractéristiques physiques masculines, et à son cerveau les aptitudes intellectuelles de type masculin.

Pendant la formation de l'individu, la quantité d'hormones présente des fluctuations, et modèle le cerveau de manière variable, ce qui explique que certains garçons sont de très bons dessinateurs, et que certaines filles sont très fortes en maths.

Mais il semble de plus que ces variations d'imprégnation hormonale explique aussi les variations dans l'orientation sexuelle des individus. De nombreuses recherches donnent ainsi à penser que l'orientation sexuelle (c'est à dire le fait que le désir sexuel d'un individu se porte vers le sexe opposé ou vers le même sexe) ne serait ni génétique, ni éducative, mais conditionnée elle aussi par l'imprégnation hormonale du cerveau pendant le développement intra-utérin.

Cette explication très sérieuse et très scientifique de l'origine des orientations sexuelles de l'être humain a évidemment le mérite d'intégrer l'homosexualité en tant que variante naturelle de la sexualité humaine, de même que le fait d'être gaucher ou droitier, d'avoir les yeux bleus ou marron, d'avoir la peau noire ou blanche, d'être un homme ou une femme sont des variantes équivalentes de notre humanité.

Lecture conseillée (en anglais) :

Sex Differences in the Brain : Men and women display patterns of behavioral and cognitive differences that reflect varying hormonal influences on brain development

By Doreen Kimura

<http://www.sciam.com/article.cfm?articleID=00018E9D-879D-1D06-8E49809EC588EEDF&pageNumber=1&catID=9>

## Qu'est-ce qu'une démarche scientifique ?

Chronique du 2 Décembre 2002

Le numéro de décembre de la revue « La Recherche » publie un sondage portant sur la perception de la science par les jeunes français âgés de 15 à 25 ans. Ce sondage donne des informations plutôt inquiétantes.

Jugez-en : un tiers des jeunes pensent que l'astrologie est une science ; plus de 80 % - autant que pour les mathématiques - pensent que la médecine aussi est une science, malgré son immense part de subjectivité ; 28 % pensent que les atomes sont plus gros que les molécules (alors que les molécules sont des assemblages d'atomes) et près des deux tiers ignorent que le sexe de l'enfant est déterminé par les chromosomes du père. Enfin, le sondage enfonce des portes ouvertes en révélant que les filles ont moins d'affinité pour les sciences que les garçons.

À présent, prenons un peu de recul. Pour le petit Robert, « une science » est un ensemble de connaissances concernant un domaine précis, utilisant une méthode déterminée, et fondé sur des relations objectives vérifiables. En s'appuyant sur cette définition, pouvons-nous déterminer si le sondage de « La Recherche » est... scientifique.

D'abord, le domaine d'étude : le sondage commence par demander aux personnes interrogées s'ils elles se sentent scientifiques ou littéraires. Sauf erreur de ma part, il y a d'autres manières de se définir - quand on aime le dessin, les relations humaines ou la mécanique auto, on est littéraire ou scientifique ?

Ensuite, quand on interroge des individus, il faut toujours leur préciser de quoi on parle - c'est le B.A.-BA. Si je vais dans la rue avec un micro pour demander aux passants : « Quelle est la chose la plus importante dans votre vie ? », on me répondra indifféremment « mes enfants », « l'amour », « la santé » ou « les vacances »... c'est à dire des « choses » très différentes les unes des autres. Dans le sondage qui nous intéresse, le moins qu'on puisse dire c'est que le mot « science » est utilisé comme un fourre-tout dans lequel on peut mettre n'importe quoi. La preuve : le libellé de certaines questions parle de technologie, d'autres distinguent les « sciences exactes » (maths, physique, chimie) et les sciences « humaines » (sociologie, économie, histoire) et l'une d'elles va jusqu'à mettre la politique dans la liste des supposées sciences... Bref, ce sondage a un problème de définition.

Parlons maintenant de la méthode : le sondage porte en tout et pour tout sur 549 personnes. On nous précise que cet échantillon est représentatif. Seulement, les réponses n'ont pas été recueillies en tête à tête, ou par téléphone, mais par courrier électronique. Dans notre pays, à la fin 2001, 30 % des foyers seulement avaient un accès internet. Pour être représentatif de tous les jeunes français, un sondage doit toucher des jeunes de tous les milieux y compris les milieux où on n'a pas l'internet. Comment ces jeunes ont-ils donné leurs réponses ? On se le demande. Bref, la méthode d'enquête n'est pas très scientifique non plus...

Et pourtant les réponses recueillies par ce sondage soulèvent un lièvre de taille : la moitié des jeunes gens interrogés disent que l'école assure très mal l'apprentissage des sciences. La démarche logique, de la part de La Recherche, aurait consisté à mettre cette enquête sous le nez du ministre de l'éducation nationale. Au lieu de quoi, nous avons droit à un commentaire « exclusif » de Claudie Haigneré, ministre chargé de la recherche. Au vu des réponses, et dans un esprit très révélateur des sentiments de nos dirigeants à l'égard du « peuple d'en bas », la ministre s'interroge (je cite) « sur le socle de connaissances scientifiques dont disposent nos concitoyens » - mais elle ne remet jamais ouvertement en cause l'enseignement de la science, ou des sciences, à l'école.

Bref, la meilleure manière de NE PAS être scientifique, c'est de ne pas se poser les bonnes questions et de répondre... à côté.

## **Quand la télévision a-t-elle fait ses débuts ?**

Chronique du 3 Décembre 2002

Bonjour à tous les amoureux du petit écran.

Sujet honni et controversé s'il en est, la télévision a pourtant une histoire passionnante et complexe, qui épouse celle des progrès scientifiques des deux siècles écoulés. Il n'est pas question de vous la raconter en trois minutes, aussi vais-je modestement vous en donner quelques repères, recueillis en particulier sur le passionnant site web que lui consacre l'historien André Lange (voir plus bas).

Le rêve de la vision à distance remonte à l'Antiquité, mais c'est à la fin du dix-neuvième siècle que des écrivains visionnaires comme Albert Robida, Jules Verne et Herbert George Wells le transcrivent dans leurs romans d'anticipation. Il faut dire que depuis 1880 l'imagination des inventeurs est stimulée par la rumeur selon laquelle Graham Bell, déjà crédité un peu frauduleusement de l'invention du téléphone, serait sur la piste d'un appareil transmettant les images grâce aux propriétés photoélectriques du sélénium, un élément découvert au début du siècle. En réalité, ni Graham Bell ni Thomas Edison - autre riche à qui l'on a beaucoup prêté - ne se sont vraiment investis dans la recherche sur la transmission des images.

En Europe, en revanche, deux hommes ont travaillé sur le sujet dès la fin des années 1870 : le Portugais Adriano de Paiva et le Français Constantin Senlecq. Ce dernier publie dès 1878 le premier article sur un appareil au sélénium nommé télélectroscope, certes plus proche du télécopieur que de la télévision, mais qui est tout de même une avancée théorique considérable. Certains historiens considèrent que le premier vrai système de télévision mécanique jamais construit fut décrit en 1909 dans le magazine L'Illustration, par le Français George Rignoux. Mais les deux pères de la télévision moderne semblent être, ex-æquo, l'américain Philo Farnsworth qui en 1927 fut le premier à transmettre une image de 60 lignes horizontales et son compatriote d'origine russe Vladimir Kosma Zworykine, qui déposa dès 1924 un brevet de tube cathodique.

En Angleterre, la BBC diffuse régulièrement des émissions dès le milieu des années 30 grâce à un système mis au point par le britannique John Logie Baird. En France, la première retransmission expérimentale de télévision remonte à 1934 et on doit à Georges Mandel, ministre des postes, d'avoir fait installer dès 1935 sur la tour Eiffel un émetteur de télévision qui diffusera des programmes réguliers. L'armée allemande utilisera cet émetteur entre 1943 et 1944 à des fins de propagande et, à la Libération, abandonnera aux mains des vainqueurs son matériel ultramoderne et un studio tout équipé installé... rue Cognacq-Jay.

En Amérique enfin, les premières émissions régulières débutent en 1939 avec la RCA. Mais la télévision était déjà attendue depuis longtemps par le public du nouveau monde grâce en particulier à l'écrivain Hugo Gernsback : dans les années 20 celui-ci fut l'un des plus ardents praticiens et défenseurs de la toute jeune littérature de science-fiction et l'un des prix de SF les plus célèbres au monde - le prix Hugo - porte aujourd'hui son nom. Mais il était aussi journaliste scientifique et l'une des revues qu'il fonde, « Télévision » rend compte dès 1927 des progrès d'un domaine expérimental prometteur.

Contrairement à ceux qui voient aujourd'hui en la télévision le pire des maux et un opium pour le peuple, Hugo Gernsback savait que la principale qualité de l'homme et de la femme de progrès, qu'ils soient scientifiques, littéraires, artistes ou spectateurs, c'est l'imagination.

Sources : <http://histv2.free.fr/> (André Lange)

Sur Farnsworth et Zworykin : <http://www.inventorsmuseum.com/television.htm>

## **A quoi sert un archéologue ?**

Chronique du 4 Décembre 2002

L'archéologie, discipline scientifique qui s'intéresse aux vestiges du temps passé se compose de deux volets, l'archéologie "programmée" et l'archéologie "préventive".

L'archéologie programmée concerne les grands sites au contenu très riche qui peuvent être étudiés durant de nombreuses décennies. Ces sites sont rachetés par l'Etat, les régions ou les départements, afin de pouvoir être fouillés pendant le temps nécessaire. Ils deviennent le laboratoire de nouvelles méthodes d'analyse. Ils permettent aux étudiants bénévoles de se former pendant leurs étés sous la direction des chercheurs en charge des différents sites.

Comme exemples d'archéologie programmée, citons le site de Tautavel dans les Pyrénées Orientales, qui a révélé certaines des traces les plus anciennes de la présence humaine sur le continent européen ; le site préhistorique de Pincevent (Seine et Marne), démarré par André Leroi-Gourhan, qui a permis de déterminer avec précision le mode d'habitat nomade de nos ancêtres à la fin du Paléolithique (il y a plus de 20 000 ans) et a permis de reconstituer la chaîne opératoire d'un outil, depuis l'acquisition de la matière première jusqu'à l'abandon définitif de l'objet...

L'archéologie programmée quoique spectaculaire, ne représente que 10% des fouilles réalisées en France.

L'archéologie « préventive », elle, concerne toutes les fouilles dites d'urgence, réalisées lors de travaux d'aménagements comme les structures routières, les constructions de ligne de chemin de fer, ou les constructions urbaines privées ou publiques, par exemple.

C'est ce type de fouilles, effectuée par des archéologues « urgentistes », en quelque sorte, qui s'est occupé des pirogues néolithiques découvertes sur les quais de Bercy, à Paris, du cimetière gaulois mis au jour à Bobigny tout récemment lors de la construction de l'hôpital et qui intervient sur plusieurs sites révélés par les travaux du TGV Est.

L'archéologie préventive est limitée dans le temps et ses opérations durent quelques jours à quelques semaines ; elle n'empêche pas la destruction finale du site et ne retarde que peu les travaux entrepris par les aménageurs. Elle représente 90% des fouilles réalisées en France, et c'est le moteur de la recherche archéologique dans notre pays puisque à l'heure actuelle tous les nouveaux sites sont mis au jour lors de travaux d'aménagement. Elle emploie les trois quarts des archéologues français, c'est à dire environ 1500 personnes.

En France, les archéologues n'ont cependant obtenu un statut officiel qu'en 2001. C'est en effet l'an dernier seulement qu'une loi a fixé pour la première fois le financement de l'archéologie préventive selon le principe pollueur payeur : autrement dit, l'aménageur, qu'il soit privé ou public, subventionne les fouilles du site qu'il va faire disparaître en construisant son ouvrage.

Les archéologues sont des savants précieux, mais le Sénat a l'air de penser qu'ils ne servent à rien. Car, le 15 novembre dernier, sous la pression probable du lobby immobilier, qui doit trouver que ça leur coûte trop cher, les sénateurs ont abrogé le financement public de l'archéologie préventive et supprimé la réglementation qui permet de geler un site majeur afin de l'étudier. Si cet amendement est maintenu, l'étude du patrimoine archéologique national sera très menacée.

Les archéologues sont de drôles d'oiseaux. Ils ne sont qu'une poignée, ils pratiquent une discipline difficile, qui demande de nombreux sacrifices, de nombreuses années d'étude pour obtenir un emploi mal rémunéré, passer des étés entiers à suer corps et âme en logeant sous des tentes... ou passer l'hiver en pull à genoux dans la boue. Mais ce boulot, ils le font par passion, et ils tiennent à leurs outils.

Ils manifestent à Paris, aujourd'hui mercredi, à 15 heures, au Panthéon, pour qu'on ne leur coupe pas les vivres. Si contrairement aux sénateurs, vous pensez qu'ils servent à quelque chose, allez les soutenir. Je suis sûr qu'ils auront beaucoup d'histoires à vous raconter.



## Peut-on attraper froid ?

Chronique du 5 Décembre 2002

Le temps se gâte, et tout le monde se couvre, mais en France, la raison implicite de cette prudence n'est pas exactement de lutter contre le refroidissement du corps comme le font les alpinistes ou les Inuits. Non, c'est pour ne pas « attraper froid ».

Le « coup de froid » favoriserait un rhume, une grippe, une bronchite, voire une pneumonie qui pourrait se révéler fatale. Seulement, d'un point de vue strictement scientifique, il n'en est rien : la plupart des maladies infectieuses courantes (rhumes, bronchites ou grippe) sont des maladies dues à des virus qui infectent et enflamment les voies respiratoires. Or, le froid empêche les virus et autres micro-organismes de se reproduire ou de se multiplier. C'est pour cela qu'on conserve les aliments dans un réfrigérateur : pour éviter que les micro-organismes de tout poil ne s'y multiplient.

Pourquoi alors, rhumes et bronchites sont-ils plus fréquents en automne et en hiver ? Pas à cause du froid, mais à cause de leur mode de transmission.

Je m'explique : un rhume, ça fait couler le nez et éternuer, une bronchite ça fait tousser et cracher. Eternement et toux projettent à l'extérieur des gouttelettes de sécrétions ou de salive qui grouillent de virus. Si l'air extérieur est très sec, comme en plein été ou pendant un hiver très froid, les virus meurent presque immédiatement. Si l'air est humide, comme c'est le cas en automne ou en hiver dans les pays tempérés comme le nôtre, les virus survivent plus longtemps dans l'air ambiant, ce qui donne le temps au premier passant venu de les inhaler et de se contaminer à son tour. Les épidémies de bronchites ou de grippe sont favorisées par l'humidité, non par le froid.

Le froid n'intervient qu'indirectement, en nous incitant à nous enfermer dans des pièces mal aérées, les uns sur les autres, ce qui favorise évidemment la transmission des virus d'une personne à l'autre et c'est ce qui explique que les personnes qui ont un travail solitaire font moins de rhumes et de bronchites que les institutrices ou les personnes qui travaillent dans un bureau de poste.

« Bon, me direz-vous, mais le coup de froid, alors, qu'est-ce que c'est ? »

Eh bien, quand un virus pénètre dans l'organisme d'un individu, il commence par passer dans le sang pour pouvoir se répandre partout. Sa présence dans le sang provoque de grands frissons - des contractions très rapides de tous les muscles du corps -, qui ont pour but de faire monter la température.

En effet, le corps se défend contre les virus en produisant de la fièvre car les virus n'aiment pas plus la chaleur que le froid. Ils ne se développent bien qu'autour de 37°. Le corps élève sa température au-dessus de 38 (ou parfois, chez certains enfants, il l'abaisse au dessous de 36°) pour empêcher les virus de se multiplier. Les grands frissons contemporains de l'entrée du virus précèdent de plusieurs heures l'apparition de la toux ou du rhume. Il est donc fréquent qu'on se mette à frissonner un jour à dix-sept heures et qu'on ne se mette à tousser que dans la nuit, ou le lendemain matin.

Les frissons des maladies infectieuses sont les mêmes que les frissons ressentis en sortant de la piscine, mais nous ne faisons pas la différence. Et, comme l'esprit humain a tendance à établir des relations de cause à effet toutes simples, on se dit : « J'ai frissonné hier, je tousse aujourd'hui, j'ai donc dû attraper froid »...

Pour conclure, ce message à tous les enrhumés : non, il n'est pas nécessaire de prendre des antibiotiques pour soigner un rhume, même carabiné. Et quand un voisin d'ascenseur vous dit : « Tu prends pas d'antibiotiques ? Alors t'es pas malade », arrêtez donc l'ascenseur et postillonnez-lui dans la figure. Dans quelques jours, il comprendra votre douleur...

## **Que pensent les lecteurs d' "Odysée" ?**

Chronique du 6 Décembre 2002

Cela fait trois mois que j'assure cette chronique. J'ai souhaité dès le début qu'elle soit interactive et que vous, les auditeurs, vous y participiez en me suggérant des sujets à traiter ; maintenant que j'ai à peu près atteint ma vitesse de croisière, j'ai eu envie de vous décrire comment cette interactivité fonctionne, et je le fais d'autant plus volontiers que personne ne me l'a demandé.

Il m'arrive beaucoup de courrier chaque jour : des messages personnels, mais aussi des programmes d'expositions ou de colloques, des livres et des revues. Pour ces derniers, organisateurs, éditeurs et rédacteurs pensent sans doute que cela peut m'intéresser ou m'inspirer une chronique, et quand il s'agit d'un colloque sur la population mondiale, d'un livre sur le sommeil ou d'une revue de sciences ou de géographie, c'est passionnant, mais je n'ai toujours pas compris pourquoi on m'envoie « Gala » chaque semaine.

D'un autre côté, le courrier des auditeurs (qui me parvient le plus souvent sous forme de message électronique, mais aussi par voie postale) n'est pas moins passionnant, jugez-en : il y a, et je ne les remercierai jamais assez, celles et ceux qui disent simplement être heureux de m'entendre. Ça fait toujours plaisir et je ne m'en lasse pas.

Il y a les messages nombreux et sympathiques qui me posent des questions simples ou compliquées, quelquefois étranges, souvent drôles, parfois graves, mais toujours stimulantes. Évidemment, je reçois chaque semaine plus de questions que je ne peux en traiter mais au moins, je suis sûr de ne jamais manquer d'inspiration.

Il y a celles ou ceux qui me demandent des précisions ou la référence d'un article. Il y en a aussi qui me demandent le texte d'une chronique qui leur a particulièrement plu. Les chroniques sur la contraception, sur le mensonge et sur l'incompétence ont ainsi remporté un franc succès.

Il y a des auditeurs qui écrivent pour dire qu'ils ont appris quelque chose et j'ai toujours envie de leur répondre « Vous savez, moi aussi » car, très souvent, ce que je raconte pendant trois minutes, je l'ai appris la veille en rédigeant cette chronique.

Il y a ceux qui me racontent une histoire, me font part d'une expérience ou me confient leurs interrogations ou leur révolte.

Il y a ceux qui m'écrivent pour corriger une erreur ou souligner une imprécision, et ça me permet souvent de rectifier le texte des chroniques affichées en permanence sur le site Franceinter.com.

Il y a aussi bien sûr, et même s'ils ne sont pas nombreux il ne s'en expriment pas moins vivement, ceux qui écrivent pour manifester leur mécontentement. Certains n'aiment pas ma voix, mes hésitations et mes bafouillis et me reprochent de n'être pas Guy Carlier comme on reprochait à Guy Carlier de ne pas être Philippe Meyer.

D'autres trouvent que je profère des banalités, que je suis un donneur de leçons, ou que ce que je raconte n'a aucun intérêt.

Mais le plus souvent, tout de même, les auditeurs mécontents le sont parce que j'ai froissé leurs opinions ou leurs croyances. Beaucoup de médecins ont détesté la chronique sur la transfusion, et plusieurs auditrices m'ont vilipendé parce qu'elles ont cru m'entendre dire (quand ça ? je ne sais pas) que les femmes seraient nulles en maths...

Mais ces lettres, positives ou négatives, ont un point commun : je les lis toutes, et je réponds à la plupart - évidemment, je n'ai pas répondu à l'auditeur qui me disait que le son de ma voix lui donnait envie de se suicider, j'ai eu peur qu'en lisant mon nom il ne se décide à passer à l'acte.

Bref, chers auditrices et chers auditeurs, vous le voyez, au bout de trois mois, le courrier d'Odysée prouve que cette rubrique remplit sa fonction - qui est de vous divertir et de vous faire réagir. Allez, c'est pas le tout ça, mais faut que je vous quitte, j'ai ma chronique de lundi à écrire.

## **Aujourd'hui, quelle est la langue des sciences ?**

Chronique du 9 Décembre 2002

Il est probable que si l'on posait cette question dans la rue, un grand nombre de passants répondraient « l'anglais ». Mais la réponse n'est pas si simple, comme nous l'explique un livre tout à fait épatant d'Henriette Walter intitulé "Honni soit qui mal y pense, l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais" (Robert Laffont, 2001).

Henriette Walter est linguiste et professeur émérite à l'université de Haute-Bretagne et son livre nous permet de comprendre que langue française et langue anglaise ont non seulement une longue histoire commune mais ont pratiqué depuis toujours les ensemencements réciproques. Dans un des derniers chapitres, elle s'intéresse aux langues de la science.

Elle nous rappelle d'abord que bien avant l'anglais, la langue des sciences fut le grec (qui avait déjà succédé aux autres langues de la méditerranée et du proche-orient qu'étaient le sumérien, le babylonien, l'akkadien et l'égyptien) ; le grec, qui dominait les sciences depuis 500 avant Jésus Christ, fut supplanté par l'arabe qui fut la langue de référence entre le IXe et le XIIIe siècle, lequel céda la place au latin qui domina surtout aux XVe et XVIe siècles.

Les langues nationales supplantent peu à peu le latin, Ambroise Paré donne ses cours de médecine et de chirurgie en français au XVIe siècle au Collège de France nouvellement créé et le français devient langue des sciences aux XVIIe et XVIIIe siècle, siècle des lumières. A la même époque, Francis Bacon écrit certaines de ses oeuvres les plus importantes en anglais et Galilée les siennes en italien. Descartes publie ses "Méditations" en latin mais il écrit le Discours de la méthode en français, en 1637, pour - je cite - « que tout le monde comprenne, depuis les plus subtils jusqu'aux femmes »(!).

Le français devient la langue de la science lorsque Théophraste Renaudot crée successivement en 1631 et 1635 les deux premiers périodiques : la Gazette de France et le Journal des savants. Les périodiques créés par la suite en Hollande, en Italie, en Suisse, sont eux aussi rédigés en français. On parle, on écrit et on enseigne en français à Berlin et en Russie, et l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, terminée en 1773, fait un tabac dans toute l'Europe.

Mais, comme le rappelle Henriette Walter, la langue anglaise n'est pas restée inactive. Après Bacon, Isaac Newton et l'astronome Halley écrivent encore en latin, mais au XVIIIe et au XIXe siècle, à mesure de l'évolution des progrès scientifiques et techniques, l'anglais prend une place de plus en plus grande et supprime le français.

Aujourd'hui, l'anglais domine dans les disciplines scientifiques comme langue d'échange et de publication mais quand on étudie le vocabulaire de base des sciences, il n'en va pas de même.

En chimie, les symboles des éléments (Na, K, N, Hg) sont issus du latin et du grec. En botanique, en zoologie, la terminologie latine a toujours cours et l'anatomie qu'apprennent les étudiants en médecine anglo-saxons est quasi-exclusivement en latin.

Tout récemment, la nomenclature internationale a remplacé une flopée de termes anglais utilisés en cosmétologie par des termes latins modernisés : « aqua » pour « water » ou « ovum » pour « egg », etc. Quant à l'informatique, les sigles (DOS, ASCII) sont souvent des acronymes de termes anglais mais un très grand nombre de mots sont formés sur des racines communes à l'anglais et au français (code, algorithme, processeur, etc.) car ils sont d'origine... latine.

En fait, ce que nous rappelle Henriette Walter, c'est que l'anglais, langue germanique, a depuis très longtemps été colonisée de mots latins... par le français. Bref, si l'anglais est aujourd'hui la langue des sciences mais reste accessible grâce à la permanence du latin dans son vocabulaire, c'est grâce au français.

Allez ! La situation serait bien pire si la langue scientifique de référence était le chinois...

## **A quoi servent les jours fériés ?**

Chronique du 10 Décembre 2002

En France, les jours fériés sont au nombre de onze : le 1er janvier, le lundi de Pâques, le 1er mai, le 8 mai, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 14 juillet, le 15 août, le premier novembre, le 11 novembre et le 25 décembre.

Les jours fériés sont fixés par le code du travail. En dehors du 1er mai, qui est chômé et payé sans obligation de compensation de la part des salariés, les jours fériés peuvent être chômés et récupérés de manière variable en fonction des conventions collectives. Les jours fériés ne sont pas seulement des jours où on peut tirer sa flemme, ce sont des acquis obtenus de haute lutte par les salariés.

Seulement, ces jours fériés présentent deux inconvénients.

Le premier est d'ordre symbolique et idéologique. Sur ces onze jours, six sont des fêtes catholiques. Or, depuis 1905, la loi française sépare l'église et l'état. Que dit la loi de 1905 ? Article 1, "La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes" sous certaines conditions détaillées dans les articles suivants. Article 2 : "La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte."

Les jours fériés français sont donc un vivant paradoxe, puisque six fois sur onze, l'ensemble de la nation prend des vacances en suivant le calendrier catholique avec la bénédiction de l'état. C'est embêtant car cette situation pourrait apparaître comme une subvention déguisée à l'égard d'une communauté de plus en plus minoritaire. Pourquoi en effet les fêtes religieuses juives ou musulmanes, ne donneraient-elles pas lieu, elles aussi à des jours fériés ?

Pour un pays qui prône le pluralisme d'une part, la lutte contre le sectarisme et l'intégrisme religieux, d'autre part ça fait désordre. On peut concevoir que le 25 décembre, dont l'importance symbolique dépasse largement le cadre de la France seule, soit un jour férié. Mais quelle est la justification pour le 1er novembre, le jeudi de l'Ascension et le 15 août ? Le simple fait qu'ils donnent lieu à des week-ends meurtriers sur les routes n'est pas un argument suffisant pour qu'ils aient le même statut que la fête nationale cela peut même donner du catholicisme une image péjorative - celle d'une religion qui tue le week-end... - et si j'étais catholique, je serais personnellement désireux que la République remédie à cet état de fait...

Le second inconvénient que présentent les jours fériés français est strictement pratique, c'est la répartition aberrante des congés, qui gêne considérablement l'activité économique de notre pays. Les mois de mai et juin et leur cinq jours fériés qui se transforment parfois en cinq ponts, que dis-je ? cinq viaducs d'affilée sont une catastrophe qui met au point mort les grandes administrations et l'enseignement jusqu'au mois de septembre, car, c'est bien connu, dès le mois de juin, tout le monde prépare ses vacances et en septembre, tout le monde essaie de s'en remettre.

Il me semble – et il ne s'agit que d'une opinion personnelle qui n'engage aucunement la rédaction de France Inter - que dans un pays moderne et démocratique comme le nôtre, qu'excepté Noël, cinq des six jours fériés religieux pourraient devenir ... œcuméniques et bénéficier aussi bien aux adeptes des différents cultes pratiqués ensemble qu'aux athées et aux agnostiques.

Comment ? Eh bien je suggère tout simplement que ces cinq jours fériés dont la date est imposée soient transformés en jours fériés mobiles que chacun pourrait prendre librement, en fonction de ses croyances ou de ses désirs. Non seulement les Catholiques pourraient s'ils le désirent chômer pour la Toussaint, les Juifs pour le Yom Kippour et les Musulmans pour la fin du Ramadan, mais en plus, les enseignants pourraient démentir ceux qui les accusent assez méchamment d'être paresseux en posant ostensiblement leurs jours fériés pendant les vacances, les femmes pourraient choisir toutes ensemble de poser un jour férié le 8 mars et les amoureux pourraient rester au lit ensemble le jour de la Saint-Valentin. Le mois de mai ne serait plus un mois moribond ; en revanche, pendant les trois ou quatre week-ends libérés, il y aurait peut-être moins de morts à pleurer...

Oh, je ne suis pas naïf, je sais que ma suggestion n'a guère de chance d'être suivie, au contraire, elle risque surtout de provoquer chez de nombreux auditeurs de vives protestations, genre Qui c'est ce type qui vient foutre le bazar dans nos petites habitudes ? On en a viré du gouvernement pour moins que ça !

Mais justement, je ne suis pas au gouvernement et ma modeste suggestion n'a pas d'autre but que celui de dire qu'on peut toujours inventer de nouvelles libertés. Quand on en a vraiment envie...

## **De quel animal utilise-t-on le squelette pour se laver ?**

Chronique du 11 Décembre 2002

Je vous donne des indices : ça vit dans l'eau, surtout dans l'eau de mer, mais on en trouve aussi en eau douce ; on en pêche surtout en Grèce (à Calymnos, plus précisément) et dans l'antiquité, cette pêche faisait partie des disciplines olympiques.

Vous ne voyez toujours pas ?

Eh bien c'est l'éponge. Enfin, l'éponge naturelle, pas celle que vous achetez au supermarché et qui est fabriquée à partir de cellulose, de lin et de coton.

Bien qu'on ait cru jusqu'au début du 20e siècle qu'il s'agissait d'un végétal, l'éponge est un coelentéré, c'est à dire un animal donc l'organisation interne se limite à deux sacs superposés, l'un à l'extérieur, qui joue le rôle de protection, le deuxième à l'intérieur, qui sert d'organe digestif.

Parmi les coelentérés, l'éponge fait partie de l'embranchement des Spongiaires ou Porifères et on en distingue trois classes : les calcisponges, les démosponges et les hexactinellides. On en a dénombré 5000 espèces mais on pense qu'il pourrait y en avoir 5000 de plus.

Ce sont des organismes sessiles c'est à dire qui restent fixés à des rochers et n'en bougent plus -elles peuvent cependant servir de camouflage à des crabes en se fixant sur leur carapace. Elles n'ont pas de forme déterminée - elles peuvent ressembler à des champignons, à des arbustes ou des fagots. Elles peuvent être minuscules ou géantes et certaines atteignent jusqu'à deux mètres de large ; leur couleur diffère selon l'espèce - grises, bleues, vertes, jaunes, etc... Leurs cellules sont organisées autour d'un squelette constitué de spicules, de petits éléments plus ou moins rigides en forme de baguette ou d'aiguilles.

Pour l'une des classes d'éponges, les desmosponges, ces spicules contiennent des fibres de spongine, une matière souple et résistante, qui ressemble à la soie. C'est leur squelette qui constitue les éponges de toilette. Ce sont des animaux filtreurs qui se nourrissent en pompant l'eau pour absorber leur nourriture. Une petite éponge peut filtrer 80 litres d'eau de mer par jour. Les cellules intérieures possèdent en effet une sorte de cil mobile, qu'on appelle un flagelle, et le mouvement des flagelles permet la circulation de l'eau, qui est absorbée à travers tous les pores de la surface, et rejetée par des orifices plus grands tandis que l'éponge retient au passage de l'oxygène et des bactéries.

Ça n'en fait pas des animaux toujours inoffensifs. Les éponges de la famille des cladorhizidae ont pour particularité de capturer des petits crustacés grâce à leurs spicules qui les retiennent comme du velcro. Des cellules de l'éponge entourent alors le pauvre animal et le digèrent entièrement.

Mais le plus fascinant dans les éponges, c'est que leur mode de reproduction varie en fonction de l'espèce et qu'à elles toutes, elles semblent résumer les modalités de la reproduction vivante. L'éponge se reproduit à la fois de manière sexuée et asexuée. Certaines sont hermaphrodites, c'est à dire qu'elles produisent en même des ovules et du sperme qu'elles éjectent dans l'eau en si grande quantité qu'on dirait qu'elles fument... Le sperme est capté par une autre éponge qui produit alors des œufs qui sont soit expulsés, soit conservés à l'intérieur pendant leur croissance. D'autres éponges se reproduisent en émettant des bourgeons ou « gemmules », qui se développent plus tard pour produire de nouvelles éponges.

Les éponges sont des organismes très rudimentaires et très anciens, qui datent au moins de 600 millions d'années et ont survécu alors que les dinosaures connaissaient leur apogée puis leur chute. Au rythme où va le monde, et malgré les marées noires, elles pourraient bien nous survivre à nous aussi.

## **D'où viennent les trois fermiers ?**

Chronique du 12 Décembre 2002

Les trois fermiers en question sont trois jeunes gens vêtus de noir, portant chapeau, qui posent, une canne à la main sur une route boueuse, pour une photographie prise vers 1914 par un artiste du nom d'August Sander.

August Sander est né en 1876 à Herdorf, près de Cologne, en Allemagne et, comme son père, a travaillé dans une mine à partir de 1889. En 1892, un oncle lui offre un appareil photo. Il fabrique une chambre noire et se met à faire de la photographie pendant son temps libre. Après le service militaire, il fait le tour de l'Allemagne comme photographe industriel. En 1903, il crée son propre studio après avoir racheté celui de son employeur. Médaillé à l'exposition de Paris en 1904, Sander accumule les récompenses.

C'est en photographiant des paysans du Westerwald, sa région natale, qu'il a l'idée de son grand œuvre, intitulée « Les hommes du XXe siècle ». Son projet est, ni plus ni moins, de dresser le portrait typologique des Allemands de la république de Weimar, classés selon leur condition sociale. Méthodiquement, il parcourt les routes et les villes du Westerwald et va photographier ses modèles dans leur élément naturel. Hommes et femmes, jeunes et vieux, bourgeois, marchands, artisans, sportifs, malades, mendiants et militaires, tous les individus l'intéressent et il les photographie. La guerre l'interrompt, mais il reprend son travail après l'armistice et en 1927, présente une sorte d'avant-première de son projet, un ensemble de soixante photographies intitulées « Visages de ce temps ».

Entièrement absorbé par son œuvre, il veut rester extérieur à la politique, mais les Nazis détestent ses travaux, car ils voient en ses portraits sans fioritures et sans complaisance tout autre chose que l'image idéale du peuple aryen fantasmatique dont ils souhaitent la naissance. À la fin des années 30, l'un des fils de Sander, militant communiste, est emprisonné, son atelier perquisitionné, ses livres saisis ; en 1944, les Nazis détruisent 50 000 de ses épreuves. Heureusement, les négatifs échappent à la destruction. Depuis, August Sander a été découvert dans le monde entier mais il reste peu connu en France, un livre magnifique intitulé « Hommes du XXe siècle » proposant un choix de ses clichés a été publié aux éditions du Chêne en 1985 et, plus récemment, des expositions lui ont été consacrées à Paris.

Mais, étant provincial comme la plupart des Français, je ne me serais probablement pas intéressé à lui et à son œuvre si on ne m'avait pas fait lire un roman assez extraordinaire qui fait de Sander un personnage central.

Ce roman, "Three farmers on their way to a dance" (Trois fermiers sur le chemin du bal) contient trois histoires entrelacées : le narrateur, en visitant le musée d'art moderne de la ville de Détroit, tombe sur la photo des trois fermiers, que je vous ai décrites tout à l'heure ; il nous raconte l'histoire de Sander, l'histoire des trois fermiers et son histoire personnelle et, par la magie de la littérature, retrace tout à la fois l'entreprise d'un artiste, une histoire familiale et le destins de trois jeunes gens emportés par la guerre de 14. Ce roman passionnant était le premier de Richard Powers, alors jeune écrivain américain qui venait de passer plusieurs années en Hollande. Powers a, depuis, publié une dizaine de livres et la critique américaine le considère comme un écrivain majeur, mais ce magnifique premier roman qui parle de ce que l'Amérique doit à l'Europe n'a jamais été traduit en langue française.

Ces trois fermiers, photographiés par un de leur compatriote en 1914, ont vu leur portrait montré dans de nombreuses expositions de par le monde et leur histoire réinventée dans un roman Américain en 1985. Je ne sais pas d'où il vont, mais je me dis que ces hommes du vingtième siècle ont fait beaucoup de chemin. Si un éditeur avait la bonne idée de faire traduire le roman de Powers, ils en feraient encore un peu plus, jusqu'à nous.

"Three Farmers on their way to a dance" par Richard Powers, New York, Wm Morrow, 1985  
"Hommes du XXe Siècle", August Sander, Ed. du Chêne/Hachette, 1985

## Qu'est-ce que l'empreinte ?

Chronique du 13 Décembre 2002

Les auditeurs de plus de 40 ans ont peut-être vu « Docteur Doolittle » avec Rex Harrison ; ceux qui en ont moins de 30 ans, connaissent probablement les remake qu'en a fait Eddy Murphy.

Dans ces films (l'original est tout de même meilleur que les deux autres), un savant un peu excentrique parle aux animaux et les comprend. Histoire inventée, me direz-vous. Certes, mais pas seulement. Pour l'être humain, communiquer avec des animaux, en tout cas créer un lien très puissant avec eux est une réalité. Et nous savons pourquoi grâce à un Docteur Doolittle réel, un scientifique autrichien nommé Konrad Lorenz.

Lorenz est né en 1903 à Vienne. Très impressionné par la lecture des travaux de Darwin sur l'évolution pendant son adolescence, il étudie la zoologie et se passionne pour l'étude de l'instinct animal. Comme le français Jean-Henri Fabre, Lorenz a un tempérament de naturaliste. Ce qui l'intéresse, c'est de vivre à la campagne et d'observer les animaux dans leur milieu naturel, mais aussi des animaux qu'il recueille et élève près de lui, en particulier des oiseaux et des poissons.

En 1927, il recueille un jeune choucas qu'il a baptisé Tschok. Et il observe un phénomène impressionnant : devenu adulte, Tschok ne veut pas le quitter. Au lieu de rejoindre les autres choucas des environs, Tschok reste auprès de Lorenz. Le jeune zoologiste élève d'autres choucas et constate que le phénomène se reproduit, ainsi qu'avec des oies cendrées, oiseaux qui le rendront célèbre. Le phénomène n'est pas tout à fait inconnu à Lorenz. Un zoologiste allemand, Oskar Heinroth, l'a déjà observé en 1910.

Mais après de longues et patientes observations, Lorenz finit par le comprendre : dès qu'il sort de l'œuf, l'oisillon identifie la première chose qu'il voit bouger, que ce soit un oiseau ou un homme, comme étant sa mère.

C'est ce phénomène de « fixation » de l'oiseau nouveau-né que Lorenz appellera « empreinte ». Le phénomène ne se produit pas au même stade du développement chez l'oie cendrée et chez le choucas (pour la première, il a lieu dès la sortie de l'œuf, pour le second, c'est au moment où l'oisillon quitte le nid) mais il se produit toujours au même moment pour une espèce donnée, et ne dure que quelques heures. Passé ce délai, l'empreinte ne se produit plus. Et lorsque l'oiseau a fixé son attachement sur un être vivant ou même à un leurre, à un oiseau en bois, cet attachement est irréversible et l'animal suivra toute sa vie cette mère qu'il a adoptée.

Lorenz, qui s'intéressait à l'instinct, c'est à dire à ce qui est inné chez l'animal, venait paradoxalement d'identifier un phénomène d'apprentissage, indiscutablement acquis. Le plus beau dans l'histoire de l'empreinte, telle que Lorenz lui-même la raconte dans un livre intitulé « Les oies cendrées » publié lorsqu'il avait 80 ans passés, c'est que cette relation privilégiée avec les animaux remontait à sa plus tendre enfance. À l'âge de 6 ans, sa mère lui avait offert un caneton qui venait de naître. Le caneton poussait un cri d'abandon. Le petit garçon, ému, répondit en imitant le cri du canard ; le caneton le suivit et devint son ami pour la vie.

L'empreinte est un phénomène observé chez l'animal. On n'en a jamais démontré l'existence chez l'être humain. Mais il n'est pas interdit d'adopter la formule favorite de Konrad Lorenz : tout ce à quoi nous consacrons notre vie commence par une émotion.

Et je dédie cette chronique à Maddy, une grande dame qui aime et soigne les animaux et à qui les animaux le rendent bien.

## **Faut-il jeter les antibiotiques ?**

Chronique du 16 Décembre 2002

Il traîne au sujet des antibiotiques un tas d'idées fausses, et les spots télévisés agressifs et ras de terre qu'on nous propose ne sont pas très explicites.

Un antibiotique est un médicament qui sert à détruire des microbes responsables de certaines maladies infectieuses. En gros, les maladies infectieuses les plus nombreuses et les plus fréquentes sont provoquées par deux grandes familles de microbes : les bactéries et les virus.

Les bactéries sont des micro-organismes qu'on trouve partout, y compris sur le corps humain où elles servent à l'équilibre écologique de la peau, et participent au fonctionnement de l'intestin. Les bactéries vivent souvent en bonne entente avec les cellules de l'être humain et ne les agressent qu'en cas de blessure, si la peau est entamée ou si un organe souffre ; les infections bactériennes sont souvent localisées : un furoncle, une appendicite, une infection urinaire sont des infections bactériennes, qui ne sont pas contagieuses.

Les virus, sont des microbes plus petits qui, pour survivre, doivent parasiter les cellules de l'individu qu'ils infectent. De ce fait, les maladies virales sont donc toujours contagieuses (c'est en passant d'un individu à un autre que les virus survivent) et elles provoquent plutôt des infections généralisées. Par exemple, le virus responsable des rhumes provoque aussi un mal de gorge, une toux, de la fièvre et des courbatures, car c'est une maladie virale au même titre que la grippe, l'hépatite B et, bien entendu, l'infection par le virus du sida.

Les antibiotiques ne sont actifs que sur certaines infections bactériennes. En revanche, ils sont inactifs sur les maladies virales. C'est la raison pour laquelle il est inutile de prendre des antibiotiques pour soigner un rhume ou une gastro-entérite qui sont des maladies virales. Les maladies virales les plus fréquentes et les plus contagieuses sont aussi souvent les plus bénignes et guérissent spontanément.

Bon mais si beaucoup de maladies n'y sont pas sensibles, pourquoi les antibiotiques occupent-ils tant de place dans notre inconscient collectif ?

Parce qu'ils ont permis de soigner des maladies bactériennes fréquentes à l'époque où les mesures d'hygiène n'étaient pas généralisées ou qui provoquaient des complications graves chez des individus dont l'état de santé était médiocre. Depuis les années 50, les progrès de l'hygiène ont fait reculer un grand nombre de maladies et les meilleures conditions de vie et d'alimentation permettent aux enfants et aux adultes de développer des défenses naturelles bien meilleures. De sorte que les infections bactériennes sont beaucoup moins fréquentes et, dans un très grand nombre de situations, la prise d'antibiotiques est inutile.

Bref, si vous avez la crève -c'est à dire très probablement une maladie virale -, vous avez surtout besoin de vous reposer un peu et de rester chez vous pour ne pas la coller à vos collègues de travail. Un mauvais rhume, une angine, une grippe, une gastro-entérite se soignent en buvant beaucoup d'eau, en prenant du paracétamol ou de l'ibuprofène pour soulager la fièvre, la douleur et les courbatures, et en prenant son mal en patience. Vous avez sûrement un bon livre ou quelques bons films à regarder, à la maison ?



## Quelle est la langue de l'utopie ?

Chronique du 17 Décembre 2002

C'est l'Espéranto, une langue dont tout le monde a au moins entendu le nom, mais dont on ne connaît pas toujours l'origine.

L'espéranto a été inventé en 1887 par un médecin polonais Louis-Lazare Zamenhof (vous avez peut-être une rue du Docteur Zamenhof dans votre ville et vous vous êtes peut-être demandé de qui il s'agissait, et voilà un sujet de chronique tout trouvé : qui sont les personnes aujourd'hui inconnues à qui on a donné des noms de rues).

Mais revenons au Dr Zamenhof, qui naît en Pologne en 1859 au milieu des Polonais, des Russes, des Allemands et de sa communauté d'origine, les Juifs vivant dans les ghettos. Dès l'âge de 15 ans, devant les conflits incessants entre différentes communautés, Zamenhof qui parle plusieurs langues élabore un projet de langue universelle. En 1887, à l'âge de 28 ans, il publie son premier manuel : « Lingvo Internacia de Doktoro Esperanto », « Langue internationale du Docteur Espéranto », Espéranto, c'est « celui qui espère », un mot dont Zamenhof a fait son pseudonyme.

L'espéranto n'est pas la seule langue inventée. La première était le volapük, née de l'imagination d'un prêtre nommé Schleyer et, tout récemment, les amateurs de la série « Star Trek » ont mis au point une langue imaginaire très riche, le klingon. Mais l'Espéranto est la plus parlée au monde.

Quand Zamenhof l'a élaborée sa langue, il l'a construite de manière logique sur des racines et des structures existantes et utilisées par les langues vivantes des groupes indo-européens. Il en a prévu aussi l'évolution. Toute sa vie il se consacrera à son développement, qui se concrétise en 1905 par un premier congrès universel à Boulogne sur Mer pendant lequel sept cents participants adoptent la grammaire fondamentale de l'Espéranto. Au cours de sa vie, Zamenhof entreprend aussi la traduction d'œuvres littéraires en espéranto, comme Hamlet, de Shakespeare, George Dandin de Molière ou des extraits de la Bible. Il meurt relativement jeune, en 1917 à Varsovie mais sa langue continue à vivre.

On reproche à l'Espéranto d'avoir été créé « de toutes pièces ». Mais il n'existe pas, à proprement parler, de langue « pure ». Une langue, ça évolue sans arrêt, inévitablement. L'italien, l'allemand sont des langues qui se sont imposées récemment, par nécessité politique, sans pour autant faire disparaître les nombreux dialectes qu'ils étaient censés supplanter. D'ailleurs, le manifeste de Prague pour la langue internationale Espéranto, rédigé en 1996 n'appelle pas à un nivellement des langues mais au contraire, au plurilinguisme, et au respect des particularités linguistiques.

Aujourd'hui, l'Espéranto n'est pas une simple curiosité. L'Unesco en a reconnu l'existence, et on estime que le nombre de personnes au monde qui parlent l'espéranto est de l'ordre de 3 à 6 millions. C'est une langue capable de tout ce dont une langue est capable, y compris de jeux de mots et de calembours, et un auditeur m'a indiqué qu'il existe aussi dans la petite république de San Marin, une académie internationale des sciences dont les débats ont lieu en allemand, en anglais, en français et en italien, mais aussi en Espéranto et qui comptait en 1995 un millier de scientifiques vivant dans 66 pays.

Qui peut apprendre l'Espéranto ? Tout le monde, car il s'agit d'une langue tout à fait accessible aux autodidactes et, grâce aux innombrables sites qui lui sont consacrés sur l'internet, on peut se familiariser facilement avec ses rudiments. La coutume veut également que, si l'on est espérantiste, où que l'on aille dans le monde, la porte des autres espérantistes vous soit toujours ouverte. Bref, l'Espéranto est la langue de l'utopie, la langue d'un monde dans lequel chaque individu chercherait avant tout à comprendre l'autre et à se faire comprendre de lui.

<http://esperanto.jeunes.free.fr>  
[www.esperanto.org](http://www.esperanto.org)

## Qui étaient vos héros d'enfance ?

Chronique du 18 Décembre 2002

Un héros, ça n'est pas seulement une figure que l'on admire pour ses hauts faits, mais aussi un personnage auquel on s'identifie par ses doutes, ses conflits intérieurs, ses histoires sentimentales, ses problèmes domestiques ou ses choix professionnels.

Comme tous les enfants du baby-boom, nés au milieu des années 50, j'ai eu des tas de héros, et j'aimerais en évoquer ici quelques-uns, parce qu'ils font partie de notre culture commune.

Evidemment, la plupart de mes héros sont masculins et il ne faut voir là aucun sexisme mais le produit d'une histoire et d'affinités personnelle. J'aimerais d'ailleurs savoir quels étaient les héros des filles de ma génération.

Enfin, moi, quand j'étais gamin, j'aimais beaucoup Thierry la Fronde, qui fit ses débuts à la télévision française en 1963 parce qu'il était long et maigre, parce qu'il vouvoyait Isabelle, sa bien-aimée et parce qu'il avait une fronde. J'ai cassé beaucoup de carreaux, au milieu des années 60.

Ensuite, il y a eu Zorro. Celui de la série de Walt Disney, bien sûr, qu'on vit au petit écran à partir de 1965 - j'avais dix ans. Zorro, c'est autre chose. Il avait un masque, il s'habillait en noir et il se déplaçait sans bruit sur les toits. Il m'a donné très envie de faire de l'escrime. Un héros qui vous fait faire du sport ne peut pas être complètement mauvais. Et puis, j'adorais ses jeux de cache-cache avec ce bon bougre de sergent Garcia et je frissonnais dès que je le voyais entrer ou sortir de chez lui en cachette de son père par le passage secret qui se trouvait derrière la bibliothèque.

Je choisissais aussi mes héros dans les bandes dessinées. J'avais une tendresse particulière pour les voyages dans l'espace des Pionniers de l'Espérance, pour les évasions de l'insaisissable Nasdine Hodja, et bien sûr, pour les aventures de Michel Vaillant et de son ami le pilote Américain Steve Warson. C'est peut-être pour ça que j'aime bien habiter au Mans.

À l'âge de onze ou douze ans, mon « Harry Potter » de l'époque, personnage récurrent de toute une flopée de romans, s'appelait Langelot. Il était orphelin - ce que beaucoup d'enfants aimeraient être pendant deux heures, de temps à autre - et agent d'un service secret, le SNIF service national d'information fonctionnelle. Une sorte de James Bond adolescent mais 100 % français.

Plus tard, à l'adolescence, j'ai adoré Arsène Lupin, sa ténacité, son bagou, son culot, son humour, son courage, son charme, sa loyauté et sa manière de dire merde aux politiciens ou aux affairistes en les délestant de leurs titres et de leurs tableaux de maître.

Et puis, à mesure que je grandissais, j'ai adopté des héros plus réalistes. Dans les nouvelles de Conan Doyle, j'adorais évidemment les remarques presque cliniques de Holmes, mais aussi les petites notes intimistes que le narrateur - le Docteur Watson - donne sur lui-même, sur ses mariages successifs et sur son travail de médecin.

Les héros d'enfance ont pour fonction de nous accompagner pendant que nous grandissons, et c'est une chance de grandir avec des héros comme ceux-là, à la fois rassurants et source d'imprévu. Il y a quelques jours, un élève de 6e écrivait dans une de ses rédactions - c'est son enseignante qui me l'a confié - : « Lorsque je lis, j'ai l'impression d'être l'ombre du héros et de le suivre partout. Et c'est lorsqu'il prend une décision que je n'aurais pas prise moi-même que l'aventure commence. » Ce garçon a de grands bonheurs devant lui.

## **Comment avez-vous choisi de mourir ?**

Chronique du 19 Décembre 2002

Cette question me traverse l'esprit de temps en temps, et particulièrement depuis que j'entends parler de Vincent Humbert, ce jeune homme tétraplégique à la suite d'un accident de voiture, qui vient d'écrire au président de la République pour lui dire qu'il voulait mourir.

Et je me dis que si la question de l'euthanasie suscite des réactions aussi fortes c'est parce que, très souvent, et de manière assez absurde, on demande aux médecins de résoudre le problème. Mais les médecins ne deviennent pas soignants pour tuer des gens. L'idée qu'on vote une loi qui puisse implicitement ou explicitement faire d'eux des donneurs de mort les scandalise. Et comment ne pas le comprendre ?

De plus la demande d'euthanasie est souvent le fruit d'une situation qui n'est pas insoluble : beaucoup de personnes atteintes de maladies graves demandent à mourir parce qu'elles n'en peuvent plus de souffrir.

En France, l'utilisation de la morphine a longtemps été assimilée à un péché. De ce fait, d'innombrables malades ont souffert et souffrent encore le martyre alors qu'on aurait pu, qu'on pourrait les soulager.

Pendant les années 80, lorsque j'étudiais les modalités du traitement de la douleur chez le cancéreux tels que le prênaient les Britanniques, je suis tombé sur la phrase suivante : « Un cancéreux qui ne souffre ni physiquement ni moralement ne demande pas à mourir. » Il est facile d'en déduire que le traitement approprié de la douleur permettrait déjà de faire disparaître beaucoup de demandes d'euthanasie qui n'en sont pas vraiment.

Bref, dans ce genre de situation, il ne peut pas y avoir de règles, mais seulement des cas de figure, autant qu'il y a d'individus.

D'un autre côté, le désir de mourir n'est pas propre aux malades incurables. Chaque jour, des individus tentent de mettre fin à leur vie. Pour certains, il s'agit d'un appel au secours. Pour d'autres, c'est l'effet d'une dépression grave, dont ils sont la victime.

Dans ces deux cas, il serait évidemment criminel de laisser les gens mourir. Mais le suicide peut avoir d'autres motifs : des artistes allemands ont choisi de mourir parce qu'ils ne supportaient pas la montée du nazisme ; des résistants ont choisi de mourir pour ne pas risquer de parler sous la torture. Ces gestes-là sont habituellement considérés comme admirables. Il n'est donc pas inconcevable que certaines personnes décident, après avoir mûrement réfléchi, de quitter la vie lorsque leur vie leur paraît achevée.

Et ce fut clairement le cas de la mère de l'ancien premier ministre, Madame Mireille Jospin, membre du comité de parrainage de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité, dont le faire-part de décès publié par Le Monde, indiquait ces jours-ci qu'elle avait à l'âge de 92 ans, « décidé dans la sérénité de quitter la vie ». Madame Jospin avait décidé de choisir sa fin, elle a choisi aussi de le faire savoir et, à son sujet, Jean-François Mattéi a déclaré : « le suicide est une liberté. Je respecte complètement son choix et je ne porte pas de jugement ».

Nous préférons tous avoir une vie longue et remplie et choisir notre mort comme Madame Jospin, mais nous pourrions tous nous retrouver dans la situation de Vincent Humbert. Alors même s'il n'y a pas de réponse toute faite, il me semble que la question mérite d'être posée, en utilisant les mots appropriés et sans tourner autour du pot. Vincent Humbert, parce qu'il est tétraplégique, veut se suicider. Mais parce qu'il est tétraplégique, il ne peut pas se suicider. Si le suicide est une liberté, ne devrions-nous pas chercher les moyens de l'aider à exercer cette liberté-là ?

## Qu'est-ce que le rire ?

Chronique du 20 Décembre 2002

Nous savons peu de choses sur le fonctionnement du rire dans le cerveau, mais nous pouvons dire qu'il a des points communs avec le bâillement dont j'ai déjà parlé : le rire est involontaire (il est difficile de rire vraiment sur commande), il est contagieux (souvenez-vous de ces boîtes à rire qu'on fabriquait dans les années 70 et qui se déclenchaient parfois n'importe où en provoquant une hilarité générale) et le rire n'est pas un phénomène lié au langage, puisque le bébé humain rit bien avant de savoir parler, rien que si on lui fait « coucou ? ah, le voilà ! » en se cachant derrière une serviette. On peut évidemment provoquer des rires artificiels, d'abord par le protoxyde d'azote, qu'on appelle gaz hilarant. On peut aussi le provoquer en stimulant le cerveau par une électrode, mais c'est nettement moins drôle...

En réalité, le rire n'a pas été étudié par beaucoup de scientifiques. Mais il y en a un, tout de même, qui s'est penché sur le sujet de manière méthodique. Il se nomme Robert Provine et a consacré sa vie à ça. Et franchement, c'est pas triste.

Il a enregistré des rires pour en étudier les sons et a démontré par exemple qu'un rire ça peut être hahahaha ou hohohoho, mais que ça n'est jamais hahohahaha. Il a découvert aussi que si on espace artificiellement les ha les uns des autres sur l'enregistrement pour les passer au ralenti : ha ha ha ha, l'auditeur reconnaît qu'il s'agit d'un rire, et, comme c'est contagieux, ça peut aussi le faire rire. Pareil si on passe l'enregistrement du rire à l'envers.

L'éthologie - c'est à dire l'étude du comportement animal - nous apprend que des phénomènes de plaisir assimilables à une forme primitive de rire existe chez des mammifères inférieurs, très éloignés de l'homme. Des gloussements, des secousses et des tortillements de plaisir peuvent être provoqués chez le rat, en particulier. Comment ? Tout simplement en les chatouillant.

Evidemment, c'est chez le chimpanzé qu'on a le plus étudié le phénomène. Car ce singe rit à peu près dans les mêmes circonstances que l'être humain. Alors, Robert Provine s'est associé à une zoologiste pour étudier le rire des primates en chatouillant des chimpanzés. Les chimpanzés rient surtout au cours des contacts physiques (la lutte, les chatouilles) ou des poursuites. C'est celui qui est pourchassé qui rit le plus (d'ailleurs, si courez à petits pas derrière vos petits de trois à six ans en disant « j'veis t'attraper, j'veis t'attraper », vous verrez, ça marche aussi).

Robert Provine a bien sûr étudié des groupes humains (dans des fêtes, des restaurants, des lieux publics, etc.) pour rechercher ce qui les faisait rire. Il en a tiré quelques observations préliminaires intéressantes : la plus bizarre est que - statistiquement - les femmes rient plus que les hommes, mais que - toujours statistiquement - les hommes font plus rire que les femmes.

Contrairement à ce qu'on pense, le rire n'est pas toujours, et de loin, une réaction à un mot d'esprit ; il peut être déclenché par des choses tragiques, des phrases anodines ou des attitudes équivoques. Personnellement, je n'ai jamais compris ce qui faisait rire ma mère dans la situation suivante : pendant longtemps, à mon anniversaire, elle m'a offert des chemises. Elle m'offrait toujours deux chemises - par exemple une bleue et une verte. Et quand, le lendemain, elle me voyait arborer mettons la chemise verte elle disait inmanquablement : "Pourquoi la verte, mon fils ? La bleue ne te plaît pas ?"

## Où vont les lemmings ?

Chronique du 23 Décembre 2002

Le lemming est un rongeur qui ressemble à un souris et qui vit dans les régions du cercle polaire arctique au Canada et en Alaska, en Norvège, au Groenland et au nord du continent asiatique. Ce sont d'assez petits animaux, de 15 cm de long environ et qui ne pèsent pas plus de 120 grammes. Leur couleur varie en fonction des saisons, et en hiver leur pelage pousse, ainsi que deux longues griffes aux pattes de devant, qui leur servent probablement à gratter le sol gelé.

Les lemmings n'habitent pas sous la terre (ils ne peuvent pas creuser de terriers) mais se réfugient dans les trous, les rigoles, les dépressions naturelles du sol. Contrairement à de nombreux rongeurs, ils n'hibernent pas mais se fabriquent des nids de racines et de branches pour s'abriter du froid et des intempéries. La neige leur sert également de protection : ils se déplacent dans l'espace qui subsiste entre la neige et le sol, où ils sont à l'abri du froid et des prédateurs.

L'une des caractéristiques les plus frappantes des lemmings réside dans les variations importantes de leur population. Selon des cycles de 4 ans, environ, pour des raisons mal connues, les lemmings pullulent, puis leur population décroît si bas qu'on pourrait les croire en voie d'extinction.

Ces variations intéressent d'autres animaux : les hermines, les renards, les oiseaux de proie nombreux dans l'Arctique, sont friands de lemmings et leur propre population suit les mêmes fluctuations que celle de ces petits rongeurs qui leur servent, en quelque sorte, de garde-manger !!!

Les lemmings n'auraient pas attiré l'attention du grand public s'il ne courait à leur sujet une rumeur impressionnante : pour réguler leur population ils seraient en effet capables de commettre des suicides collectifs - en se jetant du haut d'une falaise, par exemple. Evidemment, cette idée a beaucoup marqué les esprits, au point que la population des lemmings sert de métaphore, sur le continent américain, pour illustrer la tendance des populations aveugles et inconscientes à se précipiter vers leur perte. De là à dire que les humains ressemblent aux lemmings, il n'y a qu'un pas, que d'aucuns franchissent allègrement.

Seulement, le soi-disant « suicide » des lemmings est une légende. Comme la plupart des rongeurs, lorsqu'ils sont très nombreux, les lemmings deviennent agressifs entre eux, et bien sûr, ils se déplacent en masse pour trouver des zones de moindre densité de population, mais ils ne se jettent pas du haut des falaises et ne se noient pas dans l'océan. D'une part, parce que pour la plupart ils ne vivent pas au bord de la mer, et d'autre part, parce qu'ils nagent très bien.

Alors, d'où vient cette idée reçue ? Du cinéma et de la télévision. Et, plus précisément, de « White Wilderness » un documentaire animalier tourné en 1958 par un certain James Simon pour la société de production Walt Disney. Les lemmings du film avaient été importés sur le lieu du tournage (il n'y avait pas de lemmings à cet endroit-là) car les documentaristes, moins patients qu'aujourd'hui, voulaient en effet reproduire un mouvement de migration. Comme le fait de les voir courir n'était pas très intéressant, ils rendirent la séquence plus « spectaculaire » en effrayant quelques dizaines de petites bêtes et en les dirigeant vers une falaise.

Le cinéma et la télé, ne l'oublions pas, c'est l'art de montrer ce qui n'existe pas...

## **Pourquoi est-ce que ça s'appelle l'Amérique ?**

Chronique du 24 Décembre 2002

C'est Christophe Colomb qui l'a découvert et pourtant, le Nouveau-Monde n'a pas été appelé Christophe ou Colombie, mais Amérique, en hommage à un autre navigateur, Amerigo Vespucci.

Vespucci naît en Italie, à Florence, en mars 1451. Il étudie la physique l'astronomie et la cosmologie, et s'exerce très tôt à copier des cartes car l'un de ses rêves est de cartographier les terres inexplorées.

Devenu adulte, et à la suite de revers de fortune de sa famille, Amerigo entre au service de Lorenzo de Médicis, Duc de Florence, dont il devient l'un des intendants. Entre 1478 et 1480 il est attaché à l'ambassade de Florence à Paris auprès de Louis XI. En 1492, il quitte Florence pour Séville, car contrairement aux Florentins, les Espagnols s'intéressent à l'exploration des mers et en 1495, il devient directeur d'une compagnie maritime qui affrète des vaisseaux au long cours.

C'est là que commence sa légende. Car les traces écrites de ses voyages sont d'historicité douteuse. Sa première expédition est censé avoir eu lieu en 1497 et 1498, et lui aurait permis d'atteindre la côte de ce qui est aujourd'hui la Guyane et d'explorer le golfe du Mexique vers le nord. Mais le seul compte rendu de ce voyage est une lettre écrite par Vespucci lui-même. Aucun autre document n'en atteste.

Le second voyage, effectué entre 1499 et 1500 avec Alonzo de Ojeda et Juan de la Cosa, lui aurait permis d'explorer ce qu'on nomme aujourd'hui les îles du Cap Vert, la côte nord-est de ce qui ne s'appelait pas encore l'Amérique du Sud, mais aussi Cuba et les îles Bahamas. L'expédition aurait aussi découvert l'estuaire du fleuve Amazone. Les deux premiers voyages étaient commandités par le Royaume d'Espagne.

Au cours des deux suivants, financés par le Portugal, Vespucci et ses compagnons auraient, entre autres, touché terre à l'endroit où s'édifiera plus tard la ville brésilienne de Bahia. Si le détail des voyages de Vespucci reste sujet à caution, l'importance du personnage ne fait pas de doute, car un décret royal de 1508 le nomme « piloto mayor » de la cour d'Espagne, titre équivalent à celui d'Amiral.

À l'époque, on savait, bien sûr, que Christophe Colomb, parti vers l'Ouest dans l'espoir de rejoindre les Indes, avait découvert quelque chose, mais Colomb lui-même crut jusqu'à sa mort qu'il s'agissait bien des Indes. C'est peut-être bien Juan de la Cosa, qui fut d'abord le co-expéditionnaire de Colomb, puis celui de Vespucci, qui devina le premier que les côtes explorées étaient celles d'un Nouveau Monde, et non celle des Indes.

En tout cas, si l'Amérique ne se nomme pas Colombie en hommage à Colomb ou Cosanie en hommage à La Cosa, ce n'est pas parce que Vespucci se serait frauduleusement attribué leurs mérites.

Vespucci connaissait Colomb et, si l'on en croit leur correspondance, il l'admirait beaucoup. Mais à l'époque, les récits des voyages de Vespucci, même s'ils étaient apocryphes, furent plus largement disséminés que ceux de Colomb, car Florence était un centre politique important dont l'influence s'étendait bien au-delà de son emplacement géographique et, en particulier, en France. Sous l'influence de Florence, le « *Mondus Novus* », livre dans lequel Vespucci fait part de ses découvertes est publié en 1504 à Paris, et en 1507 un livre de cartographie imprimé à Saint-Dié en Lorraine, donne pour la première fois un nom au Nouveau Monde. Les trois continents déjà connus, l'Europe, l'Asie et l'Afrique portent des noms de femme ; on propose de donner au quatrième celui d'un homme et on le baptise America.

Au fond, si l'Amérique s'appelle comme ça, c'est en raison de la domination florentine sur les filières de communication de l'époque. Mais Colomb a tout de même laissé sa trace en Amérique. Grâce à l'erreur de l'explorateur qui croyait, en débarquant aux Antilles, avoir atteint le continent des épices et de la soie, les habitants les plus anciens du Nouveau Monde se nommeront, éternellement, les Indiens.

## **D'où viennent les fantômes ?**

Chronique du 25 Décembre 2002

Dans la nouvelle de Charles Dickens, « A Christmas Carol », un vieil avare du nom de Scrooge est hanté par le fantôme de son associé, qui lui prédit que s'il persiste dans son avarice, cela l'empêchera à jamais de connaître le bonheur. Le fantôme de Dickens est moral plus que surnaturel, mais il est en cela tout proche de la réalité. Car les fantômes existent dans nos esprits : ce sont les résurgences de nos secrets de famille.

Qu'est-ce qu'un secret de famille ? C'est un événement traumatisant qui est d'abord indicible (la génération qui l'a vécue ne peut pas en parler), qui devient ensuite innommable (la génération suivante sait qu'un événement traumatisant a eu lieu mais en ignore la nature) puis, devient enfin impensable par la troisième génération qui ne sait même pas qu'il s'est passé quelque chose mais en souffre.

Un exemple pour vous faire comprendre : Monsieur X meurt par noyade et ce décès n'est plus jamais mentionné par ses proches - c'est le stade du secret ; à la génération suivante, le neveu de M. X sait que son oncle est mort dans des circonstances pénibles, mais il ignore comment et ses parents refusent d'en parler ; à la génération d'après, le petit-neveu de M. X ne sait pas qu'une mort brutale a traumatisé la famille, et pourtant, à l'âge où son grand-oncle s'est noyé, il se met à souffrir d'une peur très angoissante de mourir noyé - c'est le stade du fantôme.

Les secrets de famille pourvoyeurs de fantômes sont évidemment aussi multiples que les familles (quelle famille n'a pas de secret ?) mais ils tournent souvent autour d'une disparition pénible ou d'un secret de filiation : adoption cachée ou naissance illégitime, par exemple. Les auditeurs qui doutent de l'existence de l'inconscient seront évidemment très sceptiques, mais de nombreux travaux indiquent que la transmission de ces « fantômes » psychiques n'est pas une théorie farfelue.

Dans plusieurs de ses livres, en particulier *Secrets de famille, mode d'emploi*, le psychanalyste Serge Tisseron nous explique que la transmission du secret de famille n'est pas magique. Sans s'en rendre compte, le parent porteur de secret utilise de manière répétée des mots qui font allusion au secret, et ses enfants perçoivent les émotions qu'il ressent devant des images ou des événements qui le lui rappellent.

Et Serge Tisseron nous raconte l'histoire suivante : avant-guerre, un homme se marie une première fois et il a un fils. Sa femme et son fils meurent en camp de concentration. L'homme se remarie, il a de nouveau un fils mais choisit de ne rien lui dire de son premier mariage, car il souffre trop d'en parler. À l'âge de 16 ans, le fils apprend l'histoire par un cousin (toute la famille était au courant, sauf lui !) mais quelle n'est pas sa stupéfaction quand on lui révèle que le prénom de son demi-frère disparu est précisément celui qu'il a donné à l'ours en peluche qu'il chérissait dans son enfance. Le secret était en quelque sorte caché dans l'ours en peluche...

Nombreux sont les auditeurs qui aujourd'hui, déjeuneront ou dîneront en famille. Peut-être en profiteront-ils pour interroger leurs ours en peluche et entrouvrir leurs placards à souvenir. S'ils croisent des fantômes, ça pourrait être l'occasion de faire la paix avec un passé familial qui, sans qu'ils s'en doutent, les hante peut-être depuis longtemps.

"Secrets de famille mode d'emploi" par Serge Tisseron, Editions Marabout.

## Qu'est-ce qu'une légende urbaine ?

Chronique du 26 Décembre 2002

Deux adolescentes entrent dans un établissement de restauration rapide pour y consommer un hamburger et des frites. Parmi ses frites, l'une d'elles découvre... un doigt humain.

Un homme drague une somptueuse créature dans un bar. Le lendemain, après une nuit de débauche, il se réveille avec une douleur épouvantable au côté : on l'a anesthésié, opéré et on lui a volé un rein.

Un jeune garçon new-yorkais élève un crocodile dans sa baignoire. Sa mère le somme de le débarrasser de l'animal. Il le jette dans la cuvette des toilettes et depuis, on chasse le crocodile - ou le caïman, ou l'alligator, c'est selon - dans les égouts de la Grosse Pomme.

Ces trois histoires parfaitement fausses que vous aviez peut-être entendues raconter auparavant et qui vous ont peut-être fait frissonner cinq minutes sont des légendes urbaines.

Une légende urbaine, c'est un conte, un bobard, une fable, qui apparaît un jour en se faisant passer pour vraie puis réapparaît sans cesse sous des formes différentes. Elle contient en général des éléments effrayants ou grotesques et la plupart se construisent à partir d'éléments au moins plausibles.

La légende urbaine n'est pas l'apanage de l'Amérique. La légende des tatouages autocollants enduits de LSD a fait des ravages parmi les parents et les enseignants de l'hexagone... alors même que le LSD ne traverse pas la peau...

Plus sinistre, ce qu'on a appelé la rumeur d'Orléans, en 1969, racontait que des jeunes femmes étaient chloroformées dans les cabines d'essayage de magasins de vêtements pour être livrées à la traite des blanches. L'histoire ajoutait qu'elles étaient expédiées en Orient via un sous-marin qui circulait dans la Loire, ce qui aurait dû mettre la puce à l'oreille des moins sceptiques.

Bref, vous l'avez compris, une légende urbaine, c'est une rumeur, la version populaire de la fausse nouvelle qu'on raconte avec un mélange de fascination et d'incrédulité devant la machine à café. Ces fausses nouvelles ont surtout pour effet de faire frissonner les personnes un peu crédules, mais les fausses nouvelles institutionnelles, en revanche, sont destinées à alimenter les propagandes en cas de conflit... ou de menace de conflit et peuvent à long terme, asseoir une vision du monde, d'autant plus qu'elles sont véhiculées par des vecteurs très puissants : la radio, la télé, les journaux.

Une information fautive ou une « version officielle » peuvent ainsi, au fil du temps, se transformer en pseudo-vérité historique.

Ainsi, les auteurs du XIXe siècle ont forgé et nous ont laissé en héritage une image fallacieuse du Moyen-âge : celle d'un millénaire d'obscurantisme. Il aura fallu attendre en particulier l'historienne Régine Pernoud et son livre : « Pour en finir avec le Moyen-Age », pour que le grand public apprenne que l'Age sombre en question était en réalité un âge de lumières.

William Shakespeare, le grand dramaturge en personne, inspiré par un historien royal quelque peu orienté, a fait de Richard III d'Angleterre un roi cruel, manipulateur et assassin. Quatre cents ans plus tard, l'écrivain Joséphine Tey rétablit la vérité historique au sujet de Richard dans un beau roman intitulé « La fille du Temps ». Josephine Tey était historienne, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire des romans policiers. Elle savait que parfois, on peut trouver la vérité dans la fiction. Tout dépend des intentions de l'auteur.

« Pour en finir avec le Moyen-âge », par Régine Pernoud. Points Seuil

« La fille du Temps » par Josephine Tey, Ed. 10/18



## Quelle différence y a-t-il entre le Noh et le Kabuki ?

Chronique du 27 Décembre 2002

Noh et Kabuki sont des formes de théâtre traditionnel japonais.

Le Noh ou « théâtre de cour » apparaît à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, il est contemporain des arts martiaux et de la cérémonie du thé.

C'est un théâtre sacré, héritier des danses religieuses du Japon ancien qui étaient interprétées avec des masques inspirés par des démons, des animaux fabuleux, et des personnages mythiques.

Le Noh mêle des textes poétiques, des chants et de la musique. Le texte est psalmodié, les déplacements sont très lents et l'interprétation est hiératique en raison du caractère tragique des thèmes.

Les acteurs - exclusivement des hommes - sont revêtus de costumes somptueux et portent des masques travaillés comme des oeuvres d'art. Leur formation est longue et exigeante et suit une tradition familiale.

Une représentation de Noh dans la pure tradition comporte cinq pièces entrecoupées de kyôgen, intermèdes "comiques" destinés à lever la tension dramatique. Le shite ou "celui qui fait" en est le principal personnage ; il porte un masque qui peut représenter une femme, un jeune prince, un homme ivre, une ogresse, un démon.

La scène est carrée, le décor est d'une simplicité absolue.

Les musiciens se placent sur une estrade du côté droit ; une passerelle relie les coulisses et la scène ; le shite apparaît dans une brusque ouverture de rideau et un trille strident de la flûte.

Tout dans le Noh est exprimé par le son de la voix ou celui des instruments, par le déplacement lent ou rapide des acteurs, par les masques qui jouent avec la lumière. C'est un théâtre où le temps, le son et les éclairages sont déformés et qui conte des histoires à la lisière du monde humain et de l'au-delà.

Le théâtre kabuki, populaire et urbain - le mot kabuki signifie d'ailleurs « extravagant » – naît au début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Ses thèmes sont historiques et réalistes, mais il puise aussi dans l'actualité ou le fait divers.

C'est un théâtre épique, qui met en scène des héros légendaires et leurs ennemis.

La scène est complexe, avec passerelles, escaliers, trappes et plateaux tournants pour un grand nombre de personnages et d'effets spéciaux. Des dramaturges tel Chikmatsu Monzaemon auteur des « Quarante-sept Ronins », lui composent des pièces.

Comme le Noh, le Kabuki est un théâtre centré sur l'acteur et ses interprètes se transmettent leur art de père en fils. Chaque lignée, comme les familles nobles ou les samouraï est reconnaissable à son blason (mon) ; elle se reconnaît également à son maquillage de scène.

Depuis 1649, les rôles de femmes, sont tenus par des hommes mûrs (on appelle ces rôles de travestis des onagata) qui commencent, sur un maquillage blanc très épais, par se redessiner des sourcils et une bouche, se revêtent ensuite de leur costume de femme, et terminent par la pose de la perruque. Certains maîtres du Kabuki ont aujourd'hui au Japon le statut "de trésor national vivant".

Et ce théâtre extrêmement populaire servit également d'inspiration aux peintres d'estampes. L'un d'eux, Toshubai Sharaku, suivait les acteurs dans les coulisses et en ville, et les représentait avec tant de réalisme qu'on le soupçonna de voler l'âme de ses modèles.

Voilà, vous en savez à présent autant que moi sur le Noh et le Kabuki et je remercie chaleureusement le petit Jean-Pierre Liégeois ainsi que son papa, Marcel, de m'avoir suggéré de potasser cette question ardue, mais fort intéressante.

Sayonara, sensei.

## **Pourquoi briquets et allumettes ne sont-ils pas interdits à bord des avions ?**

Chronique du 30 Décembre 2002

Michael Moore est un drôle de bonhomme. Il fait partie de cette frange très à gauche des Américains qui, aux dernières élections, ont appelé à voter pour Ralph Nader, le candidat écologiste, redouté par les lobbies et les multinationales.

Documentariste, Michael Moore adore s'attaquer de front aux institutions les plus puissantes de son pays. Il a commencé en 1989 dans un film intitulé « Roger and Me ». Il y poursuit Roger Smith président, de la General Motors pour lui demander pourquoi la compagnie, l'un des plus grands producteurs de voitures au monde, qui à l'époque vient d'engranger 19 milliards de dollars de bénéfice, a licencié près de 50 000 personnes dans la petite ville de Flint, dont elle est originaire. Le film dresse un tableau plutôt glauque mais très incisif de l'Amérique industrielle des années 80.

Quelques mois plus tard, Michael Moore, est contacté par la NBC pour produire une série documentaire. Ce sera « TV Nation », un équivalent de « Strip-Tease », l'émission franco-belge diffusée par France 3, en encore plus provocateur. La première émission montrait entre autres qu'il est plus facile à un homme blanc sortant de prison qu'à un acteur noir oscarisé de trouver un taxi à New York et aussi que lorsqu'on branche un détecteur de mensonges sur un poste de télévision, il n'arrête pas de sonner à l'heure des informations. La série n'a pas duré longtemps mais, tant qu'elle a duré, elle a fait des étincelles.

En 2002, Michael Moore s'est illustré avec « Bowling for Columbine », un film primé à Cannes. Il s'y interroge sur les relations entre les Américains et les armes en remarquant qu'il n'y a que 68 décès par arme à feu par an au Royaume-Uni et 165 au Canada, mais plus de 11 000 par an aux Etats-Unis.

Et j'en viens au sujet de cette chronique. Juste après les dernières élections, Moore écrit un livre intitulé « Stupid White Men », c'est à dire « Des blancs stupides », qui s'attaque de front au parti Républicain et au nouveau président, George W. Bush.

Un chapitre inédit de ce livre est accessible gratuitement sur son site internet. Il y raconte que, dix jours après les attentats du 11 septembre 2001, lorsqu'il a voulu monter dans un avion, il a découvert, comme tout le monde, la liste des objets interdits en cabine. Les armes à feu, les couteaux, les cutters, c'était compréhensible. Les coupe-ongles, les aiguilles à tricoter et les crochets pour canevass, ça l'était moins.

Mais ce qui ne l'était pas du tout, c'est qu'on laissait sans sourciller aux voyageurs leurs pochettes d'allumettes et leurs briquets. Or, tous les vols sont aujourd'hui non fumeurs. À quoi peut donc bien servir d'avoir du feu en cabine ? N'est-ce pas un risque ? La question n'est pas purement rhétorique, puisque le 22 décembre 2001, dans l'avion Miami-Paris, Richard Reid a tenté de mettre le feu à une charge explosive cachée dans sa chaussure... Pourquoi cette faveur faite aux briquets et aux allumettes ?

D'après un des informateurs de Michael Moore, la commission de la sécurité aérienne américaine avait bien prévu d'interdire briquets et allumettes, mais le lobby des fabricants de cigarettes aurait fait pression sur la Maison Blanche pour qu'ils soient rayés de la liste. Il fallait que les fumeurs puissent en toute tranquillité continuer à en griller une juste avant le vol et juste après l'atterrissage.

Michael Moore est en train d'enquêter pour savoir si cette explication est la vraie. Si elle l'est, personnellement, je trouve ça au moins aussi effrayant qu'un hypothétique attentat.

[www.michaelmoore.com](http://www.michaelmoore.com)

## À quoi reconnaît-on un bon enseignant ?

Chronique du 31 Décembre 2002

Je me suis posé la question l'autre jour, en entendant un adolescent parler de l'un de ses profs. Il faut dire que l'enseignement en 2002, ce n'est pas forcément de la tarte. On manque d'enseignants, et on a le sentiment que l'état se contente de compter chichement ses sous pour doter un nombre de postes minimum répartis sans tenir compte des réalités de tel ou tel lycée ou collège, sans tenir compte de la démographie année par année, sans tenir compte de l'évolution des générations.

Et puis, la carrière d'un enseignant est semée d'obstacles : pas de formation à la pédagogie appliquée - personne n'apprend aux jeunes profs ce qu'il faut faire quand ils ont six mômes difficiles dans une classe de quarante. Les débutants commencent rarement leur carrière dans un environnement facilitant - on les parachute à peu près n'importe où et parfois sur plusieurs postes à la fois. Ils se retrouvent régulièrement avec les classes les plus difficiles dans les établissements les plus défavorisés alors que ce devrait être, en toute bonne logique, la tâche d'enseignants chevronnés, rémunérés en conséquence.

Et le salaire d'ailleurs, n'est pas du tout proportionnel au travail effectué. Compte-t-on les heures passées à préparer les cours en dehors de l'établissement ? Non.

Pire encore quand un enseignant se démène pour ses élèves, n'est jamais explicitement gratifié par le système, mais lorsqu'un titulaire est paresseux, incompetent ou psychologiquement nocif, il est pratiquement impossible de le secouer ni de le virer.

Et quand un enseignant passe le CAPES puis l'agrégation, on augmente son salaire mais on réduit sa charge de cours. Est-ce bien logique ? Qu'il soit payé plus, d'accord, mais s'il est plus diplômé que les autres - donc, plus capable - pourquoi les élèves profiteraient-ils moins de ses capacités ? J'aimerais bien qu'on me l'explique...

Enfin, tout ça ne nous dit pas ce qu'est un bon enseignant. À vrai dire, je n'ai pas de réponse toute faite, juste des souvenirs.

Je me souviens de mon instituteur de CM2, Monsieur Berthier. Je l'aimais beaucoup parce que, contrairement à des instits que j'avais eu avant, il ne m'a jamais humilié et parce qu'il était juste.

Je me souviens de ma prof d'Espagnol de la quatrième à la terminale, Madame Séguy ! Quel tempérament elle avait ! Et qu'est-ce que j'ai aimé lire et traduire Lorca avec elle !

Je me souviens de mon prof de Français de Première, Monsieur Monticelli. En me voyant ouvrir mon journal intime, à la fin d'une dissertation en classe, il m'a demandé depuis quand j'écrivais. Je l'aurais embrassé.

Je me souviens de Monsieur Bonneau mon prof de Maths de terminale. Il aimait les Maths et il aimait les enfants. Avec lui, j'ai aimé les Maths.

Je me souviens de Monsieur Vargues, mon prof de bactériologie à la faculté de médecine de Tours. En guise d'épreuve de fin d'année, il nous a fait tirer au sort des sketches à rédiger. Avec mon copain Serge, on a tiré : « Dans un salon du Club, un Gentil Organisateur décrit à trois gentils membres les maladies qu'ils peuvent rencontrer en Asie du sud-est, en Amérique du Sud et en Afrique équatoriale ». On s'est beaucoup marré en écrivant le sketch, et je peux encore vous le réciter.

Je me souviens aussi d'Yves Lanson, mon maître bien-aimé. Quand je lui ai proposé de consacrer ma thèse à ses consultations, il m'a dit : « C'est une idée épatante » Après la soutenance, il a ajouté : « Grâce à toi, je ne vais plus voir mes patients de la même manière. »

A mes yeux, c'étaient tous de bons enseignants.

Et quand j'y pense ils avaient un point commun : quand j'entrais dans la classe ou la salle de cours, je les voyais sourire. Ils étaient heureux d'être là. Et du coup, moi aussi, j'étais heureux. C'est peut-être à ça qu'on reconnaît un bon enseignant. Au plaisir.

## Quel jour sommes-nous ?

Chronique du 1 Janvier 2003

Je pourrais vous répondre le 1er janvier 2003, mais justement, ça serait trop simple, car le calendrier que nous utilisons en France n'a pas toujours eu cours, et il n'est pas universel.

Les calendriers les plus anciens étaient solaires - c'est à dire fondés sur l'observation de la position du soleil en concordance avec les saisons, ou lunaires, calés sur les phases de la lune. L'histoire de la mesure du temps est une longue lutte pour concilier les deux

Le calendrier grec, jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.C., avait 12 mois de 30 et 29 jours, soit 354 jours. Pour s'y retrouver dans les saisons, les Grecs se repéraient à la position des constellations dans le ciel. Leur mois comportait trois décades de 9 ou 10 jours. En 330 avant J.C. les astronomes grecs étaient parvenus à établir un calendrier qui donnait à l'année une durée de 365 jours un quart, ce qui était excellent mais comme les calculs étaient trop compliqués, le peuple continua à utiliser un système plus simple, mais pas fiable du tout.

Le calendrier romain d'abord lunaire, comportait des mois de 29 et 30 jours. Les auditeurs latinistes, ou lecteurs d'Astérix savent que le premier jour du mois s'appelle « les Calendes » et que l'expression « remettre quelque chose aux calendes grecques » signifie « le remettre à une date indéterminée », puisque les Grecs n'avaient pas de Calendes tandis que chez les Romains la calende y est...(\*) et voilà pour l'origine du mot.

Comme les Romains étaient moins bons que les Grecs en astronomie, leur calendrier n'était pas fiable du tout, et ils se sont allègrement paumés dans les saisons jusqu'à ce que Jules César réforme tout ça, au premier siècle avant J.C. car on en était venu, à Rome, à célébrer la moisson en hiver. Le grand Jules fit donc appel à un astronome d'Alexandrie, Sosigène, qui établit un calendrier – opportunément dit « julien », en hommage à Jules – qui faisait succéder trois années de 365 jours et une quatrième de 366, soit 365 jours un quart en moyenne, temps approximatif qu'il faut pour que la Terre fasse le tour de son étoile.

Le seul problème, c'est que la Terre ne fait pas le tour du soleil en 365, 25, mais en 365, 2422 jours ! L'année julienne est donc un peu trop longue – de 5, 47 minutes, exactement - et la date a donc continué à dériver par rapport aux saisons, lentement, mais sûrement.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le pape Grégoire XIII et ses astronomes décidèrent de régler le problème en supprimant 3 jours tous les 400 ans. Pour ce faire, on continuerait à ajouter une année bissextile tous les 4 ans (je vous rappelle qu'une année est bissextile si ses deux derniers chiffres sont divisibles par 4), mais que les années séculaires ne seraient bissextilles que si leurs deux premiers chiffres étaient divisibles par 4. C'est pour ça que 2000 était bissextile, mais pas 1900.

Une fois la décision prise, on supprima les dix jours d'avance du calendrier julien et le jeudi 4 octobre 1582 fut suivi du vendredi 15 octobre 1582, pour passer au calendrier grégorien - celui que nous connaissons. Cette réforme adoptée immédiatement par les autres états catholiques, ne le fut qu'en 1700 par les états protestants, en 1752 par l'Angleterre, en 1873 par le Japon, en 1911 par la Chine, en 1923 par l'URSS et en 1926 par la Turquie.

Par conséquent, nous sommes bien aujourd'hui le 1er janvier 2003 dans de nombreux pays du monde mais vous voyez que ça ne s'est pas fait sans mal... D'ailleurs, si en 1806, Napoléon n'avait pas aboli le calendrier républicain, dont je vous reparlerai une autre fois nous serions aujourd'hui, si mes calculs sont exacts, le 11 nivôse de l'an 211. Bonne année !

-----  
(\* )Je dédie ce modeste calembour à la mémoire de René Goscinny.

Pour en savoir plus :

<http://www.bdl.fr/Granpub/calendriers.html>

<http://louisg.levillage.org/>

<http://perso.club-internet.fr/mzumelzu/date.htm>

<http://www.chez.com/sarthe/ca-calendriers.htm>

<http://perso.wanadoo.fr/therese.eveilleau/index.htm>

## Que savez-vous de la ponctuation ?

Chronique du 2 Janvier 2003

On se focalise beaucoup sur l'orthographe mais beaucoup moins sur la ponctuation. Or, la ponctuation est au moins aussi importante pour la compréhension d'un texte que l'ordre des lettres ou des mots. Et ce n'est pas moi qui le dis.

Pour Littré la ponctuation est « l'Art de distinguer par des signes reçus les phrases entre elles, les sens partiels qui constituent ces phrases et les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ses sens » ; pour Pierre Larousse : « [elle] est souvent considérée comme ayant simplement pour but de marquer les pauses qu'on doit ou qu'on peut faire en lisant : mais à un point de vue plus élevé, elle est destinée à porter la clarté dans le discours écrit, en montrant par ces signes convenus les rapports qui existent entre les parties constitutives du discours en général et de chaque phrase en particulier. » Pour le code typographique : « Ponctuer, c'est diviser les diverses parties d'un texte à l'aide de signes conventionnels destinés à donner un sens à un ensemble de mots, ou même à un seul mot. [...] La ponctuation sert avant tout à faire saisir toutes les nuances de la pensée d'un auteur et éviter ainsi de fâcheuses équivoques. »

Bref, comme vous le voyez, la ponctuation n'est pas un point de détail mais un sujet sérieux. On écrit depuis environ six mille ans, mais c'est à deux Grecs qui dirigeaient la bibliothèque d'Alexandrie, Aristophane de Byzance et Aristarque de Samothrace, que l'on doit d'avoir introduit les premiers codes annonçant notre ponctuation au troisième siècle avant J. C.

Pendant les premiers siècles de notre ère, dans les manuscrits occidentaux, on écrit les mots à la queue leu leu sans les séparer. Le blanc entre les mots apparaît, croyez-le ou non, au VIIe siècle et sa généralisation est une révolution plus importante que le point ou la virgule qui existent alors déjà depuis longtemps mais dont les copistes usent à leur guise.

La seconde grande révolution en ce domaine, c'est l'invention de l'imprimerie par Gutenberg à la fin du XVe siècle. Vers 1540, Dolet, un imprimeur lyonnais ami de Clément Marot, dresse un code des signes de ponctuation très complet : virgule, point, parenthèses, point d'exclamation, point d'interrogation, etc.

Quand on examine des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, de Diderot ou de Buffon, on voit en effet que les auteurs français classiques n'ont que faire de l'orthographe et encore moins des points et des virgules qu'ils utilisent de manière très indépendante. Mais, peu à peu, les typographes vont dicter leurs lois et, au XIXe siècle, ils ont finalement raison de toute cette fantaisie, en imposant à l'orthographe les règles rigides qui ont cours aujourd'hui et en dressant une liste définitive des signes de ponctuation.

Seulement, comme la ponctuation sert et suit le style de l'auteur, chaque écrivain continue et continuera longtemps à en user à sa manière. C'est ainsi que Louis-Ferdinand Céline et Jean-Michel Charlier (oui, le scénariste de Blueberry et de Tanguy et Laverdure) font suivre les points d'exclamation de deux ou trois points de suspension, que Philippe Sollers écrit Paradis sans aucune ponctuation et que d'autres jonglent avec les tirets ou les parenthèses.

Tout ce que je sais de la ponctuation, sujet plus visuel et littéraire que radiophonique, je vous le concède, je le dois à Jacques Drillon et à son épatant « Traité de la ponctuation française », publié il y a une dizaine d'années dans la petite collection « Tel ». Offrez-vous ce livre drôle et passionnant. Vous y apprendrez, entre autres, qu'il existe cent quarante cas d'emploi de la virgule. Sans blague ? Sans blague !

« Traité de la ponctuation française » par Jacques Drillon, Gallimard, « Tel »

## Joséphine était-elle créole ?

Chronique du 3 Janvier 2003

Les auditeurs de cette chronique m'envoient régulièrement des remarques, pour préciser mes informations ou m'expliquer que je me suis trompé. Je modifie alors en conséquence le texte affiché sur le site France-inter.com. Eh bien, j'ai écrit la chronique de ce matin pour corriger une de mes erreurs.

J'ai récemment écrit dans un article de la revue « Synopsis » que Joséphine de Beauharnais était créole et que son rôle dans le « Napoléon » de France 2, aurait donc dû être interprété par une actrice antillaise, non par Isabella Rossellini. « Créole, oui, m'écrivait hier soir un lecteur, mais on appelait créole à cette époque les Européens installés dans les îles. Joséphine était fille de planteurs français. Ce n'était pas une femme de couleur. Donc, il n'était pas anormal qu'Isabella Rossellini interprète son rôle. » Il poursuit : « En fait, le terme [créole] est unanimement mal interprété dans le sens d'indigène, autochtone ou métis. »

Je me suis évidemment précipité vers mon petit Robert. Le mot créole désigne : 1. une personne de race blanche née dans les colonies intertropicales, notamment les Antilles. 2. les pays tropicaux à colonisation blanche et esclavage noir. 3. le système linguistique de ces pays. Le mot « créole » a même un quatrième sens, celui de grand anneau d'oreille.

J'ai remercié le lecteur de m'avoir corrigé et, le rouge de la honte au front, je me suis demandé comment, grands dieux, j'avais pu imaginer que Joséphine était noire ou café au lait ? Certes, comme tout le monde j'ai mal interprété le mot créole, mais les portraits de Joséphine croisés dans les livres ou les musées auraient dû me faire réfléchir. Alors, quoi ?

Eh bien, nos préjugés sont le produit des idées reçues collectives et de constructions mentales plus personnelles. En y réfléchissant un peu, je me suis rendu compte que j'avais toujours eu une certaine sympathie pour Joséphine, cette belle femme née en Martinique qui conquiert le cœur de ce rustre de Bonaparte et fut répudiée parce qu'elle n'avait pas pu lui donner d'enfants. Il y avait quelque chose d'émouvant et d'injuste dans le destin de cette femme, et l'équation Martinique + beauté + injustice s'était incarnée pour moi dans l'image d'une Joséphine café au lait que le mot créole n'avait fait que conforter.

Hier soir, hélas, je n'ai pas seulement fait mon deuil de la pseudo négritude de Joséphine, mais aussi celui de ma sympathie pour elle. Et voici pourquoi.

Avant l'abolition définitive de l'esclavage, votée en 1848 à l'instigation de Victor Schoelcher, la Société des Amis des Noirs, fondée en février 1788 par Brissot et qui comptait parmi ses membres, l'Abbé Grégoire, Condorcet, La Fayette et Mirabeau, avait obtenu une première fois cette abolition par la Convention en février 1794. Seulement, cette extraordinaire avancée des droits de l'homme fut rayée d'un trait de plume après le coup d'état du 18 Brumaire par un certain Bonaparte qui interdit les mariages mixtes et l'entrée en France des gens de couleur et rétablit la traite des esclaves. Comme par hasard, ce monsieur prit ces décisions éclairées peu après avoir épousé Marie-Josèphe Rose Tascher de la Pagerie, veuve Beauharnais... et fille de planteurs blancs de Martinique.

Décidément, ma sympathie pour Joséphine était bien mal placée ! Il paraît qu'à Fort-de-France, la statue de l'impératrice est régulièrement décapitée. On se demande pourquoi...

## Y a-t-il des races dans l'espèce humaine ?

Chronique du 6 Janvier 2003

Pendant ma chronique de vendredi, concernant Joséphine, j'ai cité le Petit Robert qui, sous le mot « créole » écrit, je cite : « personne de race blanche née dans les colonies intertropicales, notamment les Antilles » L'expression "race blanche" m'a gêné, mais quand je cite le dictionnaire, je peux en penser ce que je veux, qui suis-je pour le corriger ?

Cependant, cette formule m'a incité à me poser deux questions : d'abord, qu'est-ce qu'une race ? Ensuite, y a-t-il des races dans l'espèce humaine ?

Justement, le mot « espèce », pas dans les expressions courantes du type « espèce de crétin » mais dans son sens zoologique est selon le Petit Robert, « un groupe naturel d'individus descendant les uns des autres dont les caractères génétiques, morphologiques et physiologiques, voisines ou semblables, leur permettent de se croiser. » Le mot « race », toujours selon le Petit Robert, désigne : « une subdivision d'une espèce zoologique, elle même divisée en sous-races ou en variétés, constituée par des individus réunissant des caractères communs héréditaires. »

Appliqué à l'espèce humaine, le mot « race » devrait donc avoir la même définition qu'en zoologie. Mais sur ce sujet, le Petit Robert précise : « En dépit des recherches sur l'indice céphalique (c'est à dire les mensurations du crâne), les groupes sanguins et la génétique, rien ne permet de définir la notion de race dans l'espèce humaine, sinon des caractères visibles globaux, relatifs et partiels. »

Cette affirmation pourrait paraître gratuite mais elle a été précisée le 27 Septembre 1996 lorsque, pour répondre à une affirmation de Jean-Marie Le Pen selon lequel (je cite le communiqué de l'époque) «les diverses races humaines [seraient] inégales et certaines [seraient] meilleures que d'autres », Albert Jacquard rédigea une déclaration cosignée par six cents scientifiques, où l'on pouvait lire : « Le concept de race ne peut être défini qu'au sein d'espèces dont divers groupes ont été isolés les uns des autres suffisamment longtemps pour que leurs patrimoines génétiques se différencient. Il se trouve que, dans l'espèce humaine, cette différenciation est si peu marquée que le concept de races humaines est non opérationnel. »

Je répète : "des groupes isolés les uns des autres suffisamment longtemps pour que leurs patrimoines génétiques se différencient." Autrement dit : les populations humaines qui, je vous le rappelle, ont toutes des ancêtres communs, sont génétiquement si semblables qu'il est impossible d'y distinguer des races.

De manière assez significative, ceux qui affirment l'existence de race dans l'espèce humaine ne le font pas à des fins de classification, comme c'est le cas en zoologie, mais pour démontrer qu'il y a des races inférieures - étant bien entendu, évidemment, qu'eux-mêmes constituent la race supérieure. Supérieure de quel point de vue ? Du point de vue de l'intelligence ou de la culture, pardi !

Ce genre de préjugé n'est pas très nouveau. Dans l'Antiquité, les Grecs, qui se considéraient comme le summum de l'humanité, qualifiaient tous les autres peuples de barbares. Les Romains étaient à peine plus évolués. Pour eux, tous les peuples étaient barbares, sauf eux-mêmes et les Grecs. Aujourd'hui, nous savons qu'il n'existe pas de gène de l'intelligence ou de la culture. Et c'est rassurant, car cela signifie qu'il n'existe pas non plus de gène du racisme.

## **Que contiendra le fichier national informatisé des empreintes génétiques ?**

Chronique du 7 Janvier 2003

Je lis le journal comme tout le monde et comme tout le monde, j'ai déjà entendu parler de la loi sur la sécurité intérieure proposée par M. Sarkozy et qui vise à stigmatiser beaucoup de démunis et de parias de la société. Mais hier soir, un correspondant avisé m'a appris sur le projet de loi de M. Sarkozy des choses plus glaçantes que la vague de froid, et dont on n'a pas beaucoup parlé.

La commission nationale de l'informatique et des libertés a été créée en 1978 pour assurer la protection de la vie privée des citoyens. Elle s'assure, en particulier, que nul ne peut utiliser les données contenues dans un fichier informatique hors des cas prévus par la loi. En principe, tout projet de loi concernant un fichier informatique doit lui être soumis pour qu'elle donne son avis. Or, fait singulier, elle n'a pas été sollicitée pour donner son avis sur le projet de loi sur la sécurité, proposé par Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, et votée par le Sénat, en première lecture, après procédure d'urgence, le 19 novembre dernier.

Or, cette loi contient plusieurs articles à problème, et la commission informatique et liberté, quoique n'ayant pas été sollicitée, avait quand même donné son avis dans un communiqué, le 25 octobre 2002. Elle y relevait, en particulier que le projet de loi de M. Sarkozy (voté, je le répète, en urgence et on peut dire à la sauvette par le Sénat) étend la liste des infractions justifiant l'inscription d'une personne sur le fichier informatisé des empreintes génétiques.

En principe, ce fichier ne concerne que les personnes ayant été condamnées pour des crimes sexuels, mais la loi de M. Sarkozy vise à l'étendre à toutes sortes de délits et d'atteintes aux biens - y compris le simple vol.

Les critères d'inscription sur le fichier des empreintes génétiques sont particulièrement inquiétants : je cite le communiqué de la commission nationale informatique et libertés : « Pourront désormais y figurer les personnes à l'encontre desquelles il existe une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'elles ont commis l'une des infractions visées », en particulier de simples vols. Les empreintes génétiques d'un suspect pourront donc être conservées dans le fichier alors que jusqu'à présent seules l'étaient les empreintes génétiques des personnes condamnées.

Autrement dit, il ne sera plus nécessaire d'être un violeur ou un pédophile condamné pour que votre empreinte génétique soit comparée à celles qui figurent dans le fichier et y soit inscrite. Il ne sera même plus nécessaire d'avoir été reconnu coupable de quoi que ce soit, il suffira d'être soupçonné d'avoir, par exemple, volé la mobylette de votre voisin ou une paire de collants dans un grand magasin.

Pire : les empreintes génétiques des personnes soupçonnées pourront être comparées à celles du fichier à la libre initiative d'un officier de police judiciaire agissant d'office. Ledit officier de police n'aura même pas besoin d'être mandaté par le procureur de la République ou un juge d'instruction. Et le projet de loi va plus loin encore : imaginons qu'un officier de police vous soupçonne d'avoir volé la mobylette de votre voisin et vienne vous faire faire un prélèvement pour relever votre empreinte génétique - ceci, je le répète, avant toute condamnation. Si vous refusez, la loi prévoit que vous soyez puni de 6 mois de prison et 7 500€ d'amende, ce qui veut dire que ce refus de prélèvement serait, à lui seul, assimilé à un délit.

Le 13 novembre dernier, M. Sarkozy avait dit qu'il désirait apporter aux Français « plus de tranquillité, plus de bonheur paisible, plus de liberté, avec plus de sécurité, plus de sécurité dans le strict respect des droits de l'homme ». Je me demande si M. Sarkozy a bien lu le projet de loi.

Avant que les députés ne votent à leur tour ce projet de loi à la sauvette, j'invite donc tous les auditeurs internautes à en consulter le texte et à le faire lire. Le site d'Odyssee, sur FranceInter.com vous indique précisément où et comment se le procurer. Tout le monde a envie de vivre en sécurité. Mais peut-être pas au prix de lois comme celle-là.

Adresse où télécharger le projet de loi :

[http://www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c2\\_le\\_ministere/c21\\_actualite/2002\\_10\\_23\\_projloi\\_secint](http://www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c2_le_ministere/c21_actualite/2002_10_23_projloi_secint)



**Position de la CNIL sur les dispositions du projet de loi pour la sécurité intérieure relatives aux fichiers de police judiciaire et au fichier national automatisé des empreintes génétiques - Séance du 24 octobre 2002**

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, réunie en séance plénière le 24 octobre, a examiné le projet de loi pour la sécurité intérieure qui vient d'être adopté en Conseil des ministres. Autorité administrative indépendante chargée par la loi du 6 janvier 1978 d'assurer la protection des données personnelles figurant dans les fichiers informatiques, la Commission se doit de faire connaître sa position sur les dispositions du projet de loi concernant de tels fichiers. Tout en regrettant de ne pas avoir été consultée lors de son élaboration, la Commission estime ainsi devoir exprimer ses principales observations sur les articles relatifs aux fichiers de police judiciaire et au fichier national automatisé des empreintes génétiques.

**SUR LES FICHIERS DE POLICE JUDICIAIRE**

1. L'existence des fichiers de police judiciaire sera désormais consacrée par la loi, ce que la CNIL avait souhaité lors de l'avis rendu en décembre 2000 sur le fichier national de police judiciaire mis en œuvre par le ministère de l'intérieur (STIC).

Certaines garanties importantes du point de vue de la protection de la vie privée et des libertés individuelles figurent dans le projet de loi, telles celles relatives au contrôle du procureur de la République territorialement compétent sur les traitements, à la définition des personnes mises en cause, au principe de limitation de la durée de conservation des informations, au droit à l'effacement ou à la mise à jour dans certaines conditions, tant pour les personnes mises en cause que pour les victimes.

Cependant les fichiers de police judiciaire, comme tous les autres fichiers nominatifs, doivent respecter l'ensemble des conditions définies par la loi du 6 janvier 1978, notamment la consultation de la CNIL lors de la création de tout nouveau traitement, afin que soient précisément définies dans chaque cas la finalité du traitement, les catégories d'informations nominatives enregistrées, les infractions retenues, les modalités du droit d'accès ou la sécurité du traitement. La Commission considère donc que référence explicite à la loi du 6 janvier 1978 devrait être faite dans l'article 9 du projet.

Elle estime en outre que la possibilité qui serait reconnue aux services de police et de gendarmerie d'enregistrer et de conserver, dans les fichiers de police judiciaire, des informations sur des personnes "sans limitation d'âge", pose le problème du signalement des enfants dans ces fichiers au regard des dispositions relatives à la responsabilité pénale des mineurs.

2. Le projet de loi ouvre la possibilité de consulter les fichiers de police judiciaire, non seulement pour les besoins de certaines missions de police administrative ou de sécurité comportant des risques d'atteinte à l'ordre public ou à la sécurité des personnes, mais aussi pour la réalisation d'enquêtes et de tâches de vérification administratives nombreuses et permanentes, pratiquées sur l'ensemble du territoire, telles que l'instruction des demandes d'acquisition de la nationalité française, celle des demandes de délivrance et de renouvellement des titres relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers, ainsi que la nomination et la promotion dans les ordres nationaux.

Cette extension risque de faire jouer aux fichiers de police judiciaire le rôle d'un casier judiciaire parallèle moins contrôlé alors même que leur objet, leurs conditions d'accès, les modalités structurelles de leur alimentation et les délais inévitables de toute mesure d'effacement ou de mise à jour doivent en faire seulement un instrument de police judiciaire, sauf dans quelques cas bien précis et rigoureusement contrôlés.

A cela s'ajoute le fait que la consultation à des fins administratives serait possible même lorsque la procédure judiciaire est en cours, c'est-à-dire avant que l'on sache si la personne mise en cause ne fera pas en définitive l'objet d'un acquittement, d'une mesure de relaxe, d'un non-lieu ou d'un classement sans suite, comme il s'en produit plus de 300 000 par an.

En tout état de cause, l'élargissement de l'accès à des informations sur les antécédents judiciaires des personnes visées par certaines enquêtes administratives de sécurité supposerait une réflexion complémentaire sur le rôle du casier judiciaire dans ce domaine.

La Commission appelle en conséquence l'attention sur les graves dangers d'atteinte aux libertés individuelles et au respect des droits des personnes susceptibles de résulter de l'utilisation des fichiers de police judiciaire pour des enquêtes ou d'autres tâches administratives.

*Elle estime que la consultation des fichiers de police judiciaire ne peut intervenir qu'à des fins de "missions de police administrative ou de sécurité", et seulement dans des conditions précises, lorsque la nature de ces missions ou les circonstances particulières dans lesquelles elles doivent se dérouler comportent des risques d'atteinte à l'ordre public ou à la sécurité des personnes et selon des modalités rigoureuses d'habilitation des personnes pouvant y avoir accès, comme la Commission l'a déjà admis. Sur ce point, le décret prévu en application de l'article 9, qui sera pris après avis de la CNIL, précisera les conditions dans lesquelles les informations pourront être communiquées dans le cadre de "missions de police administrative ou de sécurité".*

*La Commission estime qu'elle devrait également être consultée sur le décret fixant la liste des emplois et fonctions pour lesquels l'enquête administrative peut donner lieu à consultation des fichiers de police.*

## **SUR LE FICHIER NATIONAL AUTOMATISE DES EMPREINTES GENETIQUES**

*Le projet de loi modifie substantiellement le champ d'application du fichier national automatisé des empreintes génétiques tant en ce qui concerne les infractions visées que les personnes.*

*Le projet de loi étend ainsi le champ des infractions concernées, actuellement limité aux infractions sexuelles et à certains crimes, à de nombreuses délits de violence contre les personnes et d'atteinte aux biens, ou mettant en danger l'ordre public, comme les délits en matière d'armes et d'explosifs.*

*Mais la modification principale introduite par le projet concerne les critères d'inscription dans le fichier. Pourront désormais y figurer les personnes " à l'encontre desquelles il existe une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'elles ont commis l'une des infractions visées à l'article 706-55 (du code de procédure pénale) ". Leurs empreintes génétiques pourront être conservées dans le fichier alors que jusqu'à présent seules l'étaient les empreintes génétiques des personnes condamnées.*

*Une telle extension modifie profondément la nature du fichier et appelle en conséquence des garanties nouvelles s'agissant tout particulièrement des modalités d'alimentation de ce fichier ainsi que des règles de conservation et d'effacement des informations.*

*- La Commission prend ainsi acte que le fichier national automatisé des empreintes génétiques demeure placé sous le contrôle d'un magistrat et relève avec satisfaction que les empreintes génétiques ne pourront être réalisées qu'à partir de segments d'ADN non codant, comme le précisent déjà les articles R 53-9 et suivants du code de procédure pénale, conformément aux souhaits qu'elle avait exprimés lors des avis favorables rendus sur les modalités de fonctionnement du fichier des empreintes génétiques.*

*La Commission observe que les empreintes génétiques des personnes soupçonnées pourront être conservées dans le fichier sur décision d'un officier de police judiciaire agissant soit d'office, soit à la demande du procureur de la République ou du juge d'instruction.*

*Elle estime que l'initiative de l'inscription dans ce fichier ne peut relever que des seuls magistrats précités et ne peut résulter de la seule décision d'un officier de police judiciaire, d'autant que le critère d'inscription des personnes suspectées - " une ou plusieurs raisons plausibles " - laisse une très grande marge d'appréciation ; qu'il doit en être de même en ce qui concerne les décisions de rapprochement de l'empreinte génétique d'une personne suspectée avec les données incluses dans le fichier.*

*- Au titre des garanties prévues, la Commission relève également que les empreintes ainsi conservées pourront être effacées sur instruction du procureur de la République agissant soit d'office, soit à la demande de l'intéressé, lorsque leur conservation n'apparaîtra plus nécessaire au regard de la finalité du fichier. Un double recours est prévu au bénéfice de l'intéressé dans le cas où le procureur n'a pas ordonné l'effacement, auprès du juge des libertés et de la détention puis, en cas de contestation de la décision de ce dernier, auprès du président de la chambre de l'instruction.*

*La Commission estime que des dispositions de suppression automatique des données devraient également être prévues lorsque la procédure est close et l'intéressé mis hors de cause, en particulier en cas de relaxe ou d'acquiescement.*

*Elle prend bonne note qu'un décret en Conseil d'Etat, pris après avis de la CNIL, déterminera notamment la durée de conservation des informations enregistrées qui devra être fixée en fonction de l'âge et de la gravité de l'infraction.*

*A l'instar des dispositions prévues pour les fichiers de police judiciaire la loi devrait également préciser les destinataires des informations issues du fichier des empreintes génétiques.*

## **SUR LES AUTRES DISPOSITIONS**

*L'article 14 du projet de loi tend à autoriser l'installation de dispositifs fixes et permanents de contrôle des données signalétiques des véhicules afin de mieux lutter contre le vol de véhicules. La mise en œuvre de ces dispositifs devrait permettre de repérer les véhicules volés inscrits au fichier des véhicules volés.*

*La Commission estime que l'implantation de tels dispositifs ne doit pas porter atteinte au principe fondamental de la liberté d'aller et venir et que la durée de conservation des données de localisation doit être limitée au strict nécessaire.*

*Elle estime en conséquence qu'elle devrait être saisie pour avis du décret en Conseil d'Etat qui fixera les modalités d'application de cette disposition et en particulier la durée de conservation des données.*

## Où peut-on trouver des informations fiables sur les médicaments ?

Chronique du 8 Janvier 2003

La revue Prescrire, qui est la seule revue médicale française indépendante consacrée aux médicaments explique, ce mois-ci que le dictionnaire Vidal, - ce grand livre rouge que tous les médecins français ont sur leur bureau - a publié dans son édition 2002 la liste des médicaments que les sage-femmes sont autorisées à prescrire. Seul problème : cette liste n'a pas été révisée depuis 1989 et contient de nombreux médicaments inutiles, d'autres qui n'existent plus, d'autres dépassés... tandis que certains devenus indispensables, n'y sont pas.

Cette aberration est significative de l'information sur le médicament en France. Mais notre pays est devenu la vache à lait des entreprises pharmaceutiques et ce, pour deux raisons.

La première est la sécurité sociale, dont l'existence a incité pendant longtemps les laboratoires à mettre sur le marché des médicaments sans effet démontré. Alors que l'OMS a fixé la liste des médicaments essentiels - c'est à dire indispensables à la santé des populations - à environ 200 substances, en France, 15000 marques de médicaments en vente dans les pharmacies. Pour la revue Prescrire, qui fait référence, sur 2000 médicaments nouveaux commercialisés en France pendant ces vingt dernières années, 1500 n'avaient aucun intérêt pour la santé, et sept seulement ont représenté un réel progrès thérapeutique. Il faut savoir par ailleurs que les experts qui avalisent la commercialisation des produits dans les commissions ministérielles ont souvent des liens d'intérêt avec l'industrie. Ceci explique peut-être cela.

Non seulement les médicaments coûtent cher, mais en plus, ils tuent. On estime que chaque année en France 140 000 personnes sont hospitalisées pour un accident médicamenteux et que 9 % d'entre elles en meurent, surtout des personnes âgées et des enfants.

La seconde chose qui favorise dans notre pays les ravages financiers et humains de l'industrie pharmaceutiques est... l'ignorance des médecins. Il y a près de 100 000 médecins en France, 10 000 seulement (et autant de pharmaciens, profession tout aussi sous-informée) sont abonnés à une revue indépendante et critique comme Prescrire. Quand ils quittent les bancs de la faculté, les étudiants en médecine français connaissent aussi peu de chose au médicament qu'à la psychologie.

Aujourd'hui encore, les médecins sont la principale cible de la publicité et du marketing des médicaments par l'intermédiaire des visiteurs médicaux... qui les incitent à les prescrire hors de leur cadre légal officiel ou des situations dans lesquelles leur utilité est médicalement démontrée.

Ainsi, le médicament anticholestérol allemand retiré du marché il y a quelques mois parce qu'il provoquait des accidents mortels aurait dû, d'après les données scientifiques, être pris par un très petit nombre de patients, mais quand on l'a supprimé, il était déjà prescrit à 500 000 français.

Et si France est le premier consommateur de tranquillisants au monde, ce n'est pas parce que les Français sont plus chahutés que leurs voisins, mais parce que leurs médecins français, habilement manipulés par l'industrie, en prescrivent beaucoup trop. Si vous voulez en savoir plus, je vous recommande la lecture de la "Petite encyclopédie critique du médicament" du Professeur Claude Béraud, éditions de l'Atelier.

Et demain, pour faire bonne mesure, je vous parlerai du placebo.

Site de la revue Prescrire : [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)

Edito sur les médicaments prescrits par les sage-femmes :

<http://www.prescrire.org/editoriaux/EDI21577.pdf>

## **Qu'est-ce que l'effet placebo ?**

Chronique du 9 Janvier 2003

L'effet placebo est l'effet subjectif, mais réel, produit sur une personne par un médicament n'ayant pas d'efficacité démontrée.

Prenez la vitamine C, vitamine indispensable à l'équilibre de l'organisme. Une carence en vitamine C, comme en souffraient autrefois des marins restés longtemps en mer, provoquait une maladie qu'on appelait le scorbut et qui se manifestait en particulier par une fatigue. Le jour où les marins ont emporté à bord des fruits frais - en particulier des citrons, qui se conservent longtemps - ils n'ont plus souffert de la fatigue du scorbut. Depuis, on sait que la vitamine C des fruits permet de soigner la fatigue du scorbut, mais chez un français vivant en l'an 2003, cet effet n'existe pas. Par conséquent, si après avoir pris de la vitamine C, vous vous sentez requinqué, c'est que vous bénéficiez d'un effet placebo.

Quand, affligé d'un terrible mal de crâne, vous avalez deux comprimés d'aspirine, si vous vous sentez déjà mieux au bout de dix minutes, ce n'est pas parce que l'aspirine fait déjà son effet (elle est encore dans votre estomac) mais grâce à l'effet placebo. Ce qui veut dire que même les médicaments efficaces sont doués d'effet placebo !

L'effet placebo n'est pas seulement véhiculé par les médicaments. Quand un parent pose un baiser sur le bobo d'un enfant, si l'enfant cesse vite de pleurer, ce n'est pas la magie du baiser qui l'a soulagé, mais son effet placebo. Quand un patient entre chez le médecin avec des symptômes inquiétants et en ressort en souffrant moins après que le médecin lui a expliqué que ses symptômes sont bénins, c'est encore grâce à l'effet placebo. Michael Balint, psychiatre anglais qui a beaucoup écrit sur la relation médecin patient, expliquait d'ailleurs que le premier médicament du médecin c'est le médecin lui-même. Et dans toute relation thérapeutique, le respect mutuel que s'accordent soignant et patient se concrétise par un fort effet placebo.

L'effet placebo découle de la confiance de l'utilisateur dans le médicament qu'il absorbe, mais ce n'est pas un effet magique - il déclenche, à l'intérieur du cerveau, la sécrétion de substances appelées endorphines, qui soulagent la douleur et divers autres symptômes. Autrement dit, l'effet placebo est la conséquence biochimique d'une suggestion symbolique.

L'effet placebo n'est pas négligeable : certaines expériences ont montré qu'un placebo administré avec conviction soulageait nettement des patients souffrant de douleurs intenses.

L'effet placebo peut être inversé : si le médecin suggère à son patient qu'un médicament peut le rendre malade, celui-ci éprouvera des effets désagréables - c'est ce qu'on appelle un effet nocebo.

L'effet placebo est de courte durée. Lorsqu'on administre un placebo aux personnes les mieux disposées, ses effets bénéfiques durent deux ou trois jours, au plus. Ensuite, les symptômes réapparaissent. Mais cette courte durée d'action convient à la plupart des maladies, qui sont bénignes, ne durent que quelques jours et guérissent spontanément. C'est le cas, par exemple, des rhinopharyngites de l'enfant, des douleurs musculaires diverses et variées, des lourdeurs dans les jambes, de la crise de foie, de la gueule de bois, etc.

Vous aurez compris que parmi la pléthore de médicaments commercialisés en France la grande majorité n'ont qu'un effet placebo. L'industrie pharmaceutique, qui ne cesse de pleurer sur le coût de la recherche, nous fait donc avaler des couleuvres et non des substances efficaces. Mais je vois que mes trois minutes sont écoulées... Demain, pour clore ce triptyque consacré au médicament, je vous parlerai de l'homéopathie...

A lire :

Petite encyclopédie critique du médicament par le Prof. Claude Béraud, Editions de l'Atelier, 2002

## **Est-il possible d'avoir une opinion nuancée sur l'homéopathie ?**

Chronique du 10 Janvier 2003

Je ne sais pas, mais aujourd'hui je tente le coup.

Qu'est-ce que l'homéopathie ? C'est une théorie médicale inventée par un médecin allemand, Hahnemann, à la fin du XVIIIe siècle. Sa vision du monde, héritée de théories très anciennes, lui fit postuler que les maladies pouvaient être soignées par des substances provoquant les mêmes symptômes qu'elles - d'où le nom : « homéo » qui veut dire semblable et « pathie », maladie. Si un patient souffrait de vomissements, un vomitif le soulagerait. S'il souffrait de fièvre, une substance pyrétique la ferait baisser.

Pour que le traitement ne soit pas pire que le mal, Hahnemann diluait les substances qu'il avait répertoriées plusieurs dizaines ou centaines de fois, puis, secouait la dilution pour lui redonner, croyait-il, ses effets thérapeutiques. Il croyait aussi que la personnalité des gens - et leur sensibilité aux maladies - répondait à des types qu'il nommait « Ignatia », « Soufre », « Pulsatilla », et qui étaient aussi arbitraires que les types astrologiques.

Mais souvenez-vous Hahnemann vivait à la fin du XVIIIe siècle. Deux cents ans plus tard, toutes les sciences ont progressé dans leur compréhension du monde, mais pas la théorie de l'homéopathie. Aujourd'hui, scientifiquement parlant, cette théorie ne tient plus debout. La méthode diagnostique de Hahnemann est aussi obsolète que celle des médecins de Molière, et on sait qu'au-delà d'un certain nombre de dilutions, plus aucune molécule n'est présente dans l'eau qui sert à imprégner les granules homéopathiques.

En 1988, un chercheur à l'INSERM, affirmait avoir montré l'effet d'une dilution homéopathique sur une culture cellulaire ; l'expérience ne put jamais être confirmée par d'autres équipes de chercheurs. Quant à l'hypothèse selon laquelle l'effet observé serait dû "au souvenir que l'eau de dilution aurait gardé de la substance"... sa confirmation aurait remis en cause rien moins que toutes les notions contemporaines sur la physique de l'univers.

Malgré l'absence de preuves scientifiques, les médicaments homéopathiques sont-ils actifs ? Oui, bien sûr, leur efficacité est réelle : elle réside dans l'effet placebo dont j'ai parlé hier. Beaucoup de maladies bénignes guérissent spontanément et des bonbons au miel, des siestes prolongées ou des granules homéopathiques aident à passer le cap des premiers jours.

Ce qui fait le succès de l'homéopathie en France - qui consomme 80 % de la production mondiale - c'est parce que beaucoup apprécient son caractère sympathique, presque écologique, l'aspect inoffensif des granules, qu'on peut prendre ou donner à ses enfants comme des bonbons et le temps que les homéopathes prennent, dit-on, pour écouter leurs patients.

Loin de moi l'idée de brocarder ceux qui recourent à l'homéopathie ou à n'importe quel placebo. Je voudrais seulement leur rappeler ceci : en France, pour commercialiser un médicament homéopathique, il n'est pas nécessaire de justifier de son contenu mais seulement de son mode de fabrication : la fameuse dilution hahnemanienne. Aucune instance officielle ne contrôle ce que contiennent vraiment les granules que vous avalez.

Souvenez-vous : un laboratoire pharmaceutique, qu'il fabrique du médicament homéopathique ou des anticancéreux, ne fait pas de philanthropie, mais du commerce. Son intérêt, c'est que vous gobiez ce qu'il vous vend. Sans vous poser de question.

## **Nourrissons, animaux et malades chroniques sont-ils sensibles à l'effet placebo?**

Chronique du 13 Janvier 2003

Depuis ma chronique de vendredi, des centaines d'auditeurs en colère ont appelé ou écrit en protestant. Pour eux, l'homéopathie étant efficace chez le nourrisson, chez l'animal, et dans des maladies chroniques, son activité ne peut pas se résumer à l'effet placebo. Ils se seraient épargnés cette peine, s'ils étaient mieux renseignés.

L'effet placebo existe bel et bien chez le nourrisson et chez l'animal. Car il ne résulte pas de la connaissance que nous avons du fonctionnement du médicament, mais des liens symboliques que le soigné (qu'il soit adulte, nourrisson ou même animal domestique) entretient avec le soignant et la manière dont il perçoit son propre corps.

L'effet placebo est très marqué sur les symptômes de l'asthme, des allergies, des affections rhumatismales, des maladies de peau, des maladies inflammatoires de l'intestin, entre autres, toutes sensibles aux stress et à ce qui l'apaise. Et ce n'est pas nier la réalité de ces souffrances que de le dire mais reconnaître au contraire que la dimension affective de ces maladies doit être respectée et prise en compte.

L'effet placebo n'est pas pour autant un phénomène magique ou mystique. De nombreux travaux en démontrent la réalité. À l'hôpital, lorsque l'infirmière prend la tension des patients, cette tension est plus basse que lorsque le médecin la prend. Eh bien, pour une maladie et un traitement identiques, l'efficacité de la thérapeutique est bien plus grande lorsque le soignant adopte une attitude bienveillante, explicative et rassurante que lorsqu'il est froid, distant et peu sûr de lui - et ces différences sont liées à l'effet placebo.

Des enquêtes de marketing ont montré que pour les consommateurs, un même yaourt a meilleur goût dans un emballage bleu que dans un emballage marron. Eh bien, quand on donne à des volontaires des comprimés contenant une substance placebo c'est à dire sans effet pharmacologique - du sucre, par exemple - en leur demandant de noter ses effets indésirables, ces comprimés provoquent de l'irritation quand ils sont colorés en rouge et de la somnolence quand ils sont colorés en bleu.

Depuis quelques mois, les praticiens qui prescrivent des molécules génériques témoignent que leurs patients sont moins bien soulagés par le paracétamol qu'ils ne l'étaient auparavant par le Doliprane, alors qu'il s'agit de la même molécule chimique. Ce qui confirme ce que l'on savait déjà -à savoir que même le nom du médicament véhicule de l'effet placebo. Et croyez moi, les responsables du marketing des laboratoires pharmaceutiques, eux, le savent depuis longtemps.

L'effet placebo est le résultat de la grande suggestibilité et de la grande sensibilité dont nous faisons tous preuve et il est pour le moins paradoxal que les patients qui revendiquent le plus fort l'écoute, la compréhension et la bienveillance de leur médecin - à savoir, les usagers de l'homéopathie - soient aussi ceux qui refusent le plus vivement d'admettre que cette attitude puisse être bénéfique pour eux. Certes, l'effet placebo est un phénomène étrange. Mais les mécanismes neurobiologiques complexes qu'il met en œuvre dans le cerveau en font une source de soulagement bien plus écologique et plus « naturelle » que n'importe quel médicament synthétique. Alors, affirmer que l'activité de l'homéopathie résulte de son effet placebo, ce n'est pas une insulte. Sauf peut-être pour les patients qui, par manque d'information, mésestiment la part du psychisme et de l'effet placebo dans la maladie. Et sauf bien sûr, pour les médecins homéopathes, allopathes, ou poilopathes, qui ne tiennent pas vraiment à ce que leurs patients soient adultes et relativisent un peu la puissance de leurs prescriptions.

Quant aux laboratoires pharmaceutiques, ils rigolent...

Et pour en savoir plus, je vous recommande « Le mystère du placebo », de Patrick Lemoine aux éditions Odile Jacob.

Voir aussi (du même auteur) la page <http://www.med.univ-rennes1.fr/etud/pharmaco/placebo.htm>

## Qu'est-ce que le souvenir ?

Chronique du 14 Janvier 2003

Hier soir, alors que je me torture les méninges pour décider ce que je vais raconter ce matin, mon regard tombe sur un bouquin intitulé « Je me souviens de Je me souviens ». Sans y penser, je laisse ma mémoire vagabonder.

« Je me souviens » est le titre d'un livre que l'écrivain français Georges Perec (1936-1982) publie en 1978. C'est un petit bouquin d'aspect modeste, qui recense, en paragraphes numérotés, « pas exactement des souvenirs, et surtout pas des souvenirs personnels, mais des petits morceaux de quotidien, des choses que, telle ou telle année, tous les gens d'un même âge ont vues, ont vécues, ont partagées et qui ensuite ont disparu, ont été oubliées ».

Par exemple : « Je me souviens des troisième classe dans les chemins de fer » ou « Je me souviens de la feuille d'impôts de Chaban-Delmas ». En épigraphe, Georges Perec précise que son livre s'inspire des « I Remember » de Joe Brainard.

Joe Brainard (1942-1994) peintre, dessinateur et poète américain, a publié « I Remember » à partir de 1970. C'est une suite de souvenirs très personnels, parfois très intimes, comme : « Je me souviens des vestiaires et de l'odeur des vestiaires » ou « Je me souviens que je m'habille complètement avant de mettre mes chaussettes. »

Si Georges Perec a lu Brainard, c'est probablement grâce à son ami Harry Mathews. L'Américain Harry Mathews (poète et romancier, né en 1930 et heureusement toujours vivant) a écrit après la mort de Georges Perec un livre très beau mais inévitablement très triste, intitulé : « Le Verger ». Dans cette sorte de « Je me souviens de Georges Perec », il raconte : « Je me souviens avoir demandé à Georges Perec, fana de vélo, pourquoi il était tellement plus facile de maintenir sa vitesse quand on était « dans la roue » d'un autre coureur. (...) Il répondit qu'il n'y avait rien à expliquer - on comprenait la chose ou on ne comprenait pas. »

C'est à vélo qu'en janvier 1989, au théâtre Mogador, Sami Frey (comédien français né en 1937 et toujours vivant, Dieu merci) dit les 480 « Je me souviens » de Perec (si vous avez vu la version filmée de ce spectacle à la télé, je suis sûr que vous vous en souvenez).

Dans la salle, Roland Brasseur (professeur de mathématiques né en 1945) imagine en le voyant un bouquin intitulé « Je me souviens de Je me souviens » - autrement dit, celui dont je vous parlais au début de cette chronique, vous vous souvenez ? - qui détaille tout ce que Perec effleure dans le sien. Roland Brasseur nous rappelle ainsi qu'avant 1974, les tickets de métro étaient poinçonnés et que le trou dans le ticket mesurait 6 mm de diamètre; ou encore que « L'arrestation d'Arsène Lupin » - première aventure du héros - parut en 1905 dans le magazine encyclopédique « Je sais tout »...

Et là, brusquement, je me dis : « Mais moi, je ne sais pas du tout ce que je vais leur raconter demain. » Je repose le livre de Roland Brasseur sur les étagères et je me prépare à y ranger aussi le livre de Perec quand celui-ci s'entrouvre à la page de garde et là, je me souviens qu'autrefois, dans les livres que j'achetais, je marquais la date, et je découvre avec stupéfaction que j'ai acheté « Je me souviens » le 25 mai 1983, juste après avoir participé pour la première fois à une émission de France Inter, et ça, je vous le jure, Stéphane, je ne m'en souvenais pas.

"Je me souviens", Georges Perec, Hachette, 1978

"I Remember", Joe Brainard, Nouvelle édition : Granary Books, 2001

"Le Verger", Harry Mathews, POL, 1986

"Je me souviens de 'Je me souviens'", Roland Brasseur, Le Castor Astral, 1998



## Qu'est-ce que la loi de Murphy ?

Chronique du 15 Janvier 2003

C'est le nom scientifique de ce que les français appellent familièrement la LEM ou loi de l'emmerdement maximum. Elle porte le nom du Capitaine Edward Murphy, ingénieur à la base aérienne militaire d'Edwards en 1949 qui, découvrant qu'un appareillage était réglé n'importe comment, maudit le technicien responsable en déclarant : « S'il y a moyen de faire quelque chose de travers, il le fera ! » La première loi de Murphy était née.

Aujourd'hui, sans s'appliquer à personne en particulier, elle s'énonce de la façon suivante : « Tout ce qui est susceptible de mal tourner tournera mal. » L'application la plus connue de cette loi est le fait que la tartine tombe toujours du côté de la confiture.

Mais l'emmerdologie (qui est l'étude des lois de Murphy) a ceci de commun avec la relativité d'Einstein que son champ d'application est extrêmement vaste et engendre de nombreuses autres lois. Par exemple: « C'est toujours au pire moment que les choses tournent mal » ou bien « Quand il est impossible que ça tourne mal, ça tourne mal quand même » ou encore « Quand ça tourne mal, tout tourne mal en même temps » et enfin la loi de Murphy appliquée à la thermodynamique : « Quand on fait les choses sous pression, elles tournent mal beaucoup plus vite »

Les murphyologues (ou, en français, emmerdologues) distingués ont énoncé des lois appropriés aux domaines les plus divers.

Par exemple, à l'enseignement : Loi numéro 1 : Ce qui intéresse l'enseignant ennuie les élèves. Loi numéro 2 : Le temps que l'enseignant consacre aux explications est inversement proportionnel à la quantité d'information retenue par les élèves. Loi numéro 3 : L'enfant qui pose le plus problème à l'enseignant est souvent le fils du délégué des parents d'élèves.

Ou encore, la nourriture : Loi numéro 1 : tout ce que vous aimez est mauvais pour votre santé. Loi numéro 2 : si c'est bon pour votre santé, de toute manière c'est trop cher. Loi numéro 3 : si vous pouvez vous l'offrir, alors c'est plus la saison.

Et enfin, l'amour : Loi numéro 1 : tous les bons partis sont déjà pris. Loi numéro 2 : si un bon parti n'est pas pris, c'est qu'il y a une bonne raison. Loi numéro 3 : si ça vous paraît trop beau pour être vrai, alors, c'est que c'est faux !

Tout ça est bien beau, mais le problème des lois scientifiques, c'est que, tant qu'on ne les a pas vérifiées expérimentalement, on peut toujours douter de leur validité.

Eh bien, figurez vous qu'un nommé Robert Mathews, physicien à l'université Aston de Birmingham a entrepris en l'an 2000, de démontrer que la loi de la tartine est vraie avec l'aide de 132 000 écoliers. Il a mis au point deux expériences, consistant à laisser tomber des tartines de pain de mie beurrées ou non beurrées pour déterminer d'abord si la loi est vraie, ensuite si c'est à cause du beurre. Eh bien, les calculs sont formels : le pain beurré a effectivement tendance à atterrir du côté beurré ; mais ce n'est pas le beurre le responsable, c'est la hauteur d'où elle tombe. Car, quand la tartine tombe de la hauteur de la table, elle n'a tout simplement pas le temps de faire un tour entier.

Sur ce, je vous dis à demain, et je vous invite à méditer le principe fondamental de la philosophie de Murphy : « Vous feriez bien de sourire aujourd'hui, car demain les choses iront peut-être beaucoup plus mal encore. »

Concernant l'expérience de Mathews, consulter le site  
<http://www.mathsyear2000.org/thesum/issue8/index.html>

## Quel rapport y a-t-il entre l'art et les OVNI ?

Chronique du 16 Janvier 2003

Vous avez peut-être vu « Signes », le récent film de M. Night Shyamalan interprété par Mel Gibson. Les signes en question sont ces curieuses traces circulaires observées dans des champs et dont les photographies aériennes sont impressionnantes.

Quand a-t-on commencé à les voir, ces signes ? Au milieu des années 70, en Angleterre, dans la région du Wiltshire et près de sites très connotés par leur symbolique mystique, comme Stonehenge ou des sites sacrés datant du néolithique. Peu à peu, on les a vus fleurir dans toute l'Europe. Il y en a maintenant dans le monde entier, mais il continue à en apparaître près d'une centaine par an, rien que dans le Wiltshire. Ces signes, on les appelle des « Crop circles », littéralement : des cercles sur les récoltes.

À partir des années 80, plusieurs auteurs passionnés d'OVNI ont commencé à invoquer la responsabilité des extra-terrestres. Aujourd'hui, ceux qu'on appelle les céréalogistes affirment que l'agencement de ces cercles ne peut pas être dû à des humains, que les tiges des céréales sont couchées, pliées, entrelacées selon des techniques inconnues. Certaines sectes, en particulier les Raéliens, dont on parle beaucoup en ce moment, ont embrayé le pas : d'après elles, les extra-terrestres nous rendent visite régulièrement et ces cercles sont les traces de leurs passages.

De leur côté, des chercheurs un peu plus sceptiques se sont penchés de près sur le sujet, non sans constater que les « crop circles » ne gênent pas vraiment les agriculteurs : beaucoup font en effet payer la visite des sites ainsi décorés, ce qui compense leur manque à gagner.

Mais les savants, eux, ont continué à chercher une explication rationnelle et les hypothèses diverses et variées ont été émises jusqu'à ce qu'un météorologiste d'Oxford postule que ces déformations circulaires des récoltes étaient dues à des mini-tornades nocturnes.

Et là, en 1991, deux paysagistes retraités nommés Doug Bower et Dave Chorley expliquèrent publiquement que, depuis 20 ans, ils s'amusaient, en secret, à tracer ces crop circles... à des fins artistiques. Pendant toutes ces années, les hypothèses des OVNIstes les avaient bien fait rire, mais celle de la mini-tornade les avait incités à dévoiler le pot aux roses. Que leurs oeuvres d'art soient prises pour des réalisations d'OVNIs, c'était drôle. Qu'elles soient attribuées à de vulgaires coups de vent, c'était vexant. Contrairement à ce que vous pouvez imaginer, il est relativement facile de dessiner des crop circles, avec des piquets, des ficelles et des planches de bois. Même si, évidemment, c'est un peu plus long, et un peu plus fatigant, c'est aussi facile que de tracer des rosaces au compas sur une feuille de papier. En étant un peu adroit, tout le monde peut faire des crop circles sur le gazon.

Si vous en doutez, vous pouvez consulter le site du film de M. Night Shyamalan, vous y verrez les techniciens des effets spéciaux préparer ceux du tournage. Seulement, les imitateurs de Bower et Chorley sont nombreux et, comme tout le monde n'écoute pas la radio, ne lit pas les journaux et ne surfe pas sur l'internet, il est probable que, dans le monde entier, des artistes et des petits malins continueront à mener le bon peuple par le bout du nez.

Je suis comme tout le monde, j'ai lu beaucoup de SF et j'adorerais savoir qu'il y a de la vie ailleurs que sur la Terre, mais je n'aime pas qu'on me fasse avaler n'importe quoi. Alors, si vous êtes comme moi, je vous recommande la petite mais valeureuse revue « Sciences et pseudo-sciences » dont un passionnant article m'a servi à composer cette chronique.

Sciences et pseudo-sciences, n° 254, Octobre 2002.

[www.spsafis.org](http://www.spsafis.org)

[www.manchester.com](http://www.manchester.com) (pour l'aveu de Bower et Chorley)

[www.circlemakers.org](http://www.circlemakers.org)

## **Quel est l'état de la circulation... dans l'espace ?**

Chronique du 17 Janvier 2003

Hier, la navette Columbia a pris son 20e envol mais elle va devoir circuler dans un espace plutôt embouteillé...

En effet, entre 1957 (date de lancement de Spoutnik) et 1999, on a lancé 5740 satellites artificiels et près de 95 % d'entre eux ont atteint l'espace. Qui les a lancés ? Essentiellement l'Union Soviétique puis la Russie, qui en 1999 en totalisait près de 3400, suivie par les Etats-Unis, 1932, l'Europe, 254, la Chine 86, le Japon 69, l'Inde, 16 et parmi les 6 restants il faut compter la Corée du Nord, Israël, le Brésil et l'Irak (oui, d'après les données que j'ai consulté, l'Irak aurait déjà lancé au moins un satellite).

Il y a beaucoup de satellites militaires, qui espionnent les activités au sol. Il y a ensuite les satellites météo, ceux qui servent à la cartographie, les satellites de télécommunications, qui relaient les images et les sons dont nous sommes friands, et bien sûr des satellites scientifiques qui permettent d'étudier l'espace à la périphérie de la Terre ou nettement plus loin, comme le télescope spatial Hubble.

La durée de vie d'un satellite en orbite dépend de la distance qui le sépare de la terre. À deux cents kilomètres d'altitude, il est freiné par l'atmosphère et s'y désintègre en quelques jours. A 400 kilomètres, distance à laquelle évolue la station spatiale internationale, la durée de vie d'un satellite est d'environ 6 mois. Entre 800 et 1000 km elle est de 100 à 200 ans. Entre 1500 et 2000 km on pense qu'elle est de 1000 ans. Quant aux satellites en orbite géostationnaire, toujours situés au-dessus de la même zone de la terre (c'est le cas des satellites de télévision, en particulier) on pense qu'ils peuvent rester sur leur orbite, à 35800 kilomètres, pendant un million d'années, ce qui, quand on y pense, donne vraiment le vertige...

Quand le satellite n'est plus opérationnel, il devient un débris spatial. La densité de débris la plus forte se situe entre 800 et 1500 kilomètres d'altitude, ce qui veut dire qu'on n'est pas près de les voir retomber. On trouve des tas de choses dans l'espace : en plus des 400 satellites actuellement opérationnels, les satellites en fin de vie, les étages supérieurs de fusées des bouts de ferraille, des boulons, des sangles, un gant et un tournevis datant d'une mission Gemini, etc.

Les objets de plus de 10 cm de long sont environ au nombre de 10 000. Mais en plus, il y en a entre 100 et 150 000 qui mesurent entre 1 cm et 10 cm de long et 35 millions d'objet compris entre 1mm et 1 cm. Et ces débris, même minuscules, peuvent faire mal, puisqu'on estime qu'un fragment d'aluminium de 1mm de diamètre possède la même énergie cinétique qu'une boule de pétanque lancée à 100 km/heure.

En 1996, par exemple un satellite militaire français baptisé Cerise a été détruit par un fragment d'étage supérieur d'une fusée Ariane. La station spatiale internationale est protégée des débris inférieurs à 1 cm par un blindage, et les vols habités évoluent moins haut que les gros des débris, mais à chaque sortie, une navette spatiale reçoit environ 200 impacts de débris et il faut remplacer deux ou trois de ses hublots à son retour.

Les agences spatiales de tous les pays concernées tentent donc d'établir une réglementation qui permettra de limiter la multiplication des débris. Faute de quoi, il sera bientôt impossible d'envoyer des vaisseaux sur Mars sans que ceux-ci soient transformés en passoire avant même d'avoir échappé à l'attraction terrestre...

<http://www.sciencepresse.qc.ca/clafleur/Combien-sat.html>

## **Depuis la lune, est-ce qu'on voit la Grande muraille de Chine?**

Chronique du 20 Janvier 2003

C'est une question courante des jeux de société, et tout le monde y répond par oui, alors que c'est faux. D'ailleurs, tout ce que le commun des mortels, comme vous et moi, croit savoir sur la Grande Muraille de Chine est faux, je l'ai appris en lisant un très bel article qui lui est consacré dans le numéro de janvier de la revue "National Geographic France".

La première chose que j'y ai apprise, c'est que, contrairement à ce que je croyais, il n'existe pas une muraille mais plusieurs. Car plusieurs dynasties régnantes de Chine ont fait construire des murs pour protéger leur empire, en particulier dans le Nord du pays, région la plus propice aux invasions. Les premières constructions ont été édifiées à la fin du cinquième siècle avant Jésus-Christ, lors des incursions de cavaliers nomades venus d'Asie Centrale que les Chinois nommaient les Hu, et dont l'origine reste mystérieuse.

Entre 221 et 207 avant J.C., la dynastie des Qin, qui fut la première à unifier l'empire de Chine, entreprit de relier tous les vieux murs entre eux et de construire de nouvelles fortifications. L'empereur Qin Shihuangdi fit enrôler de force des milliers d'hommes et sa muraille fut bientôt baptisée « le plus grand cimetière du monde », en référence aux ouvriers qui moururent pendant son édification. Les dynasties ultérieures édifièrent à leur tour des murailles, en particulier la dynastie Ming, qui régna sur la Chine entre 1368 et 1644 après Jésus-Christ.

C'est sous les Ming que furent construits les tronçons de Grande Muraille les plus impressionnants, ceux que nous connaissons grâce aux films et aux dépliants touristiques. Car, alors que la plupart des autres structures étaient tout simplement en terre damée, la muraille des Ming est en pierre et en brique.

On estime que cette muraille mesure 2700 kilomètres de long, et l'ensemble des murailles édifiées en Chine s'étendraient sur près de 6000 kilomètres. Mais ces chiffres ne sont pas certains, car de nombreux tronçons n'ont jamais été étudiés. Malgré son caractère gigantesque, la Grande Muraille des Ming n'a jamais vraiment isolé l'Empire des envahisseurs, car ses multiples tronçons ne furent jamais tous joints. Mais à certaines époques, le chemin de ronde qui serpente à son sommet servit à déplacer des troupes et du matériel plus rapidement.

Autre source de surprise : le terme même de grande muraille n'est pas chinois. Le mot qui le désigne, "changcheng", signifie simplement « long mur » et les grandes murailles construites par les Ming portent celui de "bianqiang", c'est à dire « murs frontaliers ». C'est aux Européens qui visitèrent la Chine au début du 20e siècle qu'on doit le terme de Grande Muraille et c'est ce qui donna à Sun Yat-Sen et à Mao Zedong l'idée d'en faire le symbole de la nation chinoise.

En 1985, Deng Xiaoping ordonna sa restauration et aujourd'hui, à l'ère du réalisme économique, elle est évidemment l'un des hauts lieux du tourisme en Chine, en particulier à Badaling, à 80 km de Beijing (Pékin).

C'est aussi aux écrivains européens du début du 20e siècle que l'on doit l'idée que la Grande Muraille est visible de la Lune. Idée que les astronautes ont démenti : certes, quand on est orbite autour de la Terre, de nombreuses constructions humaines sont visibles au sol, y compris la grande muraille. Mais depuis la lune, qui se trouve à 384 467 kilomètres de la Terre, il est impossible distinguer une structure qui mesure en moyenne 7 mètres de haut et au maximum, dix mètres de large à sa base et 6 mètres cinquante à son sommet. Et pourtant, malgré le démenti des astronautes, le mythe de la Grande Muraille - comme tout ce qui est chinois, d'ailleurs - continue à brouiller le sens de la mesure des occidentaux.

National Geographic France, Janvier 2003

<http://geography.about.com/library/weekly/aa090100a.htm?terms=China>

Associated Press

## Que représente « Le Radeau de la Méduse » ?

Chronique du 21 Janvier 2003

Nous sommes nombreux à connaître « Le Radeau de la Méduse » car il faisait toujours partie des reproductions qu'on trouvait dans le Lagarde et Michard ou dans le Petit Larousse.

Il représente un radeau de fortune, jonché de cadavres et de blessés, dérive sur l'Océan. Au second plan, un homme noir, debout, de dos, agite un linge à l'intention d'un navire qui se profile à l'horizon, loin du regard du spectateur. Ce tableau de Géricault, considéré aujourd'hui comme un classique, est (quand il n'est pas exposé à l'étranger) visible au Louvre. Mais que représente-t-il exactement ?

En 1816, après l'exil de Napoléon, la marine française est archaïque, d'autant plus que le ministre de la Marine nommé par Louis VIII y rétablit les règles et usages en cours... sous Louis XVI. De nombreux officiers supérieurs de la marine, aristocrates exilés en Angleterre pour échapper à la guillotine, rentrent en France. Cela fait longtemps qu'ils n'ont pas navigué.

Un de ces aristocrates, le capitaine Hugues Duroy de Chaumareys commande, le 17 juin 1816, une expédition comprenant quatre vaisseaux. La Méduse, l'Echo, l'Argus et la Loire, appareillent de l'île d'Aix pour rallier Saint-louis du Sénégal, que les Anglais viennent de restituer à la France. La Méduse, à elle seule, emporte 395 personnes.

Très vite, Chaumareys se heurte à ses officiers supérieurs qui trouvent sa méthode de navigation dépassée. Chaumareys mésestime sa position et omet de faire sonder les fonds marins. Alors qu'elle a perdu de vue les autres navires, la Méduse s'échoue sur les hauts fonds. Les chaloupes et les embarcations de secours ne peuvent transporter que 250 personnes, l'équipage décide donc de confectionner un radeau, qui sera remorqué par les chaloupes.

Chaumareys fait embarquer sur le radeau des soldats et des marins qui se sont mutinés, quelques officiers, le chirurgien de bord et un aspirant blessé à qui il confie le commandement. À la suite d'une fausse manœuvre, tandis que les chaloupes continuent leur voyage vers Saint Louis du Sénégal, le radeau se détache et se met à dériver.

À bord, la faim provoque bientôt des scènes de violence et les passagers s'entretuent. Certains en viennent même à manger les cadavres pour survivre. Lorsque l'Argus retrouve le radeau le 17 juillet après deux semaines de dérive, il reste 15 survivants, dont 5 mourront bientôt. Sur la Méduse elle-même, il restait 17 personnes. Quand une équipe vient les secourir, ils ne sont plus que cinq, presque morts.

A son retour en France, le chirurgien Savigny, rescapé du radeau, publie son témoignage et dénonce l'incompétence des officiers supérieurs, ce qui provoque un scandale retentissant.

Scandalisé par l'affaire, Théodore Géricault, jeune peintre né en 1791, et qui se passionne pour l'actualité, décide d'en faire un tableau. Ce n'est pas une entreprise banale, car Géricault désire représenter la réalité : son tableau, lui aussi provoquera un scandale d'abord parce qu'il rappelle un événement que tout le monde veut oublier, ensuite parce que son réalisme est pour l'époque époustouffant.

En apprenant l'histoire du « Radeau de la Méduse », on éprouve le désir d'aller le voir ou le revoir grandeur nature (il fait sept mètres sur cinq), car s'il fut considéré comme un tour de force artistique, c'est aussi sans aucun doute la preuve que la peinture, comme la littérature ou le cinéma, était un art engagé bien avant que Picasso ne peigne Guernica. Et il est nécessaire d'aller le revoir très vite. Car si j'en crois ce que j'ai lu, la peinture que Géricault utilisa contenait du plomb et, avec le temps, l'oxydation au contact de l'air obscurcit irrémédiablement son œuvre.

## Quelques questions que j'aimerais aux auditeurs.

Chronique du 22 Janvier 2003

Tout d'abord, mes excuses à ceux qui à la suite de ma chronique d'hier concernant « Le Radeau de la Méduse », auraient fait le trajet jusqu'au Louvre pour aller l'admirer. Peu après m'avoir entendu, des auditeurs m'ont signalé que le tableau de Géricault est actuellement en déplacement, et qu'il est exposé à Washington.

Il faut vous dire, Stéphane, que je reçois beaucoup, mais alors beaucoup de courrier. Chaque fois que je raconte quelque chose à l'antenne, je reçois, le jour même, des messages qui corrigent ou contestent vivement certaines de mes affirmations ou au contraire les prolongent en m'apportant des éléments complémentaires, ou encore me disent que ce que je raconte n'a aucun intérêt, et m'écrivent parfois de longs argumentaires pour m'expliquer de quoi il faudrait que je parle. Bref, depuis le début de cette chronique, l'interactivité que j'appelais de mes vœux fonctionne parfaitement, et je me suis dit qu'on pourrait la faire avancer d'un cran.

Je m'explique : quand je choisis un sujet pour cette chronique, je pioche dans la longue liste que j'ai composée avec les questions que posent mes enfants, mes amis et évidemment, celles que me confient les auditeurs. Je me mets en quête de réponse en cherchant, comme tout un chacun, dans des livres ou des revues, sur l'internet ou tout simplement en demandant à quelqu'un qui connaît le sujet. Il y a dans la liste, des tas de questions auxquelles je ne trouve pas de réponse et que j'aimerais bien pouvoir poser à quelqu'un qui la connaît. Et hier soir, je me suis dit : mais ces centaines de milliers d'auditeurs qui écoutent, eux aussi savent des choses, chacun dans leur domaine. Pourquoi ne pas leur poser ces questions et leur dire : « Si vous avez la réponse, et si vous voulez bien passer une petite demi-heure à la rédiger en détails, ça m'éclairera, et je me ferai un plaisir de la partager avec les autres auditeurs. »

Voici par exemple des questions pour les auditeurs magistrats :

- on entend parler de procès contre des médecins ou contre des officiers de police qui ont enfreint la loi, mais jamais de procès contre des juges ?
- Est-ce que ça n'arrive jamais, en France, qu'un juge enfreigne la loi ?
- Et si ça arrive, pourquoi n'en entend on jamais parler ?

Deux questions pour les auditeurs qui travaillent dans l'industrie pharmaceutique :

- Quel est le prix coûtant d'un médicament contre le sida ?
- Pourquoi en France nous oblige-t-on à acheter des boîtes de 28 comprimés alors que dans d'autre pays, si le médecin prescrit un comprimé matin midi et soir pendant 7 jours, on lui donne un flacon contenant exactement 21 comprimés ?

Une question pour les enseignants : Que faites-vous quand vous savez qu'un de vos collègues harcèle moralement ses élèves ?

Une question pour les auditeurs journalistes : en argot de métier, que signifie l'expression « faire des ménages » ?

Une question pour les services sociaux : hier, une journaliste m'a dit qu'elle venait d'enquêter sur les familles d'accueil ; quand celles-ci s'investissent trop avec les enfants qui leur sont confiés, les assistantes sociales leur retirent les enfants. Que signifie « s'investir trop » quand on sert de famille d'accueil à des enfants qui ont besoin de soutien et d'affection ?

Si vous connaissez les réponses, chers auditeurs, écrivez-moi, à [martin.winckler@radiofrance.com](mailto:martin.winckler@radiofrance.com) ou au 116 ave. du Pdt Kennedy. Et si vous avez des réponses que personne ne connaît, mais qui intéressent tout le monde, envoyez-les moi aussi. Je ferai mon possible pour trouver la question qui correspond.

## **Pourquoi les Français bouderaient-ils l'internet ?**

Chronique du 23 Janvier 2003

Les enquêtes sont contradictoires. Pour certaines, l'internet n'aurait pas beaucoup de succès en France. Pour d'autres, la France serait en passe de rattraper son retard. Ce serait logique car, malgré des traits communs, l'internet donne accès à une somme d'informations et de connaissances bien plus variées que la télévision, et permet de communiquer de manière infiniment plus souple et plus libre que le téléphone, fût-il portable.

Alors pour quelles raisons les Français seraient-ils rétifs à l'utilisation d'un instrument qui propose plus que ceux qu'ils utilisent déjà ? Je sans être exhaustif, j'aimerais suggérer quelques réponses.

Il y a, évidemment, le coût. Et d'abord, celui de la machine. S'il est tout à fait possible de trouver des ordinateurs à moins de 750 Euros, cela reste une somme que beaucoup ne déboursent pas s'ils n'en voient pas l'intérêt.

En dehors même de son prix, l'ordinateur en lui-même est mal considéré en France. Il y a à cela des raisons très simples : alors que le Minitel est une invention française, les ordinateurs viennent d'ailleurs. Des États-Unis, du Japon, de Corée, suppôts de la mondialisation. D'ailleurs, leur clavier est immense, alors que sur celui du Minitel, il suffit d'un doigt. Les programmes sont compliqués, et les stages d'initiation proposés aux enseignants ou aux salariés n'ont pas arrangé les choses : à en croire certains formateurs, la moindre fausse manœuvre (la moindre erreur de frappe sur une touche) pouvait non seulement effacer tout le travail accompli, griller les disques durs mais aussi provoquer la destruction irrémédiable de tout le réseau d'entreprise (j'exagère à peine).

Aujourd'hui encore, l'ordinateur fait peur. Mais à l'heure où un gamin de quatre ans sait le maîtriser parfaitement, cette peur est-elle bien justifiée ? En parlant des enfants : l'ordinateur, dans un bureau, c'est un outil de travail. À la maison, c'est encore un truc qui va empêcher les enfants de faire leurs devoirs.

Fragile et futile, l'ordinateur est également menacé par sa frivolité : à force d'avalier des disquettes inconnues, il finit par attraper un virus - et par être puni.

Ensuite, il y a l'internet en soi. À en croire les médias français, c'est une source infinie de menaces : les sites pornographiques et nazis ; les pirates informatiques qui, dit-on, s'amuseraient à entrer dans nos disques durs ; les commerces en lignent qui demanderaient notre numéro de carte de crédit pour nous pomper notre salaire...

Evidemment la réalité est autre : un enfant ne devient pas nazi en voyant une croix gammée ou violeur en voyant une femme nue, nos secrets privés n'intéressent pas les terroristes et on court plus de risque à donner son numéro de carte en commandant par téléphone une batterie de casseroles.

Il y a trois ans, dans un débat, j'ai entendu dire que le courrier électronique - je cite - « ferait disparaître la lecture, la correspondance et la conversation ». Si tant est que cela soit un repère, je reçois en réaction à mes chroniques beaucoup plus de courriers électronique que de courriers papier, et pas seulement des lettres, mais aussi des images et des milliers de pages de documents. Et beaucoup d'auditeurs internautes consultent les chroniques archivées sur le site. L'internet fait lire, écrire et échanger ceux qui s'en servent...

Dernier reproche, souvent implicite, mais que je crois secrètement important : ce truc-là, l'internet, dès qu'on cherche la moindre chose, on tombe sur un site en anglais. C'est insupportable. Je comprends mais voyez-vous, il y aurait beaucoup plus de sites en français si, comme les Suisses, les Québécois et les Belges, tous les Français s'y mettaient. Car l'internet n'existe que par ses utilisateurs - et son secret est celui de toutes les relations humaines : plus on donne, plus on reçoit.

## Qu'est-ce que la filiation des personnages ?

Chronique du 24 Janvier 2003

Un écrivain invente un personnage. Et puis, un autre écrivain s'inspire plus ou moins ouvertement de ce personnage pour en créer un deuxième. Il ne s'agit pas de plagiat, car les personnages sont différents, mais le second partage avec le premier des traits que l'auteur enrichit à sa manière.

Pour vous éclairer, je vais vous donner deux exemples.

Le premier est celui du Mouron Rouge. Inventé au début du vingtième siècle par une noble hongroise, la Baronne Orczy, le Mouron Rouge est un Lord anglais, Sir Percy Blakeney, qui vient au secours des Aristocrates français pendant la révolution, et qui les tire des griffes des affreux révolutionnaires grâce à son art du déguisement et à son sens de la surprise. Ses aventures, publiées à Londres, rencontreront un succès immédiat après avoir été mises en scène au théâtre en 1904.

Quinze ans plus tard, en 1919, un autre héros fait son apparition en Amérique dans un roman à deux sous intitulé « La malédiction de Capistrano ». Comme le Mouron Rouge, il porte un masque et une cape, il apparaît et disparaît sans prévenir et vient au secours des opprimés - qui, en l'occurrence, sont les péons opprimés par de riches fermiers, quand la Californie était encore une colonie espagnole. L'auteur de ce roman, Johnston McCulley, est auteur de romans populaires. Son nom ne vous est probablement pas familier, mais celui de son héros ne vous est pas inconnu : c'est Zorro, le renard, défenseur des opprimés.

La parenté entre Zorro et le Mouron Rouge est attestée par McCulley lui-même, qui avait lu l'œuvre de la Baronne (et par une parodie cinématographique intitulée en français « La Grande Zorro » : dans cette comédie datant du début des années 80, Zorro interprété par Guy Hamilton, a un frère jumeau, Bunny, grande folle qui joue du fouet et s'habille dans d'invraisemblables vêtements fuchsia, dignes du Mouron Rouge...)

Cette généalogie ne s'arrête pas là. En 1939, un jeune dessinateur de comic-books, Bob Kane, invente un autre personnage de justicier, un jeune homme qui, lorsque ses parents meurent assassinés sous ses yeux dans la rue, jure de combattre le mal. Ce jeune homme s'appelle Bruce Wayne, il porte un masque et une cape noire plus sinistres que ceux de Zorro ; et son modèle n'est plus le renard, mais la chauve-souris ; il s'agit, bien sûr de Batman. Son créateur, à son tour, s'inscrivait explicitement dans la filiation de Zorro par un détail révélateur : le jour où les parents du héros sont assassinés, ils sortent du cinéma où ils ont emmené leur fils voir « Le signe de Zorro » de Rouben Mamoulian.

Le second exemple de filiation des personnages est celui de Mowgli, l'enfant recueilli par les loups dans le « Livre de la Jungle » de Rudyard Kipling. Lequel déclarait à propos de ceux qu'il avait inspirés : « Mes 'Livre de la Jungle' ont engendré des zoos entiers, mais le génie des génies est celui qui a écrit [...] 'Tarzan des singes' ». L'auteur de Tarzan, Edgar Rice Burroughs, lui, se défendait d'avoir été inspiré par Kipling. Il ne le reconnut explicitement qu'une seule fois, dans une lettre à un universitaire. Le plus souvent, il disait avoir pensé, pour créer son personnage, à Romulus et Remus ou à d'autres enfants trouvés.

Il est vrai, par ailleurs, que Tarzan s'aventure plus loin que Mowgli : il grandit, part à la recherche de ses origines, et ses combats sont ceux d'un adulte. Mais, comme dirait Tantor l'éléphant, deux détails ne trompent pas. Tarzan, comme Mowgli, parle aux animaux et les comprend. Et puis, les deux héros ont le même ennemi juré : le Tigre. Le seul hic, c'est qu'il y a des tigres en Inde, mais pas en Afrique. Et c'est seulement dans les toutes dernières éditions des aventures de Tarzan que Burroughs corrigea cette erreur qui révélait son inspiration réelle.

Pour en savoir plus : Numéro spécial "Le Livre de la Jungle" de la revue National Geographic France, Janvier 2003.



## **Que disent les auditeurs sur le harcèlement des élèves par les enseignants ?**

Chronique du 27 Janvier 2003

Quand un prof dit à une classe : « Vous avez raté ce devoir », c'est une observation. S'il dit un jour : « Vous êtes tellement nuls que ça ne sert à rien de vous faire cours », c'est de l'humiliation, mais ça peut lui avoir échappé. En revanche, s'il répète « Vous êtes nuls, vous êtes cons, vous êtes bons à rien » à chaque cours en y ajoutant des brimades, là, c'est du harcèlement. D'où ma question de l'autre jour : que font les enseignants quand un de leurs collègues harcèle les élèves ?

J'ai reçu beaucoup de réponses des auditeurs. Personne ne m'a écrit que ce type de harcèlement n'existait pas et personne ne m'a soupçonné de vouloir salir la profession d'enseignant, ce qui indique que les auditeurs ont bien compris de quoi je parlais. Je résume les témoignages.

Une élève de seconde raconte : « L'année dernière, mon prof de physique insultait les élèves, les traitant de nuls, d'incapables et d'idiots, en termes plus vulgaires. La classe ayant marre de ces insultes à longueur de cours, nous sommes allés parler à notre professeur principal. Celui-ci nous a laissé entendre qu'il ne voulait pas s'en mêler. Nous nous sommes adressés au proviseur, mais là encore rien n'a été fait. Les profs se soutiennent entre eux ; les élèves, qui subissent, ne sont pas écoutés. Nous sommes toujours traités comme des incapables. »

Une mère d'élève m'écrit : « Quand la personne qui harcèle est l'épouse du chef d'établissement, on est obligé d'attendre que celui-ci parte à la retraite et que son épouse soit mutée. » Et elle ajoute : « Comme les curés pédophiles. »

Plusieurs enseignants avouent : « On ne fait rien, car on ne peut rien faire. » L'un d'eux, scandalisé, me décrit les méthodes employées dans son collège pour découvrir qui a lancé un projectile à un prof. On convoque les élèves de la classe un par un pendant une journée entière, on leur demande de dénoncer le coupable (sinon c'est qu'ils sont d'accord, donc complices, donc coupables), on les menace de la police, on les insulte collectivement jusqu'à ce que quelqu'un craque. Et les profs qui trouvent ces méthodes insupportables ne sont pas écoutés.

Pour résumer, élèves et parents se plaignent : « On ne peut rien contre cette forme de harcèlement, les profs font bloc » tandis que les enseignants qui voudraient faire quelque chose déclarent : « Les harceleurs sont soutenus activement ou passivement par la hiérarchie - et par les autres profs. » Et il ajoutent : « De plus, il est toujours difficile de dénoncer un collègue. » Une institutrice m'explique tout de même qu'il lui arrive d'aller parler au collègue harceleur, mais que c'est souvent peine perdue.

Bref, les auditeurs en témoignent, le harcèlement des élèves existe dans les établissements scolaires français ; c'est un abus de pouvoir et d'autorité et ni les élèves qui le subissent ni leurs parents ne sont entendus ; ceux qui l'exercent sont peu nombreux mais pourrissent la vie de l'établissement et restent impunis : les enseignants qui s'en scandalisent sont impuissants et leur intervention est vécue comme de la délation ou un manquement à la solidarité. Il n'existe pas de médiation qui puisse être saisie par les élèves harcelés. Il semble même n'exister aucune attitude claire sur ce point de la part de l'éducation nationale (je n'ai pas reçu de message d'un inspecteur d'académie, par exemple...). Alors, voici des questions pour les ministres présents et à venir et l'ensemble de l'institution : Est-ce que harcèlement et humiliation sont des méthodes pédagogiques ? Est-ce qu'un enseignant ne doit pas être absolument loyal avec ses élèves, fût-ce contre ses collègues ? Dénoncer ou mettre à pied un prof qui harcèle est-ce vraiment pire que ne rien dire et laisser faire ? Et, enfin, les enseignants peuvent-ils réellement attendre le moindre respect des élèves, quand eux-mêmes ou leurs collègues les humilient impunément ?

\*\*\*\*\*

Quelques minutes seulement après la diffusion de cette chronique, j'ai reçu le message suivant :

Bonjour,

J'écoute tous les jours votre émission et je la trouve souvent pertinente. Aujourd'hui j'ai halluciné ! Je m'explique : Je n'étais pas un bon élève (plutôt assis à coté du radiateur...) et j'avais ce mépris des profs qu'ont tous les ados contre ces-gens—qui-nous-obligent-à-bosser-alors-qu'on-serait-mieux-dehors. Je n'ai compris que bien plus tard que seule l'éducation permet de s'en sortir.

Mon épouse est prof d'anglais en collège et j'entends parlé tous les jours des incivilités des élèves. Je précise que mon épouse est jeune et jolie et n'a jamais harcelé des élèves comme vous l'avez raconté dans votre rubrique. Elle a sûrement moins de problèmes que d'autres profs vieux et grincheux. Mais à 32 ans elle est déjà désabusée du système qui permet aux élèves de ne pas travailler et de passer jusqu'en 3ème sur l'avis des parents. Des élèves qui n'ont plus aucun respect de leurs parents, de leurs profs et des institutions.

L'Education Nationale n'étant plus prioritaire, vous allez dans le bon sens en parlant avec raison des mauvais profs. Même Jean-Marie Le Pen sait parler de sujets sur lequel il a raison.

Je n'ai qu'une seule demande à vous faire : allez passer une journée dans un collège. Ensuite vous me direz si il vaut mieux pousser les élèves à respecter leurs profs ou parler des mauvais profs ce qui les confortent dans leur idée : « Tous des cons... ils en ont même parlé à la radio. »

Mon seul réconfort : Les collégiens qui écoutent France Inter sont sûrement assez intelligent pour faire la part des choses. Je vous souhaite une bonne journée.

Philippe

Cher Monsieur ,

Vous avez raison, et votre expérience est respectable. Mais votre expérience ne résume pas l'ensemble des expériences qui existent dans les collèges et lycées français. Un mal (le harcèlement des profs par les élèves) n'en répare pas, n'en justifie pas un autre (le harcèlement des élèves par les profs). Or, il est insupportable qu'on justifie ou qu'on cache un derrière l'autre. Le respect est inévitablement réciproque.

L'agressivité des élèves n'est pas due à celle des profs (il y a des motifs sociaux qui dépassent les uns et les autres), mais l'absence de cohésion des enseignants face à tous les problèmes qui concernent directement les élèves (sauf au fait qu'on les agresse) est perçue par les élèves comme un manque d'intérêt et de respect pour eux. Dans le lot, les adultes, ceux qui doivent montrer l'exemple, ce sont lesquels ? Ceux qui doivent soutenir les autres, ce sont lesquels ? Ceux qui doivent éduquer, ce sont lesquels ?

Oui, être prof c'est dur. Mais quand on abandonne l'enseignement à des tyrans, c'est encore plus dur. Il faut savoir balayer devant sa porte. Les enseignants sont les premiers à dire ça des médecins, par exemple, et à juste titre. Alors, ils devraient pouvoir l'entendre quand il s'agit d'eux-mêmes, se prendre par la main et ne pas se poser en victimes. Quand on se pose en victime, c'est qu'on n'a pas les moyens de se poser en acteur de sa vie. Les enseignants sont-ils, vraiment, sincèrement, tous des victimes ?

Merci pour votre écoute et pour votre message.

Martin W.

PS : Et une fois encore vous avez raison : les auditeurs, quel que soit leur âge, sont assez intelligents pour faire le tri. Mais surtout, pour réfléchir et débattre, ce qui est déjà le premier pas vers l'action.

## Où vont les cigognes ?

Chronique du 28 Janvier 2003

Dans son numéro de février l'excellente revue « Pour la Science » consacre un passionnant article aux oiseaux migrateurs. On y apprend, d'abord, que près de cinquante milliards d'oiseaux entreprennent un vol migratoire deux fois par an.

Les migrations font l'objet d'observations depuis l'Antiquité, et à la fin du XIXe siècle, quand on a commencé à baguer les oiseaux, on a eu des notions plus précises sur leurs déplacements, mais les connaissances ont fait un bond phénoménal depuis vingt ans avec la mise au point de balises Argos de plus en plus miniaturisées, qui permettent de suivre les oiseaux par satellite.

Au début, seuls les aigles ou les albatros étaient assez grands pour les porter. On a ainsi découvert que certains albatros parcourent en mer jusqu'à 1000 km par jour pour se nourrir et qu'un aigle de Sibérie, le pyrgare de Steller, migre jusqu'en Afrique du sud !

Aujourd'hui on équipe aussi les cigognes avec des appareillages pesant 35 grammes, équipées d'une pile solaire, et placées dans un petit sac, sous le plumage dorsal, de manière à ne pas gêner l'animal. Le même article de « Pour la Science » apprend à qui n'y connaît rien en ornithologie - ce qui est mon cas - des foules de choses sur ces sympathiques animaux.

Par exemple, qu'il y a deux grandes familles de cigognes blanches. Les cigognes de l'Est, qui vivent essentiellement en Allemagne de l'Est, et les cigognes de l'Ouest qui vivent en Allemagne de l'Ouest, dans le Benelux, en France et en Espagne. Ces dernières étaient environ 100 000 couples au XIXe siècle ; leur nombre a beaucoup diminué à partir des années 50 puisqu'en Alsace, il ne restait que neuf couples reproducteurs en 1974. Depuis les années 80, des ornithologues européens ont mis au point une méthode de repeuplement consistant à empêcher les cigognes de migrer. Quand on les garde captives trois ans, elles se sédentarisent près de l'endroit où on les libère. Grâce à quoi, en 2001, le nombre de couples de cigognes en Alsace est passé à près de 300.

L'autre grand enseignement du suivi des cigognes par balise Argos, c'est l'itinéraire et la longueur de leur trajet de migration. Une cigogne de l'Ouest partira d'Alsace vers le sud-ouest, longera la côte méditerranéenne de l'Espagne, traversera le détroit de Gibraltar et migrera jusqu'en Afrique occidentale. Une cigogne de l'est partira d'Allemagne en direction du sud-est, survolera la Turquie, puis Israël et le Sinaï, traversera la mer Rouge et se dirigera ensuite plein sud pour atteindre le Soudan, la Tanzanie, voire l'Afrique du Sud.

Les cigognes voyagent de jour, par étapes de 250 à 300 kilomètres, et se reposent la nuit. Comment se dirigent-elles ? Eh bien, comme tous les oiseaux migrateurs grâce à des repères visuels, mais aussi et surtout grâce à une zone particulière de leur cerveau, qui les guide le long des lignes du champ magnétique terrestre avec une précision telle qu'elles peuvent retrouver exactement l'endroit de leur naissance, même si elles s'écartent de leurs couloirs de migration. Les cellules magnétoréceptrices de la cigogne sont semblent-ils situées dans leur rétine. Autant dire que ces oiseaux ont, littéralement, le compas dans l'œil...

"Pour la Science", Février 2003

## **Qu'avez-vous fait pendant votre sommeil ?**

Chronique du 29 Janvier 2003

Le soir, on se couche en principe pour réparer la fatigue de la journée, mais en réalité, le sommeil, c'est pas toujours de tout repos.

D'abord, quand on passe de l'éveil au premier sommeil, le sommeil lent, on a parfois le sentiment de tomber... Cette sensation de chute s'appelle un « sursaut de sommeil ». Elle nous réveille, en tout cas temporairement, parce qu'elle provoque souvent un mouvement brusque, et ça réveille aussi notre voisin ou notre voisine de lit qui nous demande pourquoi on lui donne des coups de pied.

Il arrive également que, juste au moment de l'endormissement, nous nous mettions à entendre des bruits bizarres, une porte qui claque, des éclats de voix, ou même à voir des monstres alors que nos yeux ne sont pas encore fermés. Ce sont des hallucinations hypnagogiques. Elles sont relativement fréquentes, elles aussi, et sans gravité, mais font parfois très peur, au point qu'on se relève pour aller vérifier qu'on a bien fermé la porte et qu'il n'y a pas dans le couloir un assassin armé d'un grand couteau de cuisine.

Le premier sommeil, le sommeil lent profond, un sommeil calme. Le dormeur est paisible, respire lentement et ne bouge pas du tout. Il est très difficile de le réveiller. Si on le réveille tout de même, il est complètement paumé.

C'est aussi en début de nuit que surviennent les terreurs nocturnes, phénomène qui inquiète beaucoup de jeunes parents, car il est fréquent chez l'enfant, surtout chez le garçon entre 3 et 6 ans. En début de nuit, autour de 23.00 ou minuit, l'enfant se réveille en hurlant. Les parents se précipitent et le trouvent assis dans son lit, les yeux grands ouverts, comme s'il était attaqué par un des monstres qui sont habituellement cachés sous son lit. On allume la lumière, on essaie de le calmer, mais rien n'y fait et l'enfant parfois repousse ses parents éplorés. Au bout d'un moment – qui peut être très long – il se recouche et se rendort.

Ce n'est pas un cauchemar, lequel se produit plutôt en fin de nuit. L'enfant se réveille et se souvient de son cauchemar, ce qui l'empêche de se rendormir. Alors qu'après une terreur nocturne, les parents ont souvent l'impression que les plus embêtés, c'est eux car l'enfant, au matin, ne se souvient de rien.

Il en va de même pour le somnambulisme. J'ai un petit somnambule à la maison, il a neuf ans. Périodiquement, en début de nuit, il se lève, il descend l'escalier, il passe devant nous sans nous voir, il ne répond pas quand on lui parle - alors qu'en temps normal, il est intarissable- il se cogne contre la porte du frigo, l'ouvre, la referme et tourne en rond. On le prend par la main, on le ramène dans sa chambre, il se couche, on le borde, il se rendort. Et, le lendemain, il ne se souvient de rien.

Il ne faut pas réveiller un somnambule. Pas parce qu'il risque de sauter par la fenêtre, mais tout simplement parce que c'est très désagréable pour lui et qu'en général il se laisse reconduire docilement à son lit. Le somnambulisme est très fréquent entre 7 et 12 ans. Ensuite, en principe, il disparaît.

Et le sommeil s'accompagne de beaucoup d'autres manifestations en particulier les rythmies du sommeil, mouvements répétitifs de la tête ou du corps, qu'on voit surtout chez les bébés, ou encore le bruxisme ou grincements de dents, ou la somniloquie –le fait de parler en dormant. Tout ça, sans parler des rêves du ronflement ou des apnées du sommeil, sur lesquels je reviendrai une autre fois. Un truc qui fait très peur aussi, c'est la paralysie du sommeil, cette sensation très angoissante de ne plus pouvoir bouger du tout alors qu'on est en train de se réveiller...

Bref, quand on sait tout ce que le sommeil nous réserve, pas étonnant qu'au petit matin, on se sente épuisé...

## **Pour les médecins français, quelles sont les limites du secret professionnel ?**

Chronique du 30 Janvier 2003

Aujourd'hui on considère que le secret professionnel est lié au respect du droit à la vie privée énoncé à l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Mais la notion est apparue plusieurs siècles avant notre ère, dans le serment d'Hippocrate, qui dit en substance : « Ce que tu as appris sur le patient, de par ta profession voire en dehors d'elle, tu ne dois jamais le révéler. »

La dernière version en date de code de déontologie médicale précise que le secret, « institué dans l'intérêt des patients, s'impose à tout médecin et couvre tout ce qui est venu à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce qui lui a été confié, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris ».

La violation du secret professionnel est, en France, passible d'amende et d'une peine de prison, sauf dans trois circonstances : en cas de violences à des mineurs, en cas de violences sexuelles, et si le professionnel peut innocenter un accusé. En dehors de ces trois cas, pour être sanctionnée, la violation du secret doit être intentionnelle et faite à un tiers.

Le secret ne s'applique donc pas au malade, mais concerne en revanche toutes les autres personnes, de la famille, et en particulier le conjoint. Autrement dit : si un médecin révèle à un homme que son épouse a interrompu sa grossesse, il est passible de prison ; s'il révèle à une femme que son mari est atteint d'un cancer sans l'accord de ce dernier, il peut être poursuivi.

Ce qui complique évidemment les choses, c'est l'âge du patient : quand des parents montrent leur petit enfant à un médecin, ils attendent de ce dernier des éclaircissements. Quand il s'agit d'un ou d'une adolescente, le médecin est en revanche tenu au secret et le ou la mineure devrait en être informé. Mais à quel âge un mineur peut-il exiger le secret ? Il n'y a pas d'accord sur ce point.

Des situations fréquentes montrent que la notion de secret professionnel est diversement appréciée en France : lorsqu'un médecin révèle dans un livre des éléments de la vie privée d'un de ses patients nommément cité, fût-il président de la République, il viole manifestement le secret professionnel.

Mais qu'en est-il lorsqu'un médecin hospitalier donne à la presse le bulletin de santé d'un patient célèbre hospitalisé en urgence ? Si le patient veut qu'on sache comment il va, il peut mandater qui il veut pour le faire. Le médecin n'a pas, il me semble, à lui servir de porte-voix.

Autre exemple, un peu plus tordu mais très fréquent : quand le producteur d'une émission de télévision demande à un médecin de lui indiquer des patients susceptibles de témoigner à l'antenne, n'est-ce pas un viol du secret professionnel ? Si j'en crois les journalistes beaucoup de médecins acceptent pourtant de se comporter en « rabatteurs » de patients, ce qui n'est pas joli, joli.

On peut également se demander quelle est, à l'égard du secret, la position des innombrables médecins médiatiques qui font parler des individus en direct sur des plateaux. Est-ce que les caméras de télévision ou l'accord des « patients » les délient du secret ou de la réserve que la décence impose ? Personnellement, je ne vois pas en quoi, mais je ne suis pas juriste, ni spécialiste de la déontologie. Merci donc aux auditeurs informés de bien vouloir me donner leur avis.

J'ai dit tout à l'heure que le secret n'était pas opposable au patient, mais dans notre pays, les choses ne sont pas si simples. Demain, je vous parlerai de la confusion que font souvent les médecins entre le secret et le silence.

Pour en savoir plus :

<http://www.univ-tlse2.fr/cerpp/divers/secret-profession.html>

et aussi :

[http://juripole.u-nancy.fr/Juripole\\_etudiant/html\\_bertin/Penal14.html](http://juripole.u-nancy.fr/Juripole_etudiant/html_bertin/Penal14.html)

<http://www.conseil->

[national.medecin.fr/CNOM/GuideEP.nsf/76cb44c87253bc55c12567a0002dbd01/cf3a2dd8602344e7c12567c1006f9d82?OpenDocument](http://www.conseil-national.medecin.fr/CNOM/GuideEP.nsf/76cb44c87253bc55c12567a0002dbd01/cf3a2dd8602344e7c12567c1006f9d82?OpenDocument)

## **Le secret professionnel autorise-t-il les médecins à mentir ou à se taire ?**

Chronique du 31 Janvier 2003

Pour le médecin traitant, le secret s'applique à toutes les personnes extérieures au patient, qu'il s'agisse de la famille, de l'employeur ou d'une compagnie d'assurances et même des autres soignants, sauf quand le partage du secret est indispensable au soin.

Or, alors que le secret n'est pas opposable aux malades, et que ceux-ci attendent de prendre part activement aux décisions médicales les concernant, aujourd'hui en France, certains médecins continuent à mentir à des patients et à livrer des informations à leurs familles.

Parmi toutes les raisons qui rendent cette attitude inacceptable, en voici trois : 1° mentir au patient, c'est trahir une confiance qui doit être absolument réciproque ; 2° le mensonge oblige la famille à pratiquer la dissimulation, ce qui interdit toute communication, pourtant essentielle aux soins ; 3° la personne à qui on révèle le diagnostic n'est peut-être pas la bonne. Les médecins ne savent pas tout des liens qui unissent un couple. Dire à l'un le secret de l'autre est au moins inconsidéré, au pire catastrophique.

Le silence peut être tout aussi problématique que le mensonge, par exemple quand un mineur est soigné pour des troubles psychologiques ou psychiatriques. Les familles se retrouvent souvent face à des soignants qui leur opposent un silence obstiné, voire un certain mépris, quand ce ne sont pas des propos culpabilisants, alors que ces familles sont en droit, non pas de savoir ce que le malade a dit au médecin, car le secret professionnel s'applique, mais d'être elles aussi entendues, écoutées, réconfortées et rassurées par les médecins.

Il est inacceptable d'invoquer le secret professionnel pour se débarrasser de la famille ; et il est tout à fait possible de parler avec toute une famille, voire de la soigner, sans jamais violer le secret professionnel. Beaucoup de médecins généralistes le font quotidiennement, on ne voit pas pourquoi les services psychiatriques ne le feraient pas eux aussi.

Toute personne devrait pouvoir disposer librement des éléments contenus dans son dossier médical. Mais là encore, on a parfois le sentiment qu'en France les professionnels de santé considèrent les dossiers des patients comme leur propriété. Pour justifier cette confiscation d'information le « secret médical » est alors brandi comme un « secret défense ».

Or, encore une fois, le médecin n'est pas propriétaire des informations qu'il a recueillies, il n'en est que le dépositaire. La question du dossier, qui agite beaucoup la profession depuis la loi de mars 2002, serait moins épineuse si les médecins prenaient l'habitude de répondre immédiatement, sans détours et sans jargon aux questions qu'on leur pose - et même de donner des explications sans qu'on ait besoin de les leur demander. Mais on se demande parfois si franchise et clarté font partie de leurs compétences.

Enfin, j'ai rappelé hier que face aux violences sexuelles ou aux sévices subis par des enfants ou des personnes incapables de se défendre, le médecin pouvait enfreindre le secret professionnel. La loi, toutefois, ne l'oblige pas à parler, même dans ces cas-là. De sorte qu'ici aussi, certains médecins choisissent le silence.

Cependant, la justice se réserve la possibilité de déterminer si le silence du médecin a été néfaste, et donc de le sanctionner. Quand on y réfléchit, c'est logique : juridiquement le secret professionnel a pour objet de protéger la vie privée des individus ; il comporte donc des sanctions pénales contre les professionnels qui parleraient trop ; mais il serait paradoxal que ce même secret serve à protéger les médecins qui préfèrent se taire aux dépens des personnes qu'ils sont censés soigner.

Et je voudrais signaler que dans son supplément radio-télévision, le quotidien Le Monde de ce samedi consacre un dossier au rôle des médecins dans les émissions de télé-réalité.

Pour en savoir plus : Marie-Anne Frison-Roche: "Secrets Professionnels", Autrement, Essais, 1999.

Et aussi : <http://ordmed.org/CODESept95.html> (page du code de déontologie médicale, l'article consacré au secret est l'article 4)

Et enfin :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleArticleCode;jsessionid=26dLW5zDESGf1Q4za1MySHEK1WGNbVmyPdv2d8CTOEXfETrIxxBz!1459419534!iwsspad6.legifrance.tours.ort.fr!10038!7002!-1479126476!iwsspad4.legifrance.tours.ort.fr!10038!7002>

(pages du site "Légifrance" recensant les articles du Code Pénal consacré au secret)

## **En France, arrive-t-il que des magistrats soient condamnés par les tribunaux ?**

Chronique du 3 Février 2003

La semaine dernière, la chronique sur le harcèlement des élèves a suscité beaucoup de messages citant des exemples de harcèlement dont ils avaient été témoins. Je tiens ces exemples (sans les noms ni les lieux, bien entendu) à la disposition des auditeurs qui me les demanderont.

Un autre de ces messages me signale qu'en cas de conflit entre enseignants et élèves, chaque académie dispose d'un médiateur compétent. Curieusement, les chefs d'établissements donnent rarement cette information aux parents... En cas de difficulté dans votre établissement, adressez-vous à l'inspection académique pour demander l'intervention du médiateur. Et n'oubliez pas de m'écrire ensuite pour me raconter ce qu'il a fait.

Et venons-en au sujet de ce lundi. Je m'étonnais à l'antenne que l'on entende rarement parler de condamnations prononcées contre les magistrats. Eh bien, les médias en parlent peu, mais il y en a. Un auditeur m'a signalé ainsi que sur le site internet du conseil supérieur de la Magistrature, les rapports annuels d'activité détaillent les décisions disciplinaires à l'encontre de magistrats, souvent à la suite d'une condamnation pénale.

Et on y trouve confirmation que les juges sont des hommes comme les autres ; certains sont condamnés pour agressions sexuelles, violation du secret professionnel, violences, conduite en état d'ivresse... d'autres sont réprimandés pour des conduites plus exotiques. Un magistrat a ainsi été sanctionné pour, je cite : «avoir de manière habituelle, les samedis et dimanches, réalisé des prises de vues photographiques de modèles, dont certains dévêtus, dans la salle d'audience du tribunal de grande instance » où il exerçait. Il a été condamné à la sanction disciplinaire dite « du déplacement d'office ». Ce qui veut peut-être simplement dire qu'il a été envoyé faire ses photos de charme dans un autre tribunal...

Un autre magistrat, qui s'était mis en disponibilité pendant trois ans pour aller exercer le métier d'avocat a été condamné pour avoir détourné les fonds de plusieurs de ses clients à des fins personnelles...

Les juges français ne sont donc pas au-dessus des lois quand ils les enfreignent. Mais qu'en est-il lorsqu'ils rendent une décision qui n'est pas acceptée par le justiciable ? Les décisions des juges peuvent être contestées, par des formes diverses de recours et d'appel, mais les magistrats ne peuvent pas, personnellement, faire l'objet d'une plainte.

La responsabilité du juge est cependant au cœur du discours de rentrée prononcé par Monsieur Magendie président du tribunal de grande instance de Paris, le 15 janvier dernier. Pour Monsieur Magendie, les dysfonctionnements de la justice sont dus, le plus souvent, au manque chronique de moyens dont souffre l'institution judiciaire. On veut bien le croire....

Et quand il appelle de ses vœux un recensement des dysfonctionnements - ce qui est logique : comment réparer une machine sans savoir précisément ce qui n'y marche pas ? - ça donne envie de faire une suggestion au garde des sceaux : il y trois ans, des états généraux de la santé ont rassemblé dans la France entière des milliers de personnes pour leur faire exprimer leurs demandes et leurs besoins en matière de santé. Même si les réformes suggérées n'ont pas vraiment suivi, les enseignements de cette consultation ont été nombreux.

Pourquoi ne pas organiser, sur le thème de la justice, une consultation nationale similaire qui permettrait aux citoyens de s'exprimer ? L'opinion des magistrats sur les dysfonctionnements de la justice est importante, mais l'opinion des citoyens ne l'est pas moins. Enfin, il me semble...

Site du conseil supérieur de la magistrature : <http://www.conseil-superieur-magistrature.fr/>

## Quand un scientifique écrit de la science-fiction, qu'est-ce que ça donne ?

Chronique du 4 Février 2003

Eh bien, ça peut donner une œuvre impressionnante.

L'homme dont je vais vous parler naquit en 1920 en Russie. Ses parents émigrent en Amérique en 1923 et le jeune garçon grandit à New York, dans le quartier de Brooklyn. Dès l'âge de onze ans, il se met à écrire. Son premier roman s'arrête au bout de huit chapitres, mais quand il le raconte à un camarade, celui-ci lui croyant qu'il lui parle d'un vrai livre, demande de lui passer le bouquin quand il l'aura fini. A partir de ce jour, le jeune Isaac Asimov - car tel est son nom - se dit qu'il deviendra écrivain.

Après des études secondaires tout à fait ordinaires, il décroche en 1941, un diplôme de chimiste à l'université de Columbia, à Manhattan. Mais dès 1939, à l'âge de 19 ans, il a publié sa première nouvelle dans l'une des plus grandes revues de science-fiction de l'époque, *Amazing Stories*. Pendant les années 40, Asimov écrit un très grand nombre de nouvelles qui, assemblées en volumes, constitueront deux cycles aujourd'hui considérés comme des classiques : le cycle de Fondation, une vision des temps futurs et le cycle des Robots. Devenu professeur de chimie à la faculté de médecine de Boston, il mènera de front enseignement et activité littéraire.

Asimov est surtout connu en France pour ses romans et nouvelles de science-fiction, mais on ignore souvent ici que sa production toucha à un très grand nombre de domaines. Il écrivit ainsi de nombreux essais et livres de vulgarisation scientifique, de l'astrophysique à la biologie, en passant par la physiologie du cerveau ; des essais historiques sur les Grecs et les Romains, des encyclopédies, des recueils de poésie et de textes humoristiques, des nouvelles et des romans policiers, et deux énormes guides, l'un consacré aux lieux historiques de la Bible, l'autre aux œuvres de William Shakespeare. Sans compter les douzaines d'articles et de préfaces qu'il donna aux revues et les dizaines d'anthologies qu'il constitua tout au long de sa carrière.

Sur un excellent site internet qui lui est consacré, on peut voir le graphique de ses publications. Entre 1972 et 1992, date de sa mort, il ne publia pas moins de quinze titres par an - plus de 40 pendant la seule année 1989 ! - et dix ans après sa mort, on estime que la bibliographie d'Isaac Asimov approche les cinq cents titres, tous écrits pour le grand public, tous imprégnés par un profond désir de partager les rêves et le savoir.

Résolument pacifiste, ouvertement opposé à la guerre du Vietnam et au projet de « guerre des étoiles » qu'avait prôné Reagan, Asimov était un libre penseur et un humaniste. C'était aussi un homme doté d'un humour solide, et le lecteur français peut en juger en lisant sa passionnante autobiographie, « Moi, Asimov », parue chez Denoël. Il disait : « Je ne sais pas si je suis un grand écrivain, mais je suis un écrivain prolifique, et c'est tout ce qui m'importe. »

A ce sujet, il raconte qu'un jour, un journaliste lui demande ce qu'il fait pour se mettre dans les meilleures conditions pour écrire ? Taille-t-il ses crayons ? Doit-il mettre ses vieilles pantoufles ou avoir bu une douzaine de café ? Asimov réfléchit un instant et dit : « J'approche mes doigts le plus près possible du clavier de mon ordinateur et, dès qu'ils le touchent, j'écris. » Et à une autre journaliste, qui demandait : « Si les médecins ne vous donnaient plus que six mois à vivre, que feriez-vous ? » Asimov répondit : « Je taperais plus vite. »

<http://www.asimovonline.com>

"Moi, Asimov", par Isaac Asimov, Denoël, 1996



## Qu'est-ce que tout le monde a contre les gauchers ?

Chronique du 6 Février 2003

En vieux français, la gauche se disait senestre ce qui a donné le mot sinistre. Et quand vous dites de quelqu'un qu'il est gauche, ou qu'il a deux pieds gauches, ça veut tout dire. De fait, dans le monde entier, pendant très longtemps, les gauchers, ont eu mauvaise réputation.

Pendant des siècles, l'église catholique a accusé les gauchers d'être des suppôts du diable. D'ailleurs, dans l'Evangile, n'est-il pas dit que Dieu séparera les bons des méchants en plaçant les uns à droite et les autres à gauche ?

Dans les pays arabes, la main droite est celle de la pureté, la gauche celle des gestes impurs.

Au Japon, le fait pour une femme d'être gauchère a longtemps été un motif de divorce.

Les femmes Maori tissent leurs habits de cérémonie de la main droite de crainte que la main gauche ne profane le vêtement, etc., etc.

On estime que la proportion de gauchers dans la population est toujours à peu près stable et comprise entre 10 et 15 %.. On trouve plus de gauchers parmi les blonds aux yeux bleus, les esquimaux et les indiens Kwakiutl de Colombie britannique. Et il y a plus de garçons gauchers que de filles gauchères.

Mais être gaucher ne se réduit pas au fait d'écrire de la main gauche, comme les droitiers semblent le croire, mais peut aussi s'accompagner d'une perception différente des formes et de l'espace. D'ailleurs, la latéralisation - c'est à dire le fait d'utiliser une main plutôt que la main opposée pour un nombre plus ou moins grand d'activité - est très variable d'un individu à l'autre et on peut être absolument gaucher, absolument droitier ou ambidextre à divers degrés.

Pourquoi est-on droitier ou gaucher ? Eh bien certaines théories récentes postulent que la latéralisation se transmet un peu comme la couleur des yeux. Le gène « droitier », dominant, s'exprimerait plus souvent que le gène « gaucher » récessif. Cette théorie semble confirmée par l'observation : pour deux parents droitiers, la probabilité d'avoir un enfant gaucher est de 2%, tandis qu'elle est de 17% quand un des deux parents est gaucher, et de 46% quand les deux parents sont gauchers.

Malgré leur proportion importante et la disparition progressive des préjugés, aujourd'hui encore, les gauchers rencontrent beaucoup d'obstacles sur leur chemin : il est ainsi presque impossible de trouver des claviers d'ordinateur avec pavé numérique à gauche ou tout simplement des ciseaux, des tire-bouchons et autres instruments domestiques pour gauchers. Et lorsque ces produits existent, ils sont plus chers que l'équivalent pour droitiers.

En musique aussi, le gaucher est désavantagé, selon l'instrument dont il joue. Bon, je ne parle pas du piano, mais on ne fait pas de violon pour gaucher, et on apprend aux enfants gauchers à jouer comme les droitiers. Heureusement, grâce à Jimi Hendrix - qui avait appris à jouer sur une guitare de droitier en montant les cordes à l'envers - et grâce à Paul McCartney, on trouve des guitares de gaucher.

Ce qui est singulier, c'est qu'on trouve beaucoup de gauchers dans les sports d'affrontement : près de 30% des joueurs de ping-pong et jusqu'à 50% des escrimeurs pratiquant le fleuret sont gauchers.

Ce qui me rappelle que, quand on était gamins, mon frère et moi, au club d'escrime de Pithiviers, on avait un copain, Jean-François dit Nono, qui était gaucher. Il était quasiment imbattable et on disait bêtement que c'était parce qu'on était désavantagés : nous, qui étions droitiers et qui apprenions l'escrime avec un maître d'armes droitier, quand on se retrouvait face à Nono, on prenait la pile ; alors que lui, qui apprenait aussi toujours contre des droitiers, n'était jamais en difficulté face à nous. Alors, on attendait les compétitions, en se disant, si Nono tombe contre un autre gaucher, là, on va rigoler. Et bien on ne rigolait pas, parce que souvent il gagnait quand même, Nono. Pas parce qu'il était gaucher, mais parce qu'il était vachement bon. Et nous, on était vachement contents qu'il gagne.

## **Qu'est-ce que la communication non-verbale ?**

Chronique du 7 Février 2003

C'est le fait d'envoyer et de recevoir des messages sans passer par la parole mais au moyen des expressions du visage, des postures, des gestes, de bruits divers. Les choix vestimentaires, la coiffure, la position du corps, le maquillage, les mimiques sont toutes des formes de communication non verbale.

Le premier savant qui ait étudié le langage non verbal ou langage corporel, c'est Darwin, le même que celui de l'évolution des espèces. Mais depuis, de nombreux autres anthropologues et ethnologues ont découvert que ce langage comprend des expressions innées.

Un clin d'œil fait à notre voisin de table, ou un geste grossier au chauffeur de la voiture d'à côté sont des gestes appris ; le raclement de gorge, le fait de rougir sont des gestes involontaires, innés ; et puis il y a des signaux mixtes, comme rire ou pleurer ou hausser les épaules, qui peuvent être spontanés ou déclenchés à volonté.

Les messages non-verbaux sont émis et perçus par des centres nerveux très archaïques, hérités de nos ancêtres reptiliens. Ce qui explique que nous communiquons de manière non-verbale en toute inconscience, et que certains gestes soient universels, car implantés dans le système nerveux de tous les humains. On observe en particulier que beaucoup de mimiques existent chez l'enfant aveugle de naissance, ce qui signifie qu'il n'a pas pu les apprendre par imitation.

Quelques exemples, que vous allez comprendre même à la radio : le hochement de tête d'avant en arrière qui signifie l'affirmation, la compréhension ou l'approbation est hérité de mouvements qui existent chez le lézard pour affirmer leurs présence. Et on le retrouve de manière universelle parmi presque tous les peuples de la planète. On dit oui par un hochement de tête d'arrière en avant. Tandis que le hochement de tête approbatif, qu'on fait pendant que quelqu'un parle, se fait d'avant en arrière. Les bébés, même aveugles, tournent la tête pour refuser le sein ou pour marquer le fait qu'ils ne veulent pas être touchés. Les primates signifient eux aussi la désapprobation en détournant la tête ou en la secouant.

Froncer le sourcil est une manifestation de colère, de concentration, de déplaisir, ou de réflexion. Dans les maternelles, on observe que les enfants froncent les sourcils juste avant de sauter sur celui qui les embête.

A l'inverse, le haussement des sourcils, qui fait écarquiller les yeux, accentue l'expression de la bouche que les lèvres soient pincées de colère ou plissées par un sourire. Ai-je besoin de dire que le sourire est un symbole universel ?

Le clignement des yeux : normalement, on cligne des yeux une vingtaine de fois par minute, et chaque mouvement des paupières dure un quart de secondes. Si ce mouvement de clignement ou de battement des paupières s'accélère, cela signe une excitation, un stress. Lorsqu'on pose une question à une personne, si elle se met à battre des paupières juste avant de répondre, cela signifie que la question l'inquiète... et peut-être aussi qu'elle va mentir.

Regardez bien le visage des hommes politiques à la télévision... Il y a aussi le geste de pencher la tête sur le côté : chez le jeune enfant, c'est plutôt un signe de timidité ; chez l'adulte, homme ou femme, c'est un signe de séduction ; et il semble les femmes inclinent la tête sur le côté beaucoup plus que les hommes... ce qui rend les hommes qui inclinent la tête de côté irrésistibles, parce qu'ils sont rares...

La position que l'on adopte assis est elle aussi significative. Les hommes manifestent leur inconfort ou leur nervosité en changeant de position sans arrêt sur leur chaise, tandis que les femmes manifestent la même chose en restant assises sans bouger. Ce qui me rappelle que Claude Pujade-Renaud et Daniel Zimmermann, écrivains et enseignants, ont il y a une quinzaine ou une vingtaine d'années publié des livres sur la communication non-verbale en classe, et qu'on ferait bien de les rééditer...

Et puis il y a un geste, très signifiant, qui consiste à mettre une main derrière la tête, ou bien se gratter le crâne, ou encore se frotter le lobe de l'oreille. C'est un signe de perplexité, d'hésitation, parfois d'opposition qui ne veut pas se dire. Par exemple, dites à votre patron : «La semaine dernière, vous m'avez parlé d'augmentation ». S'il met la main derrière la tête, c'est comme s'il pensait tout haut : «Euhlamondieu qu'est-ce que j'ai pas dit là ! »

## Qui a peur de réformer l'orthographe ?

Chronique du 10 Février 2003

J'ai reçu d'un auditeur un article, un livre de poche et un fascicule. L'article daté du 25 janvier 2003 était une interview du linguiste Claude Hagège réagissant à la dictée de Bernard Pivot ; je partage absolument son sentiment lorsqu'il déclare : « les particularismes, incohérences et exceptions à surmonter pour ne pas faire d'erreurs sont la preuve, pour ceux qui participent à une dictée, d'un savoir. Celui que l'élite cultivée est censée détenir. La dictée est donc un discriminant social (...). Les Français d'origine modeste, sont parmi les plus grands acheteurs de dictionnaires. Pour eux, parvenir à une bonne orthographe revient à accéder à l'aspect le plus élitaire de la culture française. » Le livre qui accompagnait l'article est le guide pratique de la réforme de l'orthographe, publié par Michel Masson chez Points Seuil en 1991. Et de bonnes raisons de réformer l'orthographe, Michel Masson nous en donne tout plein.

D'abord, l'orthographe française est difficile, et quasiment impossible à mémoriser pour un être humain normal.

Ensuite, pour nombre de ses règles, elle est parfaitement arbitraire et n'apporte rien au sens. S'il est parfaitement logique d'avoir trois orthographe différentes pour le mot « verre/ver/vers » selon qu'il s'agit de boire, de pêcher ou de déclamer, pourquoi écrire charrue avec deux r et chariot avec un ou imbécile avec un l et imbécillité avec deux ?

Et prenez les mots qui se terminent par un X. À l'origine on écrivait chevaus ou maus. Mais à la fin du XIIe siècle, les scribes prennent l'habitude, pour aller plus vite, de remplacer la terminaison us par un x. Et comme tous ne font pas pareils, on se met aussi à trouver des « chevaux ». Neuf siècles après, 100 millions de francophones doivent se plier à cette petite lubie.

Quand elle est logique, l'orthographe permet de comprendre le sens d'un texte. Quand elle ne l'est pas, elle sert juste à établir des distinctions de classe. Une réforme de l'orthographe ne serait donc pas une catastrophe. L'espagnol, l'italien, l'allemand, le néerlandais, le danois, le portugais, le russe, le grec ont été réformés. Et entre le Moyen-âge et le dix-neuvième siècle, l'orthographe du français a également beaucoup évolué.

Depuis 1835, plus personne ne veut y toucher et la réforme proposée par nombre d'experts en 1991 a été enterrée alors que tout le monde aurait intérêt à ce que l'orthographe soit simplifiée. Les enfants, qu'on cesserait de martyriser parce qu'ils ne connaissent pas des règles que la plupart des adultes sont incapables de respecter. Les étudiants, qui ragent de voir leurs enseignants se focaliser sur leur orthographe et non sur leur réflexion. Les adultes parfaitement compétents, à qui on refuse un poste pour avoir oublié un s. Et les étrangers, dont nous désespérons tant qu'ils apprennent notre langue.

C'est pourquoi le Renouvo - réseau d'associations belges, françaises et suisses pour la nouvelle orthographe du français a publié en 2002 un petit fascicule. Il ne suggère pas d'imposer une réforme, mais recommande une orthographe simplifiée plus logique, qui permettrait d'écrire au choix fraicheur et maître avec ou sans accent circonflexe ou allègement et événement avec des accents graves sans se faire regarder de travers.

Bon, ce brave Bernard Pivot ne pourrait peut-être plus jouer les instits. Mais tout le monde pourrait se détendre et de nos jours, la détente c'est toujours bon à prendre.

Le Monde Radio-Télévision 25 janvier 2003

Michel Masson « L'orthographe : guide pratique de la réforme », Points Actuels, 1991

Renouvo, « Vadémécum de l'orthographe recommandée » 4 passage Imberdis, 94700 Maisons-Alfort.

## Où se cache le Monstre du Loch Ness ?

Chronique du 11 Février 2003

Le Loch Ness - loch signifie « lac » et on prononce « lokh » - et tiens, à propos de prononciation, au charmant auditeur qui, entre autres.... amabilités m'a fait remarquer hier que le mot quasi se prononce Kasi et non kwasi, je recommande l'écoute d'une chanson de Georges Brassens intitulée « Marquise », en particulier le tout dernier vers - bref, le Loch Ness est un lac situé à 150 km au nord de Glasgow, en Ecosse, dans la région des Highlands, chère à Duncan Macleod. Il mesure 40 km de long, 2km de large et 230 mètres de profondeur, c'est le plus grand plan d'eau douce de Grande-Bretagne.

La première mention qu'un monstre vivrait dans ses eaux remonte à l'an 565 on l'attribue à St Columba, qui évangélisa l'Ecosse et aurait empêché le monstre de dévorer un nageur. Mais c'est surtout à partir du 19e siècle que les témoignages sont recensés.

En 1933, on construit une route touristique sur l'une des rives du lac, ils se multiplient. Les propriétaires d'une auberge des environs déclarent à un journaliste du Courrier d'Inverness avoir vu dans les eaux du lac un énorme animal.

En 1934, un colonel Robert Wilson photographie un animal qui ressemble à un plésiosaure, un dinosaure aujourd'hui disparu. Le Courrier d'Inverness la publie, le Daily Mail s'en mêle, et bientôt on crée un bureau d'enquête sur le Loch Ness qui recense les preuves de l'existence du monstre. La photo prise de 1934, cependant, est un faux, truqué avec un petit sous-marin jouet. Ses auteurs, qui ne cherchaient qu'à faire une blague, ont fini par le révéler au milieu des années 90.

Mais bien d'autres observateurs ont pris des clichés du monstre. Deux films, en particulier, ont attiré l'attention. L'un a été pris en 1960 et montre un objet en mouvement d'1,70 de large, qui nage à la surface à 16 kms à l'heure, qui plonge dans les eaux glaciales. Un autre film tourné en 1967, montre une sorte d'énorme otarie mesurant largement plus de deux mètres. Bien entendu, les savants ont étudié le problème avec des appareillages sophistiqués.

En 1964, une équipe d'Oxford et Cambridge explore les eaux du Loch au moyen d'un sonar et repère un écho important, sans parvenir à l'identifier. En 1968, une autre équipe repère un écho très important, qui n'est pas un banc de poisson et qui file assez vite, à près de 25 km/h. En 1968, un sous marin privé explore les eaux sous-marine. Ce qui ne donnera rien car les eaux, pleines de sédiments, sont très troubles, et la visibilité est presque nulle.

Bon, ce qui met un peu du plomb dans l'aile à la théorie du monstre, c'est que si pareil animal existe dans le fond du Loch Ness, il faut bien qu'il se nourrisse de quelque chose. Et même de beaucoup de choses étant donné sa taille. Or, les zoologistes ont calculé que les eaux du Loch ne contiennent pas de quoi nourrir un animal de plus de 300 kilos et encore moins plusieurs, car pour qu'il y ait toujours un monstre visible dans le Loch Ness, il faudrait qu'il y en ait une petite population, qui se reproduise. D'autre part, s'il existait mettons des animaux préhistoriques dans le Loch, on finirait de temps à autre par retrouver leurs restes car aucun animal n'est immortel ; or, le Loch fait l'objet d'observations attentives depuis plus de cent cinquante ans et on n'a jamais trouvé de dépouille de monstre.

Mais tout de même, si l'animal du Loch existe, de quoi s'agit-il ?

Probablement pas d'un reptile, qui serait obligé de faire surface souvent pour respirer.

Pour la même raison ça n'est probablement pas un phoque, car ceux-ci s'accouplent et élèvent leurs petits sur la terre ferme.

D'après une autre hypothèse, il pourrait s'agir d'une anguille géante, vivant en profondeur, qui se pourrait faire brièvement surface et se déplacer très vite, ce qui expliquerait les échos vus au sonar.

Enfin, aujourd'hui, rien ne prouve qu'il y a un monstre dans le Loch Ness, mais rien non plus ne démontre qu'il n'y en a pas. C'est heureux pour l'industrie locale du tourisme qui aurait représenté \$37 millions en 1993. Il faut dire qu'à raison de \$100 l'heure de sous-marin en eaux boueuses qu'on propose aux touristes, le monstre du Loch Ness est une très bonne affaire.

<http://www.nessie.co.uk/>

## Où étiez-vous passé, la semaine dernière ?

Chronique du 17 Février 2003

Eh bien, Stéphane j'étais en Norvège, invité avec plusieurs écrivains à participer au PolarKrim Festival, le festival franco-norvégien du roman policier. Côté français, il y avait là Gérard Meudal, Brigitte Aubert, Jean-Bernard Pouy et Patrick Raynal. Ces deux derniers sont les créateurs du Poulpe, héros de près de deux cent cinquante romans et ils ont très logiquement fait découvrir à nos hôtes norvégiens le film « Le Poulpe », avec Jean-Pierre Darroussin et Clotilde Courau, un excellent long métrage noir qu'on doit à Guillaume Nicloux - lequel a également signé un volume de la série.

La journée suivante était consacrée au genre de la nouvelle, défendue par les animateurs de la revue « Brèves », à une conférence sur le roman policier norvégien du journaliste Nils Nordberg, spécialiste du genre et grand connaisseur de Sherlock Holmes (il paraît que sa collection de films consacrés au grand détective est l'une des plus riches du pays) et à une table ronde intitulée « La femme et le roman policier », qui rassemblait écrivains norvégiens et français. La soirée devait se terminer sur le concert de jazz d'un trio franco-norvégien réunissant le saxophoniste et clarinetriste André Jaume, le batteur Jon Christensen et le bassiste Mats Eilertsen.

Mais je n'y ai pas assisté car je m'étais envolé pour Bergen, au bord de la mer du Nord. Surnommée « la ville des sept montagnes », ou parfois « la ville des sept fjords » et deuxième ville de Norvège, Bergen est l'un des principaux centres culturels du pays, dont elle fut avant Oslo la capitale aux XIIe et XIIIe siècles. Son quartier portuaire, Bryggen est fait de maisons de bois ; les plus vieilles datent de 1702 et sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le dramaturge Henrik Ibsen fit ses débuts d'auteur dramatique au théâtre de la ville, et la salle des concerts philharmoniques porte le nom du compositeur Edvard Grieg, qui naquit et vécut à Bergen.

Si je sais tout ça, c'est parce que Terje Vik, le libraire qui m'avait invité à rencontrer ses lecteurs, m'a offert un très beau livre consacré à Bergen (et en Français, s'il vous plaît). Mais aussi parce que j'ai eu droit à une visite guidée par un écrivain très connu en Norvège, Gunnar Staalesen.

Né à Bergen en 1947, Gunnar est un homme épatant, dramaturge comme Ibsen mais aussi romancier. Depuis 1975, il trace le portrait de sa ville dans une douzaine de romans policiers qui s'y déroulent. Son héros, Varg Veum (ce qui signifie « le loup dans le sanctuaire ») est une sorte de Philip Marlowe norvégien, porté sur les femmes et sur la bouteille. Il est si populaire que l'an dernier, le 14 octobre 2002, on lui a fêté son soixantième anniversaire - comme on le fait régulièrement pour Sherlock Holmes en Grande-Bretagne. Entre deux romans policiers, Gunnar Staalesen a publié un grand triptyque historique consacré à Bergen. Un crime y est commis le 1er janvier 1900 dans le premier volume et c'est Varg, le héros fétiche de l'auteur, qui le résout le 31 décembre 1999, dans le troisième.

Gunnar Staalesen n'est pas seulement un homme passionnant, c'est aussi un grand connaisseur de la littérature française, qu'il lit couramment. L'autre soir je l'ai entendu évoquer le centième anniversaire de Simenon, et parler avec chaleur des « Nouveaux Mystères de Paris » de Léo Malet.

Du coup, j'ai eu un peu honte de ne pas connaître son travail. Heureusement, les éditions Gaïa ont entrepris la publication des enquêtes de Varg dans notre pays. Trois volumes sont déjà traduits. Pour les auditeurs qui voudraient faire connaissance, le titre du premier est « Le loup dans la bergerie », par Gunnar Staalesen, aux éditions Gaïa. Quand je l'aurai fini, Stéphane, je vous le prêt !

Gunnar Staalesen, Les enquêtes de Varg Veum :

"Le Loup dans la bergerie", Gaïa 2001

"La belle dormit cent ans", Gaïa 2002

"Pour le meilleur et pour le pire", Gaïa, 2002

## **Qu'est-ce qu'un médicament tératogène ? (Histoire du Distilbène)**

Chronique du 18 Février 2003

C'est un médicament qui, pris par une femme enceinte, a des effets nocifs sur son bébé.

L'un des exemples les plus sinistrement connus est celui du distilbène. De son nom chimique diéthylstilboestrol (ou DES) c'est un estrogène artificiel synthétisé en 1938 et préconisé dès 1945 pour prévenir les avortements spontanés et les fausses couches.

Dès le début des années 50, le distilbène est présenté comme un médicament miracle aux Etats-Unis et au Canada, puis en Europe. En 1953, une étude américaine montre pourtant qu'il n'a aucun effet préventif sur les fausses couches - il a même tendance à les favoriser. Mais l'étude en question est passée sous silence car les femmes enceintes constituent un marché colossal.

En 1971, vingt-cinq ans après sa commercialisation, des chercheurs américains découvrent des cancers du vagin, très rares et très graves chez les filles des femmes ayant reçu du distilbène pendant la grossesse. Les autorités sanitaires américaines et canadiennes interdisent immédiatement la prescription du médicament aux femmes enceintes.

Et en France ? Eh bien, en France, personne ne dit rien et le distilbène sera prescrit jusqu'en 1977 !

Quelles sont les conséquences du distilbène ?

Eh bien, comme il était administré en début de grossesse, il entraînait des malformations de l'appareil génital du fœtus. Les filles exposées au distilbène souffrent aujourd'hui, à l'âge adulte, de malformations du col ou du corps de l'utérus qui favorisent les grossesses extra-utérines, les fausses couches à répétition ou les contractions répétées pendant la grossesse ; elles sont sujettes aux accouchements prématurés, aux hémorragies de la délivrance et bien sûr à des cancers du vagin et du col, rares mais terribles.

Aujourd'hui on estime que dans notre pays 160 000 personnes - 80 000 garçons, 80 000 filles ont été exposées. Or, les femmes ont des enfants de plus en plus tard et celles qui sont nées entre 1955 et 1977 et sont susceptibles d'avoir été exposées, ne savent peut-être pas encore qu'elles l'ont été. D'autant qu'il a fallu attendre novembre 2002 avant que l'agence française pour la sécurité sanitaire ne s'émeuve de l'ignorance des praticiens français au sujet du distilbène et leur adresse à tous une lettre circulaire les incitant à dépister et à prévenir, les femmes concernées. Il faut noter d'ailleurs que chez les garçons exposés au distilbène on observe aussi des malformations et des troubles de la fécondité mais que, curieusement, leur cas n'a jamais été étudié de près.

Autre cause de scandale : les grossesses des femmes exposées au distilbène ne sont pas reconnues par la Caisse Nationale d'assurance maladie comme des grossesses à risque, alors que ces femmes doivent garder un repos absolu au lit dès qu'elles se savent enceintes, en raison des risques de fausses couches et d'accouchement prématuré. Un groupe de « filles distilbène », comme elles se sont surnommées elles-mêmes, a constitué une association, « Réseau DES France » dont la marraine est la romancière Marie Darrieussecq, auteur de « Truismes » et - les auditeurs s'en souviennent certainement, - présidente du Livre Inter 2001.

L'association Réseau DES France a pour vocation de rassembler des témoignages, de déculpabiliser et de soutenir les femmes concernées, de participer à l'information du public de convaincre la Sécu de prendre mieux en charge ces grossesses à risque et, pourquoi pas, d'obtenir des dédommagements des laboratoires responsables. Pour les auditrices et auditeurs qui voudraient la contacter, en voici les coordonnées.

Association Réseau DES France - 12 rue Martinon - 40 000 MONT DE MARSAN – tel : 05 58 75 50 04

<http://www.afssaps.sante.fr/>

## Êtes-vous pour ou contre les versions originales ?

Chronique du 19 Février 2003

La semaine dernière, pendant mon bref séjour en Norvège, en allumant le téléviseur de ma chambre d'hôtel, j'ai eu la surprise de constater que plusieurs chaînes diffusaient des feuilletons américains, anglais ou suédois en version originale, avec des sous-titres en norvégien. Et cela, pas à deux heures du matin, mais en pleine journée. Quand j'ai interrogé mes hôtes, ils m'ont expliqué qu'il en était ainsi dans tous les pays scandinaves.

Et je me suis posé la question suivante : si en Scandinavie, où beaucoup de gens parlent souvent deux langues, voire trois, toutes les fictions étrangères sont diffusées en version originale, pourquoi en France, où l'on se plaint sans arrêt du faible niveau linguistique de la population, les chaînes publiques ne font-elles pas de même ?

Dans l'hexagone, la diffusion des fictions en version originale est microscopique sur France 2 et France 3, et un peu plus fréquente sur Arte, mais la chaîne franco-allemande est beaucoup moins regardée. Les spectateurs qui ne sont reliés ni au câble ni au satellite sont donc privés d'une source d'apprentissage des langues variée, gratuite, et accessible à tous.

Outre qu'elle favoriserait l'apprentissage des langues étrangères, la diffusion des fictions en version originale sur les chaînes publiques aurait plusieurs avantages : comme en témoigne les milliers de jeunes gens qui reviennent chaque année d'un séjour d'e plusieurs mois à l'étranger, l'immersion dans la langue d'un pays permet une meilleure compréhension de sa culture ; la version originale permettrait aussi de respecter les œuvres et leurs interprètes - il suffit d'imaginer ce que peut donner le doublage de Coluche ou de Valérie Lemercier en japonais pour comprendre ce que nous faisons subir à Woody Allen ou à Whoopi Goldberg en les affublant d'une voix française ; tandis que le doublage le remplace et souvent dénature le texte original, le sous-titrage, même s'il n'est pas parfait, le complète et l'explicite ; si la VO sous-titrée se généralisait, elle permettrait aussi d'améliorer chez les jeunes spectateurs leur vitesse de lecture du français, leur maîtrise de la grammaire, leur orthographe et leur vocabulaire ; et je n'ai pas besoin de vous dire que les personnes sourdes ou malentendantes, qui sont nombreuses en France, apprécient les sous-titres.

Enfin, sous-titrer des films ou des séries télévisées, c'est plus rapide et beaucoup moins coûteux que de les faire doubler ; au lieu de faire cachetonner les comédiens français sur le doublage des fictions étrangères, l'argent pourrait être investi dans des productions françaises, non ? Etc.

On m'objectera que c'est impossible en France, que les sous-titres font fuir les spectateurs, que ça « gêne les personnes âgées », et que tout le monde veut entendre parler français.

Ces objections ne correspondent pas à la réalité : regardez bien, il y a déjà beaucoup à lire dans les émissions des chaînes publiques : des titres au bas de l'image pendant le journal de vingt heures, des textes en banc-titre, et des sous-titres dans les émissions de reportages et les documentaires, y compris quand ceux-ci ont été tourné par des français et obtenu un Oscar.

Par ailleurs, on ne voit pas pourquoi les sous-titres gêneraient les personnes âgées en France plus qu'en Finlande ou en Norvège, et je n'ai jamais entendu les jeunes gens se plaindre que les clips musicaux diffusés par M6 ou TF1 soient en anglais.

Alors ? Pourquoi cette résistance à la version originale ? Des responsables de programmes , à qui je posais la question, m'ont répondu : « le public n'en veut pas ». Mais qui est donc le public ? Comment est-il défini ? En admettant qu'une telle entité existe, l'a-t-on vraiment interrogée ? Et enfin, je vous pose la question, cher Stéphane et chers auditeurs, les chaînes de télévision publique doivent-elles absolument satisfaire les goûts (réels ou fantasmés) des spectateurs ou leur vocation est-elle aussi de les bousculer un peu pour leur ouvrir des horizons nouveaux ?

## Qu'est-ce qu'un auteur supposé ?

Chronique du 20 Février 2003

Entrez dans une librairie et dans une bibliothèque et prenez un livre. Sur la couverture, il porte un titre et le nom de son auteur. Le plus fréquent c'est que l'auteur signe de son nom. Mais il arrive que l'auteur soit inconnu. Auquel cas, on lira « Anonyme », au-dessus du titre.

C'est le cas de livres très anciens, comme la Bible, ou d'ouvrages dont l'auteur ne tenait pas à être identifié, comme « Ma vie secrète », cette autobiographie érotique dans laquelle un anglais du XVIIIe S. raconte par le menu et dans le moindre détail toutes ses rencontres amoureuses - et il en fit des floppées...

L'auteur peut évidemment signer d'un pseudonyme. Philippe Sollers, Patrick Cauvin et Sébastien Japrisot ne s'appellent pas vraiment comme ça. Ils ont choisi un nom d'emprunt par discrétion ou par hommage, ou pour des raisons esthétiques, ou pour d'autres raisons encore.

Et puis il y a le cas, rare mais fort intéressant, du livre dont l'auteur n'existe pas.

Je m'explique : un livre est publié, l'auteur reste invisible mais des éléments biographiques circulent à son sujet. Au bout d'un temps variable, on découvre que tout ce qu'on croyait savoir de lui a été inventé par le véritable auteur qui, lui, est resté dans l'ombre.

André Gide a ainsi publié - et rédigé - Les « Cahiers » d'André Walter, œuvres posthumes d'un jeune écrivain prématurément disparu ; Pierre Louÿs a soi-disant traduit les « Chants de Bilitis », une poétesse grecque du VIe siècle avant J.C. dont il avait lui-même rédigé les poèmes et inventé la biographie. En 1962, les « Oeuvres complètes » de Sally Mara, qui comprennent un roman (« On est toujours trop bon avec les femmes »), un « Journal intime » et un recueil de citations et d'aphorismes intitulé « Foutaises » était en réalité dues à Raymond Queneau...

Beaucoup de jeunes gens d'hier et d'aujourd'hui connaissent ou ont au moins entendu parler de Vernon Sullivan, l'audacieux auteur de « J'irai cracher sur vos tombes » Ils ne savent peut-être pas que ce roman sulfureux dû en réalité à l'infatigable Boris Vian fit scandale non seulement par son contenu sexuel très choquant mais aussi parce qu'on l'avait trouvé sur la table de nuit d'un homme qui avait assassiné sa maîtresse. Le livre avait alors été accusé de provoquer des meurtres !

L'exemple contemporain le plus connu d'auteur « supposé » est, bien entendu, celui d'Emile Ajar, écrivain inconnu qui remporte le prix Goncourt avec son deuxième roman, « La vie devant soi », et qui va même jusqu'à apparaître à « Apostrophes », l'émission de Bernard Pivot. En réalité, Emile Ajar n'était autre que l'écrivain Romain Gary qui s'était fait remplacer à la télévision par un petit cousin du nom de Paul Pavlovitch.

Et je terminerai par Marc Ronceraille, un jeune écrivain et poète mort lui aussi prématurément et auquel la collection « Ecrivains de Toujours », au Seuil, consacra son numéro 100. Ce petit livre, constitué d'une biographie, d'extraits de textes et de photographies - tous faux - était l'œuvre du critique Claude Bonnefoy, auteur par ailleurs d'un « Dictionnaire de la littérature française contemporaine ». Pour rendre son jeune auteur crédible, Bonnefoy poussa le soin jusqu'à faire figurer dans son livre des photos de Ronceraille aux côtés de Pivot sur le plateau d' « Apostrophes » lors d'une émission qui n'eut jamais lieu.

Ces supercheries littéraires ont entre autres un but créatif précis : faire de l'auteur un personnage de fiction. Dans un passionnant ouvrage réédité en 2001, Jean-François Jeandillou en dénombre une trentaine seulement. Probablement parce que si publier des livres représente déjà beaucoup de travail, inventer de toutes pièces un écrivain et surtout lui donner vie, ça en demande encore beaucoup plus !

« Supercheries littéraires : la vie et l'œuvre des auteurs supposés » de Jean-François Jeandillou, Ed. Droz, 2001

« Ma vie secrète », traduit par Mathias Pauvert. Plusieurs volumes aux éditions « La Musardine »

« Oeuvres Complètes de Sally Mara », Gallimard, coll. « L'imaginaire »

« J'irai cracher sur vos tombes », Boris Vian, Livre de Poche

« Et on tuera tous les affreux », Vernon Sullivan, Livre de Poche

« Elles se rendent pas compte » Vernon Sullivan, Livre de Poche

« Cahiers et Poésies d'André Walter », André Gide, Gallimard, Coll. « Poésie »

« Les Chansons de Bilitis », Pierre Louÿs, Gallimard, Coll. « Poésie »

« Oeuvres complètes de Sally Mara » par Raymond Queneau, Gallimard, coll. « L'imaginaire »

« Oeuvres complètes d'Emile Ajar », Romain Gary, Mercure de France, coll. « Mille Pages »

« Marc Ronceraille », Ed. Du Seuil, coll. « Ecrivains de Toujours »

« Le Mystère Marcoeur », Martin Winckler, éditions L'Amourier



## Qui a écrit la Bible ?

Chronique du 21 Février 2003

Hier, dans ma chronique sur les auteurs supposés j'ai déclaré que la Bible était l'œuvre d'auteurs inconnus. Un auditeur m'a écrit pour que c'était faux, la Bible étant signée par plusieurs auteurs, les premiers livres de l'Ancien Testament sont attribués à Moïse, certains livres des Rois à David, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques à Salomon, les Evangiles à Marc, Luc, Matthieu, Jean, les Épîtres à Paul, etc. J'ai donc remercié cet auditeur de m'avoir suggéré la chronique de ce jour.

Mais je vous rassure tout de suite - Vanité, vanité, tout n'est que vanité, lit-on quelque part dans le texte sacré - mais je n'aurai pas celle de donner une réponse définitive, en trois minutes à une question sur laquelle des centaines de savants planchent depuis des lustres. J'aimerais simplement donner à l'auditeur un aperçu de la complexité et des difficultés, justement, qu'ils rencontrent encore aujourd'hui quand il s'agit d'y répondre.

Indépendamment de toute considération religieuse, les textes de la Bible méritent la même analyse historique que n'importe quel texte très ancien. La plupart des historiens et des théologiens sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'un ensemble de textes distincts, qui diffèrent beaucoup par leur origine et par leur date de rédaction.

Prenons les cinq premiers livres de l'Ancien Testament, que l'on nomme le Pentateuque - Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome. La tradition a longtemps voulu qu'ils soient tous l'œuvre de Moïse en personne.

Peu à peu, leur lecture attentive par les historiens et les philosophes a permis de réviser cette vision traditionnelle et de découvrir que leur origine était multiple. Les arguments démontrant cette multiplicité reposent sur la mise en évidence d'incohérences ou de contradictions dans les histoires qui apparaissent deux fois dans le texte. Car les histoires se répètent souvent dans le Pentateuque, mais pas exactement sous la même forme : il y a deux récits de la création du Monde, deux versions des circonstances dans lesquelles Dieu établit un pacte avec Abraham, deux versions de la manière dont Isaac reçut son nom, etc.

Dès le onzième siècle de notre ère, des savants juifs et des rabbins montrent que certains passages du Pentateuque peuvent difficilement avoir été écrits par Moïse, soit parce qu'ils font référence à des événements ayant eu lieu après la mort de celui-ci, soit parce qu'ils sont écrits dans un style différent du reste du texte, etc.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'hypothèse selon laquelle Moïse est l'unique rédacteur était déjà bien contestée, en particulier par deux philosophes, Hobbes et Spinoza, et à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, historiens et théologiens convenaient que le pentateuque était un texte composite constitué à partir de quatre textes sources distincts.

Les quatre premiers livres du Pentateuque sont issus de trois de ces sources ayant certes des points communs, mais rédigées séparément, puis agglomérées les unes aux autres - ce qui explique qu'il y ait des histoires racontées deux voire même trois fois.

Les deux sources considérées comme les plus anciennes diffèrent en plusieurs points et en particulier sur le plan stylistique - autrement dit elles ne sont pas écrites avec les mêmes mots ; l'une fait durer le déluge 40 jours, l'autre une année et chacun décrit Dieu de manière différente.

La troisième source entrelacée utilise un mot différent des deux premières pour désigner Dieu. Et certains indices semblent indiquer que le sacrifice d'Isaac par Abraham aurait bien eu lieu dans une version originelle de l'un des textes, mais qu'une main aurait postérieurement modifié l'histoire en expliquant qu'Abraham a finalement sacrifié un bélier et non son fils...

Si vous faites avec moi un bond de plusieurs milliers d'années et apprenez qu'aujourd'hui, les historiens discutent âprement pour savoir si Shakespeare est bien l'auteur des pièces qu'on lui attribue, et si les comédies de Molière n'auraient pas en réalité été écrites... par Pierre Corneille, vous aurez compris qu'il est actuellement impossible, et très hasardeux, pour quiconque, d'affirmer sans doute aucun qui a écrit la Bible...

- La Bible dévoilée, de Finkelstein et Silberman, Ed. Bayard

- Les évangiles au feu de la critique, Alain Marchadour, Bayard/Centurion, 1995

## Le papier va-t-il disparaître ?

Chronique du 24 Février 2003

Outre les innombrables journaux, magazines et livres, outre le papier blanc et le papier quadrillé, tous les objets que nous achetons comprennent au moins une étiquette portant le prix, ou un mode d'emploi et du ticket de métro à la déclaration d'impôts en passant par le procès verbal ou la facture, la carte de visite et le chèque, le papier reste à ce jour le support numéro un de l'information et ce ne sont ni l'écran de l'ordinateur, ni le CD ni le DVD qui le remplaceront. Pourquoi ? Parce que le papier, c'est léger, facile à utiliser que ce soit pour lire et écrire, et qu'avec beaucoup de feuilles de papier on arrive à faire de gros livres qui restent peu encombrants. Et on n'a pas besoin d'ordinateur pour lire une feuille de papier.

Avant le papier, on fabriquait du papyrus en Egypte entre les 5e et le 3e siècle avant notre ère, à partir de la plante du même nom, mais le papier est inventé en Chine au début du 2e siècle de notre ère et, gardé secret, met 500 ans à parvenir jusqu'au Japon, et encore trois siècles pour arriver en Europe et dans la Méditerranée. On commence à fabriquer couramment du papier à Valence en Espagne, au 12e siècle, en Italie au 13e, en France au 14e siècle, en Angleterre à la fin du 15e siècle. Le principe de la fabrication du papier est simple, il réside dans le martelage des fibres végétales jusqu'à ce qu'elles soient transformées en pâte, puis lavées et débarrassées de leurs déchets avec de la chaux éteinte, c'est à dire un bain de chaux, et enfin séchées sous formes de feuille. On peut aussi en faire à partir du coton, du lin et du chanvre, autrement dit de la plante de Cannabis mais les neuf dixièmes du papier fabriqué dans le monde le sont aujourd'hui à partir du bois.

Une fois fabriqué, on lui ajoute de la résine de colophane et du sulfate d'aluminium, afin qu'il soit plus blanc, et surtout lisse et ne boive pas l'encre. C'est ce processus dit d'encollage qui fait courir au papier le risque de la disparition. À l'humidité, le sulfate d'aluminium se transforme en acide sulfurique. Comme la technique de fabrication du papier n'a pas changé depuis 1850, le papier de centaines de milliers de documents devient acide avec le temps et s'autodétruit. C'est cela qui menace le papier de disparition, et non les systèmes informatiques.

Dans leur « Saga du papier » (Adam Biro et Arte Editions), Pierre-Marc de Biasi et Karine Douplitzky rappellent que « sur 2,6 millions de livres et périodiques français publiés entre 1875 et 1960 et conservés à la BNF, 90 000 documents sont irrémédiablement perdus, 900 000 en danger immédiat (fragiles et incommunicables) et 700 000 en danger à moyen terme (fragilisés et communicables avec restriction) : au total, près de 65 % du patrimoine écrit se trouvent menacés de disparition. »

Aujourd'hui, il existe deux autres formes de papier : papier sans acide et papier permanent, qui ne coûtent pas plus cher que le papier classique et qui sont, de plus, moins agressifs pour l'environnement. Le papier permanent n'a que des avantages : sa fabrication est plus propre et consomme moins d'eau et d'énergie, et il est recyclable et biodégradable. Est-ce que cela suffira à éviter la disparition des livres ?

Oui, à deux conditions : d'abord, qu'on commence à l'utiliser systématiquement. C'est le cas aux Etats-Unis et au Canada, mais il n'est pas sûr que ce soit le cas en France (en tout cas, je n'ai pas trouvé de chiffres qui l'indiquent, si les auditeurs en savent plus sur le sujet, je suis preneur) et aussi que l'on mette également au point une encre indélébile, résistante à l'air et à la lumière.

Car, par exemple, la poudre d'encre des photocopieuses qui imprime 99% des documents écrits a une durée de vie brève. Si l'on ne trouve pas mieux, d'ici un siècle ou deux, nous aurons bien conservé nos documents en papier permanent, mais ils seront constitués de pages blanches...

« Saga du papier », par Pierre-Marc de Biasi et Karine Douplitzky, Adam Biro et Arte Editions, 2002

## **Jusqu'où la résilience peut-elle aller ?**

Chronique du 25 Février 2003

Vous avez certainement entendu le terme de résilience, souvent utilisé lorsqu'il est question des travaux du psychiatre Boris Cyrulnik, en particulier dans son livre « Les vilains petits canards ».

En psychologie, la résilience désigne ces enfants qui, après avoir été soumis à des épreuves très pénibles, parviennent malgré tout à s'épanouir à l'âge adulte. Mais le mot résilience n'est pas réservé à la psychologie. Il vient en effet du verbe latin *resilio*, qui signifie « rebondir ».

Rien d'étonnant à ce qu'il soit d'abord un terme de mécanique : il désigne la capacité des matériaux à résister aux contraintes qu'ils subissent. Ainsi, les métallurgistes de Damas, au Moyen Âge, soumettaient les épées à une chaleur élevée, puis les refroidissaient rapidement pour que l'acier en devienne plus dur. Ils avaient découvert de manière empirique, sans connaître les atomes ou la cristallographie, que les caractéristiques mécaniques d'un acier refroidi rapidement ne sont pas identiques à celles d'un acier qu'on a refroidi lentement.

En écologie, on considère que la nature fait preuve de capacités de résilience assez extraordinaires. En voici deux exemples : en 1883, l'éruption du Krakatoa, un volcan d'Indonésie, supprime toute trace de vie sur trois îles recouvertes par la lave et les cendres. Et pourtant, un siècle plus tard, les trois îles sont de nouveau riches d'une végétation dense habitée par de nombreuses espèces animales. Plus impressionnante encore fut la formation, au large de l'Islande, entre 1963 et 1967, à la suite d'une éruption volcanique sous-marine, d'une île qui n'existait pas auparavant. Dix ans après sa formation, l'île de Surtsey était couverte de végétation et ressemblait aux îles islandaises voisines.

Mais le phénomène le plus étonnant de résilience concerne un animal très étonnant, que l'on nomme le tardigrade. Les tardigrades - également appelés « ours des eaux » - sont de toutes petites bestioles (elles mesurent moins d'un millimètre de long), cousines des insectes et qui, malgré leur petite taille, ont un cerveau aussi développé que ceux-ci. Elles ont deux yeux et huit pattes télescopiques qui se terminent par des griffes. Leur bouche ont des stylets qui leur permettent de sucer le suc des algues et des mousses, car les tardigrades vivent dans l'eau. Les tardigrades peuvent vivre dix ans, et surtout - phénomène unique dans le règne animal - ils peuvent se mettre en état de vie suspendue. Quand il fait trop froid, ils se lyophilisent : autrement dit, ils se vident de leur eau et se figent dans la glace. Quand la température remonte, les tardigrades se réveillent. On a ainsi retrouvé sur de vieilles feuilles d'herbier des tardigrades lyophilisés depuis près de 80 ans et qui, une fois réhydratés, sont revenus à la vie.

Quand ils sont ainsi à l'état lyophilisés, les tardigrades semblent indestructibles : on peut les irradier, les congeler au zéro absolu ou les plonger dans l'alcool et ils survivent. Le secret des tardigrades semble résider dans un sucre que l'on nomme le tréhalose. C'est lui qui leur permet de se débarrasser de leur eau au moment où ils se mettent en état de vie suspendue. Certains chercheurs planchent sur le tréhalose. Il pourrait permettre de conserver des tissus biologiques plus longtemps qu'on ne peut le faire actuellement et donc de faciliter les transplantations d'organe. Ce ne serait pas la première fois qu'une toute petite bête vient à l'aide de cette grosse, grosse bête qu'on appelle l'homme...

Voir « Pour la Science », numéro de mars 2003

<http://agora.gc.ca/mot.nsf/Dossiers/Resilience>

[http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/so/so\\_8013\\_p0.html](http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/so/so_8013_p0.html)

## Peut-on espérer devenir immortel en se faisant congeler ?

Chronique du 26 Février 2003

Aujourd'hui, on conserve couramment des ovules, du sperme ou des embryons dans l'azote liquide pour, le moment venu, les en sortir et procéder à une insémination artificielle ou à l'implantation d'un embryon chez une femme. Si des cellules uniques ou des embryons, qui sont constitués de quelques cellules, peuvent être ramenés à la vie pour produire un nouvel être vivant, pourquoi n'en irait-il pas de même pour un être humain complet ?

C'est ce que se sont dit les riches Américains qui ont confié la congélation de leurs restes à des firmes spécialisées. Lesdites firmes proposent - pour une somme comprise entre 100 et 175 000 \$, tout de même - de congeler soit le corps entier, soit seulement la tête (puisque dans la tête y'a le cerveau, et que c'est dans le cerveau que se trouve la personnalité, pense-t-on) en attendant des jours meilleurs où on pourra les ressusciter et les guérir de la maladie incurable dont ils sont morts.

Je vous rassure tout de suite, quelques dizaines de personnes seulement ont à ce jour eu recours à la congélation, mais une vieille légende urbaine américaine prétend que Walt Disney, oui, tonton Walt, celui de Mickey et de Bambi, se serait ainsi fait congeler à sa mort. Il faut dire que si la congélation des morts est interdite en France, elle reste autorisée aux Etats-Unis et après sa mort le 15 décembre 1966, le bruit a couru que Walt Disney s'était fait plonger dans l'azote. Aux États-Unis, cette rumeur est aussi connue que, chez nous, celle selon laquelle Napoléon aurait été empoisonné à St Hélène.

Après la découverte d'un cancer, en novembre 1966, Walt Disney fut opéré et les chirurgiens lui enlevèrent le poumon gauche. Il devait mourir quelques semaines plus tard. Dix ans avant de mourir, il avait exprimé publiquement le désir qu'on ne lui fasse pas de funérailles, par discrétion pour sa famille. D'après ses proches, Disney éprouvait une forte aversion pour les enterrements et disait vouloir qu'on se souvienne de lui vivant. De fait, ses obsèques eurent lieu dans la plus stricte intimité le lendemain de sa mort. Ses cendres - car il fut incinéré - reposent au Forest Lawn Memorial Park de Glendale, en Californie et le lieu exact reste protégé, mais quand on sait ce que les vivants font parfois aux tombes des morts...

Mais alors, d'où vient cette légende ? Peut-être du fait que, deux ans plus tôt, en 1964, un certain Robert Ettinger avait publié un livre intitulé « The Prospect of Immortality », ce qui signifie « La perspective d'immortalité » et qui, comme on peut s'y attendre, avait remporté un franc succès.

Cela étant, est-ce que la congélation, ça marche ?

Eh non, pour une raison très simple : l'eau en gelant, se dilate ; lorsque vous mettez une bouteille au congélateur, vous la retrouvez brisée par la glace qui s'est formée à l'intérieur. De la même manière, quand on congèle des tissus, l'eau qu'ils contiennent lorsqu'elle se transforme en glace détruit les cellules. Il faut que la congélation soit très rapide, presque instantanée pour que les cellules ne soient pas détruites, ce qui est le cas avec le sperme ou les ovules, mais il est impossible de congeler instantanément un corps de plusieurs dizaines de kilos.

Bon, si on parvenait à déshydrater les corps avec le tréhalose - vous savez, j'en ai parlé hier et si vous avez raté cette chronique-là, vous pouvez la retrouver sur le site franceinter.com - ce sucre particulier qui permet aux tardigrades de se lyophiliser par grand froid, la congélation des corps serait peut-être possible, mais en l'état actuel des connaissances, on est loin du compte. Et puis, les tardigrades se lyophilisent et se congèlent alors qu'ils sont encore vivants. Congeler puis décongeler un mort et le ramener ensuite à la vie, c'est une autre paire de manches...

Non, quand on veut absolument survivre à la mort, il vaut mieux faire comme le vieux Disney, créer des dessins animés et des parcs de jeux. Cette immortalité-là est redoutablement efficace et immensément lucrative.

## Qu'est-ce qu'une presse universitaire ?

Chronique du 27 Février 2003

Il y a quelques semaines, un auditeur me demandait à quoi servait, lorsqu'on parlait d'un livre à l'antenne, de citer l'éditeur. Pour lui, le nom de l'auteur et le titre du livre suffisaient, le nom de l'éditeur n'était rien d'autre que de la promotion facile. Mais justement, il est important de parler des éditeurs, surtout quand il s'agit des petits. Car si on ne mentionne pas leur nom, peu de gens savent qu'ils existent.

Personnellement, j'ai eu la chance de publier des livres dans trois maisons d'éditions de littérature, petites mais valeureuses - Indigène, à Montpellier, L'Amourier à Coarazé, dans les Alpes-Maritimes et le Diable Vauvert, à Vauvert, dans le Gard et je suis heureux de les saluer aujourd'hui.

Il est par ailleurs des maisons d'édition souvent inconnues du grand public, j'ai nommé les presses universitaires. Ce sont de toutes petites structures, animées par une poignée de personnes, installées dans les locaux d'une université.

Que publient-elles ? Le plus souvent, des ouvrages de sciences humaines, d'histoire, ou encore consacrés à la littérature, aux langues, aux sciences, rédigés par les chercheurs qui enseignent et travaillent dans l'université en question, mais aussi extérieurs.

Le préjugé le plus courant est qu'il s'agit d'ouvrages illisibles rédigés dans un langage ésotérique, mais il n'en est rien. C'est même souvent tout le contraire. Si vous avez la chance de disposer d'un accès internet ou si vous utilisez celui de votre bibliothèque municipale, vous verrez, en tapant les mots « presses universitaires » qu'il y en a à Bordeaux, à Caen, à Limoges, à Strasbourg, à Grenoble et à Angers, qu'il y a aussi les Presses universitaires d'Aix-Marseille, celles du Septentrion à Lille, celles de l'Université Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand, et au-delà de nos frontières, mais toujours en langue française, les presses universitaires de Namur, de Bruxelles, de Lausanne, de Québec, de Laval, de Montréal, etc.

En quoi, me direz-vous, les publications de ces presses intéressent-elles le grand public ? Eh bien parce qu'elles ont pour vocation de partager le savoir avec tout le monde, pas seulement avec leurs étudiants. Et je vais vous en donner un petit exemple, celui des Presses universitaires du Mirail, sises dans la bonne ville de Toulouse, chère à notre cher Claude Nougaro.

Outre un catalogue de cent cinquante pages, l'équipe éditoriale des Presses du Mirail m'a envoyé ces jours-ci trois volumes extrêmement sympathiques publiés dans leur collection « Les mots ». Ce sont des abécédaires de mots appartenant à un domaine particulier. J'en ai trois sous les yeux.

Dans « Les mots de la Rome antique », j'apprends que le fléau le plus redouté des romains était les incendies, redoutables à cause de l'étroitesse des rues, de l'abondance du bois dans les étages supérieurs des maisons et de la pauvreté des moyens de lutte contre le feu.

Dans « Les mots de l'Inquisition », je découvre que c'est en 1524 que la couronne d'Aragon obtint du pape le droit de poursuivre les homosexuels et qu'en Castille, aux XVIe et XVIIe siècle, on prononça autant de condamnations à mort pour ce seul motif que toutes les inquisitions pour hérésies religieuses.

Et dans « Les mots de la Renaissance » je lis que le monumental David de Michel-Ange - il mesure plus de 4 mètres de haut - fut en 1504 le premier nu exposé sur une place publique depuis l'Antiquité. Les presses du Mirail annoncent aussi d'autres livres du même genre : les mots de l'environnement, les mots de la ville, etc. Bref, une mine de renseignements dans des volumes qui tiennent bien en main et qui ne coûtent que 10 Euros.

Alors, même si les journalistes parisiens n'en parlent pas, penchez-vous sur les presses universitaires de votre région et des autres vous y trouverez sûrement des bonheurs de lecture et de savoir.

"Les mots de l'inquisition", de Jean Pierre Dedieu, Presses Universitaires du Mirail, 2002

"Les mots de la Renaissance", de René Souriac, Presses Universitaires du Mirail, 2002

"Les mots de la Rome antique", de Jean Marie Pailler, Presses Universitaires du Mirail, 1999

## **Comment sait-on qu'on a été victime d'une escroquerie ?**

Chronique du 28 Février 2003

L'escroquerie est un vol, mais ce n'est pas n'importe quel genre de vol. C'est un vol élaboré, conçu avec une certaine intelligence, et consistant à faire miroiter un bénéfice hypothétique dans le but de tirer un profit important du pigeon que l'on va plumer.

Il y a des escroqueries de toutes les formes et de toutes les tailles.

Des simplistes, comme celles des voyants qui font payer le prix fort des prédictions auxquelles vous êtes le seul à croire, ou des bonimenteurs qui vous fourguent un objet inutile ou inutilisable.

Il y en a des pitoyables, comme ces courriers électroniques écrits par le pseudo fils d'un supposé haut dignitaire africain ou libanais ou sud-américain (rayez la mention inutile) qui cherche à faire sortir une somme colossale de son pays et vous demande son aide en échange de 10 % de la somme en question. Evidemment, avant de mettre la main sur cette somme alléchante mais qui n'existe pas, on vous a soutiré le prix de trois billets d'avion, un pour chacune des deux valises pleines de biftons, le troisième pour le porteur. Au prix de la 1ère classe entre Bamako et Paris, ça fait quand même une somme.

Plus perverses et nettement plus méchantes sont les escroqueries de personnes âgées commise par des messieurs présentant bien qui se font passer pour des agents de l'EDF ou pour des officiers de Police, fausse carte à l'appui, s'introduisent en invoquant une fuite de gaz ou des rôdeurs dans l'immeuble, conseillent de mettre les bijoux et les valeurs à l'abri dans leur poche et disparaissent.

Toutes ces escroqueries reposent sur les mêmes principes : l'escroc se présente comme une personne ou une entité de confiance ; il propose à ses victimes des services ou un investissement censés leur rapporter gros ou leur éviter la ruine et il s'en va avec la caisse laissant ses victimes sur le carreau.

Les meilleures arnaques sont évidemment celles dont la victime n'a pas conscience. Ou, en tout cas, pas tout de suite, parce que sa confiance en l'escroc est si grande que toute suspicion est impossible ou parce que l'escroquerie est insoupçonnable par le simple citoyen.

C'est là-dessus que s'appuient les arnaques de très grande envergure. Arnaques privées, comme lorsque la société Enron finit par avouer qu'elle a gonflé ses chiffres et provoque la ruine de milliers de salariés et d'actionnaires, ou arnaques publiques.

J' ai découvert un exemple hier dans le numéro de mars de « 60 millions de consommateurs » quelque chose qui ressemble furieusement à une arnaque publique. Celui des douteuses pratiques tarifaires de la SNCF. Je ne vais pas entrer dans les détails, car le magazine le fait très bien - et vous verrez que pour mettre en évidence ce que la société nationale impose aux usagers, l'équipe de "60 Millions" utilise une méthode parfaitement scientifique : la méthode expérimentale - mais ça se résume à ceci : alors que les usagers payent des cartes de réduction censées leur faire bénéficier de tarifs préférentiels, ces mêmes usagers sont souvent dans l'impossibilité de bénéficier desdits tarifs. Et les jeunes gens qui prennent le train le week-end pour retrouver leur famille et qui, malgré leur carte 12-25 ne trouvent jamais de place à tarif réduit en savent quelque chose.

Pourquoi cet état de chose ? Parce que la SNCF a intérêt à faire payer tout le monde le plus cher possible, pardi ! A tel point que parfois, la « réduction » promise devient une augmentation. C'est le cas pour les enfants de moins de douze ans : lorsque vous leur prenez un billet huit jours à l'avance (donc, à un tarif supposément préférentiel) vous payez en réalité leur place plus cher qu'en l'achetant à plein tarif. Incroyable, mais vrai ? « SNCF c'est possible » !

Je vous laisse découvrir le reste de l'article dans le numéro de mars de « 60 Millions », il vous fera certainement méditer sur la notion d'abus de confiance, dont je pourrai toujours, si vous le voulez, reparler dans une prochaine chronique...

## Quel est le vrai problème avec le Cannabis ?

Chronique du 3 Mars 2003

Au seul énoncé du mot « cannabis », j'imagine que les sourcils se soulèvent, que les oreilles s'ouvrent et que certains auditeurs sentent déjà la moutarde leur monter au nez, tandis que d'autres pensent : « Ah, enfin, on en parle ».

Eh oui, on en parle, dans un grand dossier publié par la revue scientifique « La Recherche » dans son numéro du mois de mars. Olivier Postel-Vinay y fait la synthèse des connaissances sur les effets réels de ce cette substance pour le moins controversée.

D'après son article, le cannabis fait l'objet d'un consensus scientifique international assez solide et plutôt rassurant : on sait bien sûr le principal effet du cannabis est l'euphorie, la sensation de détente, et aussi un certain effet sédatif, qui conduit à le proposer à certains patients souffrant de maladies graves, ou soumis à des chimiothérapies, afin de combattre les nausées importantes que celles-ci entraînent ; mais figurez-vous que contrairement à ce que l'on a longtemps raconté, la majorité des consommateurs de cannabis ne passent pas à une drogue « plus dure » par la suite et le consomment plutôt en quantités modérées ; le cannabis ne provoque pas d'overdose, aucun décès n'a jamais pu lui être imputé directement et la consommation de cannabis n'augmente pas la mortalité de la population générale, alors que chaque année, en France, 100 000 personnes meurent directement des effets du tabac et de l'alcool et 13000 à la suite d'accidents médicamenteux. Et même si la consommation de cannabis n'est bien sûr pas anodine, vous trouverez d'autres informations tout aussi rassurantes dans l'article.

Étant donné les données scientifiques qui font de la toxicité du cannabis une agréable plaisanterie comparée à celle des autres fléaux cités, on peut se demander d'où vient sa diabolisation.

Un second article du même numéro de « La Recherche » montre qu'en France, le discours politique actuel fait fi des connaissances scientifiques, ou ce qui n'étonnera personne, les utilise à rebours à des fins électorales en diabolisant le cannabis et ses consommateurs.

La raison ne peut pas en être seulement morale ou idéologique : en admettant - ce qui peut se discuter - que tout usage de drogue est moralement condamnable, celui du tabac, de l'alcool et des médicaments l'est aussi.

Alors ? Alors, la raison véritable de la condamnation du cannabis est probablement économique. Car ce qui produit le cannabis, c'est le chanvre, qui pousse à peu près n'importe où, et qui est très facile à cultiver sans pesticides ni engrais - car c'est une mauvaise herbe ; le chanvre dont la solidité fait un matériau de choix pour la fabrication de vêtements et de tissus en tous genres mais aussi pour la construction ; le chanvre, dont la richesse en éléments nutritifs rend la graine aussi intéressante que la graine de soja ; le chanvre, dont le contenu en cellulose, plus important que celui du bois, permet de fabriquer du papier mais produit aussi une biomasse (autrement dit, de la matière sèche combustible) en quantités énormes. On peut même fabriquer à partir du chanvre des emballages plastiques bio-dégradables.

Autant dire que la culture du chanvre fournirait des alternatives économiques et non polluantes à de nombreux matériaux actuels. Et c'est peut-être là que le bât blesse. Le chanvre, dont on pourrait très bien cultiver des variétés contenant très peu de tétrahydrocannabinol - la substance psychotrope appréciée des fumeurs - est un concurrent économiquement redoutable, et pas seulement pour le tabac.

Je ne vous donnerai qu'un seul exemple : aux Etats-Unis, qui le cultivait comme tous les pays du monde et en fit un énorme usage pendant l'effort de guerre, le chanvre fut la cible, dès les années 30 - et alors même que le cannabis n'était pas considéré comme un stupéfiant - d'une campagne de lobbying intense. Cette campagne fut menée par un conseiller de Roosevelt très proche des dirigeants de la société industrielle DuPont de Nemours. Une lourde taxation des cultures de chanvre fut votée aux États-Unis en 1937. Or, en 1938, DuPont de Nemours déposait le brevet ... du nylon. L'histoire de l'humanité est parfois faite de hasard mais aussi, souvent, de rapports de force.

« La Recherche », Mars 2003

<http://www.echosduchanvre.com/>

<http://www.inti.be/ecotopie/chanvre.html>

## Qui parlera de la sexualité à nos enfants ?

Chronique du 4 Mars 2003

Parler du corps et de la sexualité aux enfants et aux adolescents, répondre aux questions, soulager les angoisses, lever les incompréhensions, écarter les idées reçues, c'est indispensable. Mais qui peut le faire, et comment ?

Les parents, évidemment, sont les premiers concernés et répondre aux questions d'un enfant de sept ou huit ans, ça va encore. Mais quand il a dix ou douze ans et s'approche de la puberté, c'est déjà plus acrobatique : parler de sexualité, c'est parler peu ou prou de la sienne et on comprend que les parents n'aient pas forcément envie de parler de la leur à leurs enfants, fût-ce à mots couverts.

À la puberté, la pudeur et les tabous moraux, religieux ou culturels interdisent aux garçons de dire quoi que ce soit de leurs habitudes de masturbation ou des désirs troubles qu'ils éprouvent à l'égard des filles (et encore moins de leur désir pour d'autres garçons) ; quant aux filles, elles sont prises sous le feu croisé de leurs propres pulsions naissantes, du désir des garçons et des craintes de viol ou de grossesse que leur entourage projettent sur elles.

La nécessité de prévenir le sida, les maladies sexuellement transmissibles, les violences sexuelles et, bien entendu, les grossesses non désirées rend l'information sur la sexualité indispensable dès le plus jeune âge et l'expérience éducative de la Scandinavie a montré que parler très tôt de la sexualité ne conduit pas à des rapports sexuels plus précoces, au contraire. Plus un adolescent est au fait des différents aspects de la sexualité - et en particulier de son importance pour le développement affectif et psychologique de l'individu - moins il expérimente aveuglément, moins il prend de risque, plus il respecte son ou ses partenaires.

En France, la loi du 4 juillet 2001 sur l'interruption volontaire de grossesse et la contraception a complété le code de l'éducation en prescrivant qu'« une information et une éducation à la sexualité seraient dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène » séances animées par des volontaires : enseignants, les médecins et infirmières scolaires, des personnalités extérieures aux établissements, voire des élèves formés par des organismes agréés.

Une nouvelle circulaire de l'éducation nationale publiée le 27 février vient compléter ce dispositif. Elle souligne que de nombreux champs disciplinaires - la littérature, l'éducation civique, les arts plastiques, la philosophie, l'histoire, l'éducation civique juridique et sociale... étant concernés, leurs enseignants aussi peuvent s'impliquer dans cette action.

Pour dialoguer avec les élèves mais aussi avec leurs parents, il faut évidemment des documents adaptés. J'ai reçu hier un livre intitulé « Vivre la sexualité » et rédigé par Denis Vaginay, psychologue et psychanalyste, et Daniel Balvet, médecin et anthropologue. Il est publié par « Chronique Sociale », un éditeur lyonnais, et François Laplantine en a rédigé la préface. Ce livre est destiné à tous les publics, mais c'est un outil précieux pour ceux qui veulent parler du corps et de la sexualité aux enfants adolescents de manière précise et sensible. Il est illustré de dessins magnifiques mais très précis et dénués de fausse pudeur, son texte est absolument déculpabilisant, et ne tourne jamais autour du pot. Un sexe est un sexe. Alors les auteurs montrent les sexes dans toutes leur variété et en parlent tel qu'il sont, et non tel qu'on voudraient qu'il soient.

Je ne vais pas conseiller ce livre au ministre de l'éducation nationale (je ne suis pas naïf au point de penser que celui-ci m'écoute) mais je le recommande vivement aux enseignants, aux parents et, bien sûr, à tous ceux qui veulent tout savoir sur le sexe mais n'ont jamais osé le demander, et qui ont envie que nos enfants, eux ne restent pas dans le silence.

Denis Vaginay et Daniel Balvet, « Vivre la sexualité - Encyclopédie illustrée », Editions Chronique Sociale, 7, rue du Plat, 69002 Lyon

Circulaire de l'éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>



## **Est-il vrai que l'argent ne fait pas le bonheur ?**

Chronique du 5 Mars 2003

Quelqu'un que j'aimais beaucoup mais qui a aujourd'hui disparu déclarait volontiers : « l'argent ne fait pas le bonheur de ceux qui n'en ont pas ». Et puis, est-ce que vous vous souvenez des Parisiennes ? C'était un petit groupe de chanteuses des années 60. Elles chantaient « Il fait trop chaud pour travailler » et aussi un truc qui s'appelait « L'argent ne fait pas le bonheur », et elles ajoutaient : "Nous quand on nous dit ça, on s'effondre et on pleure".

Le problème avec une affirmation de ce genre, c'est qu'elle est... comment dirais-je ? gratuite. On peut compter la quantité d'argent dont on dispose, mais comment mesurer le bonheur ? Eh bien, des psychologues et des sociologues ont tenté de mesurer le bien-être des individus. Comment ?

Eh bien, d'abord en leur demandant comment ils se sentaient. Ils étaient en effet partis du principe que la personne elle-même est seule apte à définir si elle est heureuse. Et ils ont découvert que le niveau de bien-être déclaré par une personne est en rapport avec un certain nombre d'éléments : par exemple, des éléments objectifs comme le fait d'être au chômage ; le souvenir que la personne a d'événements heureux ou au contraire malheureux de sa vie ; l'appréciation que les amis ou les parents ou le conjoint font du bien-être de l'individu étudié, le fait que l'individu en question sourit, ou encore des éléments plus objectifs, comme les modifications du rythme cardiaque ou de la pression artérielle sous l'effet du stress ou même des résultats d'électroencéphalogramme.

Bref, toute une batterie de tests, qui entre dans la panoplie de ce qu'on appelle les « happiness economics », l'économie du bonheur, une nouvelle discipline pratiquée par les socio-économistes anglo-saxons. Grâce à leurs calculs statistiques, ils ont pu démontrer - ce que tout le monde était capable de voir, sans pouvoir pour autant en faire une règle générale - que le niveau de santé d'un individu augmente proportionnellement à son revenu, par exemple.

Mais il semble qu'un autre facteur que l'argent soit déterminant sur la santé et sur la mortalité. Des économistes anglo-saxons ont ainsi analysé les résultats d'une enquête menée auprès des foyers britanniques entre 1991 et 2000 pour étudier l'influence des revenus, de la santé et du mariage sur la mortalité, chez les hommes comme chez les femmes.

Leur première observation est que pour les hommes, la mortalité est plus importante quand le revenu du foyer est bas, ou quand ils sont au chômage longtemps. Tandis que la mortalité des femmes semble peu liée au niveau de revenu du foyer.

L'autre observation impressionnante, c'est que sur la période de dix ans étudiée, le taux de mortalité des hommes mariés était de 10% inférieur à celui des célibataires.

Plus singulier encore : pour un homme, le fait d'être marié compense le risque de décès que fait courir le tabac. Autrement dit : le taux de mortalité des hommes mariés qui fument est similaire à celui des célibataires qui ne fument pas. À l'inverse, divorce et veuvage augmentent également, de près de dix pour cent, le risque de mortalité des hommes.

Pour les femmes, il en va de même : la mortalité est moindre pour les femmes mariées que pour les célibataires, et divorce et veuvage augmentent de manière très nette leur risque de décès.

Les auteurs en concluent que le mariage a plus d'effet sur la mortalité - et donc, probablement, sur le bien-être individuel - que l'argent.

En quoi le mariage prolongerait-il la vie et apporterait-il un bien-être accru ? Les hypothèses ne manquent pas : peut-être parce qu'être marié permet une meilleure intégration sociale ; ou parce que le conjoint incite à adopter des comportements sains ou à éviter les comportements à risque ; ou parce qu'il est là pour vous soigner ou vous faire soigner si vous êtes malade.

De plus, même si les revenus n'augmentent pas forcément quand on se marie, il n'est pas déraisonnable de penser qu'une relation conjugale de qualité et la mise en commun des forces de chaque conjoint permet de faire mieux face aux difficultés de la vie ; lorsqu'on est heureux ensemble, on est peut-être aussi moins tenté par la recherche de plaisirs artificiels et potentiellement dangereux...

Conclusion : le mariage allonge la vie plus que l'argent. Mais est-ce parce que le mariage rend les gens plus solides, ou bien est-ce parce que les individus les plus solides décident de se marier et le restent ?

Pour plus d'informations consulter la page d'Andrew Oswald  
<http://www2.warwick.ac.uk/fac/soc/economics/staff/faculty/oswald/>  
et, en particulier les articles : "How Does Marriage Affect Physical and Psychological Health? A Survey of the Longitudinal Evidence", Andrew Oswald & Chris Wilson, Janvier 2002  
et  
"Is it Money or Marriage that Keeps People Alive?", Andrew Oswald & Jonathan Gardner, Août 2002.

## **Que faut-il faire pour être heureux au travail ?**

Chronique du 6 Mars 2003

Il y a cinquante ou soixante ans, l'espérance de vie ne dépassait pas le demi-siècle. Aujourd'hui, on vit plus longtemps. Conserver le même emploi toute sa vie - c'est à dire pendant 35 à 40 années - peut apparaître à certains comme une perspective peu enthousiasmante. Mais si l'on veut changer de travail, lequel choisir ?

C'est à cette question qu'a répondu le très britannique Professeur Andrew Oswald, dans un article publié par le Sunday Times en janvier 2003. Andrew Oswald est un de ces socio-économistes dont je vous ai parlé hier, et qui étudient le bien-être des individus. Il affirme que grâce à ses analyses statistiques, on sait à peu près quels sont les conditions de travail les plus satisfaisantes. Evidemment, ses conseils s'adressent aux sujets de sa Majesté la Reine, mais ils ont de quoi faire réfléchir même les mangeurs de grenouille.

Première observation : les salariés les plus heureux sont ceux qui travaillent dans les institutions à but non lucratif et les associations caritatives. Andrew Oswald conseille aussi à ses compatriotes qui choisiraient le service public de quitter l'Angleterre car la fonction publique britannique est une région sinistrée depuis les années 90. Il conseille aussi de devenir son propre patron. Les statistiques montrent que les travailleurs indépendants sont plus heureux que les autres. Leur revenu compte moins que leur indépendance.

Deuxième observation : la satisfaction au travail dépend beaucoup de la personnalité de l'individu. Il semble que les femmes sont plus satisfaites par leur travail que les hommes et cette constatation a apparemment provoqué de longues discussions parmi les sociologues qui l'ont faite, d'autant plus que les femmes sont moins payées et montent moins facilement dans la hiérarchie que les hommes. L'âge, évidemment, est un facteur déterminant. La courbe de satisfaction en fonction de l'âge est ce qu'on appelle une courbe en U. En début de carrière, les salariés sont très satisfaits, puis la satisfaction baisse avec l'âge et puis, après 35 ans, ça remonte. Est-ce parce qu'on devient réaliste en vieillissant ? Est-ce parce qu'on finit par accepter ses propres limites ? Mystère.

La troisième observation concerne l'organisation du travail dans l'entreprise. Les salariés de petites structures sont plus satisfaits que ceux des grosses. Intuitivement, on était prêt à le jurer, mais là, c'est démontré. Un autre élément important est la manière dont le rythme du travail est fixé. Quand le patron impose tout, les salariés ne sont pas très contents. Quand l'organisation du travail est collégiale, la satisfaction est grande. C'est plus important que le salaire et les salariés travaillent plus ! Les patrons français devraient en prendre de la graine : s'ils veulent limiter les revendications salariales, qu'ils s'efforcent donc de rendre leurs salariés heureux.

Quatrième observation : le salaire compte, évidemment. Mais ce n'est pas tant le salaire absolu qui compte que le salaire relatif. Apparemment, tout salarié évalue inconsciemment son travail et s'attribue un salaire idéal. Quand il atteint ce niveau de salaire, il est satisfait.

Cinquième observation : il n'est pas gratifiant de travailler en dessous de son niveau de qualification et il semble que cela soit souvent le cas en Angleterre. Si c'est la même chose en France, on peut se demander s'il est vraiment intéressant d'accumuler les diplômes... (et je sais qu'en entendant cela des parents furieux vont m'appeler pour me dire que non content de pousser leurs enfants à fumer du cannabis, je les incite à abandonner leurs études...).

Enfin, Andrew Oswald constate que les salariés britanniques qui travaillent à Londres sont moins heureux que ceux qui travaillent loin de la capitale. Et il résume ses conseils ainsi : si vous voulez être heureux au boulot, devenez travailleur indépendant, entrez dans un organisme à but non lucratif ou, à défaut trouvez un boulot où le patron n'est pas un tyran ; vieillissez un peu ; ne cherchez pas à vous surspécialiser ; évitez la capitale et soyez une femme. Réflexion faite, en dehors du sexe, je connais un type dont c'est exactement le profil...

« If You Want an Enjoyable Job, What Should You Do? »

Andrew Oswald, Professor of Economics, Warwick University - The Sunday Times, January 2003

## **N'avez-vous pas envie de parler d'autre chose que de la guerre ?**

Chronique du 10 Mars 2003

Vendredi dernier, si le sept-neuf n'avait pas été consacré à la guerre qui pointe son nez en Irak, je vous aurais parlé d'amour. J'ai trouvé ce symbole - la guerre qui empêche de parler d'amour - assez effrayant mais je me suis dit, même si la guerre éclate lundi, qu'est-ce qui m'empêche de parler d'amour dans ma chronique ?

Si le savoir concernant un point précis de l'expérience humaine se mesure au nombre de livres qui ont été écrits à son sujet, alors l'amour figure parmi les plus abordés, les plus commentés, les plus célébrés. Les livres et les histoires qui parlent d'amour remontent à la nuit des temps, dans toutes les cultures. Et aujourd'hui dans les librairies, ou les kiosques beaucoup de livres et de journaux parlent de l'amour, et on ne peut pas s'empêcher de penser que s'ils n'en parlent pas c'est parce que trop d'humains ici bas sont sevrés d'amour, frustrés d'amour, étrangers à l'amour - regardez donc la tête de Bush et de Saddam, vous vous imaginez qu'ils sont heureux en amour, ces deux guignols ?

C'est difficile à définir l'amour, parce qu'il prend beaucoup de formes, et parce que tout le monde invoque son nom, même les parents étouffants, même les manipulateurs, même les pédophiles.

Le paradoxe c'est que le concept d'amour ne signifie pas la même chose pour une parisienne, pour une femme du Maroc, pour un vieux kirghize, pour un indien de Sumatra, pour un enfant de Bogota. Alors qu'il y a fort à parier que les concepts de guerre, de pouvoir, de mort représentent la même chose dans tous les pays du monde.

Je suis un homme, je parle de l'amour comme un homme, probablement, alors je vais donner la parole à une femme qui, au sujet de l'amour, elle aussi, pose des questions, des questions simples, mais qu'on est en droit de se poser, de se poser sans cesse.

Elle écrit « C'est la grande question, la seule, au fond, celle que j'ai toujours entendue même lorsqu'elle n'était pas formulée, et quelquefois aussi je l'ai posée (...), d'autres fois, non, ou bien murmurée, juste pour voir, juste pour savoir (...) : est-ce que tu m'aimes, est-ce que c'est de l'amour, ce que tu éprouves, ce que tu dis, ce que tu fais, est-ce que c'est de l'amour, est-ce que c'est l'amour ?

Et la question hante le temps, la question monte et descend à l'infini l'axe du temps, toujours actuelle, de tout temps, intemporelle et intempesive à la fois : est-ce que nos parents s'aimaient, est-ce que nous venons de l'amour, de quel amour ?

Nous aimerions la leur poser à eux aussi, à eux d'abord, la leur avoir posée avant leur mort : est-ce que vous étiez amoureux quand vous vous êtes rencontrés - tout de suite, plus tard, est-ce que vous l'avez su tout de suite, que vous vous aimiez, et comment ? - comment sait-on ces choses-là, à quels signes, à quelles traces, à quels changements, est-ce en l'autre qu'on le voit ou bien en soi, est-ce à un sourire qu'on s'en aperçoit, à un battement de cœur, à un serrement de main, à une phrase, y a-t-il des mots pour le savoir, des paroles pour le dire, en être sûr - voilà, c'est sûr, c'est ça, c'est bien ça, l'amour, c'est de l'amour - pas juste une attirance, un attrait, un désir passager, une amitié, non : l'amour - ou bien est-ce qu'on peut se tromper, est-ce qu'on se trompe souvent, vous, par exemple, est-ce que vous vous êtes trompés ? »

Cette femme qui nous parle d'amour, se nomme Camille Laurens, et le livre dont je viens de vous lire un extrait, s'intitule « L'amour, roman », il vient de sortir, il est tout blanc, et même si ça paraît dérisoire, j'ai envie de vous dire aujourd'hui plutôt que de relancer les avions et les bombes sur vos écrans, lisez ce livre, et lisez d'autres livres qui parlent d'amour, pensez à l'amour, parlez d'amour, faites l'amour et pas la guerre.

Camille Laurens « L'amour, roman », P.O.L, 2003

## **Qu'est-ce qu'une projection psychologique ?**

Chronique du 11 Mars 2003

Le mot projection, quand on le dit isolément, fait penser à une séance de cinéma, on s'assoit dans la salle, la lumière s'éteint, le rideau s'ouvre, un pinceau de lumière va baigner l'écran et le film commence. Eh bien, la projection psychologique, c'est la même chose, avec quelques petites variantes : la salle obscure, c'est notre cerveau, la toile blanche de l'écran, c'est une personne qui nous fait face ; et le film, ce sont des images que nous avons dans notre inconscient.

On projette sur quelqu'un quand on lui attribue des qualités, des défauts, des intentions qu'il n'a pas en réalité. C'est un phénomène banal, presque quotidien : votre chef de service fait la gueule ce matin au moment où vous arrivez. Vous attribuez cette grise mine au fait d'avoir quitté le bureau hier avec une demi-heure d'avance, et vous l'entendez mentalement penser : « Tu vas voir, mon vieux, je t'aurai. » Ou encore, votre fille rentre du lycée en pleurant et se précipite dans sa chambre en claquant les portes ; vous vous dites qu'elle a raté le devoir de maths (ou de français) qu'elle devait faire en classe ce matin et qui vous turlupinait depuis plusieurs jours car vous aussi vous étiez nul en maths et en français à son âge.

En réalité, tout cela est faux : votre chef de service venait d'apprendre que le carburateur de sa voiture devait être changé ; quant à votre fille, son devoir de français (ou de maths) a été repoussé d'une semaine mais elle vient d'apprendre que sa meilleure copine a couché il y a six mois avec son copain à elle.

Autrement dit : une projection psychologique, ça consiste bien à se faire du cinéma, mais avec un scénario maison, et en faisant jouer à ceux qui nous entourent des rôles que nous écrivons sans nous en rendre compte. C'est dire que la projection psychologique est le moyen le plus sûr de se fourrer le doigt dans l'œil.

La personne objet de la projection peut bien sûr être étrangère à votre entourage : il est sain de ne pas aduler ceux qui veulent se faire passer pour des stars, mais la colère, la méfiance, l'agressivité irrationnelles que l'on éprouve parfois pour un personnage public sont toujours suspectes d'être le résultat d'une projection. Car la projection, c'est une manière d'habiller - je devrais dire, de travestir - une personne avec qui nous nous trouvons d'étranges points communs et que nous chargeons de sentiments coupables dont nous ne voulons pas admettre la présence en nous-mêmes. Plus ces sentiments sont puissants, plus la projection est forte, et plus l'agressivité croît en conséquence.

Par exemple, au hasard, le fait que certains auditeurs attribuent à l'auteur d'une chronique de trois minutes sur France Inter des pouvoirs considérables comme celui de transformer à lui tout seul leurs enfants en consommateurs effrénés de cannabis et de séries télévisées en version originale, ça, c'est une projection. Surtout quand le type en question a un contrat renouvelable tous les trois mois et fait ses chroniques de chez lui en pantoufles...

Les conséquences sociales les plus extrêmes des phénomènes de projection sont la chasse aux sorcières, la censure, et la guerre. Un groupe humain accuse un autre groupe humain de vouloir le dominer ou l'agresser. Et, sans attendre d'en avoir la moindre preuve, il cherche à le dominer ou à l'éliminer à titre soi-disant « préventif ». C'est l'inquisiteur ou le censeur qui, torturé par ses propres fantasmes ou frustrations sexuelles, reproche les pires turpitudes à « Madame Bovary » de Flaubert, à « La Religieuse » de Jacques Rivette ou à n'importe quelle émission de télévision où on prononce le mot sexe. Ou encore le politicien qui en accuse un autre de vouloir éradiquer la planète à coups d'armes de destruction massive.

Les projections, qui illustrent parfaitement le sage proverbe enfantin « c'est çui qui l'dit qui y est » sont utilisées comme des armes redoutables, quotidiennement, par des individus moins puissants mais tout aussi nocifs que les grands de ce monde car ils nous pourrissent la vie : les manipulateurs.

Qu'est-ce qu'un manipulateur, comment le reconnaître et comment lui échapper ? Vous le saurez demain en écoutant le prochain épisode d'Odyssee...

## À quoi reconnaît-on qu'on se fait manipuler ?

Chronique du 12 Mars 2003

D'abord, une petite fiction. Un jour, sans prévenir, juste après que son voisin de bureau lui a posé une question anodine, Madame Leblanc, une de vos collègues de travail, éclate en sanglots. Vous allez bien sûr vous enquerir de la cause de ces larmes. Mais Madame Leblanc ne répond pas, cache ses yeux derrière son mouchoir, et sanglote pendant dix minutes. Au bout d'un moment, tout l'étage est alerté et vient voir ce qui se passe ; toutes les personnes accourues, évidemment, s'adressent à Monsieur Lenoir, le voisin de bureau de la femme éplorée (la pleureuse, elle, est en train de déchirer son mouchoir mouillé en lambeaux). Monsieur Lenoir secoue la tête : il ne sait pas ce qui lui arrive, il ne comprend pas.

À la fin, Madame Leblanc finit par murmurer (tout bas, pour que personne ne l'entende et qu'on lui demande de répéter, ce qu'elle fait avec difficulté, en regardant Monsieur Lenoir du coin de l'œil sans cesser de se cacher derrière son mouchoir) « J'avais peur qu'il me fasse ENCORE des reproches. » Toutes les têtes se retournent vers celui qu'elle vient de désigner et la question fuse : "Monsieur Lenoir, comment pouvez-vous être aussi dur avec elle ?" L'affaire est entendue : Monsieur Lenoir est un sadique, qui harcèle cette pauvre femme sans arrêt, la terrorise et la fait pleurer à tout bout de champ. Tout l'étage le regarde à présent de travers. Pour peu que l'accusé se révolte et proteste de son innocence, la malheureuse victime se remet à sangloter de plus belle et à présent, tout le monde est persuadé que Monsieur Lenoir est un affreux jojo. Or, Monsieur Lenoir n'a rien fait. Et vous venez d'être victime d'une manipulation.

Je rassure tout de suite les auditrices, dans l'exemple qui précède, il s'agit d'une femme, mais les manipulateurs appartiennent indifféremment à l'un ou à l'autre sexe. La scène que je viens de décrire synthétise les procédés que le manipulateur utilise pour exercer son emprise. Il refuse la communication (ici, en pleurant), ce qui interdit tout dialogue. Il attire l'attention en affichant sa douleur. Il prend l'entourage à témoin, en faisant projeter sur ses larmes tout ce qui passe par la tête des témoins. Il dénigre la personne qu'il veut faire tourner en bourrique (ici, en suggérant que cette personne lui fait des reproches en permanence). Il la pousse à la faute (ici, la colère) afin de la faire passer pour l'agresseur. Et c'est là qu'interviennent les projections de l'assistance : une personne qui affiche sa souffrance apparaît à coup sûr comme étant une victime. Celui ou celle qui se défend de l'avoir martyrisé, cherche à toute force à se justifier et perd son calme est forcément coupable...

La manipulation, on le voit, ne s'exerce pas sur une seule personne, mais sur tout l'environnement. Par quel biais ? En agissant sur nos points faibles : nos sentiments de culpabilité, nos scrupules, notre sens des responsabilités. Celui ou celle qui fait directement les frais de la manipulation, qui est la victime du harcèlement manipulateur, ne peut l'être, lui ou elle aussi, que s'il ou elle a du sens moral. Il est impossible de harceler un cynique ou quelqu'un qui est dénué d'empathie. Vous comprendrez également qu'il n'est pas possible pour un manipulateur de harceler une personne (son conjoint, son collègue, son associé, son enfant) sans que, d'une manière ou d'une autre, l'entourage - lui aussi manipulé - ne prenne fait et cause pour le bourreau travesti en victime apparente...

Bien qu'ils soient très nocifs, les manipulateurs pathologiques sont relativement peu nombreux dans la population. Il y a donc très peu de chances pour que vous soyez vous-même la victime directe d'un manipulateur. Mais regardez autour de vous. De qui prenez-vous la défense ? De qui épousez-vous la cause ? Qui vous demande d'agir en sauveur ou en soutien ? Quels sont les soi-disant « salauds », les soi-disant « bourreaux » que vous avez condamnés sans appel, sur la foi d'un seul témoignage, celui d'une soi-disant victime ? Etes-vous sûr que, sans le vouloir, et en toute bonne foi, vous n'êtes pas manipulé ?

Il n'y a qu'une seule manière de ne pas être manipulé, et c'est la suivante : dans un conflit, quel qu'il soit, écoutez les deux points de vue, et regardez, regardez bien. Mais surtout, ne prenez pas parti. Proposez une médiation. Si les deux adversaires accueillent cette idée de médiation avec soulagement, vous avez affaire à des personnes de bonne foi. Si la victime apparente refuse catégoriquement la médiation et tente de vous convaincre par la séduction, la colère ou les larmes, d'épouser sa cause, vous avez probablement affaire à un manipulateur.

Pour en savoir plus:

"Le harcèlement moral", de Marie-France Hirigoyen (Ed. Pocket)

"Les manipulateurs sont parmi nous" et "Les manipulateurs et l'amour" de Isabelle Nazare-Aga, (Editions de l'Homme)

"Comment gérer les personnalités difficiles" de François Lelord et Christophe André (Ed. Odile Jacob)

## Qu'est-ce qu'une médiation ?

Chronique du 13 Mars 2003

J'ai mentionné le mot dans ma chronique précédente et plusieurs auditeurs ont demandé à en savoir plus. La médiation est chose courante dans de nombreux pays du monde, en particulier aux États-Unis, mais aussi en Chine, où elle existe depuis plus de cent ans, car c'est un substitut très bon marché et souvent très satisfaisant à une procédure judiciaire.

Or, en France, la justice est de plus en plus critiquée mais, paradoxalement, on y fait de plus en plus recours. Seulement, faire appel à la justice à tout bout de champ, ça encombre les tribunaux, ça coûte cher, ça dure longtemps, ça canalise des énergies précieuses, bref, ça n'est pas très constructif car la décision va mécontenter au moins l'une des parties, sinon toutes. Une décision imposée, ça fait souvent mal. Et, comme je l'ai entendu dire par un juge « La justice n'apaise pas la colère, n'éteint pas la colère et ne répare pas l'amour » !

La médiation, elle, est un processus de résolution des conflits par les parties elles-mêmes. C'est « un processus par lequel un tiers neutre tente, à travers l'organisation d'échange entre des parties, de permettre à celles-ci de confronter leurs points de vue et de rechercher avec son aide, une solution au conflit qui les oppose. » Cette définition est celle que j'ai trouvée sur le site « mediation-net.com ».

La médiation consiste d'abord à faire exprimer les points de vue de tous, puis à trouver les points sur lesquels les adversaires sont d'accord (il y en a souvent, mais ils sont masqués par le conflit), puis à reconstruire une relation à partir de ces points communs et à trouver un accord qui sera accepté par tous et qui satisfera tout le monde.

En France, la médiation est un processus qui a bientôt trente ans puisque le premier médiateur de la République a été nommé en 1973. Le médiateur de l'éducation nationale dont j'ai parlé il y a quelques chroniques existe depuis 1994, la médiation civile (pour les conflits relevant du code civil) date de 1995, et la médiation familiale de 2001.

Les champs de la médiation sont multiples, car les conflits le sont aussi. On peut être amené à avoir recours à une médiation lors d'un conflit avec une institution (l'hôpital, l'éducation nationale, un ministère, la sécurité sociale), à l'intérieur d'une entreprise, ou encore dans les situations de divorce ou de litige sur l'autorité parentale, de conflits familiaux, de conflits de voisinage, etc.

Comment ça se passe ? En cas de conflit au tribunal civil, entre deux citoyens, par exemple, le juge peut ordonner une médiation afin de concilier les deux parties. Notez que pour qu'il y ait médiation, il faut que les deux parties soient d'accord.

Qui sert de médiateur ? C'est variable. Cela peut être une personne désignée par le juge. Ça peut être un médiateur travaillant au sein d'une association de médiation agréée. Il existe plus de 200 associations de ce genre en France et une cinquantaine ont signé une convention avec le tribunal de grande instance le plus proche. L'existence de ces associations permet d'avoir recours à une médiation sans aller devant un juge. En cas de conflit, une des deux parties peut se rendre chez le médiateur et lui demander de rentrer en contact avec l'autre pour organiser une rencontre. Le médiateur lui-même n'a pas de « profil type ». Tout le monde n'est pas d'accord pour dire s'il faut qu'il soit bénévole et désintéressé ou au contraire professionnel, mais il doit être doté de qualités qui lui permettent d'aider les personnes en conflit d'identifier ce qui les sépare et ce qui les rapproche, et de les aider à trouver des solutions qui seront d'autant plus satisfaisantes qu'elles les auront trouvées elles-mêmes. Le médiateur est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers. Les déclarations qu'il recueille ne peuvent être ni produites ni invoquées dans la suite de la procédure sans l'accord des deux parties. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées contre l'une des parties dans une autre instance. Et le médiateur ne décide pas pour les parties, il les aide à trouver un accord et c'est ensuite le juge qui homologue l'accord, lequel tient lieu de décision.

Les associations de médiations estiment actuellement que près de 80 % des conflits qui leur sont soumis trouvent une solution. Ça mérite donc d'être essayé. Si vous voulez connaître les coordonnées d'une association de médiation proche de chez vous, vous les trouverez dans les pages jaunes, mais le greffe du tribunal le plus proche, un avocat ou un notaire peuvent également vous les indiquer.

Pour en savoir plus :

La Médiation, Michèle Guillaume-Hofnung, « Que sais-je? » PUF 2001

Médiation, Jean François Six, Véronique Mussaud, Ed. du Seuil, 2002

On peut consulter aussi :

<http://vosdroits.service-public.fr/ARBO/14020508-FXJUS235.html>

<http://www.mediation-net.com/section.php?node=27>

## Qu'est-ce qu'un comportement indécent ?

Chronique du 14 Mars 2003

Une femme pleine de bon sens, la psychanalyste Françoise Dolto, racontait pendant une réunion publique à laquelle j'assistais qu'un jour, dans l'une des maisons vertes qu'elle avait contribué à créer, alors qu'elle venait assurer son tour de présence en tant que psychothérapeute, elle trouve les assistantes maternelles et les mamans complètement affolées. Que se passe-t-il ? « - Une petite fille a été violée, lui répond-on. - Où ça ? - À l'autre bout de Paris ! » Et voilà toutes les femmes qui se rassemblent autour d'elles.

La mère Dolto (quand je dis la mère Dolto, évidemment, c'est affectueux) exige le silence et d'une voix très ferme, demande : « Est-ce que vous la connaissez cette petite fille ? » Non, personne ne la connaît. « Est-ce que vous savez ce qui s'est passé exactement ? » Non personne ne le sait. « Bon, dit Dolto, alors, tout le monde se calme. Là où cette petite fille s'est fait violer, il y a des gens pour s'occuper d'elle. Mais ici, il y a encore des enfants qui ont besoin de nous. »

Sans me prendre pour Madame Dolto, et sans minimiser la situation, j'en ai un peu assez qu'on nous laisse entendre en haut lieu que la guerre en Irak va pratiquement avoir lieu ici.

On recommence à le voir ces jours-ci : les hommes font le plein d'essence et stockent les jerrycans, les femmes se précipitent au supermarché et accumulent des bouteilles d'huile, du sucre, de la farine, des pâtes, du riz et du savon. On se demande pourquoi. Nous, nous sommes en paix, aucun pays d'Europe n'est susceptible de nous déclarer la guerre, et sommes en économie de marché. Les entreprises ne vont pas s'arrêter du jour au lendemain de produire des biens de consommation, et nos banques continuent à fusionner allègrement malgré l'éventualité d'un conflit.

Mais ça n'est pas ce qu'on lit dans les journaux, ce qu'on voit à la télé. Ce qu'on voit, ce qu'on entend, de la part de nos dirigeants c'est un catastrophisme drapé dans un discours moralisateur. Un mélange de haine antiaméricaine mêlé d'une culpabilité ancienne que la visite de Chirac en Algérie ne peut pas vraiment éteindre. Le discours de la classe politique française au sujet de la guerre en Irak me fait penser à celui des pires cancérologues quand ils vous annoncent que vous n'en avez plus que pour six mois, mais qu'ils ont de très bonnes chimiothérapies expérimentales.

Quand on regarde le comportement du gouvernement français après l'intervention américaine en Afghanistan que voit-on ? Je me souviens qu'il y a quelques mois, à la télévision, la réalisation dont le Quai d'Orsay était le plus fier, c'est la reconstruction des deux lycées français de Kaboul, ces deux lycées dans lesquels, je cite « la future élite d'un Afghanistan renaissant » pourrait se former de nouveau à la rayonnante culture française. Je n'ai pas entendu dire que la France reconstruisait des écoles dans les villages perdus du même pays. Pourtant, les enfants, y'a pas que l'élite afghane qui en fait. J'imagine sans peine que le Quai d'Orsay, à défaut de pouvoir empêcher l'expédition punitive de Bush (peut-on vraiment appeler ça une guerre ? Une guerre, ça se fait entre deux adversaires de force comparable) se console en préparant déjà les plans des lycées français de Bagdad.

Mais les discours catastrophistes contribuent furieusement à faire oublier qu'ici et maintenant, il y a des choses à faire et des gens qui ont besoin de nous. Ces gens-là, nos afghans, nos irakiens à nous, les sans-abri, les SDF, les sans papiers, ceux qui vivent sur nos chaussées, sous l'hypocrite embargo de notre société bien propre sur elle, ces gens-là, si on ne s'en occupe pas, ce sont des types comme Sarkozy qui s'en occuperont. Et d'ailleurs, il est déjà en train de s'en occuper. Bref, faire comme si la guerre allait avoir lieu chez nous, ça n'est pas seulement irrationnel, c'est indécent.

Hier, gare Montparnasse, j'ai vu un type pas propre sur lui, sale et hirsute, aborder un voyageur. Il le prend par la manche lui dit : « La guerre a pas commencé ? » L'autre répond que non. « Alors, t'as peut-être encore de quoi m'acheter un sandwich. Je veux pas d'argent, je veux un sandwich. » L'autre a hoché la tête, ils se sont dirigés vers la boulangerie et le clochard a pris un sandwich au thon. Un grand. Il perd pas la tête, lui, il oublie pas que la semaine prochaine, qu'on se batte ou non en Irak, lui, il aura toujours pas les moyens de stocker des pâtes ou de préparer la reconstruction du lycée français de Bagdad.



## Comment sélectionne-t-on les soignants de demain ?

Chronique du 17 Mars 2003

Le bulletin de mars du Conseil de l'Ordre des médecins est formel : la démographie médicale française est en chute libre. Si le nombre d'étudiants en médecine n'augmente pas très vite, à partir de 2015, nous manquerons cruellement de praticiens, dans tous les domaines. Or, depuis les années 70, l'état limite le nombre de médecins formés. Les candidats aux études de médecine sont sélectionnés par concours à la fin de la première année et chaque été, sur plusieurs dizaines de milliers de candidats, 5200 seulement sont reçus pour l'ensemble du pays. L'Ordre des médecins propose que ce nombre passe à 7000 par an. Cette augmentation mécanique du nombre de place peut, à terme, régler les problèmes de démographie, elle n'en résoudra pas un autre, systématiquement passé sous silence : à savoir la souffrance extrême que provoque cette sélection.

Les milliers de jeunes gens qui, chaque année, décident de s'investir dans des études longues et difficiles veulent soigner et, si possible aider leurs semblables à guérir. Mais au bout de deux ans (on n'a le droit de ne redoubler qu'une fois), la majorité d'entre eux est contrainte à mettre ses illusions dans la poche, après avoir été éliminée par des matières très éloignées de la réalité quotidienne du soin : biochimie, biophysique, histologie, etc.

Alors que tout le monde regrette l'absence de sciences humaines dans la formation des médecins, on en a introduit... l'année du concours. Et, s'ils le réussissent, les étudiants n'en entendent plus parler pendant le reste de leurs études.

Ce simple détail est révélateur de la cruauté et de l'iniquité insensée de cette sélection. D'autant plus que chaque année, une quinzaine de candidats extérieurs passent directement en troisième année, sur simple entretien, à condition d'être issus de l'école centrale, de normale sup ou de polytechnique.

Elle est belle, la démocratie !

Aux Pays-Bas, on sélectionne les candidats aux études de médecine par tirage au sort, à la fin du lycée. Le tirage évite à des étudiants de perdre deux années de leur vie à bachoter des matières sans intérêt, elle donne la possibilité à des lycéens venus de filières non scientifiques de devenir médecin, et surtout, il évite de transformer l'entrée en médecin en pugilat.

En France, le concours actuel conduit des jeunes gens de dix-huit ou vingt ans à s'enfermer, à bachoter comme des fous et à faire le deuil de toute vie personnelle pendant deux ans, et ce qui est le pire pour des futurs soignants qui devront travailler ensemble, à se considérer comme des ennemis.

Il ne fait aucun doute que ce concours est le pire moyen de sélectionner des futurs soignants dont on attend, en principe, qu'ils soient ouverts aux autres et au monde. À Lille, où je me trouvais samedi, il y a mille six cents étudiants en première année de médecine. Pour leur faire cours on les répartit dans quatre ou cinq amphithéâtres pleins à craquer reliés par un système vidéo. Ils sont jeunes, ils sont vivants, ils sont pleins d'illusions et d'espoir, ils ont envie d'aider les autres, mais un concours abêtissant, abrutissant, va faire perdre à quatre-vingt pour cent d'entre eux deux années cruciales, sans même leur permettre de s'orienter vers la formation à un autre métier de soin. Et c'est comme ça dans toute la France.

Certes, la plupart d'entre eux sont déterminés. Certes, même s'ils ne sont pas médecins, s'ils ont envie de soigner, ils soigneront. Mais cette situation intolérable doit absolument cesser.

À Lille, ces jours-ci, deux étudiants de première année de médecine ont tragiquement mis fin à leurs jours. C'est à eux et à ceux qui les ont perdus que cette chronique est dédiée aujourd'hui. N'oubliez pas pour autant que le concours à lui seul les ait incités à se donner la mort. Le suicide est malheureusement très fréquent chez les jeunes gens. Mais je vous invite tous à réfléchir à ce qui m'apparaît comme un paradoxe insupportable : dans l'atmosphère délétère de la première année de médecine, en France, en 2003, toute prévention du suicide est impossible.

Pour en savoir plus :

Un site internet fait pour et par les étudiants en médecine : <http://www.remede.org/>

« En soignant, en écrivant », Martin Winckler, (éditions J'ai Lu, 2001).

« Nous sommes tous des patients », Martin Winckler (éditions Stock, mars 2003).

## Combien y a-t-il de versions des dix commandements ?

Chronique du 18 Mars 2003

Vous avez sûrement vu ça au cinéma ou à la télé, mais je vous fais un petit rappel : après la sortie d'Égypte et la traversée de la Mer rouge, Moïse et les Hébreux s'engagent dans le désert. Arrivés devant la montagne du Sinaï, Moïse y grimpe seul et là, dans un déluge de feu, il reçoit de Dieu dix commandements gravés dans la pierre que les Hébreux doivent respecter s'il ne veulent pas qu'il leur arrive des bricoles.

Dans l'ancien testament version hébraïque, le Décalogue originel se décline ainsi. 1° Je suis l'éternel ton dieu. 2° Tu n'auras pas d'autres dieux que moi et donc, tu ne feras pas de sculpture à l'image de ce qui est dans le ciel, sur la terre ou sur les eaux, et tu ne te prosterner pas devant elles, car je suis un dieu jaloux. 3° Tu ne prononceras pas le nom de ton dieu à l'appui du mensonge. 4° Observe le jour du shabbat, pour le sanctifier. 5° Honore ton père et ta mère. 6° Tu ne tueras point. 7° Tu ne commettras point l'adultère. 8° Tu ne voleras point. 9° Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. 10° Tu ne convoiteras pas la femme, la maison, le champ, le serviteur, la servante, le bœuf, l'âne, bref : rien de ce qui appartient à ton prochain.

Il existe une seconde version des dix commandements, un peu différente sur la forme, mais pas sur le fond, celle de l'église réformée et de l'église grecque orthodoxe.

La troisième version, celle des catholiques et de l'Eglise luthérienne, est plus singulière, car un des commandements originels a disparu. C'est le second, qui dit « tu ne feras pas d'images gravées ». C'est embêtant évidemment, car le catéchisme de l'église catholique pose a priori que (je cite) « Le Décalogue forme un tout indissociable... Transgresser un commandement, c'est enfreindre tous les autres ».

Lorsque le judaïsme, première religion monothéiste, apparaît, la plupart des peuples adorent des idoles. Le second commandement, qui interdit la fabrication des images, est destiné à différencier radicalement ce monothéisme des religions idolâtres.

Après l'apparition du christianisme, en revanche, le problème est différent. Aux premiers siècles de l'Eglise, il faut attirer de nouveaux fidèles à la jeune religion. Mais le second commandement est gênant. En le supprimant on autorise la réalisation d'images qui vont représenter Jésus, la Vierge, et bien d'autres figures importantes du christianisme. Faire sauter le second commandement, pour cette version spéciale, c'est faire monter tous les commandements suivants d'un cran : ce qui explique que « Tu ne tueras point », qui est le numéro 6 pour les Juifs, soit devenu le numéro 5 pour les Catholiques.

Seulement, ça pose problème : du coup, y'en a plus que neuf. Qu'à cela ne tienne ! Les pères de l'Eglise dédoublent le dernier qui, je vous le rappelle est : « tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni la maison, ni l'âne de ton prochain, etc. » et en font deux : le nouveau 9e commandement : « tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain » ; et le 10e : « tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain ».

Ah, la religion, quelle rigolade ! Le décalogue hébraïque parlait de sauvegarde du patrimoine - tu ne commettras point l'adultère ça voulait dire « Tu n'iras pas faire d'enfant à la femme d'un autre » et rappelons que les hébreux étaient polygames et que les femmes étaient assimilées à des biens. Le christianisme des premiers siècles lui, s'est bricolé un Décalogue contenant non pas un, mais deux commandements sur lesquels l'Eglise a élaboré sa doctrine de la fidélité conjugale et sexuelle. Je me demande si l'objectif, à l'époque, était de libérer la femme...

## Qui est le psychologue le plus excentrique d'Europe ?

Chronique du 19 Mars 2003

S'il existait un prix de l'excentricité scientifique, je pense que Richard Wiseman serait très bien placé pour le recevoir.

Le Dr Wiseman (son nom pourrait se traduire par « Lesage » en français) a commencé sa carrière comme magicien professionnel, et a ensuite décroché des diplômes de psychologie des universités de Londres et d'Edimbourg. Actuellement, il est chef d'une unité de recherche de psychologie à l'université du Hertfordshire, en Grande-Bretagne. Et ses centres d'intérêt, vous allez le voir, ne manquent pas d'intérêt, car le Dr Wiseman étudie la psychologie appliquée à des domaines inhabituels et publie dans des revues scientifiques tout ce qu'il y a de plus sérieux des articles consacrés à la chance, au mensonge et au faux témoignage, à la magie, à la parapsychologie, et aux fantômes.

Tout récemment, Wiseman a publié en Angleterre un livre intitulé « The Luck Factor » « Le facteur chance », dans lequel il rapporte ses recherches sur la psychologie de la chance - je veux dire la perception qu'ont les individus de leur chance ou de leur malchance. Et il y explique pourquoi certaines personnes semblent avoir toutes les chances, et d'autres en manquer constamment.

Pour cela, il a demandé par la presse à des volontaires, qui se considèrent comme très chanceux ou très malchanceux, de le contacter. Il a ainsi interviewé 400 personnes au cours des huit dernières années et découvert que les personnes qui disent avoir de la chance saisissent systématiquement les bonnes occasions tandis que les autres ne les voient pas.

Pour le démontrer, il a procédé à l'expérience suivante : il a donné à un certain nombre de ses volontaires un journal en leur demandant de compter le nombre de photos qu'il contenait. Les personnes chanceuses n'ont mis que quelques secondes ; les autres ont mis plusieurs minutes. Pourquoi ? Parce qu'à la deuxième page, un grand placard disait « Stop ! Il y a 45 photos dans ce journal. » Les chanceux l'ont vu tout de suite, les autres non.

A partir de cette expérimentation et de bien d'autres, il a constaté que plus une personne est tendue et se focalise sur une tâche, moins elle est apte à saisir les occasions de la résoudre facilement. Rétrospectivement, elles disent qu'elles n'ont pas eu de chance. Les gens qui, au contraire, se qualifient de chanceux - et qui, de fait, semblent saisir toutes les occasions de se faciliter la tâche - sont systématiquement plus détendues et plus ouvertes.

Richard Wiseman en conclut que les chanceux créent eux-mêmes leur bonne fortune de manière inconsciente au moyen de quatre principes simples : ils voient et saisissent les occasions favorables ; ils se laissent guider par leurs intuitions ; ils s'encouragent par des attentes optimistes et ils cherchent toujours ce qu'il y a de positif dans les expériences négatives qu'ils traversent, comme tout le monde. Autrement dit, la chance serait essentiellement une attitude, un mode de pensée.

Tout aussi sympathiques sont les recherches de Wiseman sur l'humour. Grâce à une enquête internet, il a recueilli en un an 40 000 histoires drôles venues de près de 100 000 personnes vivant dans 70 pays. Il a ensuite testé les histoires en question sur tous les participants. Et il dit avoir identifié la blague la plus drôle du monde. Je l'ai testée. Je ne peux évidemment pas vous garantir qu'elle vous fera rire, mais vous avez de la chance, je vais saisir l'occasion de vous la raconter.

Deux chasseurs avancent dans un bois quand soudain, l'un des deux s'effondre au sol, sans vie. Il ne bouge plus, ne respire plus, et ses yeux sont vitreux. Son compagnon sort son portable et fait le 15. Quand on lui répond, il crie : « Mon copain est tombé, je crois qu'il est mort ! Qu'est-ce que je peux faire? » Le médecin régulateur lui répond calmement : « Calmez-vous, Monsieur. D'abord, assurez-vous qu'il est bien mort. » Après un silence, le médecin entend un coup de feu et le chasseur lui demande « Bon, et maintenant, je fais quoi ? »

Richard Wiseman "The Luck Factor. A scientific study of the lucky mind." Century, 2003

<http://phoenix.herts.ac.uk/PWRU/RWhomepage.html>

<http://icwales.icnetwork.co.uk/0100news/0600uk/page.cfm?objectid=12251019&method=full&siteid=50082>

## Comment répondre aux questions difficiles ?

Chronique du 31 Mars 2003

Je reçois beaucoup de courrier électronique, j'en ai reçu encore beaucoup ces dix derniers jours et j'y réponds le plus vite possible, mais il arrive que certains auditeurs omettent de me donner leur adresse ou qu'ils me laissent une adresse erronée.

Or, la semaine dernière, j'ai trouvé dans ma boîte électronique un message très bref, mais très émouvant. J'ai voulu répondre, mais l'électronique c'est bête parce que très mécanique, il suffit d'une lettre ou d'un point mal placé dans une adresse pour que les courriers vous reviennent avec un message d'erreur. Cela fait cinq jours que j'essaie en vain de lui répondre, mais les courriers me reviennent sans avoir atteint leur destinataire. Or, je ne sais pas si cet homme m'écrira de nouveau, et je veux lui répondre.

Alors, sachant que ma chronique reprenait aujourd'hui, après avoir bien réfléchi, je me suis dit que j'allais lui répondre à l'antenne, en espérant qu'il m'écoute. Voilà ce que Daniel (ce n'est pas son prénom, mais je l'appellerai comme ça, car c'est le prénom de deux hommes pour qui j'avais beaucoup d'affection) m'a écrit en substance : « Cher Martin, Je sors de chez le médecin qui vient de m'annoncer que j'ai un cancer et qu'on m'opère dans quinze jours. Moi, ça va. Mais qu'est-ce que je vais dire à ma femme et à mes enfants ? J'apprécierais d'avoir votre avis. »

Ma première réaction en lisant ce message a été de penser « Pourquoi me demande-t-il ça, à moi ? » Je me le suis souvent dit lorsque j'étais jeune médecin et que j'entendais des patients me raconter des histoires plus poignantes les unes que les autres. Je craignais que leur confiance ne soit mal placée et j'éprouvais une grande inquiétude à l'idée de les décevoir. Avec l'expérience, j'ai appris que ce qui compte n'est pas ma réponse, mais celle que celui qui la pose ne s'autorise pas à formuler.

Si j'avais vu Daniel en consultation, je lui aurais répondu simplement : « Qu'est-ce que vous avez envie de dire à votre femme et à vos enfants ? Et qu'est-ce qui vous empêche de le faire ? » Seulement, en m'écrivant, Daniel ne s'est pas adressé au médecin, et je n'ai pas envie de répondre en médecin mais en tant qu'homme à peu près du même âge que lui, qui a aussi une femme et des enfants, et qui pouvait comprendre son dilemme.

Alors, Daniel, je vais vous répondre comme je répondrais à un ami qui vit très loin. Ce que je crois entendre dans votre question c'est que vous voulez parler à votre femme et à vos enfants en les désespérant le moins possible, parce que vous les aimez profondément. Alors, comme je pense pour ma part que le mensonge et le silence sont les pires choses qui soient, je crois que j'expliquerais calmement à ma femme que j'ai un cancer et que je dois me faire opérer, et je lui dirais « Ecoute, ce n'est pas comme si je venais d'avoir un accident de voiture : je suis valide, je suis debout, nous pouvons prendre des décisions ensemble, et nous préparer à toutes les éventualités. Allons voir le médecin ensemble, nous l'interrogerons tous les deux - tes questions ne seront sûrement pas les mêmes que les miennes - et à deux nous serons plus forts pour faire face à cette foutue tuile, comme nous ferions face à un accident ou à un incendie ou à un licenciement. Et une fois que nous saurons à quoi nous en tenir, nous en parlerons ensemble à nos enfants, en le leur expliquant clairement et simplement, sans mensonge, pour leur montrer qu'on fait face. Parce qu'au fond, c'est de ça que les enfants ont besoin : de parents qui leur disent la vérité sur la vie et qui font face à l'adversité. »

Voilà, je ne sais pas si cette réponse est appropriée, je ne sais pas si elle vient à temps, je ne sais pas si elle ne vous paraîtra pas un peu dérisoire, mais je voulais vous remercier de m'avoir écrit, Daniel, je voulais vous remercier de votre confiance. Et je vous embrasse comme un frère.

## Qui croit à l'Astrologie ?

Chronique du 1 Avril 2003

L'astrologie est une pratique divinatoire qui présuppose que notre existence est influencée par les astres depuis notre naissance et tout au long de notre vie. Pour les astrologues, l'astrologie est une science.

Qu'est-ce qu'une science ? C'est un ensemble cohérent de faits obéissant à trois principes intangibles : 1° ils sont observables ; 2° ils sont mesurables ; 3° ils peuvent être reproduits à l'infini.

Bref, un fait scientifique obéit à des lois vérifiables. Tenez-vous debout avec une assiette dans votre cuisine, si vous mettez l'assiette à la hauteur de vos yeux et si vous la lâchez, elle tombe. Vous pouvez observer cette chute, mesurer sa vitesse et la reproduire à l'infini. Vous aurez beau essayer un milliard de fois, elle tombera toujours et, sauf si vous changez les conditions expérimentales de la chute (en prenant une assiette en papier ou en étain, par exemple, ou en mettant un coussin dessous), cette chute se produira toujours de la même manière et probablement avec le même résultat : des débris par terre.

Pourquoi ? Parce que les corps célestes obéissent aux lois de la gravitation - on le sait depuis un peu plus de deux cents ans grâce à Isaac Newton ou un peu plus récemment si on a lu Gotlib, et aujourd'hui, ça ne se discute plus, pas plus qu'on ne conteste, dans la plupart des régions de la planète, que la terre est une sphère, et non un plateau avec des shadoks d'en haut, qui poussent vers le bas, et des shadoks d'en bas, qui empêchent ceux du haut de tomber. Vous noterez qu'il n'est absolument pas nécessaire d'être physicien pour observer la chute des corps : n'importe qui peut le faire, et les bébés commencent très tôt avec les lunettes de leur papa.

Si l'on prend maintenant l'astrologie et son outil de base, le thème astral, on voit que les « faits astrologiques » ne sont ni observables, ni mesurables, ni reproductibles de manière expérimentale par tout un chacun. Curieusement, seuls les astrologues savent le faire. Et pour cause : le thème astral, leur outil de base, est défini à partir de la constellation qui se trouve derrière le soleil le jour de la naissance - le verseau, la balance, le capricorne, etc..

Selon la théorie astrologique, cette constellation formée d'étoiles lointaines et les autres planètes du système solaire auraient sur chacun de nous plus d'effet que le soleil, la lune et la terre, qui sont quand même plus près.

Le seul problème, c'est qu'une constellation, ça n'existe pas en tant que tel. C'est une construction visuelle, en deux dimensions, à partir d'objets célestes qui ne sont pas du tout proches les uns des autres - certains sont très éloignés de la terre, d'autres moins - mais sont seulement visibles dans le même secteur du ciel. Ce sont des points lumineux reliés mentalement par des pointillés et dont les formes bizarres sont tout aussi arbitraires que celles des nuages un jour d'été (Saviez vous par exemple que la grande ourse, en Amérique, s'appelle the big dipper, la grande casserole ?)

Et quand vous entendez les astrologues dire sur un ton docte par exemple que « le soleil est entré dans le signe du Capricorne » rappelez-vous : le soleil ne rentre dans rien du tout. Par rapport aux autres étoiles, il ne bouge pas, c'est la terre qui bouge. Vous faire croire que les mouvements des astres conditionnent votre vie future, c'est aussi sérieux que faire croire à une petite fille que la lune joue à cache-cache derrière le clocher...

Ces petites objections toutes simples, évidemment, les astrologues les contestent vivement, car la crédulité est quand même leur fonds de commerce. Et cette crédulité n'épargne personne. A divination, divination et demie : comme nous l'apprend la petite mais valeureuse revue Sciences et pseudosciences dans son numéro de mars 2003, des banques et des agents de change font régulièrement appel à des astrologues pour élaborer leurs prédictions boursières. Et je vous assure que ce n'est pas un poisson d'avril.

Bon, les auditeurs pensent ce qu'ils veulent, mais pour ma part, la seule idée que les courtiers s'en remettent à l'astrologie pour prédire les mouvements de la bourse m'incite fortement à n'accorder aucun crédit ni à l'une ni à l'autre même si aujourd'hui, dans l'univers capitaliste, la bourse est indubitablement un dés...astre.

"Sciences et pseudosciences", mars 2003, n°256

publiée par l'AFIS (Association française pour l'information scientifique), 14, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris

[www.spsafis.org](http://www.spsafis.org)

## **Avez-vous déjà regardé une femme enceinte ?**

Chronique du 2 Avril 2003

Au cours des années soixante-dix, j'ai vu un très beau film d'Alain Cavalier, l'auteur d' « Un étrange voyage » et de « Thérèse », un film intitulé « Martin et Léa ».

Je crois me souvenir que le scénario en avait été écrit par les deux acteurs principaux, et qu'ils vivaient ensemble dans la réalité. Je ne vais pas vous raconter le film, j'espère que vous le verrez un jour, mais je peux vous dire qu'il s'agissait d'une histoire d'amour improbable et que la dernière séquence, filmée dans une toute petite chambre avec une caméra légère montrait l'actrice principale, nue et très très enceinte, masser son ventre rond avec une huile ou une crème, le soigner, le caresser, comme si elle massait déjà le petit corps de bébé qui était sur le point d'en sortir. Près d'elle, son compagnon massait lui aussi les bras, les jambes, le dos de cette femme.

Ces images sont restées gravées en moi parce que j'ai trouvé cette scène époustouflante de beauté et d'émotion. Il y avait beaucoup d'amour entre ces deux êtres, cet amour n'était pas mis en scène, il était confié à la caméra, furtivement, pendant dix ou vingt secondes de film, et la nudité de cette femme enceinte était à la fois troublante et désarmante pour le jeune homme que j'étais à l'époque.

Je n'avais pas repensé à « Martin et Léa » depuis longtemps quand Jean-Yves Catherin, photographe et écrivain qui vit à Grenoble, m'a montré le livre qu'il venait de publier.

C'est ce qu'on appelle un beau livre, un livre de photos et au premier abord, on se dit « Ah, tiens, un livre de photos sur la grossesse. » Mais « Belle de Lui » (c'est le titre) n'est pas un simple livre sur la grossesse.

Jean-Yves Catherin a photographié des femmes enceintes, dans la rue, dehors ou dans leur chambre, sous la douche ou faisant le marché, bref, des femmes qui vivent. Des femmes qui se montrent souvent, comme il l'écrit dans sa préface, « sans tabou jusque dans la nudité, avec fierté, avec la certitude de se trouver belles, avec la volonté de montrer leurs rondeurs enceintes ».

Ce livre est saisissant, et si je l'avais vu à l'époque où j'ai vu « Martin et Léa », je pense qu'il m'aurait fait peur, que j'aurais eu honte de le feuilleter, parce que j'aurais eu le sentiment d'avoir accès à une intimité interdite. Il y a beaucoup d'intimité dans le livre de Jean-Yves Catherin, une intimité souvent sidérante, car le corps lourd et rond des femmes enceintes y est montré sans fard, d'une manière qui n'a rien à voir avec les images aseptisées des magazines, des publicités ou des vitrines de magasins spécialisés.

Dans ce livre singulier, les femmes qui se sont laissées photographier sont nommées, avec l'enfant qu'elles portent, elles parlent de leur grossesse, sans éluder les sentiments partagés qu'elles éprouvaient quand elles étaient emplies par la vie du petit autre et elles livrent leurs réactions en se voyant sur les photos qui nous sont montrées. Le livre donne également la parole aux hommes qui disent, parfois avec difficulté, mais toujours avec sensibilité ce qu'ils ont ressenti lors de la grossesse de leur compagne.

Bon, vous l'aurez compris, « Belle de Lui », de Jean-Yves Catherin est un très beau livre. Son auteur m'a confié qu'en le voyant, les rédactrices en chef de plusieurs journaux féminins n'ont pas voulu en parler et encore moins montrer certaines de ses photos parce qu'elles étaient choquées. Je ne vois pas ce qu'il y a de choquant dans ce livre. Il montre la vie, il parle de la vie. Comme la scène finale de « Martin et Léa ». C'est un livre qui bouleverse et qui fait du bien, on a envie de l'offrir à celui ou à celle avec qui on a fait ou on désire faire un enfant, parce qu'on a envie de le partager. Mais si tout ce que je viens de vous raconter vous fait peur, ou vous met mal à l'aise, surtout, surtout, ne l'achetez pas. Ça s'appelle « Belle de Lui », c'est signé Jean-Yves Catherin, et c'est publié par les éditions Milan.

## **Dans les autres pays du monde, que racontent les fictions télévisées ?**

Chronique du 3 Avril 2003

Il y a deux semaines, pendant que Bush perdait la tête, je me trouvais à Reims où j'avais été invité à faire partie du jury professionnel des 16e Rencontres internationales de télévision. Autour de Maurice Frydland, grand réalisateur de télévision (à qui on doit le tout premier Nestor Burma télévisuel avec Gérard Desarthe mais aussi le tout dernier, avec Guy Marchand, que vous verrez bientôt sur France 2) et de Jacques Baudou, grand critique de littérature policière et de science-fiction et grand amateur de fictions, les rémois peuvent, chaque année, voir plusieurs dizaines de téléfilms et de séries venus du monde entier. Et chaque année, à Reims, on voit que la téléfiction peut être à la fois artistique et pédagogique.

La sélection n'était pas noyée par les productions américaines : il n'y en avait qu'une en compétition, mais comprenait des productions venues d'Italie, d'Allemagne, du Canada, de Grande-Bretagne, de Slovaquie, de Suède, de France et de Chine.

Car le grand invité de Reims, cette année, c'était la Chine, dont les quinze chaînes nationales (l'une d'elles est entièrement consacrée à la fiction), sont relayées par près de 1500 chaînes locales sur tout le territoire. La délégation chinoise d'une trentaine de personnes, avait apporté une vingtaine d'œuvres, du film d'aventures et d'arts martiaux à la production expérimentale tel le téléfilm « Noir et Blanc », présenté en compétition, et dont l'audace visuelle est impensable sur les chaînes de l'hexagone.

Les productions présentées en compétition étaient presque toutes, d'ailleurs, susceptibles de nous faire ouvrir les yeux sur le monde. Quelques exemples : un téléfilm canadien intitulé « Agent of influence » (agent d'influence), nous a appris comment au cours des années 50, la CIA a tenté de discréditer l'ambassadeur du Canada en URSS ; une minisérie judiciaire britannique intitulée « The Jury », nous a montré le fonctionnement d'un procès d'assises vu par les yeux des jurés - ce qui m'a rappelé que j'avais proposé il y a quelques années un thème similaire à un producteur de télévision qui m'a répondu : « Les chaînes françaises n'en voudront jamais ».

Nous avons vu aussi un film en deux parties retraçant l'histoire et l'exécution d'une sorte de Mesrine tchèque ; un film britannique, « The Gathering Storm » (« Avant l'orage ») racontant comment, au milieu des années 30 Winston Churchill, que tout le monde croyait fini, fut le seul à attirer l'attention des Britanniques sur le danger que représentait Hitler ; et un épatant téléfilm policier italien de la série Commissaire Montalbano, dont notre France 2 possède les droits depuis des années mais qu'elle ne diffuse pas, et un téléfilm suédois épatant, « Le mariage de Gustave III » qui raconte comment ce souverain du XVIIIe siècle attendit sept ans avant de faire l'amour avec sa femme.

Trois productions ont été couronnées aussi bien par le jury professionnel que par le jury public : un téléfilm allemand, « My Sweet Home » qui met en scène un groupe cosmopolite étonnant et chaleureux d'immigrés vivant à Berlin ; une minisérie britannique, « Tipping the Velvet », magnifique histoire d'amour, au XIXe siècle, entre une jeune provinciale et une chanteuse de revue ; et un téléfilm britannique, « Tomorrow La Scala » qui raconte comment une petite troupe de théâtre monte un opéra avec les détenus d'un quartier de haute sécurité.

J'aimerais vous dire que nous verrons ces films à la télévision française mais, en dehors du téléfilm allemand, co-produit par Arte, rien n'est moins sûr. Pourquoi ? Et surtout, pourquoi les fictions françaises sont-elles médiocres et souvent invendables à l'étranger ?

On le comprend en lisant le dernier numéro de la revue « Esprit », daté de mars-avril 2003. Ses articles denses mais précis, rédigés par des critiques et des professionnels de l'image dissèquent le fonctionnement de la télévision hexagonale. Et, en lisant le dernier numéro de la revue « Synopsis » consacré à la censure, on découvre aussi que les responsables des fictions des chaînes françaises n'aiment pas les fictions qu'ils nous proposent.

D'ailleurs, ils ne regardent jamais la télé.

« Esprit », mars avril 2003 « La société des écrans et la télévision », 212, rue St Martin, 75003 Paris.  
« Synopsis », n° 24 mars-avril 2003, « Les auteurs face à la censure ».

## Comment les soignants transmettent-ils leur savoir ?

Chronique du 4 Avril 2003

Un soignant est une personne comme une autre. Sous la blouse blanche, il a des sentiments, et il vit dans le même monde que nous. Ceux qui pensent le contraire se trompent.

On ne m'enlèvera pas de l'idée que si certains médecins rechignent à prescrire aux femmes une contraception adaptée, c'est parce que leur propre vie sexuelle ou conjugale n'est pas fameuse, et que si d'autres sont si peu compréhensifs face aux parents d'un enfant qui fait pipi au lit, c'est parce qu'eux mêmes ont été énurétiques dans leur enfance et ne veulent surtout plus entendre parler de ça. Heureusement pour nous, beaucoup de soignants n'oublient pas qu'ils ont des sentiments, ils en tiennent compte, et ils transmettent leur savoir - par contact direct ou dans des livres.

Quand j'étais étudiant en médecine, j'ai été très marqué par deux ouvrages.

Le premier est « Hosto-Blues », de Victoria Thérame. Ce livre époustouflant publié par les éditions des Femmes racontait les nuits d'une infirmière dans une clinique privée au chevet de cancéreux au stade terminal. En le lisant, on palpait la solitude du soignant devant la mort omniprésente, on comprenait le mélange de désespoir, de noirceur et de formidable énergie et de foi en la vie qu'il faut pour soigner. Et en plus d'être un extraordinaire récit sur le travail de l'infirmière, c'était un grand texte de littérature.

L'autre livre était « La consultation » de Norbert Bensaïd. Ce petit bouquin sans prétention paru à la fin des années 70 décrivait tout ce qu'on ne racontait jamais sur la relation médecin-patient, tout ce qui se dit entre les lignes, tout ce qui n'est pas technique et spectaculaire. Bref, quand on lisait ces deux bouquins, on savait ce que soigner voulait dire, et on savait aussi si on avait envie de soigner.

Chaque génération a ses livres, et les soignants de 2003 ont les leurs. Loin de n'être que des redites des livres antérieurs, ils sont solidement ancrés dans le monde d'aujourd'hui et font honneur à leurs aînés.

Je viens de lire « Infirmières, le savoir de la nuit ». Ce que ce que Victoria Thérame avait traité en franc-tireur, par la littérature, Anne Perraut-Soliveres, auteur de ce second livre, l'aborde en chercheuse et en témoin au regard incisif.

Elle écrit ainsi : « Un réanimateur avec lequel j'étais de garde, et à qui je faisais repérer l'insistance du malade à répondre aux questions par des éléments de son histoire, me répondit : 'Mais oui, j'entends bien ce qu'il me dit, mais si je l'écoute, je ne peux pas faire mon travail.' » Quand on lit ça, on comprend pourquoi les infirmières restent les chevilles ouvrières de l'hôpital : elles ne sont pas sourdes, elles.

Hors de l'hôpital, les soignants de base, ce sont les médecins généralistes. Christian Lehmann, excellent écrivain et médecin généraliste en région parisienne vient de publier « Patients si vous saviez ». C'est un voyage sans complaisance dans le lot quotidien des médecins de famille, il nous explique pourquoi l'avenir du système de santé français dépend des généralistes et il nous offre en plus, et ce n'est pas la moindre qualité de son texte, un panorama détaillé de tous les obstacles insensés ou machiavéliques qui se dressent devant soignés et soignants, depuis les décisions administratives absurdes jusqu'aux manipulations opérées par l'industrie pharmaceutique - Lehmann nous raconte en particulier l'affaire réelle qui inspira « La constance du jardinier » de John Le Carré et permettez-moi de vous dire que la réalité dépasse la fiction.

Ce qui est impressionnant, dans ces livres publiés par des soignants d'aujourd'hui, c'est que leurs auteurs tout en nous rappelant que le soin est constamment encadré par la mercantilisation du monde, n'ont pas abandonné leurs idéaux. Comme ceux de leurs aînés, ces deux livres sont engagés, éclairants et constructifs. Quand on les lit, on se sent déjà mieux. Ça doit vouloir dire quelque chose.

Victoria Thérame, « Hosto Blues », Ed. Des Femmes (disponible sur [www.lepublieur.com](http://www.lepublieur.com))

Norbert Bensaïd, « La consultation », Denoël, coll. Médiations

Anne Perraut-Soliveres, « Infirmières, le savoir de la nuit », PUF-Le Monde, coll « Partage du savoir », 2001

Christian Lehmann, « Patients si vous saviez », Robert Laffont, 2003



## **Que s'est-il passé le 18 septembre 1931 ?**

Chronique du 9 Avril 2003

Le 18 septembre 1931, un jeune Chinois de Shanghai embarque pour l'Europe. Eduqué au collège des Jésuites dans la concession française de la ville, il a appris le Français. Il peint. Il a été acteur, il a appris la photogravure, il a travaillé dans les studios de cinéma de Shanghai. Bref, c'est un artiste.

Il a vingt-quatre ans et depuis quelques mois, il rêve de partir pour Paris et y étudier les Beaux-Arts. Il n'est pas le premier à nourrir ce rêve : pendant les années 20 et 30, des milliers de jeunes Chinois se sont rendus en France en particulier. Entre 1923 et 1927, des personnalités aussi connues aujourd'hui que Chou En-Lai, Deng Xiao Ping ou l'écrivain Pa Kin ont séjourné à Paris.

Mais comme le voyage coûte cher et comme il craint que la ville lumière ne lui fasse perdre la tête, notre jeune homme choisit sagement, une fois arrivé à Marseille, de se rendre dans une ville francophone plus tranquille : Bruxelles.

Il passe l'examen d'entrée à l'Académie Royale des Beaux-Arts et son talent lui vaut d'entrer directement dans la classe supérieure. En trois ans, il accumule les prix de peinture, et aussi de sculpture, à laquelle il vient seulement de s'intéresser. Secrétaire et porte-parole des étudiants chinois, il fréquente régulièrement le père Gosset, leur aumônier. Et le père Gosset, qui a l'esprit particulièrement ouvert, s'intéresse à un autre artiste dont il suit les productions depuis plusieurs années dans le quotidien catholique « Le petit vingtième ». L'artiste en question se nomme Georges Rémi. Il réalise pour le quotidien une bande dessinée dont le héros est un jeune garçon en pantalon de golf, qu'il a expédié successivement en Union Soviétique, au Congo Belge, à Chicago et au Far West, et qui vient de traverser l'Égypte et l'Arabie saoudite pour parvenir jusqu'en Inde. Prochaine étape du jeune reporter, annoncée par l'auteur : Shanghai.

En apprenant cela, le père Gosset se dit : « Il ne faut pas que ce jeune homme raconte n'importe quoi sur Shanghai et la Chine. » Or, justement, Georges Rémi est en train de se constituer une documentation sur la Chine pour dessiner le prochain album des aventures de Tintin

Le père Gosset lui propose de rencontrer de jeunes Chinois. Hergé accepte, et c'est ainsi qu'il fait la connaissance de celui qui sera son ami pendant tout le reste de sa vie : Tchang Tchong-Jen.

La collaboration de Tchang et d'Hergé éclate dans la première version du « Lotus Bleu ». C'est un album très différent des précédents, car à partir de la planche 10, il est composé à quatre mains : les textes en chinois sont bien sûr de Tchang, mais les décors, certains objets et surtout le caractère cosmopolite de la ville de Shanghai sont dessinés par Hergé sur les conseils de son nouvel ami et parfois aussi par le jeune artiste chinois. L'album dénonce ainsi vigoureusement la mainmise des Japonais sur Shanghai dans les années 30.

L'amitié des deux hommes est tellement forte que Hergé transpose dans « Le Lotus Bleu » un incident très important dans l'histoire de la Chine : le sabotage par des agents japonais, d'une ligne de chemin de fer - et va, jusqu'à donner au jeune Chinois à qui Tintin sauve la vie, le nom de son nouvel ami. Voilà, Tchang Tchong-Jen n'est plus seulement un jeune artiste, c'est un personnage universel, qui sera le héros d'un second album d'Hergé, sans doute le plus beau, en tout cas celui qu'il considère comme le plus personnel : Tintin au Tibet.

J'adorerais continuer à vous raconter l'amitié de ces deux hommes, mais un livre, récemment publié par les éditions Moulinsart, le fait mieux que personne. Magnifiquement illustré, il est dû à la plume de Jean-Michel Coblenç et de Tchang Yifei, la propre fille de notre héros. En racontant l'histoire de l'amitié entre Tchang Tchong-Jen et Hergé, il retrace aussi l'histoire de la Chine au XXe siècle. C'est un livre chaleureux et passionnant qui s'intitule tout simplement « Tchang ! »

« Tchang ! » par Jean-Michel Coblenç et Tchang Yifei, Editions Moulinsart, 2003

## Quel message terroriste peut-on voir ces jours-ci à la télévision ?

Chronique du 14 Avril 2003

Un soir, au restaurant, un homme et une femme fêtent leurs vingt ans de bonheur (On trouve d'ailleurs ça louche, car lui a manifestement la cinquantaine, tandis qu'elle semble avoir quinze ans de moins que lui alors, si ça fait vingt ans...). Toujours est-il que, brusquement, l'homme s'effondre et se voit mort et enterré sous le regard éploré de sa jeune veuve. Puis il sort de la salle de bains (on nous avait déjà fait ça dans "Dallas", il y a vingt ans, pour expliquer le retour de Bobby) et dit à sa femme qu'il a fait un mauvais rêve. A ce moment-là, une voix off nous explique : « Même si vous ne vous sentez pas malade, vous avez peut-être trop de cholestérol, et le cholestérol, c'est dangereux. Consultez votre médecin et faites-vous prescrire une prise de sang. »

Ce spot diffusé actuellement et jusqu'au 20 avril sur toutes les grandes chaînes françaises a été commandité par l'ARCOL, une association pour la recherche sur le cholestérol dont le conseil d'administration comprend une belle brochette de pontes de la médecine et dont les activités sont ouvertement subventionnées par plusieurs grands laboratoires. Le laboratoire PFIZER parraine d'ailleurs le spot en question, qui pourrait ressembler à un message de prévention mais qui est exactement le contraire. Il présente en effet le cholestérol comme étant l'ennemi numéro un, alors qu'il y en a d'autres, beaucoup plus dangereux que lui.

Les principales causes favorisant l'infarctus du myocarde - ou « crise cardiaque » - et l'accident vasculaire cérébral - ou « attaque », sont, par ordre d'importance décroissante 1. Le tabac. 2. L'hypertension artérielle. 3. Le diabète 4. L'obésité. Le cholestérol lui, vient loin derrière. Le risque d'infarctus diminue fortement quand on cesse de fumer. Le simple fait de perdre du poids suffit à faire baisser la pression artérielle. Et enfin, le fait de faire plutôt la cuisine à l'huile d'olive et de manger du poisson font baisser le cholestérol. Le tout, sans médicament. Bien sûr, il n'est pas inutile pour certaines personnes de savoir si on a un cholestérol élevé : en gros, les hommes de plus de 45 ans et les femmes de plus de 55 si et SEULEMENT si eux-mêmes ou un de leurs parents ou proches ont déjà souffert avant 50 ans d'un problème cardiovasculaire, ou ont d'autres facteurs de risque (tabac, obésité, etc.).

Mais le spot semble dire au contraire que tout le monde doit aller se faire dépister. Et il en rajoute dans la manipulation en visant manifestement à provoquer l'angoisse des femmes, qui inciteront leurs hommes à aller consulter, et à culpabiliser les hommes qui seraient très cons de mourir sous les yeux d'une beauté pareille et vraiment salauds d'abandonner l'enfant blond qui saute sur le lit à la fin du spot. Vous mesurerez la perversité du message en apprenant que ce spot télévisé a été précédé pendant plusieurs semaines par une campagne auprès des médecins. Ceux-ci ont vu fleurir dans leurs revues professionnelles une publicité montrant, sur une table d'autopsie, les deux pieds d'un homme accompagnés du slogan « Dire qu'un simple dosage de son cholestérol aurait pu lui éviter ça ! » Autrement dit : « Si vous ne dosez pas le cholestérol de tous vos patients, vous êtes un assassin. » Plus culpabilisant que ça, on meurt !

Bref, ces messages, qu'ils s'adressent aux médecins ou aux patients, n'informent pas : il foutent la trouille. Or, la peur n'incite pas à se prendre en charge, elle pousse à se précipiter dans les salles d'attente. Et pour des médecins surchargés de travail, face à des hommes angoissés, qu'est-ce qui est le plus facile ? Conseiller un régime et l'arrêt du tabac, ou faire avaler un traitement ? Et dites-moi, pour l'industrie, qu'est-ce qui est le plus rentable ? Le produit-phare du laboratoire Pfizer, vous savez ce que c'est ? Je vous donne un indice : ce n'est pas de l'huile d'olive !

Depuis les années cinquante, les laboratoires pharmaceutiques balançaient leurs messages toxiques aux médecins pour les inciter à prescrire n'importe quoi n'importe comment. Devant la résistance croissante dont les praticiens (en particulier les généralistes) font preuve depuis quelques années, les industriels du médicament ont changé leur fusil d'épaule et visent cette fois-ci le grand public. Par la peur et non par une information loyale, ce spot va inciter des citoyens à multiplier les consultations, les prises de sang et les traitements inutiles. Alors que la sécurité sociale voit augmenter les dépenses de santé, on peut s'étonner que le gouvernement autorise sans sourciller la diffusion de messages terroristes sans contenu éducatif mais à but hautement lucratif.

Lecture conseillée :

Christian Lehmann « Patients si vous saviez », Ed. Robert Laffont (2003), pages 220 à 234.

## **Apprendre une langue, ou apprendre aussi à connaître ceux qui la parlent ?**

Chronique du 15 Avril 2003

Il y a quinze jours, j'ai acheté un numéro hors-série de la revue « Courrier International ». Il s'intitule « Cause toujours » ! et m'a fait découvrir que l'on parle près de 7000 langues sur la planète. Quand je l'ai ouvert j'ai été pris de vertige devant toutes ces langues que je ne connais pas comme l'ourdou du Pakistan, le quechua, que parle un Péruvien sur six, le nez-percé des Indiens de l'Oregon, le cornique, idiome celte de Cornouailles, et j'en passe.

J'y ai découvert aussi que l'anglais, s'il est en passe de devenir une langue internationale, risque de le payer en perdant beaucoup de ses caractéristiques, par exemple le son th que de nombreux locuteurs ne peuvent pas prononcer, ou le s qui finit les verbes à la troisième personne du singulier.

J'ai appris aussi que les Chinois furent nombreux, entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et les années 70, à étudier l'espéranto, qu'il y a 450 millions d'hispanophones dans le monde, qu'il y a vingt langues aborigènes en Australie.

En lisant ces articles, on comprend très vite que pour connaître un peuple, il ne suffit pas d'en apprendre la langue. Il faut aussi vivre au milieu de ceux qui la parlent. C'est ce que propose depuis plus de cinquante ans un organisme international à but non lucratif qui est aussi la seconde association de bénévoles au monde après la Croix-Rouge.

En 1947, des brancardiers bénévoles des deux guerres mondiales ont créé une association appelée AFS - American Field Service. Dans l'espoir d'empêcher que les guerres se reproduisent, ils ont eu l'idée de faciliter la compréhension mutuelle des peuples en favorisant des échanges interculturels. Et depuis cinquante ans, grâce à l'AFS, des jeunes gens de plus de cinquante pays quittent leur terre natale et passent jusqu'à une année entière dans une terre étrangère. Là, ils s'immergent non seulement dans la langue, mais aussi et surtout dans une culture, un mode de vie, une manière de penser. Ce choc culturel est fécond pour les jeunes gens qui partent, mais aussi bien sûr pour les communautés dont ils sont issus et pour celles qui les accueillent.

En France, l'association porte un beau nom : AFS Vivre sans frontière. Chaque année, grâce à elle plusieurs centaines d'adolescents de 16 à 18 ans vivre une année scolaire dans trente pays du monde ou viennent la vivre en France. Les jeunes gens vivent une expérience familiale (ils sont accueillis par une famille bénévole) et scolaire (ils vont au lycée dans la ville qui les accueille). Bien au-delà de la simple acquisition linguistique, cette expérience élargit leur compréhension du monde et leur confère une grande maturité.

On dit que les voyages forment la jeunesse : cette expérience en est la parfaite illustration. Les lycéens qui ont ainsi passé un an à l'étranger sont si reconnaissants d'avoir vécu cette expérience qu'ils deviennent à leur tour bénévoles de l'association, ils écrivent des livres sur leur expérience et même, parfois, s'ils deviennent ministres, ils décident d'en faire profiter les jeunes générations.

C'est le cas de l'actuel ministre de l'éducation du Japon, un ancien AFS, qui a décidé d'affecter à chaque lycée de son pays, le montant d'une bourse permettant à un ou une adolescent(e) japonais(e) de partir un an à l'étranger avec l'association. Alors que le ministre français de l'éducation nationale trouve utile de dépenser ses crédits pour distribuer un de ses propres ouvrages aux enseignants, le ministre de l'éducation japonais sait qu'en finançant le séjour à l'étranger de ses adolescents et l'accueil d'adolescents étrangers dans son pays, il enrichit sa communauté.

Si, comme le ministre de l'éducation du Japon, vous avez envie d'enrichir votre famille ou votre communauté, en envoyant un de vos adolescents voler de ses propres ailes au Paraguay, ou en Thaïlande, ou en accueillant un(e) lycéen(ne) venu(e) de Finlande ou de Nouvelle-Zélande - bref, si vous avez envie de découvrir le monde, contactez donc AFS Vivre Sans Frontière au 01 45 14 03 10.

Courrier International Hors série, « Cause Toujours - les 6700 langues du monde »

En France : AFS Vivre Sans Frontière - 46, rue du commandant Jean Duhail - 94120 Fontenay sous Bois - Tél : 01 45 14 03 10 - Fax : 01 48 73 38 32

[http://www.afs-fr.org/fr/decouverte\\_afs/decouverte\\_afs.asp](http://www.afs-fr.org/fr/decouverte_afs/decouverte_afs.asp)

En Belgique : AFS Programmes Interculturels - Boulevard Brand Whitlock, 132 -1200 Bruxelles

Tél. 00-32-2-743.85.40 - fax. 00-32-2- 732.87.28

Une autre association qui fait du bon travail dans le même domaine : YFU (Youth for Understanding) 74, rue Blanche - 75009 Paris - Tél : 01 45 26 37 38 - Fax : 01 45 26 35 25 - e-mail : [infos@yfu-france.org](mailto:infos@yfu-france.org)

## **Le prochain tremblement de terre, c'est pour quand ?**

Chronique du 16 Avril 2003

J'ai déjà parlé des ouragans et des tornades, mais parmi les phénomènes naturels, le tremblement de terre est probablement le plus impressionnant. Astérix et ses Gaulois n'avaient peur que d'une chose : que le ciel leur tombe sur la tête, eh bien, quand la terre tremble, c'est exactement ce qui peut arriver.

Qu'est-ce qu'un tremblement de terre ? D'abord, il faut vous imaginer que la surface de la Terre est formée d'une douzaine plaques rigides extrêmement épaisses, posées les unes à côté des autres, comme des dalles sur une sphère. Mais l'intérieur de la terre est vivant, il est fait de magma visqueux, qui bouillonne, qui rote, qui pète, qui émet des gaz et du magma en fusion, comme les éruptions volcaniques en sont la preuve. Par conséquent, les plaques bougent, elles s'éloignent les unes des autres et forment d'immenses fossés d'effondrement, au fond des océans ou sur les continents, dans l'Est africain. Dans d'autres zones, les plaques entrent en collision - c'est le cas autour du Pacifique, dans l'Himalaya, en Iran et sur la côte nord de la méditerranée - ce qui explique la fréquence des séismes en Turquie, mais aussi sur la côte d'Azur... D'autres plaques, encore, glissent horizontalement les unes contre les autres - c'est le cas de la fameuse faille de San Andreas en Californie, sur laquelle est construite la ville de Los Angeles.

On mesure les séismes avec ce qu'on appelle l'échelle de Richter, qui est fondée sur l'enregistrement des vibrations par des appareils qu'on appelle des sismographes, et permet d'évaluer l'intensité d'un séisme (on parle alors de magnitude) à distance, et surtout de manière comparative d'un séisme à l'autre. Cette échelle là va de 1 à 9 ou 10. En dessous de 3,5, les vibrations ne sont pas ressenties par l'homme. A partir de 5,5, le séisme entraîne des dégâts matériels légers. Au delà de 6, il peut détruire les constructions dans un rayon de 100 km. A partir de 7, c'est un tremblement de terre majeur.

Les sismographes sont des appareils très sensibles, qui peuvent enregistrer des séismes minimes, mais malheureusement, on ne sait pas prédire encore quand les tremblements de terre auront lieu. Pourquoi ? Parce qu'en réalité, comme la terre bouge en permanence, des tremblements de terre, il y en a tout le temps. On estime que chaque année la terre tremble près de 500 000 fois de manière perceptible par mes sismographes. Sur ces 500 000 séismes, 100 000 sont perçus par l'homme et une centaine seulement provoquent des dommages matériels ou la perte de vies humaines. En Californie, par exemple, on enregistre 10000 séismes par an !

La gravité des tremblements de terre n'est pas seulement fonction de leur magnitude. Elle dépend aussi de deux facteurs importants : le premier est la densité de population dans la région, le second la nature des constructions.

En 1964, en Alaska, un séisme de plus de 9 sur l'échelle de Richter n'a fait que 135 morts, dont 120 dus au Tsunami, le raz-de-marée provoqué par le séisme. En revanche, en 1999, à Izmir en Turquie, un séisme de magnitude plus faible, de 7,6 a fait 17000 morts 50 000 blessés et un-demi million de sans abris.

Quant à la France, le dernier séisme important date du 22 février 2003, à 21h41, il faisait 5,4 sur l'échelle de Richter, son épïcêtre était proche de Baccarat, près d'Epinal, et la secousse, qui n'a duré que quelques secondes, a été ressentie jusqu'à Paris...

Si vous voulez en savoir plus, je vous conseille la lecture du numéro d'avril de Science et Vie Junior, qui consacre un long article aux séismes et en particulier à la Californie. Là-bas, le risque d'un séisme majeur d'ici à 2023 est estimé à 70 %.

Science et Vie Junior, n°163, avril 2003

Le tremblement de terre de février 2003 en France :

[http://www.armees.com/breve.php3?id\\_breve=104](http://www.armees.com/breve.php3?id_breve=104)

Voir aussi :

<http://www.la-terre.net/seisme.php3>

<http://quake.usgs.gov/>

<http://earthquake.usgs.gov/4kids/facts.html>

<http://www.pgc.nrcan.gc.ca/fseismo/ftable.htm>

## D'où vient le déluge ?

Chronique du 17 Avril 2003

L'épisode du déluge est l'un des plus connus de l'Ancien Testament. Il raconte que Dieu, pour punir les hommes de leur méchanceté, décide de faire pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits et ne préserve de l'humanité et de tous les animaux vivant sur terre que Noé, sa famille et un couple d'animaux de chaque espèce embarqués sur une arche.

Même si l'on ne prend pas ce récit à la lettre, on pense qu'il fut inspiré par un événement réel, d'autant que beaucoup d'autres traditions que celle de la Bible mentionnent elle aussi un déluge, mythe très répandu dans les cultures humaines. Certains scientifiques ont postulé que la montée des eaux à la suite de la dernière fonte des glaces, il y a plusieurs milliers d'années, pourrait être à l'origine de cette tradition. Seulement, cette montée des eaux s'est faite très lentement : un mètre tous les cinquante ans.

Un des récits de déluge, en particulier, ressemble beaucoup à celui de la Genèse. C'est l'épopée de Gilgamesh, un texte sumérien inscrit sur des tablettes d'argile sumériennes, découvertes en 1839, sur le site de Ninive, en Mésopotamie, par un chercheur britannique nommé Austin Henry Layard. Cette épopée, qui remonte probablement au troisième millénaire avant Jésus-Christ, raconte les exploits de Gilgamesh, héros et demi-dieu en quête d'immortalité. Au cours de ses pérégrinations, Gilgamesh rencontre Out-napishtim, un personnage qui a échappé au déluge. Et le récit que lui fait Out-napishtim présente de grandes similitudes avec celui de la Genèse, puisqu'il y est question d'une arche, de l'embarquement de toutes les choses vivantes, de la tempête et de l'inondation qui font rage pendant de longs jours, et d'oiseaux que l'on envoie périodiquement à la recherche de terres émergées - un corbeau puis une colombe dans la Genèse, un corbeau également dans l'épopée sumérienne.

Deux récits de traditions différentes ayant tant de points communs, cela peut signifier que l'un des deux a emprunté à l'autre, ou que tous deux transmettent une tradition commune. L'une des hypothèses scientifiques née de cette constatation était que le déluge soit une inondation survenue en Mésopotamie, dans la plaine située entre le Tigre et l'Euphrate. Seul problème : on ne trouve aucune trace géologique en faveur d'un déluge en Mésopotamie.

Une autre hypothèse, plus simple, et très séduisante, a été formulée il y a seulement quelques années. La voici, telle que la rapporte un récent numéro Hors série de La Recherche intitulé « La Terre » : à l'emplacement actuel de la Mer Noire, cette mer située au nord est de la Méditerranée il y aurait eu, il y a plusieurs milliers d'années, un immense lac d'eau douce. A la suite de la fonte des glaces, il y a 11 000 ans, la Méditerranée aurait débordé et, après la rupture d'une barrière rocheuse, aurait inondé ce lac, faisant monter très vite le niveau de plus de 100 mètres, inondant les terres en contrebas comme lorsqu'on crée un lac artificiel. Ainsi serait née la Mer Noire.

A partir de 1990, des prélèvements ont en effet retrouvé au fond de la Mer Noire aujourd'hui salée, des fossiles d'animaux ayant vécu en eau douce. La cartographie des fonds sous-marins a également montré que l'eau, par le passé, circulait de la Mer Noire vers la Méditerranée, et non l'inverse, comme c'est le cas aujourd'hui, et une grande entaille creusée par les eaux d'inondation a été mise en évidence grâce aux méthodes modernes d'exploration. Après ce déluge brutal, obligés de quitter les bords de cette mer nouvelle dont les poissons étaient morts, tués par l'eau salée, les populations riveraines auraient fui vers des régions plus accueillantes, et l'on retrouve d'ailleurs en de nombreux endroits les traces d'immigration humaine datant de la même époque que celle de cette inondation.

Cette belle hypothèse de l'origine du déluge, même si elle reste discutée, est très élégante. Elle explique en particulier de manière simple et plausible l'existence du déluge dans de nombreuses traditions car, tous les déracinés le savent, quand les hommes fuient leur terre d'origine, ils emmènent leurs histoires et leurs légendes avec eux.

« La Terre », La Recherche, Hors Série, Avril-Mai 2003

<http://atlantides.free.fr/deluge.htm>

## **Quelle différence y a-t-il entre le rhume, la grippe et la pneumopathie atypique ?**

Chronique du 18 Avril 2003

Eh bien, il y en a moins que vous ne le pensez. Je m'explique : rhume de cerveau, grippe et pneumopathie atypique sont toutes les trois des maladies infectieuses : ce qui les provoque, c'est un microbe, qu'on appelle un virus.

Le rhume de cerveau est la maladie virale la plus banale et la plus contagieuse. Le virus du rhume provoque une inflammation des fosses nasales et les sécrétions qu'on expulse du nez en éternuant ou en se mouchant grouillent de virus, ce qui lui permet de contaminer le voisin de lit, de classe ou d'ascenseur. On appelle les virus responsables du rhume de cerveau des rhinovirus. Vingt-cinq pour cent des personnes qui sont au contact de ces virus ne présentent aucun symptôme. Les 75 % d'enrhumés guériront en quelques jours : un rhume mal soigné dure une semaine, un rhume bien soigné dure huit jours.

La grippe, qu'on nomme aussi l'influenza, elle, est due à un virus qu'on appelle orthomyxovirus. C'est également un virus respiratoire, qui provoque une inflammation du nez, de la gorge et des bronches, mais aussi une fièvre élevée, une fatigue intense, et des douleurs musculaires importantes, qui clouent les grippés au lit pendant 5 à 10 jours. Pourquoi meurt-on de la grippe, et pas du rhume ?

Parce que le virus de la grippe provoque dans les cellules de l'appareil respiratoire une inflammation très intense qui retentit sur le fonctionnement des poumons et du cœur. Si le grippé est fragile ou souffre déjà d'une maladie préexistante, la grippe l'aggrave et peut le tuer.

La grippe est aussi très contagieuse, elle touche des centaines de milliers de personnes en quelques semaines dans le monde entier. Aux Etats-Unis, 10 à 20 % des habitants l'attrapent chaque année, 115 000 sont hospitalisés pour des symptômes marqués et près de 25 000 meurent chaque année, alors même qu'il existe un vaccin. En France, 1000 à 1500 personnes meurent de la grippe chaque année, au cours d'une épidémie dite « normale ».

La plus importante épidémie de grippe a eu lieu en 1919 et a fait trois fois le tour du monde, tuant 25 millions de personnes, c'est à dire trois fois plus que la première guerre mondiale. Les épidémies de grippe ont souvent leur origine en Chine, car le virus est véhiculé par les oiseaux, qui contaminent le porc, qui contaminent l'homme, et ceci d'autant plus facilement qu'en Chine la population très dense vit en contact très proche avec les animaux.

Vous me voyez venir, la pneumopathie atypique est une maladie virale qui ressemble beaucoup à la grippe. On sait depuis 48 heures qu'elle est due à un coronavirus (ainsi nommé parce qu'au microscope électronique, le corps du virus est entouré de petits éléments qui forment une couronne). Les coronavirus sont eux d'origine animale et peuvent infecter l'homme mais, le plus souvent, ils ne provoquent qu'une infection bénigne, rhume ou diarrhée.

Celui de la pneumopathie atypique provoque une détresse respiratoire brutale, ce qui a surpris les médecins et a justifié l'alerte lancée par l'OMS. Alors, oui, c'est une maladie sérieuse, mais même s'il était jusqu'ici inconnu chez l'homme, le virus de la pneumopathie atypique est moins contagieux que la grippe et ce n'est pas la peste moderne, regardez les chiffres : l'épidémie a commencé en novembre en Chine et six mois plus tard il n'y a que 3389 malades dont la moitié ont déjà guéri (ce sont les chiffres relevés ce matin sur le site de l'OMS). Même si l'on dénombre aujourd'hui malheureusement 165 décès dans le monde, la proportion de décès n'est pas plus grande que celle de la grippe.

Alors, si vous ou l'un des vos proches êtes de santé fragile, je vous recommande la vaccination contre la grippe et surtout je vous recommande de garder votre calme. Même si certains médias, et certaines autorités officielles ont tendance à le perdre.

Sur la grippe :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3244--316318-,00.html>

Sur la pneumopathie atypique :

[http://www.who.int/csr/sarscountry/2003\\_04\\_17/en/](http://www.who.int/csr/sarscountry/2003_04_17/en/)

## **A quoi sert de faire une chronique un lundi de Pâques ?**

Chronique du 21 Avril 2003

Le lundi d'habitude à cette heure-ci, la plupart des auditeurs du 7-9 sont dans leur cuisine en train de boire leur café, ou dans leur salle de bain en train de prendre leur douche ou de se brosser les dents, ou dans leur voiture sur le chemin du boulot, ou encore dans leur lit et leur radio-réveil vient de se mettre en marche - je le sais parce que l'an dernier à la même époque, je réglais mon radio-réveil à 7h45 pour écouter Guy Carlier - enfin, bref, le lundi à cette heure-ci, d'habitude, la plupart des auditeurs sont sinon sur le point de partir, du moins se préparent à le faire, à commencer leur journée.

Mais un lundi de Pâques, beaucoup de gens ne se lèvent pas, ils ne vont pas travailler, ils font la grasse matinée, ils se moquent un peu de ce qui se passe dans le monde, c'est le printemps, il fait assez beau, et sauf s'ils doivent aller déjeuner dans la belle-famille à cent kilomètres ou rentrer de vacances et commencer à tout mettre dans le coffre pour pouvoir partir avant neuf heures, en ce moment, ils sont au lit, et ils roupillent, ou alors s'ils sont parents, ils profitent que les enfants ne sont pas encore réveillés ou sont allés sans bruit s'installer devant la télé pour faire, eux les parents, les galipettes qu'ils étaient peut-être trop fatigués pour faire hier soir, et qu'ils n'ont pas le temps de faire les autres lundis matin.

Alors, la question qui se pose est : à quoi ça sert de faire une chronique le lundi de Pâques à 7h50, alors que beaucoup de gens n'écoutent pas ? C'est vrai, beaucoup de gens n'écoutent pas, mais tout de même, il y a énormément de gens qui écoutent. Et c'est pour ceux-là que les hommes et les femmes de radio parlent, pour ceux qui écoutent, ceux qui sont déjà debout et sont peut-être près de leur poste - ou qui, en tout cas, pourraient l'être.

Les lève-tôt, qui ne travaillent pas aujourd'hui, ou qui ne travaillent plus mais dont la nuit est déjà finie et qui souffriraient de la solitude s'il n'y avait pas, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des voix pour les accompagner dans leur insomnie matinale ; les couche-tard, qui ont fait la fête ou qui ont travaillé toute la nuit et qui entrent dans leur chambre au matin, et qui ont du mal à se coucher tout de suite sans savoir comment le monde tourne, et qui aiment bien vérifier que pendant la nuit, le monde n'a pas complètement basculé, que Stéphane Paoli et Vincent Josse et Hélène Cardin et les autres sont là, fidèles au poste ; les accros du poste qui se sont endormis et qui se réveillent avec leur radio toujours allumée ; les chauffeurs de taxi, qui emmènent des voyageurs à la gare ou les ramènent de l'aéroport ; les livreurs qui distribuent les journaux du dimanche aux petites maisons de la presse et les vendeurs de journaux qui les vendent ; les boulangères et les pâtisseries, les charcutiers et les fleuristes, les pompistes, les employés d'autoroutes, les agents de la SNCF ; les aide-soignantes et les infirmières qui prennent un café à l'office avant d'aller ramasser le plateau des malades ou de retourner faire leurs prises de sang ; les laborantins de garde, qui attendent de réceptionner les prélèvements faits aux urgences ; les techniciens du CDM de Radio-France qui me mettent en liaison avec les techniciens du studio 134 le matin à 7h47 et les techniciens qui me signalent que j'ai un peu moins ou un peu plus de trois minutes ce matin pour raconter mes salades ; les gardiens de phare, les hommes de quart ; les agriculteurs qui reviennent d'aller soigner leurs bêtes ; les gardiens de la paix dans les commissariats pas trop agités ; les maraîchers sur les marchés ; les français et les francophones d'outre-mer et d'ailleurs qui écoutent le sept-neuf avec plusieurs heures de décalage horaire ; les gardiens de nuit qui attendent qu'on vienne les relayer ; et aussi bien sûr, les solitaires, les malades, les abandonnés, les prisonniers, enfin ceux qui ont la chance d'avoir un poste de radio...

Et j'en oublie beaucoup, parce que mon imagination, comme celle de tout le monde, a des limites, mais je sais que ce matin, à cette heure-ci, bien qu'on soit un jour férié - et les habitués d'Odysée savent ce que je pense des jours fériés - bref, ceux-là sont contents que les chroniqueurs soient là comme tous les autres lundi et qu'entre une guerre et une épidémie ils leur souhaitent une bonne journée.

## Qu'est-ce qu'un jury d'assises ?

Chronique du 22 Avril 2003

Il y a quelques semaines, aux Rencontres internationales de télévision de Reims, j'ai assisté à la projection d'une mini série britannique intitulée « The Jury ». Elle suit les jurés d'un procès d'assises, à partir de leur sélection sur les listes électorales et montre comment ils siègent dans le procès d'un lycéen accusé d'assassinat.

En voyant cette série, je me suis rappelé ce que m'a raconté l'un de mes amis, qui pour des raisons professionnelles fréquente beaucoup les tribunaux : aujourd'hui, la plupart des citoyens ignorent le fonctionnement de la justice française et croient que les rouages de celle-ci sont comparables à ceux de la justice anglo-saxonne, car tous les jours à la télévision, ils voient des représentations des procès en Amérique.

Une auditrice de France Inter, elle-même magistrat, m'écrivait à ce sujet il y a quelques semaines « Je ne comprends toujours pas pourquoi le système judiciaire français n'est pas enseigné aux élèves quel que soit leur âge (pas seulement aux élèves de Terminale option économie) afin qu'ils ne pensent pas ensuite que le président est appelé « votre honneur » ou que les avocats de la défense et les avocats généraux dirigent les débats d'assises pendant que le président de la cour reste silencieux ou enfin que le juge d'instruction court dans tous les sens à la recherche de la vérité accompagné de son policier préféré. »

Bon, je ne vais pas vous expliquer le système judiciaire français en trois minutes, alors aujourd'hui nous allons nous pencher sur un point qui frappe particulièrement l'imagination, celui du jury populaire qui siège en cour d'assises, pour juger les crimes les plus graves.

Notons que le système du jury n'existe pas partout : il n'y en a pas au Pays-Bas depuis 1813, ni au Japon depuis 1943. En France, l'institution du jury date de la révolution - de 1790 plus précisément - et fut inspirée par l'exemple de l'Angleterre, que je vais donc vous décrire également.

En Angleterre, on convoque deux jurys : le premier statue sur la nécessité de poursuivre (c'est ce qu'on appelle le « Grand Jury », dans les séries télévisées américaines), le second siège au jugement. En France, à la place du premier jury des Anglais, nous avons un juge d'instruction qui instruit à charge mais aussi, en principe, à décharge.

En Angleterre, pour le jugement, le tribunal est composé d'un magistrat professionnel et de douze jurés tirés au sort sur les listes électorales. Le juge dirige les débats et explique les points de droit en audience au jurés, mais le jury délibère seul sur la culpabilité de l'accusé. Et le juge est tenu de se plier au verdict du jury. En France, lorsque les cours d'assises ont été créées, les jurés étaient eux aussi au nombre de 12 et délibéraient seuls. Aujourd'hui, les jurés d'assises sont neuf en première instance. Depuis quand ? Depuis le 25 novembre 1941, date à laquelle une loi de Vichy a de plus réuni la cour et le jury pour qu'ils délibèrent ensemble sur la culpabilité et sur la peine. Certains spécialistes du droit pensent que cet état de fait donne aux magistrats une (trop) forte influence sur le jury...

En Angleterre, on demande au jury de condamner l'accusé au vu des preuves, s'ils n'ont pas le moindre doute sur sa culpabilité. En France, au cours des procès d'assises, on demande aux jurés de faire appel à leur « intime conviction » quant à la culpabilité de l'accusé. Et cette intime conviction n'a pas besoin de preuves : le serment des jurés, tel qu'il est défini par l'Article 304 du Code de procédure pénale, ne mentionne à aucun moment les preuves matérielles. Autrement dit, en France, on peut condamner sur un simple faisceau de présomptions.

À l'issue des délibérations, en Angleterre, la culpabilité n'est établie que si le jury la vote à l'unanimité, ou si l'unanimité n'est pas atteinte, par 10 voix sur 12 au moins. En France, il faut huit voix sur douze (les deux tiers) pour condamner un accusé. Jusqu'en 2002, il n'y avait pas d'appel possible à une condamnation en assises. Depuis la réforme de la cour d'assises, il est possible de faire appel, et lors de ce second procès, les jurés sont douze, et il faut au moins dix voix sur 15 (toujours les deux tiers) pour que l'accusé soit condamné.

Bon, j'espère que vous m'avez suivi, vous pouvez relire tout ça à tête reposée sur Franceinter.com. Demain, je vous parlerai des juges...

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de la cour d'assises en France :

<http://www.adminet.com/code/index-CPROCEPEL.html>

Sur les cours d'assises en Europe : <http://www.senat.fr/lc/lc13/lc13.html> et en Angleterre : <http://www.senat.fr/lc/lc13/lc132.html#toc20>



## Quelles sont les différentes catégories de magistrats ?

Chronique du 23 Avril 2003

En France, on distingue deux grandes catégories de juges professionnels (il en existe aussi des non professionnels, les Prud'hommes, mais j'en parlerai une autre fois) : ce sont les magistrats du siège (les juges, qui restent assis) les magistrats du parquet ou ministère public (autrement dit les procureurs et leurs substituts, qui en audience se mettent debout pour parler).

Les juges du siège rendent des ordonnances, des jugements et des arrêts ; ils sont inamovibles et ils exercent des fonctions très variées.

Quelques exemples :

- Le juge du tribunal de grande instance tranche au civil les litiges entre particuliers, et au pénal en tribunal correctionnel il juge les auteurs de délits. C'est un juge généraliste.
- Juge généraliste lui aussi (enfin elle aussi, étant donné la féminisation de la magistrature) le juge aux affaires familiales, comme son nom l'indique, statue sur les contentieux familiaux en cas de divorce, de conflits entre parents, etc. Comme les affaires familiales représentent parfois jusqu'à 50 % des affaires traitées par un tribunal, c'est là que les juges fraîchement arrivés sont affectés. Même s'ils sont jeunes, inexpérimentés, célibataires et sans enfants, ce qui peut évidemment poser quelques problèmes d'appréciation.
- Le juge des enfants est un spécialiste des problèmes de l'enfance au civil comme au pénal. Il a pour particularité de pouvoir se saisir d'office, possibilité que n'ont pas les autres juges. Mais il est assisté de deux assesseurs qui eux, sont de simples citoyens qui en font la demande.
- Le juge d'instruction est un juge du tribunal de grande instance qui dirige les enquêtes sur les délits et les crimes ; ces enquêtes lui sont confiées, il ne peut pas se saisir lui-même ; et sa mission est d'instruire à charge et à décharge c'est à dire de recueillir les éléments défavorables mais aussi favorables au suspect. Il conduit des interrogatoires et organise des confrontations, dirige les services de police au moyen de commissions rogatoires, ordonne des expertises. Il délivre des mandats d'arrêt, et renvoie ou non une affaire devant une juridiction de jugement ou prend une ordonnance de non lieu.
- Le juge d'application des peines est chargé de suivre la vie des condamnés à l'intérieur et à l'extérieur de la prison. Il décide en particulier des permissions de sortie, la semi-liberté, la libération conditionnelle, etc.

Alors que les magistrats du siège sont inamovibles, l'autre catégorie de magistrats, les magistrats du parquet sont placés sous l'autorité du garde des Sceaux et leur affectation est mobile. Ce sont le procureur de la République et ses substituts. Ils ne tranchent pas de litiges : ils représentent les intérêts de la société et devant une plainte décident de l'opportunité des poursuites en matière pénale. Ils dirigent les services de police et de gendarmerie au cours des enquêtes judiciaires. Ils demandent l'application de la loi au cours des procès et veillent à son application après le verdict.

Comme les magistrats du siège remplissent une fonction très importante dans l'équilibre de la société - ils rendent la justice -, leurs décisions ne doivent pas pouvoir être contestées. Elles bénéficient donc de ce qu'on appelle l'autorité de la chose jugée : une décision de justice, hors des possibilités de recours en appel, ne peut pas être remise en cause par un autre procès que ferait le même plaignant contre le même défendeur, par exemple. Un homme acquitté ne peut pas être rejugé pour le même crime. Ce qui est plus problématique, c'est qu'un homme condamné n'a pas non plus sauf conditions très restrictives, la possibilité s'il est innocent.

Or, les procédures sont longues, la justice manque de moyen et, quelles que soient leurs fonctions, les magistrats, ce sont des êtres humains. De ce fait, quelle que soit leur expérience, ils ne sont pas infaillibles, même si on attend d'eux la plus parfaite impartialité.

De plus jusqu'en 2002, en France on ne pouvait pas faire appel d'un jugement en cour d'assises. Alors, demain, je vous parlerai des erreurs judiciaires...

<http://www.justice.gouv.fr/metiers/magist3.htm>

## Peut-on réparer une erreur judiciaire ?

Chronique du 24 Avril 2003

En 1762, Jean Calas est supplicié sur la roue pour avoir tué son fils. Voltaire constate les incohérences du procès, alerte l'opinion publique et finit par établir, trop tard, malheureusement, que Calas était innocent.

En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus est condamné au bagne à perpétuité pour espionnage. Le véritable coupable est identifié quelques années plus tard mais l'armée refuse de faire machine arrière. La campagne en faveur de la révision du procès, à laquelle participe activement Émile Zola finit par obtenir l'annulation de la condamnation... en 1906.

Accusé du meurtre d'une fillette, Christian Ranucci, dont Gilles Perrault démonte le procès et la condamnation dans son livre « Le Pull-Over Rouge », a été guillotiné en 1976, à l'âge de 22 ans, alors qu'il a toujours clamé son innocence.

Condamné en 1991 pour l'assassinat de Ghislaine Marchal, Omar Raddad a lui aussi été soutenu par un mouvement de protestation et été gracié par le président de la République. On attend la révision de son procès.

Ces affaires le démontrent, la justice n'est pas infaillible, elle a toujours été perfectible, et elle évolue avec le temps. Si ce n'était pas le cas, on continuerait à condamner sans preuve et à guillotiner sur la place publique. Mais malgré les progrès de la justice, en 2003, dans une démocratie comme la France, des erreurs peuvent être commises. Parce que nous ne sommes que des hommes.

Dans un monde idéal, les enquêtes criminelles seraient sans faille ; les instructions à charge et à décharge, seraient parfaites ; les coupables seraient à tout coup identifiés et les procès serviraient seulement à déterminer leur peine. Mais dans le monde réel, il arrive qu'on ne soit pas sûr de juger le coupable. Dans ce cas, le doute devrait bénéficier à l'accusé. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Aujourd'hui, en 2003, comme Voltaire, Zola et Gilles Perrault l'ont fait avant lui, un journaliste nommé Jean-Michel Dumay prend la défense d'un homme qu'il croit innocent, dans un livre intitulé « Affaire Josacine, le poison du doute ». Je vous rappelle l'affaire : en 1994, une fillette meurt empoisonnée par du cyanure qui aurait été versé dans son sirop antibiotique. L'enquête conclut à un acte criminel. Le suspect a toujours clamé son innocence et bien qu'aucune preuve formelle n'ait été mise en évidence, il a été condamné à vingt ans de réclusion.

Depuis cinq ans, Jean Michel Dumay a enquêté en interrogeant la quasi-totalité des protagonistes et surtout, il a lu intégralement les quelque 2000 pages du dossier. Il ne voulait pas nommer un autre coupable, il voulait découvrir la vérité. Et son livre, stupéfiant, souligne à l'occasion de cette affaire beaucoup de failles dans la justice des hommes et en particulier le fait qu'un élément crucial, bien visible et extrêmement troublant (une écoute téléphonique entre deux protagonistes) est passé inaperçu de tout le monde.

A l'issue de son enquête, Jean-Michel Dumay formule une hypothèse très différente de celle qui a été retenue : non pas celle d'un crime, mais celle d'un accident, terrible mais malheureux, masqué par peur de la vérité. Son hypothèse est plausible, elle ne fait appel à aucune explication tortueuse mais seulement au bon sens. Je ne peux pas affirmer qu'elle est juste, mais parce qu'elle est solidement étayée par des faits - tous les faits, ceux-là même qui se trouvent dans le dossier de l'instruction - elle a de quoi ébranler les plus sceptiques.

Mieux vaut avoir dix coupables en liberté qu'un seul innocent en prison, dit-on. Mais si l'hypothèse de Jean-Michel Dumay est juste, ce qui a envoyé un homme en prison, ce n'est pas la justice, mais la colère, la précipitation, le manque de bon sens, et surtout le silence. Et c'est le silence qui le maintient en prison depuis neuf ans. Pouvons-nous décemment nous élever contre l'iniquité de la peine de mort en Amérique ou contre les enlèvements d'enfants aborigènes en Australie sans envisager nos propres erreurs judiciaires ?

Lisez le livre de Jean-Michel Dumay. Je ne sais si vous serez convaincu par son argumentation, mais ce livre est un exemple remarquable de journalisme d'investigation, et il fait honneur à celui qui l'a écrit. Et si après l'avoir lu, vous pensez vous aussi qu'une injustice doit être réparée, alors dites-le, criez-le haut et fort. Car que l'on s'appelle Voltaire ou Zola ou Dumay, face à une erreur judiciaire, écrire ne suffit pas. Même dans un pays démocratique comme la France, les citoyens doivent être nombreux et ils doivent crier fort, et longtemps, pour réparer une erreur judiciaire et faire libérer un innocent.

Jean-Michel Dumay, « Affaire Josacine, Le Poison du Doute », Ed. Stock

Consultez aussi : <http://www.geocities.com/Paris/Metro/2098/> et <http://deperrois.free.fr/>

## **Demain, samedi, où irez-vous traîner ? (La librairie Gibier)**

Chronique du 25 Avril 2003

Une belle nouvelle de l'écrivain de science-fiction Richard Matheson, *Cycle de survie*, raconte l'histoire suivante : dans un monde post-atomique, un écrivain de S.F. termine son dernier livre puis le glisse dans une boîte à lettres. Le coursier qui vient en prendre livraison se réjouit que son écrivain préféré ait enfin fini son nouvel ouvrage et le porte avec amour au magazine qui va le publier en feuilleton. Le rédacteur en chef trouve le manuscrit, et le lit en pleurant de bonheur. L'ouvrier du livre qui met la revue en page compose le texte les larmes aux yeux. L'imprimeur dépose fièrement une palette de revues chez le livreur. Le livreur les dépose dans un kiosque à journaux. Le kiosquiste l'affiche avec fierté. Un lecteur aperçoit la revue, la prend, en dépose le prix sur le comptoir (le kiosquiste s'est absenté) et redescend la rue en dégustant le premier épisode... et on comprend que toute l'histoire ne compte qu'un seul et unique personnage, qui écrit, imprime, relie et lit ses propres récits dans un monde désormais inhabité.

Lorsque j'étais gamin, à Pithiviers, Loiret, la ville où j'ai grandi, j'avais moi aussi mon triangle de survie: le marchand de journaux chez qui j'achetais Spirou, Tintin ou Pilote, la bibliothèque pour tous et La librairie-papeterie Gibier place du Martroi.

Chez Gibier, je m'accroupissais entre le mur et un rayonnage haut d'un mètre cinquante, parce que c'est là que se trouvaient les rangées de Livre de Poche, de Marabout et de J'ai Lu et j'y passais des heures. Je sortais l'un après l'autre les livres des rayons, je regardais le titre et le nom de l'auteur, je lisais la quatrième de couverture et aussi, souvent, la dernière page. J'aimais savoir si le héros était encore vivant à la fin. S'il mourait, je n'achetais pas le bouquin.

Tout le monde me connaissait et on me laissait faire. Les gens qui bossaient là, y compris le père Gibier qui se baladait toujours les mains dans les poches de son pantalon, venaient périodiquement jeter sur moi un œil attendri.

Tant que j'ai habité à Pithiviers, j'ai entretenu une relation personnelle avec l'un ou l'autre des salariés de la librairie, en particulier pendant mon adolescence : deux d'entre eux, Nicolas puis Christine, connaissaient si bien mes goûts en matière de policier, de science-fiction, de BD et de cinéma, qu'ils mettaient immédiatement de côté dès qu'ils arrivaient les livres susceptibles de m'intéresser. Quand je passais, ils me lançaient : « J'ai quelque chose pour toi... ».

Comme la librairie Gibier, de nombreuses librairies indépendantes en France accueillent des lectrices et des lecteurs de tous les âges et leur proposent des livres.

Quand on aime lire (même si je pense pas qu'il soit obligatoire d'aimer lire : le cinéma et les séries télé, c'est bien aussi...), on a souvent une librairie Gibier, imaginaire ou réelle, dans sa vie. Alors demain, samedi 26 avril, comme tous les samedis, je vais aller traîner dans les librairies de ma ville, et justement cette date a été choisie par l'Unesco pour être la journée mondiale du livre et plusieurs centaines de librairies organisent des rencontres et des lectures partout en France. Et en plus, certaines de ces librairies offriront des roses à leurs lecteurs, parce que c'est aussi la San Jordi, la fête catalane des livres et des roses.

J'imagine déjà des centaines de lecteurs petits ou grands sortant pour acheter des livres, ils rencontreront des gens sympathiques, ils auront des conversations étranges, il leur arrivera des aventures bizarres ou dramatiques ou comiques ou émouvantes - comme dans les livres - et puis il rentreront, ils mettront la rose dans un vase, il se plongeront dans leur bouquin et leur lecture sera irrémédiablement imprégnée du parfum de ces rencontres et de ces fleurs.

Tout un roman...

Allez ! Bonne San Jordi et bon week-end.

## Qui a écrit les pièces de Molière ?

Chronique du 28 Avril 2003

C'est ce que s'est demandé un spécialiste de statistique lexicale, Dominique Labbé.

S'appuyant sur le fait que l'écrivain Pierre Louÿs avait déjà, en 1919, remarqué les similitudes entre les pièces de Molière et celles de Corneille, Dominique Labbé a comparé le vocabulaire des oeuvres des deux auteurs et en a conclu que la différence statistique d'apparition des mots y est inférieure à ce qu'elle devrait être si les textes avaient été écrits par deux auteurs différents.

Et d'après ces calculs seize oeuvres de Molière (dont « Le Misanthrope », « Le Tartuffe », « Dom Juan », « L'école des femmes » - rien que ça !) auraient été écrites par Corneille. Ajoutons à cela qu'on n'a jamais retrouvé aucun manuscrit de Molière et voilà de quoi ébranler la littérature française...

Evidemment, cette thèse est critiquée, en particulier par Georges Forestier, professeur à la Sorbonne, et spécialiste de Molière et de l'histoire de la littérature. Dans un long texte accessible sur son propre site internet, Georges Forestier fait plusieurs remarques historiques qui mettent à mal l'hypothèse de Dominique Labbé.

En voici quelques-unes : d'abord, il n'est pas étonnant qu'on n'ait pas retrouvé les manuscrits de Molière : il était de coutume, à l'époque, de détruire les manuscrits. D'ailleurs on n'a pas retrouvé ceux de Corneille non plus ! Ensuite, dans des pièces, il n'y a pas que du vocabulaire ! L'analyse de la construction des oeuvres montre en particulier que, dans leurs comédies respectives, Molière et Corneille utilisent des schémas narratifs très différents : Corneille a refusé de s'inspirer de la comédie à l'italienne, tandis que Molière construit toutes ses comédies sur ce modèle et même « Le Tartuffe », pièce pourtant tragique, est construite ainsi. Georges Forestier poursuit en remarquant que Corneille, le dévot, très lié aux Jésuites, traducteur de l' « Imitation de Jésus-Christ » et de l' « Office de la Sainte Vierge », aurait dû avoir une double personnalité pour écrire « Le Tartuffe », qui pourfend les bigots et « Dom Juan », dont le héros est tout de même un grand libertin.

Comment expliquer les ressemblances ? Eh bien, la versification en alexandrins impose des contraintes d'écriture très différentes de la prose, ce qui peut parfaitement expliquer que des pièces en alexandrins de deux auteurs différents mais contemporains se ressemblent ; Molière a mis en scène de nombreuses pièces de Corneille, ce qui peut aussi expliquer qu'il ait été influencé par son style... Georges Forestier remarque également qu'il y a peu de différence statistique, au sens où l'entend Dominique Labbé, entre les pièces en vers de Molière et « Les Plaideurs », de Racine. Est-ce à dire que Molière a écrit « Les Plaideurs », ou que Racine s'est mis lui aussi à écrire du Molière ? L'explication est plus probablement, dit Georges Forestier, que la forme et le genre sont souvent plus forts que le style propre de chaque écrivain.

Et il enfonce le clou en faisant remarquer qu'historiquement, rien dans ce qu'on sait des biographies respectives de Corneille et de Molière, ne peut corroborer l'hypothèse que le premier a écrit les pièces du second. Ils ne travaillaient pas de la même manière et leurs préoccupations étaient très différentes et, pendant très longtemps, ils ont été en froid, on ne voit donc pas l'un servir de nègre à l'autre.

Notez bien que le professeur de la Sorbonne ne conteste pas l'intérêt de l'outil informatique de Dominique Labbé, qui rend de grands services dans l'analyse des textes ; ce qu'il conteste, c'est de l'avoir utilisé pour prouver une théorie dont on sait depuis toujours qu'elle est fautive.

Car "l'hypothèse" soi-disant soulevée par Pierre Louÿs en 1919 n'en était pas une, c'était... un canular, genre dont Pierre Louÿs était coutumier - il avait en particulier inventé de toutes pièces une poétesse grecque Bilytis dont il avait soi-disant traduit - et en réalité écrit - les poèmes. Evidemment, quand on applique l'informatique à la démonstration d'une hypothèse fautive, on a pas mal de chances d'obtenir un résultat farfelu.

Le texte de Dominique Labbé :

<http://www.upmf-grenoble.fr/cerat/Recherche/PagesPerso/LabbeCorneilleMoliere.pdf>

L'avis de Georges Forestier : <http://www.crht.org/html/corneille-moliere.html>

Consulter aussi : <http://leroidanse.free.fr/D001/>

Précision : un auditeur m'a écrit : "J'ai été intéressé par votre chronique de ce matin mais je me permets de vous indiquer que le dernier argument que vous avez invoqué contre les balivernes de D. Labbé est faux. Malheureusement pour lui, Louÿs croyait mordicus à cette bizarre hypothèse. Il y consacra l'essentiel des 6 dernières années de sa vie. Je puis être sur ce point affirmatif car je prépare l'édition de sa correspondance de l'époque avec Valéry. Cordialement. P. Mercier "

Dont acte : ce n'était pas un canular de la part de Pierre Louÿs, mais ceci ne veut néanmoins pas dire que Louÿs (et par conséquent Dominique Labbé) ont raison...

## Qu'est-ce que l'« instinct » maternel ?

Chronique du 29 Avril 2003

Si vous ne connaissez pas la série télévisée « Law & Order », je vous la recommande, elle passe en ce moment sur le câble (13e Rue) mais aussi chaque jour sur TF1 vers 14h45 sous le titre de « New York Police judiciaire » et c'est mille fois supérieur au soporifique « Derrick », que France 2 nous inflige depuis près de dix ans.

Un de ses épisodes racontait l'histoire d'une mère manifestement dérangée dans sa tête qui étouffait ses enfants âgés de quelque mois pour faire croire à une mort subite des nourrissons et attirer la compassion des médecins et de son entourage. Cet épisode était très impressionnant, mais, même s'il s'agit d'une série extrêmement réaliste, on pouvait toujours se dire que ça n'était que de la fiction. Or, dimanche 27 avril, l'un des reportages de l'émission « Zone Interdite » était justement consacré à ce syndrome psychiatrique rare mais spectaculaire que l'on appelle « syndrome de Munchausen par procuration » et racontait le cas réel qui a très probablement inspiré « Law & Order ».

En regardant ce reportage glaçant (on y voit des mères filmées à leur insu pendant qu'elles maltraitent leurs nourrissons) la première question qui vient à l'esprit est : « Comment une mère peut-elle se comporter ainsi ? » Le mot « mère » est si sacralisé dans les pays latins et chrétiens et la maternité y est si mythifiée que tout comportement cruel d'une mère envers son enfant paraît inconcevable ou simplement déviant. Mais est-ce vraiment le cas ? Existe-t-il un « instinct » maternel ?

Une anthropologue américaine, Sarah Baffler Hrdy (prononcer « Hardy »), a écrit une somme sur le sujet, intitulée « Mother Nature. A History of Mothers, Infants, and Natural Selection » ce qui signifie : « Mère nature. Histoire des mères, des enfants et de la sélection naturelle. » Le livre a été traduit en français sous le titre « Les instincts maternels » ce qui est très curieux car Sarah Baffler Hrdy explique justement qu'il n'y a pas d'instinct maternel, que le soin apporté par les femmes aux enfants n'a rien de naturel, et que l'histoire des hommes en témoigne.

Ainsi, l'infanticide, sévèrement réprimé par la plupart des lois contemporaines, a toujours eu cours dans les sociétés humaines : depuis le néolithique au moins, et jusqu'à une période récente, on tuait les nouveaux-nés, surtout lorsqu'ils étaient mal formés ou malades, et ça continue aujourd'hui même : en Chine, en particulier, la politique de limitation d'une seule naissance par couple entraîne de nombreux avortements de fœtus féminins et des infanticides de petites filles.

De tout temps, les petits d'hommes ont été abandonnés : les récits d'enfants laissés à la merci des animaux, d'Oedipe au Petit Poucet en passant par Moïse abondent dans l'imaginaire culturel. Et, dès le XVIIIe siècle l'Europe grouillait d'orphelins.

Ce que Sarah Baffler Hrdy nous explique dans son livre c'est que le désir de s'occuper de l'enfant est certes plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, probablement à la fois pour des raisons biologiques (la mère est toujours sûre de sa maternité, le père peut douter de sa paternité), et aussi pour des raisons historiques, sociales et éducatives, mais que ce n'est pas un instinct aveugle.

Avant que les femmes des pays les plus développés puissent maîtriser leur fécondité, l'abandon, l'infanticide et l'avortement clandestin n'étaient pas des gestes « féministes », mais visaient à trouver un équilibre entre les nécessités de la reproduction et celle de ne pas s'épuiser afin de ne pas mourir avant d'avoir élevé les enfants survivants.

Dans toutes les cultures, on observe que lorsque le niveau économique d'une population s'élève, et lorsque la mortalité néonatale baisse, les femmes ont moins d'enfants. Car, lorsqu'elles peuvent choisir entre avoir des enfants et s'épanouir en tant que personne, elles optent pour le second choix.

Mais les conditionnements sont forts et certains paradoxes perdurent. Beaucoup de femmes revendiquent de ne pas être vouées à la procréation et à la maternité ; mais beaucoup aussi, et parfois, ce sont les mêmes, refusent de reconnaître aux hommes l'aptitude d'être d'aussi bons parents qu'elles. Or, s'il n'y a pas d'instinct maternel le seul avantage d'une femme sur un homme, quand il s'agit d'élever un enfant, c'est l'allaitement. Et justement, combien de femmes, en France, choisissent d'allaiter leur nouveau-né ?

Allez, ne culpabilisez pas, mesdames. A Paris en 1780, sur 21.000 naissances, 5% des enfants étaient allaités par leur mère. Les autres avaient des nourrices à la campagne. Alors, aujourd'hui, un ou deux parents qui donnent le biberon à domicile, c'est un net progrès.

Sarah Blaffer Hrdy. Mother Nature A History of Mothers, Infants, and Natural Selection. New York., Pantheon Books - En français «les Instincts maternels», traduit de l'anglais (Etats- Unis) par Françoise Bouillot, Payot, 2002, 624 p., 24,50 euros.

Compte-rendu du livre par M. de Pracontal : <http://www.nouvelobs.com/articles/p1988/a30048.html>

## Bon, mais alors, qu'est-ce que l'instinct ?

Chronique du 30 Avril 2003

Hier, en lisant le courrier de plusieurs auditeurs - tous des hommes - qui n'étaient pas convaincus par ce que je venais de dire sur l'instinct maternel, j'ai pensé que j'avais peut-être sauté une étape en omettant d'aborder précisément ce qu'on appelle l'instinct.

L'un des dictionnaires encyclopédiques que j'ai consultés en donne à peu près la définition suivante : « Aptitude innée, appartenant au patrimoine génétique, par laquelle l'individu ou l'animal peut accomplir, sans apprentissage préalable, certains actes spécifiques et constituant une forme d'adaptation au milieu. Le comportement instinctif est un ensemble complexe constitué d'impulsions internes et de réactions à des stimuli significatifs. Il est spécifique à chaque espèce mais il est susceptible d'être modifié par l'expérience. »

La notion d'instinct est née de l'observation des animaux, dont Darwin ou Jean-Henri Fabre avaient déjà décrits très précisément les comportements instinctifs en suggérant qu'ils étaient automatiques, et pouvaient être provoqués par des leurres naturels. On sait par exemple que les insectes en prélevant du nectar de fleur en fleur, disséminent le pollen. Mais Darwin avait remarqué que certaines abeilles se posaient sur une orchidée particulière nommée l'Ophrys, alors que celle-ci ne produit pas de nectar.

Plus tard, on découvrit que l'Ophrys imite la forme de certains hyménoptères femelles et, au printemps, attire les mâles qui s'accouplent avec elle en croyant avoir affaire à un insecte de leur espèce. Evidemment, ça ne marche pas, alors ils repartent vers d'autres fleurs et disséminent ainsi le pollen. Ces leurres naturels montrent que le comportement sexuel des insectes est instinctif : il n'est pas déclenché par une femelle, mais par quelque chose qui ressemble à la femelle.

Il en va de même pour l'agressivité. Bien après Darwin, un autre savant nommé Tinbergen démontre que le mâle de l'épinoche, petit poisson de mer et d'eau douce, attaque ses rivaux dès qu'il les voit approcher, et que cette attaque est déclenchée par la couleur rouge de leur ventre. Tinbergen fabrique des leurres, de fausses épinoches en bois avec ou sans ventre rouge. Même grossiers, les leurres peints en rouge déclenche l'agressivité du poisson, pas les autres.

Autres exemples de comportements instinctifs : la parade d'amour entre mâle et femelle, la construction du nid par les oiseaux, le tissage d'une toile par une araignée, l'habitude qu'ont les chats d'enfourer leurs excréments dans le bac à sciure, celle qu'a le chien, avant de se coucher à terre, de faire deux tours sur lui même ; ou encore qu'un écureuil élevé en cage et toujours nourri d'aliments liquides tente systématiquement d'enterrer une noisette quand on la lui présente pour la première fois. Le comportement instinctif de l'animal peut aussi se déclencher spontanément, sans stimulus. Cela, c'est Konrad Lorenz, qui sera considéré, avec Tinbergen, comme le père de l'éthologie moderne, qui l'observe chez un de ses propres étourneaux, Hansi. Les comportements instinctifs ne sont pas immuables. Ils L'oiseau est enfermé dans une pièce avec Lorenz. Alors même qu'il n'y a pas de mouche dans la pièce, l'étourneau se met à en pourchasser une mouche inexistante et claque du bec comme s'il la mangeait. Les comportements instinctifs peuvent donc se produire spontanément, même s'il n'y a pas de stimulation. En 1978, Lorenz écrira que ces comportements innés sont inscrits dans le génome, c'est à dire dans le programme génétique, de chaque espèce animale.

On sait aujourd'hui que ces comportements instinctifs peuvent être modifiés par l'apprentissage et l'expérience. Et cela, on l'observe chez l'araignée, qui adapte le savoir faire inné de tissage de sa toile au support sur lequel elle la tisse, chez les abeilles qui savent indiquer à leurs congénères la présence de nourriture, ou chez des animaux domestiques. L'instinct n'est donc pas rigide, mais flexible et certains savants pensent que le processus la sélection naturelle et de l'évolution a permis chez l'homme de remplacer les automatismes de l'instinct par les capacités d'apprentissage, la conscience et la volonté qui sont les caractéristiques de l'intelligence.

Il existe très peu de comportements instinctifs identifiables chez l'homme : le plus connu est la recherche du sein et la succion du mamelon qu'on observe chez le nouveau-né et qu'on appelle le foussement. Il est présent à la naissance mais disparaît avec le temps, comme de nombreux autres réflexes dits archaïques du nourrisson. Ce qui m'amène à partager avec vous une nouvelle fois la question suivante : si les comportements instinctifs persistaient chez l'être humain, toutes les femmes qui viennent d'accoucher ne donneraient-elles pas, spontanément, le sein à leur nouveau-né ?

Pour en savoir plus : « Konrad Lorenz, l'homme qui parlait aux animaux », collection « Les génies de la science », supplément du magazine Pour la Science, n°13, novembre 2002-février 2003.

## **Avec l'espéranto, quel est l'autre langage universel ?**

Chronique du 2 Mai 2003

Ce n'est pas l'anglais, mais très probablement le langage des signes, celui que pratiquent les sourds et les malentendants de nombreux pays du monde, ainsi que beaucoup de personnes qui ne sont pas sourdes, mais qui l'ont appris.

Qui l'a inventé ? Avant le 18<sup>e</sup> siècle, on considérait les sourds comme des attardés mentaux et aucune éducation ne leur était donnée. Dès 1710, un sourd de naissance Etienne de Fay, enseignait déjà une communication des signes à des enfants sourds. Un langage des signes a été inventé progressivement et successivement dans plusieurs pays, mais on considère en général qu'un de ses principaux artisans fut l'abbé Charles Michel de L'Epée, qui fonda à Paris la première école des sourds en 1755.

Je me souviens avoir, enfant, lu l'histoire de l'abbé de l'Epée dans une des « belles histoires de l'Oncle Paul » de Spirou. On y voyait l'ecclésiastique, préoccupé par le désir d'aider les enfants sourds, apercevoir un ami qui lui faisait signe depuis l'autre côté de la rue. Ce témoignage d'amitié explicite et fait sans parole, lui donnait l'idée d'inventer une gestuelle, un alphabet et des signes dont les sourds pourraient se servir pour communiquer. En 1760, l'abbé de l'Epée rencontre deux sœurs jumelles sourdes et muettes et décide de les instruire. Dans sa maison transformée en école il accueillera jusqu'à 70 élèves.

En 1825, la langue des signes devient la langue d'enseignement des enfants sourds. En 1887, il y a en France 69 écoles pour enfants sourds, dans lesquelles enseignent de nombreux professeurs sourds eux aussi. Mais en 1880, à Milan, un congrès international recommande à toute l'Europe de faire parler les sourds et rejette la langue des signes. Tandis qu'en Amérique, où la langue des signes a été importée par un français, du nom de Laurent Clerc, on continuera d'associer oralisation et langage des signes, ce qui facilitera l'intégration des sourds, la France se comportera avec le langage des signes comme elle l'a fait avec les langues régionales. Elle l'interdira, appliquant ainsi de manière extrêmement rigide les résolutions du congrès de Milan et il faudra attendre 1978 pour que la langue des signes réapparaisse dans les classes, et 1991 pour que les sourds puissent librement choisir d'associer français oral et langage des signes.

Une auditrice d'Odysée me racontait ces jours-ci dans un long message que son beau-frère, sourd de naissance, a été contraint d'apprendre à oraliser quand il était enfant, c'est à dire à émettre des sons que lui-même n'entendait pas, ce que certains enfants sourds - pas tous - vivent comme une torture quand on le leur impose (c'est ce que suggère aussi la première séquence du « Pays des sourds » un film réalisé en 1992 par Nicolas Philibert, l'auteur de « Etre et avoir »).

Devenu adulte, le beau-frère de cette auditrice apprit le langage des signes et se mit à enseigner à une classe d'enfants sourds au sein d'une école primaire. Pendant la récréation, la majorité des enfants, sourds ou non, communiquaient par signes, ce qui témoignait d'une intégration spontanée assez réconfortante. Mais c'était une école privée.

A l'heure actuelle, même si le bilinguisme progresse, la France est loin d'avoir rattrapé son retard par rapport à bien d'autres pays développés. Tous les journaux de la RTBF (Radio télévision Belge Francophone), par exemple, sont traduits en langage des signes par un interprète présent en permanence sur un quart de l'écran. Ce n'est pas le cas en France alors que notre pays compte 2 millions de sourds et qu'un enfant sur 1000 environ naît sourd ou malentendant.

Les sourds ont les mêmes aptitudes que tout le monde, et rien ne leur interdit par exemple de passer leur permis de conduire - sauf la rareté des centres spécialisés. Les sourds ne sont pas moins intelligents que les autres, et ils sont parfaitement capables de faire des études supérieures - quand les structures le leur permettent, ce qui est le cas au Québec par exemple, mais pas en France où, en 1997-98, le nombre d'étudiants sourds atteignait environ le millier.

Pourtant, les sourds parlent une langue universelle, dont les points communs sont si nombreux d'un pays à un autre, qu'un sourd français peut communiquer très vite avec un sourd d'un autre pays. D'ailleurs, de nombreux sourds, en France, ne demandent pas à bénéficier de l'allocation d'adulte handicapé. Pourquoi ? « Parce que, disent-ils, nous ne sommes pas des handicapés. Nous, on parle deux langues. La vôtre et la nôtre. »

Les sourds sont de grands utilisateurs de l'internet, comme en témoignent ci-dessous quelques-uns de leurs nombreux sites. Je vous les recommande.

Sites d'information

<http://www.surdite.net/>

<http://www.newscom-surdite.org/>

<http://www.afideo.org>

Sur l'histoire de l'éducation des sourds en France

[http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-lecorbusier-poissy/PHILO/expo\\_CDI.htm](http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-lecorbusier-poissy/PHILO/expo_CDI.htm)

Sur le langage des signes

<http://www.univ-tlse2.fr/gri/TAL/LSFr/#ens>

Sites d'établissements pour les enfants sourds

[http://daniel.calin.free.fr/sites/etab\\_sourds.html](http://daniel.calin.free.fr/sites/etab_sourds.html)



## Qu'est-ce que le LPC ou langage parlé complété ?

Chronique du 5 Mai 2003

Vendredi, je vous ai parlé de la surdité et de l'opposition entre langage des signes et langage oral. Mais l'oralisation et le langage des signes ne sont pas les seules possibilités de communication qui s'offrent aux enfants sourds. Il en existe une troisième, de plus en plus pratiquée en France, que l'on appelle le langage parlé complété ou LPC.

De quoi s'agit-il ? Ce n'est pas une langue, mais une aide à la lecture sur les lèvres, autrement dit un code qui permet d'enseigner la langue parlée visuellement à un enfant sourd. Pour comprendre ce qu'on lui dit, l'enfant sourd s'aide de la lecture sur les lèvres. Mais des confusions sont possibles : si vous vous mettez devant un miroir pour prononcer les mots « Maman » ou « Papa » vous constaterez que le mouvement des lèvres est identique pour les deux mots.

Le langage parlé complété consiste à prononcer les syllabes en les accompagnant, près de la bouche d'un signe de la main, qui permet à l'enfant de les différencier visuellement. De même que le petit enfant entendant apprend le français en entendant ses parents parler, le petit enfant sourd va apprendre le français parlé de manière visuelle, en regardant ses parents prononcer des mots et les accompagner de gestes qui permettent de les identifier sans ambiguïté.

Les signes sont peu nombreux et se font d'une main : il y a huit positions de doigts - un doigt levé veut dire « d » ou « p », deux doigts levés veulent dire « k » ou « v », etc. Et il y a cinq positions de la main, à côté de la joue veut dire « a » ou « o », posée sur la bouche veut dire « i » ou « an », etc. Alors que le langage des signes procède plutôt par images et n'obéit pas aux mêmes constructions grammaticales que la langue parlée, le langage parlé complété est une méthode syllabique, qui colle à la phrase telle qu'on la prononce dans la réalité.

Le langage des signes inventé en France a ensuite émigré en Amérique ; le LPC lui a été inventé en 1967 par un Américain, Orin Cornett, qui avait constaté que les jeunes sourds qui pratiquaient exclusivement le langage des signes sans avoir accès à la langue orale rencontraient de grandes difficultés dans l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Car pour comprendre le sens d'une phrase écrite, il faut avoir appris l'organisation des mots, tel qu'on l'apprend en parlant.

Conscient des oppositions qui existaient entre les deux tendances éducatives destinées aux sourds - le tout oral ou le tout gestuel - Orin Cornett mit au point un système intermédiaire, le « Cued Speech », devenu LPC en français, qui ne se substitue pas au langage des signes, mais qui permet de « visualiser » la parole. La méthode est arrivée en Angleterre au milieu des années 70, en Belgique en Suisse et en France au début des années 80.

L'intérêt de cette méthode c'est qu'elle peut être utilisée très tôt par les parents pour parler à leurs enfants, quelle que soit son degré de surdité, que l'enfant soit ou non appareillé et qu'il ait reçu ou non un implant cochléaire. Elle a le grand avantage d'aider les enfants, lorsqu'ils arrivent à l'âge du CP, à lire et à écrire au même âge qu'un enfant entendant. Lorsqu'ils ont grandi avec le langage parlé complété les enfants sourds apprennent en effet plus facilement à lire les syllabes écrites car ils les associent tout naturellement à celles qu'ils ont appris à lire sur les lèvres.

Encore une fois, le langage parlé complété ne remplace ni l'oralisation, ni la langue des signes. C'est une voie médiane, complémentaire des deux autres. Il nécessite une grande rigueur de la part des parents et aussi une grande patience. Comme me l'ont écrit les auditeurs qui le pratiquent, le plus grand atout du langage parlé complété c'est qu'il favorise l'apprentissage du français par l'enfant sourd bien avant l'école, tout comme le ferait un enfant entendant, grâce à l'investissement actif de l'entourage familial. Plusieurs associations proposent d'ailleurs des stages d'apprentissage pour les parents qui désirent le maîtriser rapidement.

<http://www.alpc.asso.fr/>

<http://perso.wanadoo.fr/christian.retore/LPC/cestquoi.htm>

<http://membres.lycos.fr/riane/LPC/LPC-Charlier.htm>

Un texte sur les obstacles au bon usage du LPC

<http://membres.lycos.fr/riane/LPC/LPC-Charlier.htm>

## **Tout ce que vous nous racontez, le matin, dans votre chronique, où allez-vous le pêcher ?**

Chronique du 6 Mai 2003

Sous certains messages d'auditeurs, je sens souvent pointer une question qui pourrait se formuler ainsi : « Votre chronique, là, est-ce que vous bossez vraiment pour la faire, ou bien est-ce que vous vous contentez d'aller fouiner sur un site internet quelconque pour copier des bouts de texte et les coller dans le vôtre ? »

C'est une question saine : quand quelqu'un écrit ou parle pour le public, on est en droit de se demander quelles sont ses sources. C'est pourquoi, même si je ne les cite pas à l'antenne, j'indique les miennes sur la page d'Odysée, sur le site internet de France Inter. Mais pour tout vous dire, quand on m'a confié cette chronique, je me suis demandé où j'allais pouvoir trouver les informations qui alimenteraient mes trois minutes matutinales - comme aurait dit Philippe Meyer.

Au bout de huit mois de chronique, j'y vois plus clair, et je peux dire que ça dépend du sujet. Si c'est un sujet que je connais bien parce qu'il fait partie de ma pratique quotidienne - mettons, au hasard, la contraception - mon travail va consister essentiellement à mettre en forme les informations que j'aimerais faire passer. Mais le sujet peut être tiré d'un article de presse, comme celui de « La Recherche » sur la fonte des glaces polaires, ou le numéro spécial de la revue « Pour la science » consacré à Konrad Lorenz.

La source peut être un livre qu'on m'a envoyé, comme « Tchang ! » ou « Belle de Lui » ou d'autres bouquins épatants dont je vous parlerai un prochain jour. Ça peut être le résultat d'un échange de courrier électronique avec des auditeurs sur un sujet qu'ils connaissent très bien parce qu'il les touche de près, comme l'archéologie d'urgence, ou la surdité, ou la question de savoir s'il est possible de lire une plaque minéralogique depuis un satellite géostationnaire (ça aussi, je vous en parlerai bientôt).

Il arrive aussi, bien sûr, que je surfe sur l'internet, certains soirs, parce que je ne sais pas trop de quoi je vais parler le lendemain. Alors, je tape les mots ou les questions qui me viennent à l'esprit dans ce qu'on appelle des moteurs de recherche et ils me dirigent vers des textes ou des sites très nombreux. Parfois, en essayant de trouver une information sur un sujet précis, je tombe par hasard sur un truc marrant, comme l'enquête sur l'incompétence ou la page sur le psychologue le plus excentrique d'Europe.

Parfois aussi, la recherche sur l'internet me permet de compléter une information que j'ai lue dans une revue mais qui m'a paru insuffisante à elle seule pour faire l'objet d'une chronique. Mais, demanderez-vous les informations qu'on trouve sur l'internet sont-elles aussi fiables que les autres ? Eh bien : oui. Car sur l'internet, on trouve les mêmes informations que dans les livres ou les revues ou les journaux. Les mêmes. L'internet est un instrument de partage, comme la radio ou la télé, mais à la différence de celles-ci, on puise directement les informations à la source qui les a produites.

De nombreux scientifiques - surtout les anglo-saxons et les Québécois, moins souvent les Français, et à mon avis ils ont bien tort - ont un site sur lequel on peut accéder à des résumés de leurs travaux, à des chapitres de leurs livres ou à leurs principaux articles. De nombreux organes de presse, grand public ou professionnels, ont un site internet où on peut les lire. Des magazines scientifiques offrent aux internautes la possibilité de poser des questions à des savants de haut niveau, et les réponses sont accessibles aux internautes. Les grandes organisations comme l'organisation mondiale de la santé font de même. Tous les codes législatifs français et des milliers d'autres textes officiels sont en accès libre sur les sites mis en place par les ministères concernés. Et de nombreux sites associatifs ou individuels sont, eux aussi, des mines de renseignements.

Encore une fois, ces informations ne sont pas moins fiables que celles que l'on trouve dans des journaux ou dans des livres. Elles sont seulement accessibles par un autre moyen. Mais qu'on les trouve en surfant sur l'internet, en fouinant dans une bibliothèque ou dans un kiosque à journaux, le problème reste entier. Les informations auxquelles nous avons accès sont-elles sûres ? Hélas, comme disait Woody Allen, à part la mort et les impôts, rien n'est sûr, en ce bas monde.

## **En France, quel est le tarif d'un médecin ?**

Chronique du 7 Mai 2003

Eh bien, ça dépend si le médecin est ou non conventionné, autrement dit s'il respecte la convention établie entre les syndicats médicaux et la sécurité sociale qui fixe le tarif des honoraires. En échange de l'application de cette convention par les médecins, la Sécu consent à ceux-ci certains avantages fiscaux. Les honoraires des médecins conventionnés sont fixes, et remboursés. Les honoraires des médecins non conventionnés sont libres, mais pas remboursés.

Actuellement, 99% des médecins de ville sont conventionnés. Ca devrait donc être simple. Mais ça ne l'est pas, car parmi les médecins conventionnés, il en existe deux catégories. Ceux qui sont en secteur 1 et ceux qui sont en secteur 2. La plupart des médecins français sont en secteur 1. Ce qu'ils vous font payer - le tarif signé par la Sécu - est remboursé à 70 % par la sécurité sociale. Les 30 % restants qu'on appelle le « ticket modérateur », sont remboursés par votre assurance complémentaire, si vous en avez une.

Les médecins du secteur 2 sont beaucoup moins nombreux. Ils ont le droit, légalement, demander à leurs patients des honoraires plus importants que ceux que fixe la Sécu. D'après le code de déontologie, ils ne doivent dépasser ce tarif qu'avec (je cite) « tact et mesure ». Je ne sais pas ce que ça veut dire. Si quelqu'un veut me l'expliquer, je suis preneur.

Mais on comprend que cette option crée une médecine à deux vitesses : des praticiens dont les tarifs sont intégralement remboursés car ils sont contrôlés par la sécurité sociale et des praticiens qui font payer ce qu'ils veulent, puisque de toute manière c'est le patient qui paie la différence. La sécurité sociale, elle s'en moque, elle rembourse toujours la même chose, 70 % du tarif du secteur 1, même si vous avez payé le double. La différence est plus ou moins à votre charge, selon votre assurance complémentaire, si vous en avez une.

En principe, tous les médecins doivent afficher dans leur salle d'attente leurs tarifs et le secteur auquel ils appartiennent. La réglementation les y oblige. Le font-ils tous ? Je ne sais pas... Le choix entre secteur 1 et secteur 2 a été créé, il y a un certain nombre d'années, pour permettre aux médecins de moduler leurs tarifs - en contrepartie de quoi les avantages fiscaux consentis par la sécurité sociale étaient moindres. Aujourd'hui, ce choix est très restreint : seuls les anciens chefs de clinique des hôpitaux - le plus souvent, des spécialistes - peuvent opter pour le secteur 2 quand ils quittent l'hôpital pour s'installer dans le privé.

Ce privilège incompréhensible instaure aussi une inégalité entre les chirurgiens. Quand ils font partie du secteur 2, les chirurgiens peuvent moduler leurs honoraires. Quand ils sont en secteur 1, ils ne peuvent pas, puisque c'est la sécurité sociale qui fixe leurs tarifs.

Or, la Sécu, qui a régulièrement réévalué - à reculons, certes, mais tout de même - les tarifs des généralistes, refuse de réévaluer celui des chirurgiens de première ligne - ceux qui nous opèrent de l'appendicite, de la vésicule, bref, des interventions pas très lourdes, mais indispensables, qui ont lieu en France chaque année, et qui sont beaucoup plus nombreuses que les interventions lourdes et spectaculaires qu'on voit à la télé.

Cela donne lieu à des incohérences extraordinaires : un plâtre de cheville fait par un généraliste est tarifé 46,88euros. Fait par un chirurgien, il est tarifé 20,9 euros. Deux fois moins. A terme, les chirurgiens libéraux, qui ne sont déjà pas très nombreux, risquent de disparaître car plus personne ne veut faire un boulot pareil dans ces conditions.

Comme vous le voyez le système de santé que tout le monde nous envie est très compliqué, et en trois minutes, je ne vous en ai expliqué qu'un point particulier. Si vous voulez comprendre quelque chose à tout le reste, je vous recommande vivement la lecture d'un petit livre pratique épatant, clair, très utile et pas cher du tout, intitulé « Système de santé mode d'emploi », il est signé Elie Arié, il est publié par les éditions Vuibert, et il vous explique tout ça très clairement.

« Système de santé, mode d'emploi », Elie Arié, coll. « Guid'Utile », Editions Vuibert, 2003.

## **Quel homme du XVIIIe siècle fut inventeur, homme d'état, diplomate, imprimeur et homme de presse, philosophe, météorologiste et humoriste ?**

Chronique du 8 Mai 2003

L'autre jour j'ai terminé ma chronique en disant qu'à part la mort et les impôts, il n'y avait rien de sûr en ce bas monde. Et je l'ai attribuée à Woody Allen. Eh bien, on ne prête qu'aux riches, car le mot n'est pas de Woody Allen, ce brigand, mais de Benjamin Franklin.

Si je prononce ce nom certains auditeurs se souviennent certainement de la silhouette ronde et bonhomme du personnage incarné par un Orson Welles méconnaissable dans le "Si Versailles m'était conté" de Sacha Guitry. Mais qui était exactement Benjamin Franklin ? Eh bien, c'est probablement l'un des personnages historiques les plus respectés d'Amérique.

Né à Boston, en 1706, il fut d'abord, à douze ans, apprenti dans l'imprimerie de son frère, James. À 17 ans, il part seul en Pennsylvanie, puis, après un bref séjour en Angleterre, ouvre sa propre imprimerie à Philadelphie. En 1729, il acquiert la « Pennsylvania Gazette », dont il fera l'un des périodiques les plus lus de l'Amérique coloniale. Il y introduit des dessins humoristiques, fait illustrer les articles et publie et des lettres de lecteur, ce qui à l'époque était très novateur.

En 1736, il crée la première compagnie de pompiers d'Amérique. Après avoir publié plusieurs revues, et organisé le service des postes de Pennsylvanie, il vend son imprimerie et se consacre à sa carrière de savant et d'inventeur. C'est en 1752 qu'il fait avec un cerf-volant ses fameuses expérimentations sur la foudre qui vont le conduire à inventer le paratonnerre.

En 1775, il devient membre du Congrès et en 1776, co-signa la déclaration d'indépendance. Il part pour la France avec laquelle il signe un traité d'alliance. Puis, dans la foulée, il part négocier la paix entre les jeunes États-Unis et la Grande-Bretagne. En 1787, année où il co-signa la Constitution des États-Unis il devient président d'un mouvement de Pennsylvanie militant pour l'abolition de l'esclavage ! Il meurt en 1790, à l'âge de 84 ans, après une vie bien remplie.

Au XVIIIe siècle, en Amérique comme en France, l'homme de science était celui qui s'intéressait à tout. Et on peut dire de Benjamin Franklin qu'il était curieux de tout, car il étudia les tornades en les poursuivant à cheval et fut l'un des premiers à mesurer la température de l'eau de l'Océan pendant ses voyages et à établir des cartes du Gulf Stream, ce grand courant tiède qui parcourt l'Atlantique.

Inventeur inspiré, on lui doit outre le paratonnerre, les verres à double foyer et le poêle en métal, qu'il mit au point pour remplacer les feux de cheminée et chauffer les maisons de manière plus économique et plus sûre. Comme il avait de la suite dans les idées, il inventa aussi la première assurance-incendie.

Chargé d'organiser la distribution du courrier, il parcourut et mesura les routes de Pennsylvanie pour étudier les itinéraires les plus pratiques. C'était évidemment un grand lecteur. Arrivé à un âge avancé, comme il ne parvenait plus à atteindre les livres placés sur les étagères du haut, il mit au point une sorte de longue pince à sucre qui lui permettait de les saisir sans mal...

Franklin était aussi un homme de plume et d'humour. Il écrivait en particulier : « Si j'avais le choix, je ne verrais aucune objection à recommencer ma vie depuis le début. Mais je demanderais à bénéficier du même privilège que les auteurs qui corrigent, dans la deuxième édition de leur ouvrage, les erreurs de la première. »

On lui doit aussi cette phrase définitive sur la postérité : « Si vous ne voulez pas qu'on vous oublie, le jour où vous serez mort et pourri, écrivez des choses qui valent la peine d'être lues, ou faites des choses qui valent la peine d'être écrites ».

Il n'est pas exagéré de dire qu'il a brillamment réussi l'un et l'autre.

## De quoi la terre est-elle faite ?

Chronique du 9 Mai 2003

Il y a deux semaines, je vous ai parlé des séismes en disant que, là-dessous, dans les profondeurs de la terre, bouillonne du magma en fusion. En réalité, c'est un peu plus compliqué que ça, comme vous allez le constater.

Le globe terrestre a un rayon de 6380 kilomètres. Et il est composé de trois formations concentriques : au centre, le noyau, qui fait environ 3400 kilomètres de rayon, est constitué de nickel et de fer, et sa température est d'environ 5000 °C. Sa partie externe est fondue, mais la partie interne est solide et elle a environ la taille de la lune.

Tout autour du noyau, il y a le manteau, environ 2900 kilomètres d'épaisseur, et qui représente les 4/5 du volume total du globe. Ce manteau est solide, mais la température y est si élevée que les roches s'y comportent comme des liquides visqueux et sont animées de mouvements qu'on appelle mouvements de convection, un peu comme les mouvements que fait le marc de café dans une tasse tiède.

Et puis, tout autour du manteau, il y a l'écorce ou "croûte" terrestre, faite de basalte et épaisse de 10 km sous les océans, faite de matériau granitique épais de 30 à 70 km sous les continents. L'écorce est divisée en 12 plaques indépendantes. Ces plaques bougent, sous l'effet des mouvements du manteau, elles se chevauchent, ou se percutent, ou glissent l'une sur l'autre. C'est ce qu'on appelle la « tectonique des plaques », qui est à l'origine de la « dérive des continents ».

La théorie de la dérive des continents fut formulée pour la première fois par un géologue allemand nommé Alfred Wegener, en 1915. On la rejeta à l'époque, mais depuis les années 60, elle a été confirmée par diverses disciplines scientifiques.

La voici : il y a 200 millions d'années, les cinq continents n'en formaient qu'un, que Wegener nommait la Pangée, situé au milieu d'un unique océan, la Panthalassa. Les mouvements des plaques ont provoqué la fragmentation de cet unique continent en plusieurs, on le constate si on découpe les continents sur une carte : par exemple, la côte est de l'Amérique du sud s'emboîte avec la côte ouest de l'Afrique...

C'est la découverte sur les deux continents, de part et d'autres de l'Atlantique, de fossiles animaux et végétaux similaires et très anciens, qui a permis en particulier, de confirmer la dérive des continents.

Les mouvements des plaques ne sont pas très rapides, elles se déplacent d'environ 3 centimètres par an, et sur leurs bords, le magma du manteau, qui est fluide, remonte, sort, se refroidit et se solidifie, surtout au fond des océans, et forme de véritables chaînes de montagnes océaniques - c'est ce qu'on appelle les zones d'accrétion.

Comme les plaques sont incompressibles, de l'autre côté, elles s'enfoncent dans le manteau, au niveau des fosses océaniques les plus profondes, ou sous le bord des continents - c'est ce qu'on appelle les zones de subduction. Lorsque les plaques entrent en collision, elles produisent des montagnes terrestres- c'est ainsi qu'est né l'Himalaya.

Et les éruptions volcaniques, alors ? Eh bien, elles se produisent lorsque des roches du sommet du manteau ou de la base de la croûte entrent en fusion. Comme ces magmas en fusion sont plus fluides que les roches qui les entourent, la pression les fait lentement remonter. Arrivés près de la surface de la croûte, ils sortent par des cheminées, sous forme de lave à 1100 °C, de roches ou de gaz.

On recense environ 1500 volcans actifs actuellement sur la planète, mais il y en a beaucoup qui ne sont pas visibles, au fond des océans. Ils sont nombreux surtout dans zones d'accrétion du fond des océans et dans les zones de subduction - en particulier autour du Pacifique où ils forment ce qu'on appelle la Ceinture de feu. Plus rarement, les volcans apparaissent au niveau de ce qu'on appelle un point chaud : là, le magma, qui remonte de très très bas, perce la croûte terrestre directement comme un chalumeau perce une plaque d'acier.

Tout ça est impressionnant, mais ce qui l'est encore plus, c'est de savoir que la terre se refroidit. Sa température baisse d'une centaine de degrés par milliards d'années. Un jour, elle sera toute froide. Comme le dit le titre du bel album de George Harrison, « All things must pass » (1971). Eh, oui, toutes les choses ont une fin. Même la Terre.

<http://www.vulcania.com/francais/volcans/magma/magma01.html>

<http://www.vulcania.com/francais/volcans/magma/magma01.html>

## **Quand l'homme a-t-il fait son apparition ?**

Chronique du 12 Mai 2003

Nous sommes nombreux à avoir vu « L' Odyssée de l'espèce », ce magnifique documentaire diffusé sur France 3 il y a quelques semaines, et qui mettait en scène les ancêtres de l'homme et leur lente progression vers l'humanité telle que nous la connaissons. Et cependant, malgré le soin apporté à sa réalisation, les notions qu'il vulgarise sont sans cesse remises en cause par les découvertes des paléontologues.

Une incertitude, en particulier, est loin d'être résolue : c'est le moment où singes et hommes empruntent des voies distinctes dans l'évolution. Quel âge l'espèce humaine a-t-elle exactement ? Il n'y a pas de réponse définitive car on retrouve périodiquement des fossiles humains de plus en plus anciens.

Le premier fossile considéré comme un ancêtre de l'homme a été décrit dans les années 20 par un anatomiste nommé Raymond Dart, qui le nomma Australopithecus africanus. Un second australopithèque, robustus fut découvert dans les années cinquante. À la fin des années 70, on en avait trouvé plusieurs autres, parmi lesquels Lucy, chère au Français Yves Coppens.

Lucy et ses semblables vivaient pendant une ère nommée le Pliocène, entre 3,6 et 2,9 millions d'années, et leurs caractéristiques anatomiques différaient sensiblement de celles des singes quadrupèdes qui vivaient au Miocène, l'ère précédente, cinq millions d'années et plus dans le passé de la terre. Jusqu'en 2000, on n'avait pas découvert de fossile humain vieux de plus de 4,4 millions d'années.

Mais depuis l'an 2000, plusieurs découvertes paléontologiques ont bouleversé la généalogie de l'homme telle qu'on la concevait jusqu'à présent. La dernière date de l'été dernier. L'équipe d'un paléontologue nommé Michel Brunet a découvert près du lac Tchad, beaucoup plus à l'ouest que les grandes découvertes antérieures faites en Ethiopie, au Kenya et en Tanzanie, un fossile d'hominidé datant de 7 millions d'années, Sahelanthropus tchadensis. Il a été affectueusement surnommé Toumaï, c'est à dire « espoir de vie », en Goran, la langue locale.

Quand on étudie la forme de son crâne et de ses dents, Toumaï a des caractéristiques qui le rapprochent des australopithèques les plus anciens et qui le différencient des singes. Pour Michel Brunet, Toumaï est donc un proche parent du dernier ancêtre commun que nous aurions avec les singes et serait l'ancêtre de tous les fossiles humains plus récents. Si cette théorie est confirmée, cela signifierait que l'humanité est apparue bien plus tôt qu'on ne le pensait auparavant.

Cependant, comme on ne dispose que de la tête de Toumaï, mais pas des os de ses membres inférieurs, il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'un bipède. Or, avec la forme des canines la bipédie, que l'on devine d'après certaines caractéristiques du fémur est le critère le plus souvent utilisé pour distinguer les fossiles de singes des fossiles d'hommes. En l'état actuel des choses, l'arbre généalogique de l'humanité n'a pas encore trouvé sa forme définitive.

Heureusement, les déserts d'Afrique centrale regorgent de fossiles qui pourront nous éclairer ! Les Shadoks pompaient, pompaient. Les paléontologues, eux, n'ont pas fini de creuser.

Source : Kate Wong, Les débuts de la lignée humaine, in Pour la Science, numéro 307 (mai 2003).

## Histoires de pères.

Chronique du 13 Mai 2003

Aujourd'hui, je vais vous raconter deux histoires que racontaient mes parents.

La première, l'une des favorites de Nelly, ma mère, est plutôt ambiguë.

Un vieux Juif (dans les histoires, il faut que les Juifs soient vieux pour prodiguer un enseignement qui tienne debout) parle à son fils :

– Mon fils, tu as 18 ans, tu es presque un adulte, il est temps que je t'apprenne une chose très importante.

– Je t'écoute, Papa.

– Tu me fais confiance ?

– Oui, Papa, bien sûr, on doit toujours faire confiance à son père.

– Alors grimpe sur la table.

– Pourquoi faire, Papa ?

– Si tu me fais confiance, grimpe sur la table.

Le fils s'exécute.

– Bien, maintenant, plonge !

– Comment ça, « plonge » ?

– Plonge. Comme si tu plongeais dans l'eau.

– La tête la première ?

– La tête la première.

– Mais, Papa, si je plonge, je vais me faire mal !

– Tu me fais confiance ?

– Oui, Papa, mais...

– Alors, si tu me fais confiance, plonge !

Le fils s'exécute. Evidemment, il s'escagasse. Pendant qu'il se relève, le nez ensanglanté, le père lui dit :

– Voilà, mon fils, ce que je voulais t'apprendre : dans la vie, on ne peut faire confiance à personne, même pas à son père.

\*\*\*\*\*

La seconde histoire était l'une des préférées d'Ange, mon père. C'est une histoire simple et riche.

Un matin, Dje'ha se rend à la ville avec son âne. Arrivé en ville, il attache son âne à un poteau et entre dans la casbah pour y faire des emplettes. Quand il revient, au bout de plusieurs heures, l'âne a disparu.

Dje'ha s'adresse aux commerçants alentour, personne n'a vu l'âne, personne n'a vu quiconque le voler, mais c'est une évidence. L'âne était attaché. S'il n'est plus là, c'est qu'on l'a pris. Au bout d'une heure supplémentaire de recherches, Dje'ha s'adresse un à un à tous les hommes qui discutent, commercent ou travaillent là et leur déclare très calmement : « Dites à tous ceux que vous verrez passer que Dje'ha veut que son âne lui soit rendu ce soir, avant la nuit. Si ce soir, Dje'ha ne retrouve pas son âne à l'emplacement où il l'a laissé, Dje'ha fera ce que son père a fait le jour où on lui a volé son âne ! »

Ses interlocuteurs le regardent. Dje'ha est sérieux, il dit la vérité, tout ceci est une affaire grave, qui ne doit pas être prise à la légère. On se passe le mot : « volé l'âne de Dje'ha... si l'âne n'est pas rendu ce soir ... ce que son père a fait le jour où on a volé son âne... »

Au couchant, Dje'ha trouve son âne à l'endroit où il l'a laissé. Il hoche la tête et regarde alentour, puis chevauchant l'animal, il franchit la porte de la ville. Un marchand lui court après. « Dje'ha ! Dje'ha ! Dis-moi, qu'est-ce qu'il a fait, ton père, quand on lui a volé son âne ? » Sourire en coin, Dje'ha répond : « Eh bien, il est rentré à pied ! »

(D'après "Légendes", de Martin Winckler, POL 2002)

## **Comment étudie-t-on le fonctionnement du cerveau ?**

Chronique du 14 Mai 2003

Le cerveau est probablement l'organe le plus mystérieux du corps humain. Réfléchissez déjà au paradoxe qu'il y a à essayer de penser le fonctionnement du cerveau, puisque le cerveau est justement ce qui nous sert à penser...

Pour en étudier le fonctionnement, les méthodes ne manquent pas. La première, évidemment, est l'anatomie. En ouvrant le crâne des morts on a pu décrire le cerveau ; en le découpant en tranches et en examinant ces tranches au microscope on a découvert qu'il était composé de cellules particulières, les neurones (on a fait ça avec le cerveau d'Einstein, en particulier et on a vu qu'il était comme celui de tout le monde); en étudiant le comportement des patients qui souffraient de lésions localisées du cerveau, on a mis en évidence le fait que certaines zones ont des fonctions particulières, etc.

Mais que se passe-t-il exactement, dans ces zones du cerveau ? Aujourd'hui, des méthodes d'explorations plus sophistiquées et moins agressives que l'autopsie permettent d'obtenir des images en trois dimensions du cerveau en action, pendant qu'un sujet effectue des activités déterminées. En mesurant la quantité de sang qui passe dans cette zone à ce moment-là, car le cerveau a besoin d'oxygène et de sucre pour fonctionner, les méthodes d'imagerie moderne (tomographie par émission de positons et la résonance magnétique fonctionnelle) permettent ainsi observer quelle zone du cerveau travaille, pour une tâche donnée, et cela au millimètre près !

Initialement, ces méthodes d'explorations étaient conçues pour étudier les relations entre le fonctionnement du cerveau et les activités physiques volontaires (le mouvement d'un bras, par exemple) ou automatiques (le rythme cardiaque, la digestion). Mais l'imagerie cérébrale intéresse également les psychologues et les psychiatres. On a pu ainsi au début observer comment réagissait le cerveau à la perception visuelle d'un objet, ou d'un mot isolé.

Aujourd'hui, certaines équipes utilisent l'imagerie cérébrale pour étudier des processus beaucoup plus complexes, comme la réflexion mathématique ou les émotions. Bien sûr, pour comprendre le fonctionnement du cerveau les chercheurs contemporains n'ont pas seulement recours à l'imagerie, mais aussi à l'étude comparée et méthodique des comportements de l'animal et de l'homme. Le champ d'exploration est évidemment immense, et complexe, mais évidemment passionnant, y compris pour les non-spécialistes comme vous et moi.

Eh bien, une nouvelle revue grand public se penche sur le sujet. Elle s'appelle « Cerveau & Psycho », c'est un trimestriel et le numéro 1 est paru le mois dernier.

Le premier numéro est consacré à l'intelligence. J'y ai glané quelques petites choses amusantes : vous savez certainement que les Shadoks ne savent compter que jusqu'à quatre, eh bien il semble que le cerveau animal et humain ne compte que jusqu'à cinq, car il contient seulement cinq classes de neurones sensibles à la quantité. Pour apprécier un groupe d'objet de plus de cinq, l'homme utilise d'autres régions du cerveau que celles qui servent à compter.

Un autre article explique pourquoi, dans le brouillard, alors qu'on devrait ralentir, la plupart des conducteurs accélèrent, en raison d'une illusion d'optique. J'ai aussi relevé aussi cette intéressante observation faites par deux femmes chercheurs : quand on donne des jouets à de jeunes singes on observe que les femelles jouent plus avec les poupées que ne le font les mâles. Cette sexualisation du comportement serait-elle héréditaire ? Rien n'est moins sûr, car elles jouent aussi plus à la dinette que les mâles. Et il est peu probable qu'on trouve un jour un de gène transmissible de la dinette.

Allez, l'étude du comportement a encore beaucoup de choses à nous apprendre...

« Cerveau et Psycho », n°1 mars-juin 2003



## **Pourquoi entend-on sans arrêt des spots de l'industrie pharmaceutique en ce moment ?**

Chronique du 15 Mai 2003

Depuis plusieurs mois, l'industrie pharmaceutique (sous le joli nom de « Les entreprises du médicament») mène une grande campagne d'image auprès du public. Le motif de cette campagne, est tout simplement que l'industrie pharmaceutique est en crise. Le triomphalisme affiché par les spots n'est qu'une façade. Pourquoi ? Parce que depuis une vingtaine d'années, l'industrie ne découvre pratiquement plus aucun médicament majeur. Et, à terme, ça va finir par se voir.

Ce n'est pas moi qui le dis, mais un livre passionnant de Philippe Pignarre, intitulé « Le grand secret de l'industrie pharmaceutique ». Philippe Pignarre y explique que l'âge d'or du développement du médicament a eu lieu juste après la seconde guerre mondiale. À l'époque, les industriels disposaient d'une grande latitude pour tester les molécules qu'ils avaient en stock : ils les essayaient sur n'importe quel malade sans demander d'autorisation à une quelconque autorité sanitaire. Ca a donné quelques belles découvertes, mais ça a fait aussi pas mal de casse.

Cette liberté de tester les médicaments sans contrôle a, heureusement, peu à peu disparu avec l'obligation croissante pour les industriels de se soumettre, avant de pouvoir commercialiser leurs molécules, à ce qu'on appelle des essais cliniques contrôlés. Un essai clinique contrôlé est un protocole rigide qui permet de tester le médicament en s'assurant qu'il n'est pas dangereux pour ses utilisateurs, qu'il est bien efficace sur la maladie ou les symptômes considérés, et surtout, qu'il présente un avantage sur les médicaments déjà existants.

Alors qu'il ne fallait que deux ou trois ans, dans les années 60, pour passer de l'expérimentation à la mise sur le marché, un médicament antidépresseur aujourd'hui très connu, la fluoxétine (alias Prozac), qui a été étudié pour la première fois en 1974, n'a été autorisé sur le marché qu'en 1987.

Les coûts de développement des médicaments et leur délai de commercialisation ayant beaucoup augmenté, la plupart des industriels aujourd'hui ne veulent pas investir dans les molécules nouvelles. C'est beaucoup trop cher. Et les profits diminuent. Jadis, l'industrie pharmaceutique rapportait beaucoup à ses actionnaires. Elle reste l'une des premières au monde, mais les dividendes ont beaucoup diminué. Alors, que fait-elle ? Eh bien elle contourne le problème.

Quelques exemples : pour éviter de voir un générique leur prendre leur marché, certains labo fabriquent le générique eux-mêmes et le vendent seulement 10% moins cher que l'original, ce qui suffit à dissuader la concurrence ; d'autres font passer la prise de médicament pour une mesure préventive - c'est le cas du spot sur le cholestérol, qui n'a pas d'autre but que de vous pousser à demander une ordonnance ; d'autres encore truquent les résultats des études cliniques (il faut savoir que la plupart des études négatives, celles qui montrent que les médicaments testés ne sont pas efficaces, sont censurées par l'industrie) ; certains, plus simplement, achètent les leaders d'opinion de la communauté médicale - aujourd'hui, à l'exception de la revue Prescrire, il n'existe plus de presse médicale française indépendante de l'industrie ; la plupart, évidemment, et ils ne s'en privent pas, induisent les médecins en erreur pour les inciter à prescrire des produits même si ce n'est pas nécessaire - ce qui explique en particulier que la France soit le premier consommateur d'antidépresseurs au monde.

D'autres cherchent à créer de nouvelles maladies, complètement imaginaires. Les deux dernières en date sont l'insuffisance hormonale masculine (on dose la testostérone chez les hommes de plus de cinquante ans, on la trouve trop basse, évidemment, puisqu'elle baisse chez tout le monde et hop ! un traitement hormonal pour remonter la libido de ces messieurs) ou l'impuissance féminine (et hop ! un équivalent féminin du Viagra pour redonner un orgasme à ces dames !).

Et puis, il y a les méthodes franchement crapuleuses, qui consistent à tester les médicaments au rabais dans les pays du tiers-monde, dans des conditions qui ne seraient pas acceptées par les pays développés. Et dans ces mêmes pays développés, il y a le ravalement de façade par l'intermédiaire des spots qu'on entend actuellement.

Alors, si ces spots vous agacent, lutez contre la désinformation en lisant « Le grand secret de l'industrie pharmaceutique ». Vous m'en direz des nouvelles.

Philippe Pignarre, « Le Grand Secret de l'industrie pharmaceutique », Editions La Découverte, 2003.

## **A quoi sert de dérembourser des médicaments ?**

Chronique du 16 Mai 2003

Le remboursement d'un médicament est le résultat d'une négociation entre le fabricant et la Sécu. L'un veut vendre son produit au meilleur prix, l'autre veut que le remboursement du produit ne lui coûte pas la peau des fesses.

S'ils ne se mettent pas d'accord, le médicament n'est pas remboursé et le labo peut le mettre sur le marché au prix qu'il veut. C'est le cas par exemple de la majorité des pilules contraceptives, puisque sur plus d'une trentaine, une demi-douzaine seulement sont remboursées.

Les médicaments pour lesquels fabricant et Sécu s'entendent sont remboursés soit à 65%, soit à 35%. La différence (entre 35 ou 65 et 100 %) est remboursée par la mutuelle complémentaire, si vous en avez une. En principe, le remboursement d'un médicament est lié à ce qu'on appelle le SMR, service médical rendu. Si un médicament a une utilité démontrée, il est logique de le rembourser à 65%. Si son utilité n'est pas démontrée, il est logique de ne pas le rembourser du tout.

A quoi sert le remboursement à 35 % ? Eh bien, il permet à des médicaments dont l'utilité n'est pas démontrée et qu'on appelle « médicaments de confort », qui, en général sont fabriqués par de petits laboratoires français et sont sur le marché depuis longtemps, de continuer à être prescrits. Pour la sécurité sociale, le coût est moindre. Pour le patient, s'il a une mutuelle, ça ne change apparemment rien. Pour le fabricant, c'est une bonne affaire puisque le remboursement incite à consommer un médicament qui n'a pas d'efficacité démontrée !

Une fois qu'on sait ça, quand on se penche sur la liste des 617 médicaments déremboursés il y a une quinzaine de jours, on voit que beaucoup de choses clochent. D'abord, la liste présente des incohérences de contenu. Par exemple, un médicament contre l'hypertension, la Clonidine, est déremboursé, mais pas le Catapressan, qui contient exactement la même chose. Pourquoi ? Mystère. Le diclofénac, qui est un des anti-inflammatoires les plus anciens, donc les mieux connus, donc les moins dangereux, est déremboursé sous les formes suppositoires et injectables. Pourquoi ? Pas d'explication.

La liste dérembourse aussi les spécialités contenant du fluor. Ça, c'est louable, car tous les scientifiques sérieux sont d'accord pour dire aujourd'hui que donner systématiquement du fluor aux enfants est plus dangereux qu'utile. Mais ce qui est incohérent, c'est que le gouvernement ne l'explique pas au public et le remboursement du fluor passe de 65 % à 35 % et non à zéro. La différence va être reportée sur les mutuelles, et leurs cotisations augmenteront, mais ça ne pénalisera pas l'industrie. Il faut dire que le marché du fluor est Kolossal...

La liste des médicaments déremboursés ne comporte aucune référence scientifique qui justifie les décisions prises. Et comme les médicaments visés sont anciens et peu coûteux on comprend que les économies ne se montent à grand chose dans l'océan du déficit.

Aux Etats-Unis, l'association « Public Citizen » créée par Ralph Nader, le candidat écologiste à la Maison Blanche, publie un bulletin indépendant qui conseille aux médecins et aux patients d'utiliser quand c'est possible les médicaments efficaces les plus anciens, car les effets indésirables les plus graves apparaissent souvent au cours des premières années de commercialisation d'un nouveau produit.

En France la politique de M. Mattéi consiste d'une main à dérembourser pour faire, soit disant, des économies et, de l'autre main, à autoriser les fabricants à commercialiser beaucoup plus vite des produits récents dont ils fixeront eux-mêmes le prix ! Objectivement, cette politique a beaucoup plus pour objet de soutenir l'industrie pharmaceutique (qui finance massivement le parti politique actuellement au pouvoir) que d'assainir les comptes de la sécurité sociale ou d'améliorer l'accès au soin des Français.

Je ne suis que chroniqueur scientifique ; si j'étais journaliste d'investigation, je m'intéresserais de près aux liens passés et présents des conseillers rapprochés du ministre de la santé avec l'industrie pharmaceutique.

Si vous voulez en savoir plus je vous conseille « Sciences et Avenir » a consacré son numéro d'avril 2003 un excellent dossier, très complet et précis, sur les médicaments commercialisés en France.

## Faut-il avoir une dent contre le fluor ?

Chronique du 19 Mai 2003

D'abord, une rectification, c'est « Sciences et Vie », et non « Sciences et Avenir », qui a publié un dossier sur les médicaments dans son numéro d'avril. Toutes mes excuses aux auditeurs et aux deux revues pour ce lapsus.

A la suite de ma chronique de vendredi, de nombreux parents se sont inquiétés : faut-il ou non donner du fluor aux nourrissons ? Toute l'histoire du fluor en France est racontée en détail dans l'excellent livre de Christian Lehmann, « Patients, si vous saviez », que personnellement je considère comme l'équivalent vécu de « La maladie de Sachs ». En voici les grandes lignes.

Le fluor a d'abord été proposé au milieu des années 80 pour prévenir les fractures osseuses chez les femmes ménopausées. Il a été interdit en 1990 aux Etats-Unis et en 1998 en France car on avait constaté qu'il augmentait la fréquence des fractures de vertèbres.

Et pour les dents, alors ? Eh bien le fluor est présent dans la nature, en quantités variable dans l'eau potable. Après avoir observé que la fréquence des caries était inversement proportionnelle à l'absorption de fluor, certains pays en ont rajouté dans l'eau de boisson. En France, on a choisi au début des années 80 de donner du fluor en gouttes ou en comprimés aux femmes enceintes et aux bébés.

Mais en 1996, deux conférences de consensus - c'est à dire des conférences d'experts indépendants de l'industrie - ont remis en question l'apport de fluor, d'une part parce que son action s'exerce surtout au contact des dents déjà en place, et non sur les dents en formation, et d'autre part parce que dans les pays où on rajoute du fluor dans l'eau, les dents des enfants deviennent grises de manière irréversible par surdosage en fluor.

Les conclusions de ces conférences d'experts sont claires et, en août 2000, la CNAM et l'Union française des soins bucco dentaires ont publié une brochure officielle indiquant non moins clairement qu'avant l'âge de 3 ans, la prise systématique de comprimés ou de gouttes de fluor n'est pas conseillée, pas plus que la prescription à la femme enceinte. Après l'âge de 3 ans, l'utilisation d'un dentifrice au fluor ou d'un sel de table fluoré peut être conseillée chez les enfants à risque c'est à dire ceux qui mangent beaucoup de sucreries.

Pourquoi, alors que des directives officielles le déconseillent, les médecins français continuent-ils à prescrire du fluor aux femmes enceintes et aux nouveaux-nés ? Parce que les laboratoires français commercialisant le fluor, ont continué à faire leur travail de désinformation et ont noyé le poisson en fabriquant, par exemple, des médicaments contenant du fluor ET de la vitamine D, qui elle, est utile pour fixer le calcium dans les os.

Les pressions de l'industrie pharmaceutique sur les prescripteurs sont chaque jour plus grandes. Ainsi, j'ai appris hier que le FOPIM, Fonds pour la Promotion de l'Information sur le Médicament, structure créée par décret en 2001 pour fournir aux professionnels de santé une information indépendante et fiable, vient d'être suspendu sine die par Monsieur Mattéi, probablement sous la pression de l'industrie.

Le FOPIM préparait en particulier un bulletin mensuel, qui aurait été adressé à tous les médecins français, et qui dénonçait entre autres, certaines publicités mensongères scandaleuses diffusées par les laboratoires. Objectivement, comme le montre l'exemple du fluor, l'industrie n'a pas intérêt à ce que les informations fiables parviennent aux médecins, et en particulier aux médecins généralistes, et elle préfère pratiquer l'intoxication. Le seul problème (certains parleraient de « détail ») c'est que, quand elle intoxique les médecins, elle intoxique aussi les citoyens...

Allez, demain nous quittons le marigot des labos. Pour vous changer les idées, je vous parlerai des crocodiles !!!

A lire ABSOLUMENT :

Christian Lehmann, « Patients, si vous saviez », Ed. Laffont.

Sur le net, vous pouvez consulter

Les recommandations en France : <http://agmed.sante.gouv.fr/htm/10/fluor/sommaire.htm>,

Ce qu'on fait au Canada : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Dentaire/fluor/fluor.html>

Des témoignages de dentistes : <http://www.0plus0.com/article278.html>

Annexe : Description du FOPIM par l'un de ses participants :

Créé par décret du 19/11/2001, le Fonds pour la Promotion de l' Information sur le Médicament a pour mission de « fournir une information objective aux professionnels de santé sur les produits de santé admis aux remboursements. Il vise, en particulier, à mettre à disposition des professionnels de santé une information en matière de stratégie thérapeutique et de prescription médicamenteuses sous une forme adaptée à leurs besoins. »

Son budget issu d'une taxe sur la publicité médicamenteuse est d'environ 16.000.000 d'euros par an.

Sur le plan « structurel » le FOPIM comporte :

- un comité d'orientation constitué de représentants institutionnels (DGS, DSS, DHOS, CNAM, CANAM, MSA, AFSSAPS et de 3 personnalités qualifiées : M. ALAIN-REGNAUT, R. BOUTON et P. BONNET;
- une équipe de travail : rédacteurs et chefs de projets localisée dans les locaux de l'AFSSAPS
- un groupe confraternel constitué de médecins généralistes, pharmacien, coordinateur de réseau soit en tout 12 personnes.

Les actions prioritaires décidées en juillet dernier comportaient :

- la rédaction d'un bulletin de 4 pages mensuel adressé à tous les médecins de France. Bulletin portant sur le médicament comportant diverses rubriques dont la prescription sur terrain particuliers (femme enceinte, personnes âgées) ; des rappels sur les « aspects réglementaires » (autorisation de mise sur le marché, par exemple...) ; un point de vue santé publique (traitement substitutif de la ménopause par exemple).
- La rédaction de fiches d'accompagnement sur les nouveaux médicaments, rédigées afin de contrecarrer la publicité éhontée des firmes pharmaceutiques . Nous avons déjà rédigées deux fiches qui auraient aussi été envoyées à tous les prescripteurs.
- un site Internet en cours de réalisation , site sur lequel les références des fiches auraient été téléchargeables.
- surtout : la création d'une base de données médicamenteuses indépendante de l'industrie pharmaceutique , de grande fiabilité et pouvant être incluse dans les logiciels des médecins et ceci gratuitement à titre de "service public".
- enfin, un appel à projets de revue indépendante de l'industrie pharmaceutique a été lancé en février dernier. Le jury s'est réuni et a sélectionné plusieurs projets qui devaient être soumis au comité d'orientation du 14 mai dernier pour validation (réunion annulée). A noter que la revue « Prescrire » a pu démarrer ainsi grâce à un financement initial de la Direction Générale de la Santé au début des années 80.

Actuellement, les activités du FOPIM sont suspendues. Il est question de le réformer (de l'enterrer ?). Il est probable que de grandes pressions s'exercent auprès du ministère.

## Quelle est la différence entre un crocodile et un alligator ?

Chronique du 20 Mai 2003

Eh bien, comme le dit l'adage, c'est caïman pareil... (et j'insiste sur le fait qu'il faut dire kaïman et non kwaïman...) Blague à part, tous ces animaux qui sont des reptiles, font partie de l'ordre des crocodyliens. Avant de faire des recherches pour cette chronique, je pensais qu'on pouvait différencier alligators, caïmans et crocodiles par leur implantation géographique, mais ce n'est pas aussi simple, vous allez voir.

Il y a trois familles de crocodyliens : les crocodylides, les alligatorides et les gavialides.

La famille des gavialides est la plus petite, elle ne comprend qu'une espèce : celle des gavials. Ils vivent au bord du Gange, de l'Indus et du Brahmapoutre. Ils peuvent atteindre six mètres de long et leur museau est étroit mais compte tout de même 29 dents de chaque côté... Ce sont des mangeurs de poissons.

Parmi les crocodylides, on compte treize espèces qu'on trouve surtout dans les zones tropicales, et dont la plus connue est le crocodile du Nil, qui peut mesurer jusqu'à sept mètres et qui se nourrit de crustacés, de poissons, mais aussi de mammifères, morts ou vifs. C'est lui qu'on voit se bagarrer avec Tarzan dans les séquences sous-marines des films.

Il y a aussi le crocodile marin, qui peut lui atteindre dix mètres et qu'on trouve en Inde, en Asie et en Australie. Lui, il a une préférence pour l'homme... Précisons que les crocodiles ne mangent pas souvent : on estime qu'ils ne prennent que 50 repas par an. Mais quel repas !

Et puis il y a la famille des alligatorides qui comprend les alligators... et les caïmans.

Il y a deux espèces d'alligators : l'alligator chinois, de petite taille, qui vit dans le bassin du fleuve Yang-Tsé et l'alligator américain, qui peut atteindre six mètres et qui comme son nom l'indique vit en Amérique du nord et en Floride. C'est celui-là qui fait de l'œil à Lucky Luke quand il remonte le Mississippi.

Les caïmans, eux, vivent en Amérique centrale et en Amérique du sud, et dans certaines îles des Caraïbes. Il en existe trois genres et huit sous-genres ou espèces, parmi lesquels le caïman à lunettes, le caïman à museau large, le caïman jacaré et le plus grand, le caïman noir qui, il y a une centaine d'années, pullulait sur les bords du fleuve Amazone. Les plus petits caïmans mesurent mètre ou deux de long, les très grands peuvent atteindre six mètres.

Le premier ennemi de tous les crocodyliens ? C'est l'homme, évidemment, sous sa forme contrebandière. Il chasse crocodiles et caïmans pour en utiliser les peaux. En 1993, on estimait qu'il se vendait 1,5 à 2 millions de peaux de crocodyliens dans le monde, et que la plus grande partie étaient des peaux de contrebande - et ne croyez pas que la Guyane française soit la région d'Amérique du sud la moins concernée.

Le second ennemi des crocodyliens, c'est encore l'homme, cette fois sous sa forme polluante. Caïmans et crocodiles sont menacés par la destruction de leur habitat, mais aussi dans certaines régions aurifères, par les rejets de mercure utilisés pour l'extraction de l'or.

Bon, c'est pas le tout, mais il faut que je réponde à la question du début : il y a une manière simple de faire la différence entre un crocodylide et un alligatoride, si vous le croisez dans la rue. Quand le crocodylide ferme la bouche, on voit dépasser la quatrième dent de la mâchoire inférieure. Quand un alligatoride la ferme, on ne voit pas de dent qui dépasse. Vos enfants vous confirmeront donc que dans « Peter Pan », c'est bien un crocodile qui cherche à boulotter le capitaine Crochet.

Certains scientifiques conseillent, si l'on se trouve face à un crocodile, de ne pas bouger. Car le crocodile ne repère que ce qui bouge, pas ce qui est immobile. Donc, si vous voyez un crocodile, surtout ne bougez pas. Il ne vous mangera pas. S'il vous mange quand même, c'est que ce n'était pas un crocodile...

## Que fait un ingénieur quand il s'ennuie au travail ?

Chronique du 22 Mai 2003

L'ingénieur dont je parle est un drôle de zigoto. D'abord il a un prénom russe, alors les gens le regardent de travers en se demandant d'où il vient, alors qu'il est né à Ville-d'Avray.

C'est un joyeux fêtard, qui passe ses nuits dans des caves où il joue de la trompette et du cornet à pistons. Il a un diplôme d'ingénieur métallurgiste, mais il est embauché à l'AFNOR, l'association française de normalisation, dans la section... verrerie, en 1942. Et comme c'est la guerre, il s'ennuie comme un rat mort, alors, il écrit.

En 1945, il signe un contrat chez Gallimard. Ses premiers romans publiés, en 46 et 47, s'intitulent « Vercoquin et le Plancton », « L'automne à Pékin » et « L'écume des jours ». Oui, vous avez compris que je parle de Boris Vian qui n'est pas russe du tout, mais très américanophile.

D'ailleurs, après L' « Écume des jours », il rédige un roman scandaleux, violemment antiraciste, « J'irai cracher sur vos tombes », qu'il signe Vernon Sullivan et dont il prétend n'être que le traducteur. Il ira d'ailleurs jusqu'à traduire son propre roman en anglais pour bluffer ceux qui se doutent de quelque chose. Il était aussi - réellement cette fois - le traducteur de Raymond Chandler et d'un grand écrivain de science-fiction nommé Alfred Van Vogt...

Vian écrira trois autres livres sous le pseudo de Vernon Sullivan : un autre roman noir, « Les morts ont tous la même peau », et deux romans policiers parodiques, « Elles se rendent pas compte » et « Et on tuera tous les affreux ». J'ai un faible pour « Et on tuera pour les affreux » car il raconte comment deux très beaux mecs, virils, musclés et tout et tout, sont enlevés par un savant fou qui veut détruire l'humanité et la repeupler avec des individus parfaits, et qui oblige nos deux héros à copuler comme des lapins avec des créatures de rêve. Quelle torture !

Non content d'être un des écrivains français les plus inventifs et les plus prolifiques du vingtième siècle Boris Vian était aussi l'un des plus courageux - il a écrit et enregistré « Le déserteur » à un moment où ça n'était pas du tout politiquement correct, c'est à dire au début de la guerre d'Indochine - et aussi l'un de plus modestes : dans une de ses chroniques musicales il donnait la définition du Khon: « espèce d'orgue ayant des tuyaux en bambou, en usage au Laos » et il ajoutait « Eh ben, ça fait pas mal d'années que je traite des gens d'orgues du Laos sans m'en être jamais douté. »

Romancier, mais aussi poète, parolier et musicien (Henri Salvador lui doit certaines des chansons les plus drôles de son répertoire, comme le « Blues du dentiste »), auteur de pièces de théâtre parmi lesquelles l'inénarrable « L'Equarrissage pour tous », et même d'un livret d'opéra, Fiesta, pour Darius Milhaud, Vian était en plus membre du Collège de Pataphysique.

Qu'est-ce donc que la pataphysique ? C'est la science des solutions imaginaires, inventée par Alfred Jarry en 1898 dans son ouvrage « Les gestes et opinions du Docteur Faustroll ». Dans les années cinquante, l'un des principaux membres du Collège de Pataphysique n'est autre que Raymond Queneau, autre « soiffard de savoir », poète, écrivain, membre de la société mathématique de France, encyclopédiste et fondateur de l'Oulipo - mais l'Oulipo mérite une chronique à lui seul, alors je vous en parlerai une autre fois...

Pour les amateurs de Queneau, je signale qu'auront lieu aujourd'hui même à la faculté des lettres de Limoges, entre 16 et 18 heures deux conférences à son sujet et ce soir à 20 heures 30, une représentation des « Exercices de style ».

Quant à Boris Vian c'est aujourd'hui que paraissent les ultimes volumes de ses oeuvres complètes publiées par les éditions Fayard depuis 1997. Vian était aussi inventeur : dans l' « Écume des Jours », il décrivait le pianocktail, une machine-piano qui compose des cocktails selon les airs de jazz qu'on joue dessus.

Ce soir, dans la galerie de la Fondation Boris Vian, les nectars couleront à flot du pianocktail, à la santé de tes lecteurs et de tes livres, qui sont toujours bien vivants, Boris !

Boris Vian, Oeuvres complètes, Fayard (15 volumes, quand même !!!)

Boris Vian, Et on tuera tous les affreux, Livre de Poche

Boris Vian, L'écume des jours, Livre de Poche

Etc. Etc.

## **Quel est l'animal sans queue ni tête qu'on va revoir l'été prochain sur les plages méridionales ?**

Chronique du 26 Mai 2003

Non, je ne parle pas du touriste, mais de *Pelagia Noctiluca*, une espèce de méduse luminescente (on la voit luire dans l'obscurité) dont les piqûres peuvent être très désagréables. Et il semble que cet été, d'après le numéro de juin 2003 de *La Recherche*, on les attende en nombre sur les plages de la méditerranée.

Mais d'abord : qu'est-ce qu'une méduse ? C'est un animal marin mou, souvent translucide, constitué d'un corps en forme d'ombrelle qui se prolonge par des tentacules. C'est le naturaliste suédois Carl Linné qui les nomma ainsi, par analogie avec le portrait de la gorgone Méduse, un être mythologique dont le regard pétrifiait et dont la tête était entourée de serpents.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le naturaliste français François Péron a décrit soixante dix spécimens de méduses et leur a donné des noms eux aussi tirés de la mythologie, et de l'entourage de la gorgone. Il y en a de très petites et de très grandes : la méduse *Chrysaora* fait six mètres de long. Leur corps est constitué de 98% d'eau, et leur organisation est simple : elle sont constituées à partir de deux épaisseurs cellulaires (qu'on appelle des feuillets) séparés par une couche de gélatine et qui forme une sorte de cloche. Au centre de la cloche pend un organe qui s'appelle le manubrium est qui est une sorte de long intestin avec une bouche à son extrémité et des organes sexuels au milieu.

Tout ça n'a pas vraiment l'air très solide, mais l'un des paradoxes de ces gentilles bestioles, c'est qu'elles sont carnivores. Comment font-elles pour capturer leurs proies ? Eh bien, c'est là que leurs tentacules interviennent. Quand ils sont très étendus, les tentacules explorent un grand volume d'eau, et fonctionnent comme une sorte de filet de pêche... Ils sont tapissés de cellules urticantes, lesquelles secrètent des substances anesthésiantes qui paralysent les animaux qu'elles touchent et peuvent provoquer un choc anaphylactique chez l'homme.

Qu'est-ce qu'un choc anaphylactique ? C'est en quelque sorte l'inverse de la vaccination. Quand on vaccine, on injecte en quantité infime, ou sous une forme inoffensive, une substance étrangère que l'organisme apprend à reconnaître et à détruire. L'anaphylaxie, elle, est une réaction de l'organisme à une substance étrangère, mais de plus en plus intense à chaque contact.

Les amoureux de la nature en général et de la mer en particulier me feront remarquer qu'on voit parfois de petits poissons s'abriter à l'intérieur des méduses sans se faire paralyser. Eh bien c'est parce que la méduse fabrique aussi des substances qui empêchent la sécrétion du poison de ses tentacules. Les poissons s'en enduisent en passant à plusieurs reprises tout près des méduses, ce qui leur évite d'être anesthésiés.

Les méduses ont beau être des animaux très simples, elles ont des muscles, enfin des cellules musculaires, qui leur permettent de se déplacer par contractions et dilatations successives de leur ombrelle. Et certaines ont aussi des organes sensibles aux variations lumineuses, autrement dit, des yeux rudimentaires, qui annoncent les yeux des animaux plus évolués. Et comme les poissons vivant en grandes profondeurs, certaines méduses émettent de la lumière. Et en plus, elles ont le redoutable privilège d'avoir été, il y a six cents millions d'années, la toute première forme d'animal sexué.

Bon, et nos *Pelagia Noctiluca* ou "pélagies" méditerranéennes, alors ? Eh bien, on s'y est intéressé à partir de 1983, lorsque l'épouse du premier ministre grec Andreas Papandréou s'est fait piquer et a fait une réaction anaphylactique. Leur particularité c'est que contrairement aux autres méduses, qui prolifèrent de manière annuelle, celles-ci n'apparaissent pas régulièrement, et on se demandait pourquoi.

Les écologistes avaient invoqué la pollution, mais un élève de Linné décrivait déjà la multiplication épisodique des méduses au XVIII<sup>e</sup> siècle et on a établi que leur présence en méditerranée est effectivement cyclique. La pélagie est une méduse fragile, qui nécessite beaucoup de plancton pour que ses larves deviennent adultes, ce qui explique qu'elle ne se reproduise pas en nombre tous les ans.

Après avoir accumulé les observations, les spécialistes actuels ont remarqué que la pullulation des pélagies est précédée de trois années chaudes avec peu de précipitations, un phénomène climatique récurrent influencé par El Niño, le réchauffement des eaux qui se produit au large du Pérou et qui influe sur le climat de notre planète...

La bonne nouvelle, c'est que les cycles à pélagies débutent tous les onze ou douze ans. La dernière fois qu'elles sont réapparues c'était en 1992. C'est pour cela qu'on les attend cette année. La mauvaise nouvelle, c'est que quand elles réapparaissent, elles pullulent pendant quatre à six ans d'affilée ! Alors, l'été prochain et les suivants, faites bien attention où vous mettez les palmes.

Lire :

2003, l'été des Méduses, Viviane Thivent, Jacqueline Goy, La Recherche, Juin 2003

Les paradoxes des Méduses, Jacqueline Goy, Pour la Science, n°299, septembre 2002

Les miroirs de Méduse, Jacqueline Goy, Apogée, 2002



## **Quel empereur s'est cassé les dents en voulant envahir une île ?**

Chronique du 27 Mai 2003

On pense à Napoléon et à l'Angleterre, mais ce n'est pas de l'époux de Joséphine que je vais vous parler aujourd'hui mais de Kubilaï Khan, empereur mongol né en 1215, qui régna sur la Chine du Nord jusqu'en 1294.

Kubilaï Khan était le petit-fils de Temudjin alias Genghis Khan, le terrible conquérant mongol. Les Mongols avaient surgi des steppes d'Asie au XIIIe siècle, et terrorisé les populations de la Chine à la Hongrie. En 1206, après avoir réussi à unifier toutes les tribus mongoles sous son commandement, Genghis Khan lance son armée jusqu'en Inde, en Iran et jusqu'au sud de la Russie. Son fils et ses trois petits-fils lui succèdent, jusqu'à ce que Kubilaï, son troisième petit-fils, soit proclamé « Grand Khan » du Nord en 1260.

A l'époque, les Mongols dominent le Nord de la Chine, le Tibet, la Corée et leur influence s'étend jusqu'en Perse et en Irak et sur une grande partie de la Russie. Kubilaï instaure la dynastie des Yuan, qui régnera sur la Chine pendant un siècle. Contrairement à ses prédécesseurs, alors qu'il est plutôt favorable au bouddhisme, Kubilaï Khan fait preuve de tolérance pour les autres religions, en particulier pour le Taoïsme, ce qui lui vaudra de gagner une certaine popularité auprès de ses sujets, qui passaient tout de même le plus clair de leur temps à trembler.

Il fait entretenir des routes, développe la distribution du courrier, favorise la création d'écoles et le développement des arts, crée du papier-monnaie et par conséquent de l'inflation, installe sa capitale dans ce qui deviendra plus tard Pékin et un palais d'été dans la ville de Shangdu, que le poète britannique Coleridge nomme Xanadu - et qu'on entend cité au début de "Citizen Kane", le grand film d'Orson Welles.

En 1275 Kubilaï reçoit Marco Polo, l'explorateur vénitien, et instaure par son intermédiaire des échanges commerciaux féconds avec l'Occident, et l'achèvement d'un Grand Canal fluvial favorisera lui aussi le commerce avec l'Europe. La rencontre entre Marco Polo et Kubilaï Khan est racontée de manière à la fois romancée et poétique dans le beau livre d'Italo Calvino intitulé « Les villes invisibles. » - tiens ça me rappelle que je dois vous parler de l'Oulipo, dont Calvino faisait partie.

Mais même si Kubilaï est un empereur relativement éclairé, on ne change pas comme ça. Les Mongols restent expansionnistes et leur Khan, agacé par les incursions des pirates qui écumant les côtes de son empire, se met en tête de conquérir l'île du soleil levant, autrement dit, le Japon. Entre 1267 et 1274 Kubilaï Khan envoie par cinq fois des émissaires à l'empereur du Japon pour qu'il se soumette. Evidemment, le monarque nippon fait comme si on lui parlait chinois.

Kubilaï ordonne alors au roi de Corée de construire une flotte et bientôt plus de vingt mille hommes font voile dans plusieurs centaines de navires avec des arcs et des flèches mais aussi des catapultes, et des récipients en argile contenant de la poudre - autrement dit : les premières bombes - une expédition océanographique vient d'en retrouver dans des épaves de la Mer de Chine.

L'expédition débarque près de Nagasaki. mais un typhon entraîne la perte de centaines de vaisseaux et la mort de milliers de soldats. Le reste de la flotte se retire en désordre. En 1275, Kubilaï dépêche de nouveaux émissaires, qui cette fois-ci sont exécutés car l'empereur du Japon n'a aucun sens de l'humour. En 1281, le Khan renvoie deux flottes de plusieurs milliers d'hommes à l'assaut de l'île nipponne, et de nouveaux typhons les détruisent. Les Japonais donneront à ces typhons sauveurs le nom de kamikaze ou « vents divins ».

La même année, Kubilaï Khan perd sa femme et son fils. Il se laisse gagner par la dépression et devient un vieillard obèse et alcoolique. Il mourra à l'âge de 79 ans, sans être parvenu à étendre sa domination sur la grande île.

Ainsi va la vie. Si grand que soit un pouvoir, il trouve toujours ses limites.

## La planète Mars sera-t-elle bientôt à notre portée ?

Chronique du 28 Mai 2003

L'éventualité d'un hypothétique voyage habité qui pourrait avoir lieu un de ces jours en direction de la planète rouge, si les conditions météorologiques le jour du lancement sont bonnes et s'il n'y a pas trop de débris en orbite sur le trajet de la fusée... Cette éventualité est pour le moment un beau rêve, à cause de tous les problèmes qu'il faudrait résoudre avant même qu'un vaisseau habité puisse quitter l'orbite terrestre pour aller faire un tour sur Mars.

Mais on peut approcher les planètes visuellement, et c'est ce qui vient d'être fait grâce à Mars Global Surveyor. Cette sonde d'exploration a quitté la Terre et s'est mise en orbite autour de Mars en 1997 ; elle a commencé à photographier et à cartographier la surface de la planète en mars 1999. La mission de Mars Global Surveyor n'est pas terminée, elle s'achèvera en 2004, mais la caméra qu'elle utilise a fait une petite pause pour regarder... la Terre !

Les opérateurs de cette caméra ont mis à profit le fait que la Terre et Jupiter se trouvaient alignées dans leur champ de vision pour les photographier, le 8 mai dernier. Précisons que vues de Surveyor, la Terre est à 139 millions de kilomètres et Jupiter à un milliard de kilomètres. Souriez !

La photographie de la Terre prise de l'orbite de Mars est assez étonnante, car pour la première fois, notre planète est clairement visible - en 1991, la sonde Voyager 1 l'avait déjà photographiée mais à six milliards de kilomètres, la Terre n'était qu'un point pâle dans l'espace. Il suffisait de se rapprocher un peu pour en faire un portrait flatteur. C'est fait.

La quantité d'images recueillie par Surveyor est énorme, et le plus fabuleux, c'est qu'on peut les consulter, sur un site internet spécifique dont voici l'adresse : <http://mars.jpl.nasa.gov/mgs/>

Mars n'est pas seulement plus proche de la Terre visuellement, elle l'est aussi physiquement grâce aux orbites des deux planètes. En Août prochain, Mars et la Terre seront plus proches que jamais. Un petit rappel : la terre, qui est plus proche du Soleil, en fait le tour en 365 jours. Mars, elle, a besoin de 687 jours pour faire sa révolution.

En ce moment, la Terre se rapproche de Mars. Le 27 août prochain, les deux planètes et le soleil seront alignées, situation qui survient tous les 26 mois environ. Mars sera seulement... à 55 millions de kilomètres de la Terre. La dernière fois que les deux planètes étaient alignées, en 2001, elles étaient séparées de 67 millions de kilomètres, et en 1995, la distance était pratiquement le double.

Pourquoi cette différence ? Parce que la distance entre chacune des deux planètes et le soleil n'est pas toujours la même. Les orbites planétaires ne sont pas des cercles, mais des ellipses ; en tournant autour de notre étoile, les planètes s'en rapprochent et s'en éloignent, de manière cyclique. Par conséquent, la plus courte distance entre la Terre et Mars survient lorsque l'alignement correspond au moment où Mars est le plus proche du soleil, et où la Terre en est le plus éloignée.

Au mois d'août prochain - et ils sont heureux que ça tombe l'été ! - les astronomes amateurs verront Mars de plus près qu'au cours des années écoulées. Cela dit, ce ne sera pas la première ni la dernière fois que les deux planètes seront aussi proches, cela s'est déjà produit en 1971, et ça devrait se reproduire de nouveau en 2729.

D'ici là, sera-t-on enfin allé passer Avril sur Mars, comme le chante Robert Charlebois ? On verra. Enfin, quand je dis « on verra », je m'avance peut-être un peu...

\*\*\*\*\*

Le site des images de Mars Global Surveyor : <http://mars.jpl.nasa.gov/mgs/>

La Terre vue de Mars :

en français : [http://www.cidehom.com/article.php? a\\_id=649](http://www.cidehom.com/article.php? a_id=649)

en anglais : [http://www.msss.com/mars\\_images/moc/2003/05/22/](http://www.msss.com/mars_images/moc/2003/05/22/)

<http://www.marstoday.com/viewpr.html?pid=11583>

## Qui sont les bonobos ?

Chronique du 29 Mai 2003

Les bonobos sont des singes, qui vivent essentiellement dans la partie nord du Zaïre, et on estime qu'il n'en reste plus qu'une dizaine de milliers en liberté. Ils ont été identifiés en 1929 seulement, car auparavant on les prenait pour des chimpanzés, mais les deux espèces sont différentes : chez le chimpanzé la peau du visage est claire, tandis que chez les bonobos elle est sombre.

Comme le chimpanzé, le gorille et l'orang-outan, le bonobo est ce qu'on appelle un grand singe. Et, comme le chimpanzé, 98% des gènes contenus dans ses chromosomes sont identique à ceux de l'homme. Ce qui suggère un lointain ancêtre commun. Mais ce qui a vraiment de quoi nous faire dilater la pupille et dresser l'oreille, c'est que le comportement social des bonobos est entièrement ordonné par la sexualité.

La société des bonobos est égalitaire et paisible, et plutôt matriarcale. Le lien le plus fort est celui qui unit les mères à leurs petits, et cela toute leur vie. On a d'ailleurs également observé que l'infanticide, qui est très fréquent chez le chimpanzé, semble inexistant chez les bonobos, ce qui ferait de cet animal le seul sur la planète à ne jamais tuer ses petits.

Les bonobos ne se reproduisent pas plus souvent que les chimpanzés : chaque femelle donne naissance à un seul petit, tous les cinq ou six ans. Mais alors que les chimpanzés ont une sexualité parcimonieuse, les bonobos ont des contacts sexuels toutes les 90 minutes en moyenne.

Ils sont les seuls animaux, à part l'homme, qui font l'amour face à face. Ils expérimentent toutes les positions possibles et imaginables, s'adonnent couramment à la masturbation, se roulent des patins invraisemblables, et bien qu'ils ne pratiquent pas l'inceste, tous les bonobos, mâles et femelles s'intéressent indifféremment aux individus des deux sexes.

Les femelles se mettent face à face pour se frotter mutuellement les organes sexuels et les mâles en érection se balancent dans les arbres et font de l'escrime avec leur pénis. On ne peut pas dire que certains bonobos sont homosexuels (ce qui signifierait qu'ils ont une préférence) mais plutôt, comme le formule Frans de Waal, un savant néerlandais spécialiste des bonobos, qu'ils sont pansexuels.

Ce que précise Frans de Waal, c'est que l'activité sexuelle des bonobos, loin d'être frénétique, est calme et détendue. Elle a d'autres fonctions que la reproduction : elle sert au plaisir, mais aussi à apaiser les tensions, et à éviter les conflits.

Quand des chimpanzés se trouvent devant de la nourriture, ou devant un objet qui les attire, ils se le disputent et se battent, puis ils font la paix en se posant un baiser sur la bouche. Mais les bonobos, eux, se disputent exceptionnellement. Lorsqu'ils sont devant de la nourriture, ils s'invitent mutuellement à une activité sexuelle puis, une fois les tensions apaisées, ils partagent la nourriture. Bref, ils préfèrent toujours l'amour à la guerre.

Si j'étais dieu, j'envisagerais sérieusement de nous transformer tous en bonobos. Mais comme c'est pas demain la veille, je vous recommande de lire "Bonobos, le bonheur d'être singe", par Frans de Waal et Frans Lanting, chez Fayard.

Et aussi :

«La politique du chimpanzé», éd. Odile Jacob, 1995 (coll. Opus)

«Le bon singe: les bases naturelles de la morale», Bayard éditions, 1997

Sites à consulter sur les bonobos :

<http://www.4apes.com/fr/bonobo/>

<http://www.construire.ch/SOMMAIRE/9818/18entre.htm#Ce>

<http://www.protection-des-animaux.org/bonobo.htm>

en anglais :

<http://songweaver.com/info/bonobos.html>

## Qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

Chronique du 30 Mai 2003

Pour faire quelque chose d'un ordinateur vous avez besoin d'un logiciel (dans le temps, on disait « programme ») : un traitement de texte, un jeu, et bien sûr le système d'exploitation de l'ordinateur, qui fait fonctionner tous les autres logiciels.

Le système d'exploitation le plus utilisé au monde, actuellement, porte un nom anglais qui signifie « Fenêtres ». Il a été mis au point par la société de Monsieur Bill, que je ne vais pas citer à l'antenne, car cette chronique est absolument libre de toute publicité pour les logiciels propriétaires.

Ah, justement, qu'est-ce qu'un logiciel propriétaire ? C'est un logiciel dont le contenu appartient non pas à ceux qui l'ont mis au point mais à la société qui les emploie. L'utilisateur d'un logiciel propriétaire peut seulement l'utiliser ; il ne peut pas en étudier le fonctionnement, le modifier ou le copier.

Un logiciel libre, c'est exactement le contraire : personne n'en est propriétaire et ses utilisateurs ont le droit d'étudier en détail son code source (c'est à dire son énoncé en langage de programmation), de le modifier, de le copier et de rendre publiques les modifications qu'ils ont opérées dessus.

Le mot libre, notez-le bien, ne signifie pas que le logiciel est gratuit, car un logiciel libre peut être un logiciel commercial, mais que l'utilisateur peut en faire ce qu'il veut, y compris le revendre avec les modifications qu'il lui a apportées.

L'un des logiciels libres les plus connus et les plus représentatifs est le système d'exploitation Linux, qui a été lancé par un étudiant en informatique à l'université d'Helsinki, Linus Torvalds en 1991. Il voulait concevoir un système d'exploitation libre, concurrent de « Fenêtres », dont je vous ai parlé tout à l'heure.

Torvalds publie son logiciel sur l'internet, les utilisateurs s'en servent et lui apportent des modifications ou des améliorations qui sont publiées elles aussi, d'autres le testent à leur tour, corrigent des erreurs et proposent des améliorations supplémentaires, etc.

Linux est un succès fulgurant (on estime aujourd'hui que le nombre de ses utilisateurs est de dix millions dans le monde) et il existe aujourd'hui des logiciels, équivalents à tous les grands logiciels de « Fenêtres », mais cette fois-ci conçus pour Linux, en particulier ceux qui sont utilisés pour le fonctionnement de l'internet.

Quel sont les avantages des logiciels libres ?

- ils sont faciles à se procurer, puisque la copie est libre,
- les personnes qui savent programmer peuvent les adapter à leurs besoins en les modifiant comme ils veulent,
- les modifications peuvent profiter à tout le monde puisqu'elles sont publiques,
- ils sont accessibles pour les pays en développement, car le plus souvent, ils sont gratuits ou de prix extrêmement modique,
- les logiciels libres sont plus fiables, car les utilisateurs, qui sont les premiers à en repérer les défauts ou les erreurs, sont aussi ceux qui peuvent les rectifier. (C'est comme la relecture d'un texte avant qu'il parte à l'imprimerie : plus il y a de relecteurs, plus on corrige de fautes.),
- ils sont le véhicule d'une certaine éthique - celle du partage - contre la logique commerciale dominante chez beaucoup de fabricants de logiciels propriétaires.

Evidemment, la multiplication des logiciels libres, qui sont inventés souvent par quelques personnes et sont ensuite améliorés par toute la communauté de ceux qui les utilisent, embête beaucoup les grandes sociétés comme celle de Monsieur Bill. De sorte que la dernière manœuvre en date de ces sociétés vise à généraliser les brevets de logiciels. Je vous parlerai lundi de cette volonté de museler les logiciels libres par les brevets.

En attendant, ceux qui ont un ordinateur et une ligne téléphonique peuvent venir sur le site d'Odyssee pour trouver des conseils de lecture sur les logiciels libres.

Et je rappelle que les textes des chroniques qui figurent sur le site peuvent être téléchargées, on peut les copier, les faire circuler dans son entreprise ou parmi ces amis... et même leur ajouter des commentaires propres. Librement. Car les idées et le savoir appartiennent à tout le monde.

Projet GNU et FSF (initiateur du mouvement du logiciel libre) <http://www.gnu.org>

Philosophie de mouvement (en partie en français) : <http://www.gnu.org/philosophy/philosophy.fr.html>

Quelques associations françaises <http://www.aful.org>, <http://www.april.org>, <http://fsfrance.org>.

Documents concernant les brevets logiciels <http://www.abul.org/brevets/> (textes de conférences, articles...), <http://eurolinux.ffii.org/index.fr.html>.

## **Doit-on laisser breveter les idées ?**

Chronique du 2 Juin 2003

D'abord, merci à tous les auditeurs qui ont réagi à la chronique de vendredi pour les informations précieuses qu'ils m'ont envoyées... et qui m'ont aidé à composer cette chronique-ci et celle de demain.

Vendredi, je vous ai parlé des logiciels libres, ces programmes informatiques qui, mis au point par une poignée d'informaticiens, sont ensuite copiés, corrigés, mis à jour et redistribués librement par ceux qui les utilisent, contrairement aux logiciels propriétaires, dont la copie et la reproduction sont interdites.

Les logiciels libres leur font, bien entendu, de la concurrence, mais ils font aussi obstacle au monopole de fait de certains fabricants. Les logiciels libres sont donc aussi importants pour les libertés que la coexistence dans un même pays de radios de service public, de radios privées commerciales et de radios associatives à but non lucratif.

Une collectivité locale, une association, une école ou un hôpital qui utilisent des logiciels libres dans leur parc informatique peuvent mettre à jour et entretenir leurs logiciels seuls avec des informaticiens maison. Or, administrations et hôpitaux en particulier sont des marchés très juteux pour les fabricants de logiciels propriétaires...

L'une des armes (ce n'est pas la seule) qu'emploient les multinationales de l'informatique pour lutter contre les logiciels libres est de permettre la brevetabilité des logiciels.

Qu'est-ce qu'un brevet ? C'est un titre officiel qui confère les droits exclusifs d'exploitation d'une invention à celui qui s'en déclare l'auteur. À l'origine, on ne pouvait déposer des brevets que pour des inventions matérielles, afin que leurs inventeurs ne soient pas spoliés.

Le dépôt de brevets sur les logiciels est autorisé aux États-Unis et au Japon, mais interdit en Europe. Mais la Direction Générale du Marché Intérieur de la Commission Européenne, très influencée par les entreprises américaines, souhaite étendre le régime des brevets aux logiciels et surtout à leurs algorithmes, c'est à dire aux lignes de programmes qu'ils contiennent.

Ce qui voudrait dire en clair que si quelqu'un dépose un brevet pour l'algorithme permettant d'afficher la lettre « A » sur un écran, il sera en droit de demander des droits à tous les constructeurs dont un logiciel affichera la lettre A ou de faire un procès à ceux qui l'utiliseront sans son autorisation. Evidemment, les fabricants de logiciels propriétaires trouveront sûrement un terrain d'entente, mais les logiciels libres risqueraient fort de pâtir de ces brevets.

Breveter les logiciels, c'est aussi choquant que breveter les idées. Et on n'en est pas loin : aujourd'hui, des firmes déposent des brevets sur tout, y compris par exemple sur les gènes : ainsi, un test visant à détecter le cancer du sein ne pourra plus être effectué en Colombie-Britannique parce qu'il fait appel à un gène dont le brevet a été déposé par une compagnie américaine.

Et vous imaginez quelqu'un brevetant « Longtemps, je me suis couché de bonne heure ? » et demandant des droits à tous ceux qui citeraient la première phrase d'À la recherche du temps perdu ? Les idées, le savoir, l'information appartiennent à tout le monde, et il faut rappeler que la majorité des logiciels qui permettent à l'internet de fonctionner sont des logiciels libres. Interdire leur utilisation, ce serait interdire à cet outil de communication extraordinaire de continuer à exister. Ou ce serait le rendre illégal.

Le logiciel libre est si important pour le développement des nouvelles technologies dans les pays en développement que l'UNESCO envisage très sérieusement de les inscrire au patrimoine mondial de l'humanité. Bien entendu, vous pouvez en apprendre plus sur le sujet en vous rendant sur la page d'Odysée. Demain, je vous parlerai de la sécurité informatique.

\*\*\*\*\*

Tout ce qu'il faut savoir sur les brevets logiciels en Europe :

<http://petition.eurolinux.org/reference/>  
<http://www.debianworld.org/petition.php>

Mais aussi :

<http://jjdi.free.fr> (texte rédigé par un professionnel des brevets, par ailleurs favorable aux logiciels libres)

L'UNESCO et les logiciels libres

[http://roco.lautre.net/spip/article.php3?id\\_article=147](http://roco.lautre.net/spip/article.php3?id_article=147)

[http://www.unesco.org/webworld/portal\\_freesoft/](http://www.unesco.org/webworld/portal_freesoft/)

Les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, édition 2003, auront lieu au mois de juillet. Infos :

<http://www.rencontresmondiales.org/index.php3?langnew=fr>

Effets nocifs des brevets sur les gènes :

« Un brevet génétique empêche le dépistage du cancer du sein :

Vancouver, Colombie-Britannique, Lundi 21 octobre 2002

Un test visant à détecter le cancer du sein ne pourra plus être effectué en Colombie-Britannique parce qu'il fait appel à un gène qui est la propriété d'une compagnie américaine. La société Myriad Genetics, basée en Utah, a obtenu un brevet pour deux gènes qui peuvent révéler si une femme pourrait développer un cancer du sein héréditaire. Selon Simon Sutcliffe, responsable de l'Agence du cancer de la Colombie-Britannique, 200 des tests effectués annuellement sont maintenant transférés en Ontario, qui a décidé de ne pas honorer le brevet. L'agence qui administrait elle-même les tests en Colombie-Britannique a décidé de les abandonner après avoir été menacée de poursuites par Myriad. Celle-ci demande maintenant 3500 \$ pour les tests sanguins, trois fois plus que ce qu'il en coûtait auparavant à la province. Myriad détient également le monopole sur des gènes pour les cancers du colon, de la prostate et des ovaires. Elle détient en fait des brevets sur pas moins de 99 gènes. Jusqu'à maintenant des brevets ont été émis pour 10 000 gènes dans le monde. »

Source :

[http://216.239.51.100/search?q=cache:3YrouEYashEJ:www.cyberpresse.ca/reseau/sciences/0210/sci\\_102100148756.html+brevet+g%C3%A9n%C3%A9tique&hl=en&ie=UTF-8](http://216.239.51.100/search?q=cache:3YrouEYashEJ:www.cyberpresse.ca/reseau/sciences/0210/sci_102100148756.html+brevet+g%C3%A9n%C3%A9tique&hl=en&ie=UTF-8)

## Qu'est-ce que la « sécurité informatique » ?

Chronique du 9 Juin 2003

Je ne vais pas vous parler des « hackers » qui, dans les films (mais pas seulement) pénètrent dans les ordinateurs géants du Pentagone pour y mettre le souk ou qui détournent les fonds du parti au pouvoir pour les virer sur le compte d'une ONG.

Je ne vais pas non plus vous parler des virus, qui contaminent les ordinateurs et y détruisent des fichiers. Pour éviter les virus, un conseil simple : passez toutes les documents venus de l'extérieur à l'antivirus et n'ouvrez jamais un courrier électronique venant d'un inconnu.

Je vais vous parler d'un autre danger. Quand on possède un ordinateur, cet ordinateur intéresse-t-il ? Si vous êtes cadre supérieur dans une entreprise, haut fonctionnaire au ministère de l'intérieur ou ingénieur dans une usine d'armements, c'est évident. Mais si vous êtes, comme moi, un simple quidam, vous pensez peut-être que votre ordinateur familial n'intéresse personne. C'est faux. Seulement, il n'intéresse pas les voleurs ou les espions, il intéresse les marchands.

La Trusted Computing Platform Alliance (ou TCPA), un groupement de multinationales de l'informatique, travaille actuellement à la mise au point d'ordinateurs sécurisés. Quand vous achèterez une machine conçue selon leurs principes, il sera équipé d'un système d'exploitation intitulé Palladium, mis au point par la société de Monsieur Bill, et n'acceptera que des logiciels autorisés.

Dès que vous vous brancherez sur l'internet, les logiciels autorisés se mettront en contact avec le fabricant et lui diront tout ce que contient votre ordinateur (il y a quelques années, la société de Monsieur Bill, avait déjà fait le coup avec son navigateur internet, les utilisateurs avaient protesté et Monsieur Bill s'était défendu en disant qu'il s'agissait d'un "bogue"). S'il contient des logiciels non autorisés ils pourront être effacés à distance.

Comme les ordinateurs fonctionneront de préférence avec les logiciels autorisés, on pourra vous proposer de les louer, ce qui vous semblera moins cher que de les acheter. Evidemment, c'est faux, mais si vous ne payez pas le loyer, on vous les effacera à distance, avec les documents que vous aurez produits.

Ces mêmes ordinateurs pourront rendre l'achat de produits sur l'internet impossible à ceux qui n'utilisent pas leurs systèmes de paiement. Certains fabricants de logiciels pourront verrouiller leurs documents pour interdire qu'on les lise avec d'autres logiciels ou sur des machines non "autorisées", ce qui évidemment compromettra beaucoup l'échange des informations.

Je ne galèje pas : figurez-vous que c'est déjà le cas pour les CD musicaux : « Que Choisir » vient de porter plainte contre plusieurs fabricants qui ont tellement verrouillé leurs CD (soi-disant pour en éviter la copie) qu'ils sont devenus illisibles sur certains lecteurs, ce qui contrevient ainsi au droit de copie privée dont dispose en principe tout acheteur !

Dans une interview donnée en 1998 à la revue Fortune, Monsieur Bill déclarait "On vend chaque année trois millions d'ordinateurs en Chine mais leurs utilisateurs ne paient pas les logiciels. Ça viendra. S'ils doivent voler des logiciels, autant qu'ils volent les nôtres. Ils en deviendront dépendants et un jour on trouvera le moyen de le leur faire payer..."

Vous comprenez que cette stratégie ne représente pas seulement une lutte contre le piratage informatique, mais aussi une offensive contre les logiciels libres, dont je vous ai parlé lors des deux chroniques précédentes et qu'elle a pour principal objet la domination et le contrôle économique du marché informatique mondial.

Pour qu'on puisse nous convaincre du contraire, il faudrait que des associations indépendantes d'utilisateurs puissent vérifier comment fonctionnera exactement ce système, afin de s'assurer qu'il ne menace aucune liberté. La meilleure preuve de bonne foi, c'est la transparence. Mais par définition, les fabricants de logiciels propriétaires ne veulent pas laisser des étrangers mettre leur nez dans leurs programmes...

Le problème c'est que les ordinateurs ainsi sécurisés pourraient fort bien intéresser aussi les entreprises ou les gouvernements aux visées sécuritaires.

Avec ce système, les entreprises pourraient faire en sorte que les documents créés sur les ordinateurs de leurs salariés soient verrouillés et les administrations empêcher les fuites électroniques vers les journalistes ou moucharder immédiatement l'activité des personnels. Ils pourraient aussi mettre des dates de péremption aux courriers électroniques, ce qui permettrait d'effacer automatiquement les instructions illégales ou discutables données par des chefs à leurs subordonnés...

Et je n'ose même pas penser au vote électronique. Bref, ce qui me fait un peu peur c'est que lorsque Monsieur Bill en sera à faire payer les Chinois, d'autres que lui se seront peut-être déjà occupés de nous et, comme disait pudiquement mon père, nous serons chocolat. Mais pas de panique. Apprendre et échanger, c'est déjà résister.

Pour en savoir plus sur TPCA et Palladium :

<http://www.lebars.org/sec/tcpa-faq.fr.html>

<http://www.hiwit.info/internet/veille/1745.html>

<http://216.239.53.100/search?q=cache:GM29Ti4uZC8J:www.pcf.fr/w2/%3Fiddoc%3D2458%26iddos%3D163+Guerre+froide+contre+Internet&hl=en&ie=UTF-8>

"Votre ordinateur sous haute surveillance F3 ", l'Ordinateur Individuel, n°151 juin, 2003

Que Choisir et les CD verrouillés :

<http://www.quechoisir.org/Actualite.jsp;jsessionid=VLB2WPUKSGURLM3USTSZGAY?id=Ressources:POsitions:38C9E038ECC50E10C1256D31003540861EF>



## **Qu'est-ce qui menaçait les enfants en Amérique et en France dans les années cinquante ?**

Chronique du 10 Juin 2003

Eh bien vous me croirez si vous voulez, mais ce n'est ni la pornographie, ni la drogue, ni la violence, mais les bandes dessinées !

Au début des années cinquante, en Amérique, un psychiatre du nom de Fredric Wertham publie «seduction of the innocent » (la séduction des innocents), un pamphlet dans lequel il affirme que la lecture des comic-books est responsable de la délinquance juvénile.

D'après lui, les jeunes lecteurs copient les crimes décrits dans les bandes dessinées. A la lecture de son livre, une commission sénatoriale auditionne les éditeurs de bandes dessinées et provoque la disparition d'un certain nombre de maisons.

La profession s'autocensure et s'interdit de parler de certains sujets, jusque dans les années 70, lorsque dans un numéro mémorable le magazine « Spider-Man », brave les interdits pour aborder la toxicomanie chez les jeunes. Peu à peu, les comics américains s'affranchissent de l'autocensure et abordent des sujets adultes... dont je vous parlerai peut-être une autre fois.

Et en France ? Eh bien, en France c'était pire ! Le 16 juillet 1949 la loi n°49.956 crée un comité de lecture qui doit vérifier le contenu des publications destinées à la jeunesse. Celles-ci ne devaient en aucun cas présenter sous un jour favorable le "banditisme", le "mensonge", le "vol", la "paresse", la "lâcheté", la "haine", la "débauche" et (à partir de 1954) les "préjugés ethniques".

En fait, cette vérification tient lieu de protectionnisme contre les bandes dessinées américaines puisqu'à la fin des années cinquante elles fustigent surtout des héros comme « Le Fantôme du Bengale » et « Tarzan ». Certains auteurs voient là l'une des raisons pour lesquelles la production franco-belge des années 45 à 70 est si pauvre en personnages féminins.

Quelques exemples choisis vont vous permettre de comprendre à quel point cette censure était idiote. Sachez par exemple que Franquin, talentueux dessinateur qui reprit Spirou et créa plus tard le Marsupilami et l'inénarrable Gaston Lagaffe fut obligé un jour de gommer les armes de la main de deux personnages patibulaires, de sorte qu'on les vit menacer ses héros, avec leurs index.

Un album de Lucky Luke, qui n'est pas vraiment réputé pour avoir fait couler le sang, fut interdit à l'exportation parce qu'on y voyait Billy The Kid téter le canon d'une arme.

Dans le second album de Boule et Bill (les histoires d'un garçon et de son cocker, je vous les conseille si vous voulez faire la lecture à des petits de quatre à six ans, après ils les lisent tout seuls) fut accusé de cruauté parce que Bill, dans une planche faisait l'hélicoptère avec ses oreilles.

On chercha aussi des noises à des albums de Buck Danny (sans doute parce qu'ils avaient pour héros des aviateurs américains) et « Les légions perdues » et « La griffe noire », deux magnifiques albums d'Alix, la bande dessinée du dessinateur Jacques Martin, furent interdits à l'étalage pour « incitation à la haine et à la violence ».

Mais l'une des plus odieuses censures de bandes dessinées frappa un magazine des éditions lyonnaises Lug, en 1970. Il s'agissait de « Fantask », la première publication qui reprenait les héros des Marvel Comics, à savoir Les Quatre Fantastiques, L'Araignée et le génial Surfer d'Argent créés par trois immenses artistes, Stan Lee, Jack Kirby et John Buscema.

Après un courrier de la commission de censure, « Fantask » dut cesser sa publication au septième numéro, au grand désespoir de ses jeunes lecteurs. Trente ans après - autres temps, autres mœurs - la censure ne s'attaque plus aux super-héros, mais aux bandes dessinées dites érotiques.

En attendant, les lecteurs des comic-books honnis par les censeurs des années soixante-dix vont bien. J'en connais un qui donne ses « Fantask » à lire à ses enfants. S'il a été traumatisé, je pense que ça doit s'entendre, car il vous parle chaque matin, à 7h51, sur France Inter...

Sur Fredric Wertham et la censure des Comics aux États-Unis :

<http://art-bin.com/art/awertham.html>

Sur la censure de la BD en France :

<http://perso.club-internet.fr/poncetd/CENSURE/comicsdaily.htm>

## Y a-t-il des positions sexuelles acceptables et d'autres qui ne le sont pas ?

Chronique du 11 Juin 2003

Aujourd'hui, - il n'y a qu'à ouvrir les magazines dans les kiosques à journaux pour y trouver des cahiers spéciaux sur le sujet - on pense que toutes les positions sont acceptable (à condition évidemment de ne pas les tenter toutes en même temps).

A priori, même pour ceux qui limitent la sexualité humaine à la reproduction, le choix de la position ne devrait avoir pour critères que l'efficacité de la fécondation et, toutes positions étant égales par ailleurs, le goût de chacun, c'est-à-dire la satisfaction plus ou moins grande qu'il en retire.

Mais en réalité, dans le rapport sexuel, les positions respectives de l'homme et de la femme ont de tout temps été déterminées par la place de l'un et de l'autre dans la société et par les préjugés que ces rapports sociaux induisaient jusque dans la sexualité.

La position « face à face » a toujours paru « normale » en Occident alors que chez les mammifères (sauf les bonobos, comme vous le savez) le coït a systématiquement lieu alors que le mâle se place derrière la femelle.

Mais la position homme couché sur la femme, dite « du missionnaire » car elle était celle que prênaient les missionnaires catholiques lorsqu'ils évangélisaient les populations, n'a rien de naturel. Dans de nombreuses cultures, l'homme et la femme s'unissent face à face mais couchés sur le côté, signifiant qu'aucun des deux sexes n'est supérieur à l'autre.

Seulement, dans l'Antiquité, les Grecs réservaient la position homme couché sur la femme à l'épouse et la position inverse, où c'est la femme qui se place sur l'homme, à la maîtresse. À Rome comme en Grèce, la place dominante est celle de l'homme, la position sexuelle doit donc le refléter.

L'une, l'épouse, est dévolue à la reproduction et au foyer, elle doit donc être passive. L'autre, la maîtresse, quand ce n'est pas la prostituée, est dévolue au plaisir de l'homme, elle doit donc avoir toute sa liberté de mouvement.

Quand les moralistes romains veulent exprimer la décadence des mœurs, ils ne parlent pas de la multiplication de l'adultère (le citoyen romain, même si on n'enseigne pas cela en cours de Latin, a couramment des rapports sexuels avec ses esclaves des deux sexes) ni de la montée de l'homosexualité (omniprésente), mais des comportements contre nature des femmes romaines, qui - je cite Juvénal et Sénèque offusqués - « alors qu'elles sont nées pour le rôle passif, ont inventé, monstrueuses libertines, de saillir le mâle ».

Saint-Paul dit la même chose dans sa première épître aux Romains : « Dieu les a livrés à des passions avilissantes, car leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports (traduire : des positions) contre nature. »

Après les religieux, ce sont les médecins qui ont véhiculé les critères normatifs en matière de positions sexuelles. Krafft-Ebing, dans son ouvrage « Psychopathia Sexualis », en 1892, assimile la position où l'homme est dessous à un symptôme de perversité, puisqu'il en parle dans le chapitre « masochisme ».

Plus près de nous encore, le Docteur Valensin, grand sexologue français des années 1960, soupçonne la même position d'être chez l'homme qui l'apprécie un signe d'homosexualité latente.

Bref, on voit que les positions sexuelles se sont longtemps confondues avec des positions ... de principe.

Si vous voulez en savoir plus sur les « normes » sexuelles à travers l'histoire, je vous conseille l'épatant « Médecins et sexualités » aux éditions Ellipses (2002), un livre d'Yves Ferroul, docteur en médecine et docteur ès lettres, auquel cette chronique a beaucoup emprunté.

Je vous conseille aussi la lecture d'un ouvrage tout récent :

"Super Positions : histoire des techniques amoureuses", par A. Alter et P. Chercheve (Hachette Littératures, 2003).

## Qu'est-ce que l'OuLiPo ?

Chronique du 12 Juin 2003

On entend souvent dire des trucs comme : « cet écrivain a fait partie de l'OuLiPo » ou bien « ah, lui il aimerait bien faire partie de l'OuLiPo » ou encore sur un ton très docte dans les émissions littéraires « Dites-moi, c'est très oulipien, ce roman »...

Bon, mais qu'est-ce que l'Ou Li Po (en trois syllabes) ? C'est l'Ouvroir de Littérature Potentielle, un atelier de poètes et de mathématiciens fondé en 1960 par le mathématicien François Le Lionnais et l'écrivain Raymond Queneau.

Ces joyeux drilles constatent que la littérature s'appuie sur un certain nombre de contraintes : contraintes de vocabulaire ou de grammaire, contraintes de forme (les rimes, les alexandrins), contraintes de construction (les chapitres des romans, la règle des trois unités - de temps, de lieu, d'action - dans la tragédie, par exemple) etc.

Ces contraintes formelles, loin d'être stérilisantes, sont productives, disent les OuLiPiens. Et ils réhabilitent le lipogramme, texte qui évite soigneusement d'utiliser une ou plusieurs lettres de l'alphabet. Ainsi que le palindrome, mot, phrase ou texte comme « Laval » ou « ressasser », qui peuvent se lire dans les deux sens, de droite à gauche et de gauche à droite.

Ou encore la boule de neige, qui consiste à écrire un texte dont les mots successifs ont un nombre croissant de lettres. Par exemple : « A la mer nous avons trempé crûment quelques gentilles allemandes stupidement bouleversées (Jacques Bens). » Etc. Des contraintes, ils décident aussi d'en inventer de nouvelles, parfois mathématiques et combinatoires, comme l'a fait Queneau dans son « Cent mille milliards de poèmes », parfois non.

L'une d'elles, que l'on nomme le S + 7, consiste à choisir un texte et à y remplacer chaque substantif par le septième substantif qui le suit dans le dictionnaire. Un énoncé anodin et assez sinistre comme « Des prises de bénéfice ont eu lieu, aujourd'hui encore, mais les offres ont été absorbées beaucoup moins aisément que la veille. » devient alors « Des privautés de bénitier ont eu lieu, aujourd'hui encore, mais les oiseaux ont été absorbés beaucoup moins aisément que le vélocipède. », ce qui est nettement plus marrant.

Une autre contrainte, visuelle, celle-là, est la contrainte du prisonnier, qui consiste à écrire sans utiliser les lettres qui dépassent les lignes comme l, k, h, j, g, p, q...

Deux ouvrages font la synthèse des premiers travaux oulipiens, ils sont tous les deux publiés dans la collection de poche Folio, chez Gallimard : « OULIPO, La Littérature Potentielle », ed. Gallimard, 1973 (2ème édition, Folio, 1988), et « OULIPO, Atlas de Littérature Potentielle », ed. Gallimard, 1981 (2ème édition, Folio, 1988).

L'OuLiPo a suscité d'autres ouvroirs du même type, comme l'OuLiPoPo, Ouvroir de littérature policière potentielle, ou l'OuPeinPo, l'ouvroir de peinture potentielle. Bref, il a fait des petits et c'est pas près de s'arrêter.

Si les réunions de l'OuLiPo sont et depuis toujours essentiellement destinées à l'amusement des membres et de leurs invités (elles ont lieu en public un jeudi par mois à l'amphithéâtre 24 de l'Université Paris VII, place Jussieu, dans le 5e arrondissement) ses travaux, souvent très drôles, ne sont pas pour autant de simples plaisanteries.

Parmi ses membres, certains, comme François Le Lionnais, sont mathématiciens ; d'autres sont écrivains ou poètes : Raymond Queneau, Harry Mathews, Italo Calvino, Jacques Roubaud (selon lequel un texte écrit sous contrainte devrait, idéalement, parler de cette contrainte), Anne Garreta, Jacques Jouet, Michelle Grangaud ou Georges Perec, qui entre autres accomplissements, est l'auteur du plus long palindrome en français et du plus long roman lipogrammatique, « La disparition », qui parle... de la disparition de la voyelle la plus fréquente de notre langue.

L'OuLiPo n'a jamais été un mouvement littéraire, ni un séminaire scientifique, et il n'a jamais visé à produire de la littérature aléatoire car, comme le disait Raymond Queneau, il n'y a de littérature que volontaire.

Si l'on voulait résumer la quête sympathique et obstinée de ses membres (depuis les origines, ils ne sont qu'une trentaine, et même la mort ne peut pas les exclure de l'OuLiPo), elle pourrait se résumer par la définition suivante : "un auteur oulipien est un rat qui construit lui-même le labyrinthe (de mots, de phrases, de prose ou de poésie) dont il se propose de sortir".

Et leur ambition est à la fois modeste et démesurée. Comme l'écrit Georges Perec en épigraphe de son « romans » « La vie Mode d'emploi » : « Je cherche en même temps l'éternel et l'éphémère ».

Quelques lectures conseillées :

Oulipo : La littérature potentielle, Folio

Oulipo : Atlas de littérature potentielle, Folio

Italo Calvino : « Le château des destins croisés », Points Seuil

Jacques Jouet : « Poèmes de métro », POL

Harry Mathews : « Cigarettes », POL

Georges Perec : « La vie mode d'emploi », Livre de Poche ; « La disparition », coll. L'Imaginaire, Gallimard

Jacques Roubaud, « La Belle Hortense », Points Seuil ; « Le Grand Incendie de Londres », Seuil.

## Qu'est-ce qu'une drogue ?

Chronique du 13 Juin 2003

Vous vous souvenez peut-être de ma chronique sur le cannabis, il y a deux mois ? J'ai reçu pas mal de courrier en réponse, et ça m'a donné envie de revenir sur le sujet de la drogue, car au fond, je ne suis pas sûr que tout le monde ait les idées très claires à ce sujet.

Et voilà que dans le numéro de juin de La Recherche, qui est décidément une très bonne revue de vulgarisation scientifique, Bertrand Lebeau répond justement à cette question : qu'est-ce qu'une drogue ?

D'abord, le mot drogue, au XVI<sup>e</sup> siècle, désignait un ingrédient servant aussi bien à la teinture qu'aux préparations chimiques. Le mot désignait aussi une potion thérapeutique. C'est pour cette raison qu'en anglais, le mot « drug » désigne aussi bien un médicament qu'une drogue - ce qui donne souvent lieu à des confusions quand les films ou les séries télévisées sont traduits par des gens qui ne connaissent ni les drogues, ni la langue française...

Parmi les drogues il y a des substances stimulantes (la nicotine, les amphétamines), des substances sédatives (les dérivés de l'opium comme la morphine et l'héroïne, les barbituriques, ou les benzodiazépines que les médecins français prescrivent à tire-larigot, aussi bien pour calmer les nerfs de leurs patients que pour les aider à dormir) et des substances hallucinogènes comme le LSD ou le cannabis.

Certaines cumulent les effets : l'alcool est d'abord stimulant et désinhibiteur, puis il est sédatif ; l'ecstasy est stimulant et hallucinogène.

Ce que toutes ces substances ont en commun c'est d'agir sur ce qu'on appelle les neurotransmetteurs. Qu'est-ce qu'un neurotransmetteur ? Une substance chimique qui assure la transmission de l'information entre les neurones, c'est à dire les cellules du cerveau.

Les drogues sédatives agissent sur un neurotransmetteur particulier, qui s'appelle la dopamine. Cette substance déclenche un réseau de neurones que l'on qualifie de « système de récompense », et provoque une sensation de jouissance.

Les excitants agissent plutôt sur la noradrénaline, ce qui stimule le sujet ; les hallucinogènes agissent plutôt sur la sérotonine, qui joue un rôle central dans les informations sensorielles.

La plupart des toxicomanes ne se droguent pas « pour se détruire », comme on l'a longtemps dit mais, tout simplement, pour stimuler leur « système de récompense » et se donner du plaisir en stimulant leurs centres nerveux par l'intermédiaire des drogues.

(A titre personnel, je m'interroge sur le terme de « toxicomanie » appliqué aux jeunes gens qui jouent au jeu vidéo par exemple. Le jeu leur apporte certainement du plaisir, mais pas différemment de toute activité ludique ou agréable comme la lecture, la musique, les dessins animés ou, à partir de l'adolescence, les galipettes galantes... et pas chimiquement, comme une drogue. Alors ? )

Qu'est-ce que la dépendance ? On dit qu'une personne est dépendante quand toutes ses activités toute sa vie s'organise autour de la consommation de drogue. Des études sur l'animal ont montré que la dépendance est surtout psychique avec les stimulants (cocaïne ou amphétamine) ; ce qui veut dire que lorsqu'on cesse de leur en donner les animaux ne font pas de syndrome de sevrage, autrement dit : ils ne souffrent pas de l'arrêt.

Il en va tout à fait autrement avec l'alcool, l'héroïne (qui est synthétisée à partir de l'opium) et les benzodiazépines (vous savez, les trucs pour vous calmer ou pour dormir). L'arrêt brutal de l'alcool peut provoquer un delirium tremens (c'est à dire un état d'agitation intense avec des hallucinations). L'arrêt de l'héroïne s'accompagne de douleurs intenses et diffuses ; l'arrêt des benzodiazépines peut provoquer des convulsions. Pourquoi ? Parce que les drogues ont pris la place des neurotransmetteurs normaux dans l'organisme de la personne qui les consomme, et que le système nerveux a horreur du vide.

Et c'est pour cela qu'il est si difficile à un toxicomane de guérir et qu'on remplace de plus en plus le traitement par sevrage brutal, effroyablement pénible et douloureux, par la prescription de médicaments comme la méthadone à la place de la drogue. Il ne s'agit pas là d'une manière de ménager les toxicomanes, mais d'une manière plus adéquate de les aider à décrocher et de se réinsérer, car le toxicomane souffre aussi de la désinsertion et du rejet social.

Il y a encore beaucoup à dire. L'article de Bertrand Lebeau le fait très bien. Je vous le recommande. La recherche, juin 2003, pp 83-86

## Pourquoi se trompe-t-on de mot ?

Chronique du 16 Juin 2003

Dans « Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient » (1905), Sigmund Freud supposait que les lapsus linguae étaient l'expression d'un désir inconscient.

De fait, le lapsus est drôle. Dire « érection » au lieu d' « élection », ou appeler « Jean-Pierre Raffarin » « Jean-Pierre Chevènement » déclenche aujourd'hui non seulement des rires mais aussi des quolibets.

Est-ce que ces erreurs sont pour autant l'expression de l'inconscient ? Parfois, peut-être. En tout cas, nous aimerions le croire. Et si elles n'ont pas de sens conscient pour celui qui les commet, elles en ont certainement pour ceux qui les écoutent.

Mais qui ne se trompe jamais de mot ? Quand un petit enfant appelle sa maman « papa » ou l'inverse, le plus souvent ça passe, et ça fait sourire ; quand un adulte se trompe de prénom en s'adressant à sa compagne ou à son compagnon, ça peut avoir les mêmes conséquences qu'un ouragan car celui qui s'est trompé est accusé de trahison. Il n'est cependant pas sûr qu'il faille lui en vouloir et j'espère que ce que je vais vous expliquer contribuera à la paix des ménages.

En effet, depuis Freud, le lapsus linguae a fait l'objet d'études approfondies par les psychologues et les neurobiologistes. Et les travaux de la neuropsychologie montrent que le lapsus est très prosaïquement la conséquence de la manière dont les mots sont stockés dans notre cerveau et qu'il n'est qu'une des diverses erreurs que l'on peut commettre en parlant.

On peut, ainsi, dans le cours de la conversation, inverser des syllabes ou des mots, voire des segments de phrase entiers sans s'en rendre compte. Et rappelez-vous la façon dont parle votre voisin ou votre chef de service, qui ajoutent des « n'est-ce pas ? » ou des « vous voyez ? » à chaque phrase, et qui ne s'en rendent même pas compte.

Les expressions qui nous viennent à la bouche y viennent souvent de manière automatisée, parce qu'elles sont stockées comme un tout prêt à servir. Alors, mettons qu'un homme ait eu la même compagne pendant plusieurs années : son prénom - Geneviève - est rangé dans la même zone de mémoire que les mots doux qu'on murmure sur l'oreiller : « ma chérie », « mon amour », etc.

Pendant tout ce temps, ce brave homme a dit régulièrement « Geneviève, tu es la lumière de mes jours » ou « Ma chérie passe moi le sel » et ces phrases se sont enregistrées de manière automatique. Au bout de vingt ans, Geneviève et lui se séparent et il se met à vivre avec Armelle. Même s'il ne prononce plus le prénom de Geneviève (d'ailleurs, il a pas intérêt), il est probable qu'il ne va pas cesser complètement d'utiliser des phrases comme « Tu es la lumière de mes jours » et « Passe-moi le sel ».

Or, dans sa mémoire, les prénoms « Armelle » et « Geneviève » sont rangés sur la même étagère - celle des personnes avec qui l'on dort et à qui on passe le sel. Notre homme peut donc très bien, s'il est fatigué, prendre sur les étagères de sa mémoire une expression toute faite sans se tromper et le mauvais prénom par erreur et dire à Armelle « Geneviève ma chérie passe-moi le sel » sans que cela signifie pour autant qu'il regrette l'époque où Geneviève et lui se jetaient les assiettes à la figure...

De même, un journaliste prononce tous les jours le nom de dizaines d'hommes politiques. Ces noms sont immédiatement accessibles parce qu'ils sont utilisés sans arrêt. Ils sont en quelque sorte posés, prêts à servir, sur la même étagère de mémoire avec seulement un bout qui dépasse. Si le bout qui dépasse est identique (en l'occurrence, Jean-Pierre), le journaliste peut se tromper, et substituer un Chevènement à un Raffarin. Après tout, c'est presque pareil.

Cela dit, je suis d'accord avec vous Messieurs, transformer un Raffarin en Chevènement, c'est drôle et ça doit sûrement vouloir dire quelque chose. Mais je vous en conjure, Mesdames, croyez moi sur parole, s'il dit Geneviève au lieu d'Armelle ça n'a strictement aucune signification.

L'essentiel, c'est qu'il vous aime.

## Qu'est-ce qu'une sensation de déjà vu ?

Chronique du 19 Juin 2003

Même chez quelqu'un qui va parfaitement bien, la mémoire est un outil très capricieux.

Je ne vous donnerai qu'un exemple : évoquez avec quelqu'un de proche un événement très marquant de votre vie auquel vous avez assisté ensemble, mais dont vous n'avez jamais parlé ou pas parlé depuis longtemps.

Vous serez étonné de constater que vous ne vous rappelez pas du tout les mêmes détails, et que s'il s'agit d'une scène particulière, vous la décrierez différemment, car vous l'avez mémorisée différemment.

Mais, tous les deux, vous êtes persuadé que votre souvenir propre est plus conforme à la réalité que celui de l'autre. Le phénomène de déjà vu, en revanche, est une expérience entièrement personnelle, impossible à partager et cependant très impressionnante.

Il consiste à éprouver le sentiment indiscutable qu'un événement ou une situation que l'on est en train de vivre pour la première fois sont étrangement familières.

Par exemple, un jour, assis à la terrasse d'un café où vous ne vous êtes jamais assis, avec des personnes que vous rencontrez pour la première fois, vous parlez d'un film que vous n'avez jamais vu et vous avez le sentiment que toute cette scène entièrement originale, est une expérience que vous avez déjà traversée.

Le phénomène de déjà vu est connu depuis très longtemps ; Charles Dickens par exemple, en fait la description dans un passage de son roman David Copperfield.

Et on estime que ce phénomène très troublant - parfois au point qu'il fait douter celui qui l'éprouve de sa santé mentale - est invoqué par 30 pour cent des individus au moins, surtout entre 15 et 25 ans. Comme si l'adolescence n'était pas suffisamment bizarre comme ça...

Bien que le phénomène de déjà vu soit souvent ressenti par des patients atteints de certaines formes d'épilepsie, il n'est pas, en lui-même, un symptôme d'épilepsie.

Bien que certains visionnaires y voient les souvenirs d'une existence antérieure et la preuve de la métempsycose - autrement dit, d'une réincarnation, on peut sans difficulté écarter cette hypothèse, car le déjà vu peut concerner toutes sortes d'objets et de situations quotidiennes contemporaines, qui ont tout de même peu de chance d'avoir eu déjà lieu en Egypte ancienne ou sous Napoléon.

D'autres encore ont postulé que le déjà vu était le souvenir de rêves prémonitoires. Un de ces jours, je vous expliquerai comment un rêve peut effectivement être prémonitoire sans remettre en question sur la nature du continuum espace-temps dans lequel nous existons.

Les psychanalystes, qui ont presque toujours une explication pour tout, pensent que le déjà vu manifeste le désir de répéter une expérience passée, mais cette fois-ci avec une issue positive. Peut-être...Mais en fin de compte, c'est la neuropsychologie qui nous fournira peut-être l'explication la plus plausible.

L'hypothèse actuelle qui permettrait d'expliquer la sensation de déjà vu est la suivante : le cerveau mémorise les souvenirs de telle manière que chaque détail - odeur, couleur, son - d'une scène vécue permet d'accéder à tous les autres détails de la scène, et en particulier aux émotions qui lui sont associées dans notre souvenir.

De sorte que si dans une expérience nouvelle, le cerveau identifie un détail associé fortement à une expérience antérieure, il superpose les sentiments éprouvés au cours de notre première expérience sur celle que nous sommes en train de vivre... et nous fait croire que nous la vivons pour la seconde fois.

Cette explication peut paraître beaucoup moins spectaculaire que celle du rêve prémonitoire ou de la métempsycose, mais elle confirme que décidément, le cerveau humain est un organe fabuleux et plein de surprises.

A lire (en anglais)

<http://www.howstuffworks.com/question657.htm/printable>

Sur les souvenirs en général, et la manière dont on les transcrit trente ans plus tard, il n'est pas interdit (mais pas obligatoire non plus) de lire "Légendes", par Martin Winckler (POL, 2002).

## Combien y a-t-il de formes d'amour ?

Chronique du 20 Juin 2003

Vous allez me dire qu'il y a autant de définitions de l'amour que d'individus et c'est probablement vrai, mais rien n'interdit de rechercher s'il existe de grandes tendances. Et ça a été fait. C'est ce que nous apprend un article du numéro 2 de la revue « Cerveau et Psycho », paru ce mois-ci.

Pendant que Léo Ferré chantait « Ton style, c'est ton cul... » en 1973, un sociologue nommé John Alan Lee a étudié un corpus étendu de textes littéraires et philosophiques et dressé une liste typologique des six grands « styles » d'amour. Il leur a donné des noms grecs.

Eros est l'amour-passion, qui unit à l'autre non seulement par le désir sexuel mais aussi par un sentiment romantique.

Agapê (qui signifie amour du prochain en grec), est l'amour altruiste, un lien fondé sur l'abnégation. Il fait passer le bien-être de l'autre avant le sien propre.

Storge, l'amour coopératif est un lien qui naît souvent d'une amitié ancienne.

Pragma, l'amour utile, est fondé sur le choix du partenaire qui correspond aux projets de vie que l'on a préalablement élaboré.

Ludus, l'amour ludique, est un amour centré sur la liberté sexuelle. Ce que recherche celui ou celle qui le pratique, c'est la multiplicité des liaisons. Dans cette situation-là, l'amour est un jeu.

Enfin, Mania, l'amour jalousie, est un amour possessif, il exige que l'autre soit totalement centré sur celui qui le pratique. Le jaloux est non seulement obsédé par le comportement de l'autre, mais aussi malheureux quand l'objet de son amour semble moins s'occuper de lui.

Ces styles d'amour ont été confirmés par des enquêtes sociologiques. Evidemment, personne ne pratique exclusivement l'un ou l'autre, les panachages sont fréquents par exemple entre amour passion et amour altruiste, et bien entre amour ludique et amour jalousie.

En revanche, il existe des formes opposées : une même personne ne pratique pas en même temps l'amour altruiste et l'amour jaloux.

Il y a aussi des variations culturelles. L'amour romantique est le favori des occidentaux, mais les Chinois pratiquent plutôt l'amour altruiste et l'amour pragmatique.

Les conditions socio-politiques jouent également un rôle : en 1996 un questionnaire sur le sujet a montré que les Allemands n'avaient pas les mêmes conceptions de l'amour selon qu'ils vivaient à l'Est ou à l'Ouest.

Ce qui ressort aussi de l'étude des comportements, c'est que dans un couple, les partenaires ont tendance non pas à avoir des styles d'amour complémentaires, mais plutôt identiques. Et que c'est cette identité de style qui favorise la solidité du couple.

De fait, un couple ne peut établir une relation durable que si les deux partenaires se récompensent mutuellement. On peut en déduire que deux formes d'amour sont difficilement compatibles avec la durée.

Dans l'amour-jalousie, la jalousie est très pesante pour le partenaire de l'amoureux possessif ; et c'est pire encore quand ils sont jaloux tous les deux ; l'amour ludique est lui aussi fragile : il peut arriver que la recherche de liaisons multiples par les deux partenaires, contribue à leur complicité amoureuse ; mais quand l'un des deux ne veut plus jouer, le couple peut ne pas y survivre.

Une petite chose à se rappeler : plus les circonstances d'une rencontre amoureuse sont dramatiques ou mouvementées, plus les sentiments d'amour qui en découlent sont forts. On appelle cela l'effet Roméo et Juliette.

Alors, un petit tuyau aux parents : si votre enfant tombe amoureux ou amoureuse d'une personne qui vous déplaît, évitez d'en faire une tragédie. Vous risqueriez fort de les rapprocher encore plus.

« Cerveau et Psycho », n°2, Juin 2003



## **Faut-il se sentir coupable de ne pas faire don de ses organes ?**

Chronique du 23 Juin 2003

Ces jours-ci, l'établissement français des greffes organisait une journée nationale de réflexion pour inciter chaque citoyen à faire connaître sa position sur le don d'organes.

Le problème semble assez simple : en France le nombre de donneurs d'organes potentiels est limité : sur 2400 personnes qui se sont trouvées en état de mort cérébrale en 2002, la moitié seulement ont eu un ou plusieurs organes prélevés. Chez les autres, le don d'organes n'a pas été possible soit pour des raisons médicales, soit par refus exprimé par le défunt de son vivant, ou par la famille.

Evidemment, les équipes qui s'occupent des greffes aimeraient que les refus diminuent afin que les situations compliquées soient moins fréquentes et les prélèvements d'organes plus nombreux. Bref, elles aimeraient bien qu'on leur facilite le travail - pour le bien des malades, bien entendu.

De fait, peu de gens sont opposés aux greffes, car presque tout le monde est heureux que l'on puisse remplacer un rein ou un foie ou un cœur malade par un organe en bon état. Mais à mon humble avis on tire de cette constatation des conclusions erronées.

La problématique des greffes est souvent présentée de manière simpliste : « Si vous êtes d'accord pour recevoir un organe, alors vous devriez être d'accord pour donner les vôtres - ou ceux d'un proche. Et le dire tout de suite. »

Ce raisonnement apparemment logique ne l'est pas du tout parce qu'on nous demande d'établir une sorte de système de vases communicants entre receveurs et donneurs : le premier est malade mais vivant et on suppose qu'il a envie de vivre. Le second est mort et on suppose que ça lui est égal.

Mais en réalité on ne donne pas ses organes comme on donne son sang (je vous parlerai du don de sang demain). On nous demande, en quelque sorte, de nous considérer comme une future réserve d'organes. Ce qui est quand même très violent.

C'est comme quand on vous suggère de faire un testament. Pour les notaires, faire son testament, ça tombe sous le sens. Mais la plupart des personnes qui se retrouvent en état de mort cérébrale sont des victimes d'accident ou d'une maladie brutale et imprévisible. Autrement dit : ce sont des jeunes, qui ne pensent le plus souvent ni à la mort, ni à faire leur testament, ni à laisser prélever leurs organes. Faut-il le leur reprocher ? Faut-il laisser entendre qu'ils sont égoïstes ou écervelés ? Bref, faut-il les culpabiliser ? Je ne suis pas de cet avis.

Les familles des personnes en état de mort cérébrale sont extrêmement affectées par ce qui arrive à leur proche. L'idée qu'on va en plus leur prendre un ou plusieurs organes peut être également une perspective très violente, d'autant plus qu'on leur demande de se décider en quelques heures, avant même qu'elles aient eu le temps de faire leur deuil. Et les bonnes paroles du style « Il survivra dans le corps de quelqu'un d'autre » ne sont pas forcément une consolation pour tout le monde.

C'est un peu comme pour les parents de nourrissons victimes de mort subite. On leur demande d'autoriser une autopsie. Médicalement, c'est logique. Mais pour des parents effondrés, ça peut être très violent d'entendre dire : « Votre gamin est mort, il faudrait qu'on le découpe pour savoir pourquoi et ça permettra peut-être d'en sauver d'autres ».

Je sais, ça n'est pas politiquement correct de dire ça comme ça - mais je ne suis pas ici pour être politiquement correct, et je veux en venir à ceci : aujourd'hui en France, j'entends souvent les médecins ou les autorités culpabiliser les futurs morts cérébraux qui ne donnent pas leurs organes, les familles qui ne laissent pas les prélever ou les parents qui ne laissent pas autopsier leurs nourrissons.

En revanche je n'entends pas souvent dire que le soutien des familles en deuil est une priorité, quel qu'en soit le prix. Dans les faits, c'est toujours le prélèvement d'organe qui est prioritaire. Sur les quarante pages du dossier de presse de la campagne sur les dons d'organes une seule phrase - une seule !!! - mentionne clairement l'accompagnement des familles. Vous je ne sais pas, mais moi, ça m'a sauté aux yeux, et ça me choque profondément.

Le don d'organe est une chose merveilleuse si et seulement si celui qui décide de laisser prélever ses organes ou ceux d'un être proche le fait de son plein gré, après avoir été soutenu, après avoir pris le temps d'y réfléchir et de donner à ce geste une place et un sens, en respectant sa perception propre de la mort ou du deuil.

Ce temps, cet accompagnement, on doit le lui donner. Même si ça fait courir le risque de rater un prélèvement.

Un don d'organes obtenu sans ménagements, à la va-vite et plus ou moins en manipulant les sentiments des familles, ce n'est pas un don. C'est une extorsion.

\*\*\*\*\*

A la suite de la chronique de lundi sur la campagne des dons d'organe, j'ai reçu un certain nombre de messages de protestations venus d'équipes chargés des greffes dans plusieurs hôpitaux de France. Voici l'une de ces réactions, qui, je crois, traduit le sentiment général exprimé par ces équipes.

\*\*\*\*\*

"Mon propos n'est certainement pas de polémiquer mais, si vous le permettez, de poursuivre avec vous un débat qui me tient à cœur.

Le contexte d'abord. Nous travaillons dans un hôpital général d'une taille conséquente et qualifié dans la région d'hôpital "de référence".

Les patients présentant les pathologies les plus lourdes y sont pris en charge, en dehors de la chirurgie cardiaque et de la neurochirurgie.

Je suis pour ma part le responsable du service de réanimation médico-chirurgicale.

Notre équipe médicale est composée de 6 médecins seniors et de 3 internes de spécialité. Nous avons participé à pratiquement toutes les études récentes sur les arrêts et limitations de soins en réanimation (Etude LATAREA), sur les proches des patients de réanimation (les études du groupe FAMIREA portant sur l'accueil des proches, leur compréhension des problèmes, ...), sur le confort des patients (la douleur, le bruit en réanimation, le rythme nyctéméral).

Nous avons nous-mêmes conduits et publiés (ou/et présentés à des congrès) des travaux portant sur l'accueil des familles, sur la communication entre les patients de réanimation et leur soignants, sur nos pratiques d'arrêts ou de limitations des thérapeutiques actives.

Nous évaluons quotidiennement la satisfaction des familles mais aussi des patients (par des questionnaires spécifiques). Des groupes de travail (parfois aidés d'un psychologue) réfléchissent et proposent des améliorations. Nous avons ainsi élaboré un livret d'accueil où, au-delà de la simple présentation du service, sont abordés les thèmes d'éthique, d'arrêt des traitements, de recherche clinique et aussi, du don d'organe.

Notre équipe s'est aussi chargée de l'organisation et de la coordination des prélèvements d'organes et de tissus. A ce titre, notre réflexion sur l'accueil des proches s'est enrichie de cette mission. Et, pour ma part, je suis responsable du Centre de Recherche Clinique de notre hôpital.

N'en jetez plus, allez vous dire! D'accord. Mais sachez que nous ne faisons tout simplement notre travail. Et que celui-ci n'est que le reflet de l'évolution actuelle, en France, de nos pratiques et de nos comportements de soignants. Et particulièrement dans le champ de notre spécialité (la réanimation), dont la mission est aussi d'accueillir les patients en état de mort encéphalique et leurs proches (Pour étayer votre jugement, il serait ainsi souhaitable que vous puissiez assister à un congrès de la Société de Réanimation de Langue Française).

Bien sûr, il existera toujours des collègues "qui disent des choses ordurières". Bien sûr, la faculté "oublie" encore trop souvent de prendre en compte tous ces problèmes d'éthique, de confort (au sens très large) des patients et de leur proche. Bien sûr la campagne de l'EFG est très perfectible.

Mais le problème de vos propos, c'est leur absence totale de nuance. C'est le syndrome du "tout le monde dans le même sac". C'est l'absence totale de prise en compte de tous nos travaux, de nos évolutions, de notre volonté de progresser et d'abandonner ce paternalisme latin où le médecin pensait et prenait les bonnes décisions pour son patient.

Ce que vous décrivez, c'est tout le contraire du travail conduit par les réanimateurs français (et européens d'ailleurs; vous pourriez tout aussi bien assister au congrès de notre société européenne à Amsterdam cette année).

Concernant les prélèvements d'organe, nos objectifs sont clairs (et clairement énoncés, aussi bien par l'EFG que par les sociétés savantes): promouvoir le don, favoriser la transplantation d'organes, respecter les volontés (et l'absence de volonté) des patients (c'est un sujet de plus en plus abordé dans les familles et il est de plus en plus fréquent que la famille connaisse les souhaits du défunt), respecter et ne jamais violer les volontés des proches(ou, là aussi, leur absence de volonté), améliorer qualitativement l'accueil de ceux-ci (que le patient soit en état de mort encéphalique ou non), prendre en compte leur douleur.

Tous les travaux ont montré que le don d'organe peut contribuer à soulager un peu la douleur des proches, qu'il peut aider à donner un sens à une mort toujours brutale, insupportable (les proches ne

disent-ils pas souvent "au moins, il est mort pour quelque chose"), qu'il est utile d'en parler pour mieux l'accepter ou même, clairement le refuser.

Je vous invite d'ailleurs à assister aux réunions qu'organisent les proches de patients qui ont fait don de leurs organes. Vous pourrez constater que leur discours est assez constant: si le don n'efface pas le douleur, il peut contribuer à la rendre plus...vivable.

Sachez aussi que le doute est permis à tous, que le refus de don n'est jamais un problème, que les proches et leur malade sont pris en charge avec le même souci d'apaiser leur souffrance, le même respect de leurs convictions. Que nous faisons tout (j'insiste: tout) pour qu'aucun sentiment de culpabilité ne naisse.

Enfin, pour terminer, encore un mot. J'habite Nantes. Sur la route, le matin, j'ai une heure de route pour écouter France Inter. Je suis aussi un lecteur assidu de la presse (Le Monde, Libération et le Nouvel Observateur ont ma faveur. Personne n'est parfait). Je lis et écoute avec attention les débats éthiques des journalistes (ou des médias en général) et je regarde avec intérêt l'application qu'ils en font dans un domaine qui m'est cher: la médecine.

Et je suis trop souvent agacé (le mot est faible, consterné serait plus juste) par les raccourcis hâtifs, le goût du spectacle (Avez-vous écouté la dernière émission du "téléphone sonne" sur la procréation médicalement assistée...), les idées toutes faites constamment rabâchées et désormais fausses ("les médecins ne prennent pas en compte la douleur de leur patient"), le désintérêt pour le travail quotidien, la réflexion de fond qui bouleverse pourtant nos pratiques (savez-vous par exemple que c'est dans le domaine de la qualité des soins délivrés aux patients et non dans les spectaculaires "progrès de la médecine" que l'on attend les plus gros "gains" en terme de baisse de la mortalité), les anathèmes et le manque d'explications de la complexité des problèmes (il n'est que de voir, concernant les infections nosocomiales, comment les soignants sont montrés du doigt, alors qu'il s'agit d'un de nos plus difficiles combats quotidiens).

Et sachez Mr Winkler que votre chronique d'opinion (je fais moi aussi la différence avec un travail de journaliste; mais il se trouve que vous êtes en plus dans la tranche d'information de S Paoli), aussi brève dites-vous qu'elle soit (3 minutes de radio à cette heure là, c'est pas mal non?), eh bien elle peut faire mal.

Mal pour tout ce que j'ai dit plus haut, mal parce qu'encore une fois, j'ai l'impression d'assister au triomphe du hâtif, de l'opinion bon marché (ne m'en voulez pas) vite faite, vite jetée en pâture, que le chroniqueur oublie vite (il a d'autre chat à fouetter).

Mal parce que c'est la négation de tout notre travail, parce qu'elle n'est pas une contribution à la réflexion mais, trop souvent, une vindicte.

Mal enfin parce que plutôt que de les aider, je crains que la polémique ne desserve les patients et leur proches.

Jean Reignier

## **Quand on donne son sang, qu'est-ce qu'on donne ?**

Chronique du 24 Juin 2003

Le don de sang ne pose pas du tout les mêmes problèmes ou les mêmes dilemmes que le don d'organes, car on peut donner son sang sans avoir besoin de mourir, chaque année, régulièrement et sans que ce soit dangereux.

De plus, le don de sang est vraiment une sorte de mise en commun d'une ressource vitale, tous les groupes sanguins sont les bienvenus de sorte qu'il peut bénéficier absolument à tout le monde - sauf aux rares personnes qui le refusent pour des raisons religieuses - ce qui, je le rappelle, est leur droit le plus strict.

Bon, mais quand on donne son sang, qu'est-ce qu'on donne ? Le sang est composé en gros de deux choses : un liquide, que l'on nomme le plasma, et trois grandes catégories de cellules ; les globules rouges transportent l'oxygène des poumons jusqu'aux organes et rapportent le gaz carbonique des organes jusqu'aux poumons pour l'éliminer dans la respiration ; les globules blancs - leucocytes, lymphocytes etc - les cellules de défense de l'organisme, chargées de lutter contre les microbes ; et les plaquettes qui contribuent à la coagulation et interrompent les saignements en cas de blessure.

Comment se passe un don de sang ? D'abord on vous demande de répondre à un questionnaire un peu indiscret mais confidentiel, pour éviter de vous prélever du sang si vous êtes susceptible de transmettre une maladie ou si cela risque d'être fatigant pour vous.

Ensuite, on vous installe confortablement dans un fauteuil, une infirmière glisse une aiguille dans une veine au pli du coude et le sang s'écoule par un tube dans une poche contenant une substance qui l'empêche de coaguler.

On prélève entre 400 et 500 ml (un demi-litre), ce qui ne représente que 10 % de la masse sanguine.

Ensuite, on vous donne une collation et une fois restauré vous rentrez chez vous ou vous reprenez votre activité.

Le tout dure à peu près une demi-heure. Un peu plus, si vous prenez le temps de discuter avec les autres donneurs autour d'un sandwich et d'une tasse de thé.

Est-il dangereux de donner son sang ? Non, pas plus qu'une prise de sang pour un examen, puisqu'on n'introduit rien d'autre dans les veines qu'une aiguille stérile à usage unique. Un individu en bonne santé fabrique des cellules sanguines en permanence, il régénère rapidement le demi-litre de sang prélevé et on peut donner du sang deux mois plus tard.

De 18 à 65 ans, les hommes peuvent faire cinq dons par an, les femmes trois seulement pour tenir compte de la perte de sang des règles. Les dons de plaquettes et de plasma consistent, eux, à prélever du sang, à le faire passer sur une machine qu'on appelle un séparateur pour en retirer l'élément voulu et à restituer le reste du sang au donneur.

Le plasma permet de préparer des facteurs de la coagulation qui permettent d'interrompre les hémorragies chez les hémophiles ; des immunoglobulines pour les patients souffrant d'une atteinte de l'immunité ; ou de l'albumine, qui sert beaucoup en réanimation des brûlés. Les plaquettes, elles, sont destinées à des malades dont les plaquettes ont été détruites par une maladie ou qui ne peuvent plus en fabriquer.

Ces deux formes de dons sont un peu plus longues : trois quarts d'heure pour le plasma, deux heures pour les plaquettes. Mais c'est pas plus long qu'une séance de cinéma et vous pouvez lire un bon bouquin pendant ce temps-là.

Il y a trente ans, à Tours, quand j'étais étudiant les infirmières me disaient que les futurs médecins étaient ceux qui donnaient le moins de sang. Cette année, une auditrice m'a écrit que ça semble toujours être le cas. Alors, un petit appel aux étudiants en médecine : faites donc mentir les statistiques en allant donner votre sang. Ca ne vous tuera pas, et vous rencontrerez sûrement des gens sympathiques, généreux et vivants.

Un jour, j'ai croisé un couple d'une soixantaine d'années. Ils m'ont expliqué qu'ils s'étaient rencontrés vingt-cinq ans plus tôt, un jour qu'ils venaient donner du sang. Depuis, ils viennent en donner ensemble, deux fois par an. Aux dates anniversaires de leur rencontre et de leur mariage.

<http://www.dondusang.com/>

## **A qui fait-on des greffes de moelle ?**

Chronique du 25 Juin 2003

D'abord, une précision importante. La langue française utilise malheureusement le mot moelle pour désigner deux organes très différents.

D'une part la moelle épinière, un tissu fait de neurones qui prolonge le cerveau et situé derrière les vertèbres sous l'épine dorsale ; d'autre part la moelle osseuse, contenue dans les os, que l'on nomme aussi moelle hématopoïétique - ce qui signifie qu'elle sert à l'hématopoïèse, la fabrication des cellules du sang (globules rouges, globules blancs et plaquettes).

On ne greffe jamais de la moelle épinière, pas plus qu'on ne greffe un cerveau. En revanche, on peut greffer de la moelle osseuse.

Quand un malade a-t-il besoin de moelle osseuse ?

Lorsque sa propre moelle ne fabrique plus de cellules sanguines. C'est le cas des personnes souffrant de certaines formes de leucémies, maladies au cours desquelles la moelle osseuse fabrique des cellules sanguines de manière anarchique : trop de cellules d'une catégorie et pas assez des autres.

Pour traiter les leucémies, on est amené à pratiquer un traitement - une chimiothérapie le plus souvent - qui détruit toutes les cellules, malades ou non, contenues dans la moelle. Ce sont ces mêmes malades que l'on met, temporairement, dans des « chambres stériles » afin qu'ils ne soient pas agressés par des microbes qui pourraient les tuer, puisqu'ils n'ont plus de globules blancs pour se défendre.

Une fois le traitement par chimiothérapie terminé, on leur transfuse les cellules saines prélevées dans la moelle d'une autre personne. Ces cellules de moelle venues d'un donneur vont spontanément s'installer dans les os. Dans le meilleur des cas, elles y reconstituent une moelle osseuse saine et, au bout de quelques semaines, le patient se remet à fabriquer normalement des cellules sanguines et il peut sortir de sa chambre stérile.

D'où viennent les cellules de moelle que l'on greffe aux malades ?

Obligatoirement d'une personne HLA-compatible.

Qu'est-ce que c'est que ça, HLA ?

C'est un terme anglais signifiant antigène leucocytaire humain. Les antigènes leucocytaires sont des protéines présentes à la surface des cellules d'un individu selon une combinaison particulière à chaque personne. Cette mosaïque de protéines permet au système immunitaire de l'individu de faire la différence entre ce qui fait partie de lui (ses propres tissus) et ce qui lui est étranger (un microbe, par exemple, ou un greffon venu d'un donneur).

Pour éviter que le receveur rejette les cellules de moelle qu'on lui a transfusées, on doit donc choisir un donneur dont le profil HLA ressemble le plus possible au sien. Le plus souvent (3 fois sur 4 environ sur l'ensemble de ce type de greffe) il s'agit de quelqu'un de sa famille proche, mais il arrive régulièrement que même un frère ou une sœur aient un système HLA trop différent pour donner sa moelle. On doit alors recourir à des donneurs étrangers.

C'est là que la solidarité intervient. Ces donneurs, pour les identifier, il faut qu'ils se soient préalablement inscrits sur le registre national des greffes de moelle.

On peut devenir donneur volontaire de moelle si on a entre 18 et 50 ans et on peut être prélevé jusqu'à l'âge de 60 ans. Le prélèvement de moelle, effectué sur les os du bassin et parfois du sternum, se fait pendant une hospitalisation de 48 heures et sous anesthésie générale.

Contrairement au don de sang ou de plaquettes, que l'on fait quand on veut, lorsqu'on devient donneur de moelle volontaire, on n'est pas sûr d'être un jour sollicité pour un don ; c'est un don imprévisible, que l'on fera peut-être un jour pour une personne bien précise, mais sans savoir de qui il s'agit, afin de respecter la règle d'anonymat qui vaut pour tous les dons.

La particularité de ce don, c'est que vous pouvez être contacté du jour au lendemain, n'importe quand, pour être prélevé, le jour où un patient porteur d'un profil HLA proche du vôtre aura besoin d'une greffe.

Si vous désirez devenir donneur de moelle il suffit de contacter le centre de transfusion sanguine le plus proche qui vous indiquera la marche à suivre.

Vous pouvez aussi vous déclarer comme donneur potentiel à

FRANCE GREFFE DE MOELLE Hôpital Saint-Louis - B.P. 10 - 75462 PARIS Cedex 10.

## **En dehors de certains organes, du sang et de la moelle osseuse, de quels tissus biologiques peut-on faire don ?**

Chronique du 26 Juin 2003

Eh bien, on peut faire don de ses gamètes. Les gamètes, ce sont les cellules de la reproduction - autrement dit : les spermatozoïdes des hommes et les ovocytes des femmes.

Qui a besoin de gamètes ? Les couples qui souffrent d'infertilité et qui demandent à bénéficier d'une AMP - aide médicale à la procréation - sous la forme d'une insémination artificielle par donneur anonyme - en général parce que c'est l'homme qui est infertile, ou d'une fécondation in vitro, lorsque la femme ou les deux conjoints sont infertiles.

Le sperme est congelé et peut être conservé indéfiniment. Les ovocytes en revanche, sont recueillis après que la donneuse a reçu un traitement de stimulation ovarienne. On ponctionne l'ovaire pour aspirer les ovocytes arrivés à maturité et, comme ils sont difficiles à conserver, on les féconde in vitro immédiatement avec le sperme du conjoint de la receveuse. Les embryons obtenus sont congelés pendant plusieurs mois avant d'être implantés. Les donneurs et donneuses subissent des prises de sang pour vérifier qu'ils ne sont pas porteurs de maladies infectieuses transmissibles.

Dans le cas du don d'ovocytes, si la prise de sang de contrôle, six mois après le don est négative, on peut transférer les embryons dans l'utérus de la receveuse. La législation sur le don de gamètes est très stricte. On ne peut donner des gamètes que si l'on est déjà parent d'au moins un enfant, et seulement avec l'accord de son conjoint.

Les receveurs, eux, doivent donner tous deux leur consentement par un acte notifié devant un juge et un notaire, pour signifier l'importance juridique de la filiation. Même si l'enfant qui naît de ce don n'a que ces deux parents devant la loi, il a un parent biologique inconnu. Ce qui est lourd de sens, pour le couple receveur, comme pour l'enfant.

Une épouse ne peut pas bénéficier d'une fécondation in vitro si son mari est décédé, même si son sperme a été conservé. Une femme seule ou ménopausée, ou encore un couple homosexuel ne peuvent pas non plus bénéficier d'une insémination artificielle ou d'une fécondation in vitro. Je rappelle qu'en revanche une personne seule a le droit d'adopter un enfant... Il y a là évidemment un paradoxe.

Provient-il du fait que la législation sur l'adoption est beaucoup plus ancienne que celle de la procréation médicalement assistée ou -t-il un sens précis dans l'esprit du législateur ? Je ne sais pas répondre à cette question mais j'invite les auditeurs juristes qui auraient la réponse à me l'écrire, leur contribution sera la bienvenue sur cette page même .

J'ajouterais qu'on est en droit de se demander si les couples qui ont recours à l'AMP reçoivent toujours l'information nécessaire (ce n'est pas moi qui le dis, c'est le professeur Frydman soi-même cité dans un rapport de la délégation au droit des femmes en 2002) et si les techniques de FIV ne sont pas parfois proposées trop rapidement à des couples qui auraient pu s'en passer.

Ainsi, on ne compte pas les stérilités d'origine indéterminée qui se terminent par une grossesse spontanée le jour où le couple, harassé par plusieurs FIV, se décide à adopter... Sur ce sujet lui aussi controversé, je vous conseille vivement la lecture de l'excellent livre de Brigitte-Fanny Cohen, « Un bébé mais pas à tout prix » paru en 2001 chez Jean-Claude Lattès.

Les chroniques de ces quatre derniers jours étaient destinées à montrer, vous l'avez certainement ressenti, que chaque don biologique revêt une importance symbolique spécifique.

Donner son sang, ses plaquettes ou sa moelle c'est partager des tissus qui se régénèrent spontanément et dont le besoin est urgent et immédiat pour un grand nombre de gens. Le don d'organe, lui, est fait dans la perspective d'une greffe future et hypothétique. Le don de gamètes, ne vise pas à préserver ou à prolonger la vie, mais à en créer une nouvelle. Mais quelle que soit la générosité des donateurs il leur faut parfois, pour faire les dons les plus simples, être vraiment très, très motivés.

Un couple d'auditeurs que cette chronique incitait à faire un don de plaquettes a découvert hier que le centre de transfusion de sa ville - en l'occurrence, Evreux - n'est ouvert que deux jours par semaine, dans des créneaux horaires impossibles. Si le don de cellules sanguines est une priorité de santé publique, les pouvoirs publics pourraient peut-être donner aux équipes les moyens d'accueillir des donateurs plus de deux fois par semaine...

"Un bébé mais pas à tout prix", Brigitte-Fanny Cohen, Lattès 2001

Pour lire le rapport de Mme Yvette Roudy de janvier 2002 qui cite le Pr Frydman et Brigitte-Fanny Cohen, allez à la page <http://www.assemblee-nat.fr/rap-info/i3525.asp>

## Une fiction télévisée peut-elle être scientifique ?

Chronique du 27 Juin 2003

Il y a quelques mois, nombreux sont les Français qui ont regardé « L'Odyssée de l'espèce », ce documentaire qui retrace l'émergence de l'homme depuis ses ancêtres communs avec les grands singes et son évolution jusqu'à l'orée de la période historique.

Le but de « L'Odyssée de l'espèce » était de raconter certaines des théories les plus récentes de l'évolution, afin de les rendre claires et intelligibles pour le public sans pour autant les caricaturer. Cette réalisation remarquable a remporté un grand succès, et elle nous donne la preuve - si cela était encore nécessaire - que la science peut servir de support à une excellente narration.

Mais l'association entre science et fiction n'est pas nouvelle : on sait depuis longtemps que rien n'est plus passionnant que l'histoire des découvertes - Léonard de Vinci, Galilée, Thomas Edison, Alexander Fleming et bien d'autres ont inspiré écrivains, dramaturges et cinéastes - pensez aussi au magnifique « Pasteur » de Sacha Guitry et plus récemment, à la conquête spatiale vue au travers de « L'étoffe des héros » ou d'« Apollo 13 ».

La télévision n'est pas en reste. En France, le téléfilm « Virus au paradis » diffusé lundi et mardi dernier en est un exemple ponctuel, mais la science est depuis plusieurs années le sujet même des séries télévisées américaines.

Je vous donnerai deux exemples. Le premier est archi-connu, c'est la série « Urgences ». Elle est actuellement rediffusée chaque jour vers 18 heures sur France 2 et les aficionados attendent la nouvelle saison (une saison, pour une série télévisée, c'est l'ensemble des épisodes produits pendant une année de diffusion) en septembre.

Ce qui est caractéristique d'« Urgences », c'est que la médecine, y compris dans ses détails les plus techniques, y est traitée comme un sujet de narration, sans sacrifier à la vraisemblance et sans simplifier les problèmes.

La précision médicale des récits est assurée par une équipe de scénaristes qui comprend plusieurs médecins. Les maladies décrites sont authentiques et les traitements ne le sont pas moins au point qu'aux Etats-Unis, « Urgences » est utilisée comme outil d'enseignement dans les facultés de médecine. Bref, une fiction scientifique, lorsqu'elle a un contenu sérieux et lorsqu'elle est bien racontée, peut être pédagogique.

Une autre série récente illustre avec beaucoup de brio et d'intelligence les connaissances actuelles en biologie, météorologie, physiologie, balistique, cristallographie, chimie, etc.. Elle est diffusée par TF1, s'intitule « Les Experts » et décrit les enquêtes de la brigade scientifique attachée à la police de Las Vegas.

Cette série (et sa petite sœur, une série dérivée intitulée « Les Experts : Miami », qui se déroule en Floride), racontent comment, en analysant des traces matérielles et en faisant marcher sa cervelle, on peut retrouver un assassin, mais aussi reconstituer les causes d'un accident d'autocar, d'un incendie ou de l'intoxication alimentaire de tout un mariage.

Parfois, quand même, les scénaristes des « Experts » ont recours à de grosses ficelles. Un jour, l'un des enquêteurs fait déplacer un satellite rien que pour photographier une plaque minéralogique au sol. Ça, me l'a expliqué un auditeur qui connaît bien le sujet, ce n'est pas possible, quelle que soit les capacités d'imagerie américaines.

D'abord, on ne déplace pas un satellite comme ça. Ensuite, bien plus souvent que les observateurs ne le voudraient, entre le satellite et le sol, il y a des nuages. De plus, les images obtenues ne sont pas fines au point pouvoir de lire des chiffres et des lettres de cette taille à pareille distance.

Pour ma part, j'ajouterai, même si je ne suis pas spécialiste de l'observation satellitaire, que quelque chose me chiffonnait dans cette histoire : une plaque minéralogique, ça ne se déchiffre que lorsqu'on la voit de face. Logiquement, depuis le ciel, les plaques minéralogiques, on n'en voit que l'épaisseur...

## Est-ce qu'écrire, ça s'apprend ?

Chronique du 30 Juin 2003

En France, l'écriture est vraiment un sujet paradoxal : on ne cesse d'insister sur le fait que les enfants ne savent plus écrire, ne connaissent plus l'orthographe, que c'est une catastrophe, qu'ils ne font aucun effort, etc. - comme si il y a cent ans, tous les enfants avaient su écrire parfaitement - alors qu'on sait très bien que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est lié intimement aux conditions socio-économiques et non au seul désir des enfants ou aux seules qualités des enseignants.

Alors qu'il paraît naturel que des enfants fassent des gammes pour devenir musiciens ou qu'un élève des beaux-arts apprenne son métier en recopiant des chefs-d'œuvre, les adultes qui émettent le désir d'écrire autre chose qu'une lettre de demande d'embauche ou une bafouille à leur cousine - mettons : un roman, une autobiographie, des chansons, des poèmes, des nouvelles, un journal, que sais-je encore ? - provoquent immédiatement une certaine méfiance et, on peu le dire, un mépris non moins certain.

En France, si on n'a pas fait d'études littéraires et si on n'a pas lu tout Proust, tout Flaubert et tout Balzac, on n'a pas le droit d'écrire - si, j'exagère, quand on est prof, journaliste, homme politique ou nouveau philosophe, on a le droit, car écrire, c'est réservé à l'élite. Pas au commun des mortels.

On l'aura compris, tout le monde n'est pas de cet avis, à commencer par beaucoup d'écrivains, qui se souviennent qu'ils n'ont pas été toujours considérés comme des écrivains, mais comme de gentils zozos scribouillards et qui affirment, même si ça en défrise certains, que tout le monde a le droit de prendre la plume.

Un écrivain puissant comme François Bon anime régulièrement des ateliers d'écriture et patiemment, sur son site internet (car il n'a pas de préjugés) il fait découvrir des écrivains connus et inconnus. De même, quand on espère trouver conseils et encouragements, il suffit de se rendre sur le site internet d'Aleph, un des principaux ateliers d'écritures français, ou d'aller acheter « Ecrire aujourd'hui », mensuel disponible en kiosque, pour se sentir déjà beaucoup moins inhibé.

Comme le disait Isaac Asimov, l'écriture c'est 5% d'inspiration et 95% de transpiration. Autrement dit : c'est un travail, qui n'a pas besoin d'autorisation pour être gratifiant. C'est ce que démontre depuis longtemps un écrivain singulier, nommé Jean Guenot.

Depuis plus de trente ans, Jean Guenot s'auto-édite, ce qui veut dire qu'il écrit, met en page, fait imprimer, relie et diffuse ses livres lui-même. Ne vous y trompez pas, Jean Guenot n'est pas un fantaisiste, mais un praticien lucide et chevronné, aussi à l'aise dans la nouvelle que dans le texte intime, aussi percutant dans ses romans policiers que dans ses pièces de théâtre (il en a aussi écrit pour la radio).

Auteur, entre autres, de deux livres remarquables sur Louis-Ferdinand Céline, il a publié les cassettes et la transcription des entretiens qu'il a conduits avec l'écrivain maudit, à Meudon, en 1960. Et parce qu'il est enseignant, et doté d'un fort sens pédagogique, et lui aussi dénué de préjugés, il a publié un livre épatant intitulé « Ecrire, guide pratique de l'écrivain ».

Ce gros volume formidablement bien rédigé, drôle et utile, dit tout sur le désir d'écrire, les pannes d'écriture, la différence entre l'écrivain (douloureux) et l'auteur (vaniteux) qui dort en chacun de nous, et bien entendu la manière dont on travaille un manuscrit et dont on s'auto-édite.

Bref, non content de montrer qu'il n'est pas nécessaire d'être plébiscité par les médias pour écrire et être lu, Jean Guenot fait partager son expérience. Si vous voulez lire ses livres, vous le trouverez dans l'annuaire : Editions Jean Guenot, à Saint Cloud (92), il envoie son catalogue gratuitement à qui le demande.

Demain, je répondrai à une question que j'entends souvent poser : comment se faire éditer ?

À lire :

- « Ecrire aujourd'hui » (mensuel en vente en kiosque)
  - Site internet de François Bon : [www.remue.net/fb/index.html](http://www.remue.net/fb/index.html)
  - Site internet d'Aleph : [www.aleph-ecriture.fr/](http://www.aleph-ecriture.fr/)
  - Livres de Jean Guenot :
    - « Ecrire, guide pratique de l'écrivain » (1977)
    - « Louis-Ferdinand Céline damné par l'écriture » (1984)
    - « Céline, écrivain arrivé » (1993)
- Éditions Jean Guenot - 85 rue des Tennerolles - 92210 Saint-Cloud



On me signale aussi la publication prochaine (troisième trimestre 2003) de l'ouvrage suivant :  
Rozenn GUIBERT, "FORMER DES ECRIVANTS : Principes des ateliers d'écriture en formation d'adultes." 183 pages. Presses Universitaires du Septentrion (Didactiques) Villeneuve d'Asq (Nord)  
ISBN : 2-85939-795-7

Et une annonce toute fraîche, une !

La bibliothèque municipale de Boissy Saint Léger (Val de Marne-94, au bout de la ligne A du RER) organise une table ronde le samedi 8 novembre :

"Comment se faire éditer" avec JEAN GUENOT, l'association CALCRE (information et défense des auteurs), PATRICK GOUJON et un représentant des ed. Gallimard ! Qu'on se le dise !

\*\*\*\*\*

"Odyssée" continue jusqu'au 11 juillet.

Les neuf chroniques à venir seront :

- Que doit-on faire pour être publié ?
- Qu'est-ce que l'A.P.A. ?
- En littérature policière, y a-t-il des crimes impossibles ?
- Un livre peut-il être écrit par ses lecteurs ?
- Que faut-il absolument emporter dans ses bagages quand on part en vacances ?
- Qu'est-ce que la vieillesse ?
- Quels livres peut-on lire cet été ?
- Qu'est-ce que le "politiquement correct" ?
- Quand on a accès au savoir, que faut-il en faire ?
- En ce moment, où se trouve Cruithne ? chronique inédite à la radio, sera publiée dans le recueil des textes d'Odyssée, en novembre prochain...

## Que faut-il faire pour être publié ?

Chronique du 1 Juillet 2003

Pour être publié, il faut comprendre que ce n'est pas l'éditeur qui «découvre» l'auteur, mais l'auteur qui identifie l'éditeur qui lui convient.

Il faut en effet s'affranchir de l'idée qu'on est publié parce que le texte qu'on a écrit aurait des qualités objectives. Mais il n'y a pas de critères objectifs de qualité. Chaque éditeur publie des manuscrits qui lui plaisent mais qui ne plaisent pas nécessairement aux autres éditeurs, dont les goûts sont différents.

Si votre texte correspond à ce que l'un d'eux recherche, il ne le laissera pas passer - à condition que vous le lui ayez fait lire. Pour être publié, il est donc indispensable que vous choisissiez votre éditeur.

Avant d'envoyer votre manuscrit à un éditeur, vous devriez donc toujours vous poser la question suivante: « Les livres que j'aime lire, qui les publie ? » On n'écrit jamais hors du monde, on écrit après avoir beaucoup lu, et le plus souvent sous l'influence ou le parrainage symbolique des écrivains et des livres qu'on aime.

Si ceux que vous dévorez sont publiés par Le Dilettante ou le Cherche Midi, c'est à ces maisons qu'il est le plus logique d'envoyer votre manuscrit. Si les livres qui s'empilent sur votre table de nuit sont plutôt publiés par Actes Sud ou Le Diable Vauvert, alors, envoyez-leur votre texte.

Si votre texte appartient à un genre particulier - poésie, roman policier, science-fiction, contes pour enfants, essai historique, par exemple - envoyez-le à un éditeur qui publie des livres du même genre. Faute de quoi, il ne sera même pas lu.

Ne vous adressez pas à cinquante éditeurs à la fois. Choisissez-en au maximum cinq ou six, sans oublier les éditeurs de province, moins connus, mais souvent à la recherche de manuscrits originaux à défendre.

Une fois que vous aurez envoyé votre manuscrit, rien ne sert de harceler les secrétariats. Sachez en particulier que dans les petites maisons (par petites, j'entends en taille, non en renommée, la renommée littéraire d'une petite maison comme Minuit ou POL est grande, celle d'une très grande maison comme Hachette l'est beaucoup moins), le délai de réponse est parfois long parce que peu de personnes lisent les manuscrits et elles n'ont que 24 heures par jour.

En attendant, écrivez autre chose et patientez. Si vous voulez absolument être publié par un éditeur précis, et si votre premier manuscrit n'est pas pris, envoyez-en d'autres. L'écriture se travaille et se bonifie. Chaque manuscrit prépare le suivant. Beaucoup d'écrivains ont vu trois ou quatre de leurs manuscrits refusés avant de publier leur premier livre.

Pensez aux jeunes musiciens qui écrivent des dizaines de chansons, aux peintres qui peignent des dizaines de tableaux avant de faire leur premier album ou leur première exposition. C'est pareil. Et ne croyez pas que les écrivains ne sont publiés que par copinage. Camille Laurens et Marie Darrieussecq, pour ne citer qu'elles, ne connaissaient personne dans l'édition et leurs premiers manuscrits publiés ont été envoyés par la poste.

Dites-vous aussi qu'il n'y a pas d'âge pour publier. Claude Pujade-Renaud, un des écrivains contemporains les plus subtils qui soient, aujourd'hui auteur de nombreux romans et recueils de nouvelles a publié son premier texte à 45 ans passés. L'écrivain britannique G. B. Edwards a attendu d'avoir plus de soixante-dix ans pour publier « Sarnia », un beau roman consacré à son île natale de Guernesey.

Il y a énormément d'éditeurs en France. Pour différencier le bon grain de l'ivraie, et en particulier éviter la mauvaise surprise de l'édition à compte d'auteur, où les auteurs paient l'éditeur pour publier leur livre, une association très pugnace, le CALCRE, s'est constituée il y a une vingtaine d'années pour soutenir les auteurs face à l'édition.

Le CALCRE a un site internet ([www.calcre.com](http://www.calcre.com)) et publie un mensuel, « Ecrire et éditer ». qu'on trouve en kiosque. Il publie aussi « AUDACE », une sorte de guide Michelin de tous les éditeurs francophones, régulièrement mis à jour.

À la fin des années 80, avant d'envoyer mon premier manuscrit par la poste, j'ai lu ce guide d'un bout à l'autre. Je n'ai pas eu à le regretter.

\*\*\*\*\*

Pour en savoir plus :

Le site du CALCRE : [www.calcre.com](http://www.calcre.com) - La revue du CALCRE "Ecrire & Publier" (en kiosque)

## Qu'est-ce que l'Association pour l'Autobiographie (A.P.A.) ?

Chronique du 2 Juillet 2003

Au commencement, il y a des gens comme vous et moi, qui prennent la plume pour noter au jour le jour ce qui leur arrive.

Ils le font dans un cahier ou sur des feuilles blanches, sur un grand registre ou sur des copies quadrillées. Ça peut commencer par l'inventaire de ce que contient un chambre ou une maison, ou encore par l'énumération des livres qu'on a lus, continuer par des choses aussi anodines que la liste de ce qu'on aimerait faire avant de mourir et poursuivre par des réflexions plus intimes, comme - au hasard - « J'ai envie de découper ma mère en petits morceaux ».

Si la personne écrit chaque jour ou presque, en tout cas régulièrement, ça s'appelle un journal. Si ce qu'elle met dedans mêle le personnel au factuel, ça s'appelle un journal intime. Écrire sa vie au jour le jour, parfois seulement pour ne pas oublier, parfois aussi pour déposer le trop-plein d'émotions que l'on n'a pas pu confier de vive voix, c'est une activité très ancienne, mais qui n'a pas très bonne réputation.

On a longtemps distingué deux sortes de journal intime : le journal d'écrivain connu - ça, c'était noble car littéraire - et le journal d'inconnu pas écrivain - ça, c'était pas littéraire, donc pas digne d'intérêt. Seulement, au-delà de quelle frontière un journal devient-il littéraire ?

Prenons un exemple très connu : le Journal d'Anne Frank. C'est indiscutablement un journal, mais on sait aujourd'hui que la jeune Anne elle-même, qui avait toujours voulu être écrivain, reprit son texte, le corrigea et le recopia. Les trois états successifs du Journal ont fait l'objet d'un livre remarquable publié en français en 1986 et intitulé « Les journaux d'Anne Frank ».

Il montre qu'un journal peut-être à la fois un récit autobiographique, un document historique, un texte de littérature et un objet de recherche littéraire. Le tout en quelques cahiers qui auraient pu disparaître complètement, si le père d'Anne Frank n'avait pas survécu à la déportation et s'il ne nous avait pas offerts en lecture les textes de sa fille.

Si journal intime et autobiographie, quel que soit leur auteur, sont aujourd'hui considérés en France comme littéraires et dignes d'intérêt, c'est en grande partie grâce à un écrivain discret et modeste nommé Philippe Lejeune.

Lui-même diariste (un diariste, c'est quelqu'un qui tient un journal intime) Philippe Lejeune se qualifie volontiers « d'autobiographe spécialisé dans l'université plutôt que d'universitaire spécialisé dans l'autobiographie ».

Non content d'avoir publié un nombre conséquent d'articles et de livres - tous très accessibles et agréables à lire - mettant en évidence les richesses de ce qu'il nomme l'écriture intime (il s'est même intéressé aux cyber-journaux, publiés sur l'internet), Philippe Lejeune est passé à l'étape suivante.

En 1991, à l'occasion d'un colloque réunissant archivistes, bibliothécaires, diaristes et autobiographes, il a fondé avec l'une d'entre elles, Chantal Chaveyriat-Dumoulin, l'APA - association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique.

Installée à La Grenette, la bibliothèque d'Ambérieu en Bugey, charmante ville de l'Ain, l'APA a entrepris un travail peu commun : celui de recenser, de répertorier, d'archiver et de conserver les textes intimes des personnes qui les leur confient, mais aussi - en respectant la volonté des auteurs - d'en permettre la lecture aux chercheurs ou aux particuliers qui s'intéressent aux écrits intimes.

L'Association publie également un beau bulletin trimestriel intitulé « La faute à Rousseau » et organise chaque année des rencontres passionnantes.

Sur son site internet, on peut lire : « Ecrire sa vie n'est pas réservé aux écrivains, ou aux gens célèbres. C'est, virtuellement, l'affaire de tout le monde. Tenir son journal, pour combattre l'oubli et se guider dans la vie. Débrouiller les crises que l'on traverse. Témoigner sur les événements auxquels on a participé. Faire revivre son enfance. Dresser un bilan de sa vie. Transmettre à ses enfants un passé qui leur échappe alors qu'il les conditionne... »

En valorisant ainsi les textes intimes, l'APA affirme tranquillement que l'écriture, c'est la vie...

\*\*\*\*\*

« Les journaux d'Anne Frank », Edition Critique, Institut National Néerlandais pour la Documentation de Guerre, Traduit du néerlandais par Philippe Noble et Isabelle Rosselin-Bobulesco, Calmann-Lévy (Paris), 1986

Sur l'APA : « Les archivistes du vivant » <http://www.arald.org/menu2/archivistes.htm>

Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique  
La Grenette - 10, rue A. Bonnet - 01500 Ambérieu-en Bugey - Tél. 04 74 38 37 31  
Mél. [grenette@wanadoo.fr](mailto:grenette@wanadoo.fr) - <http://perso.wanadoo.fr/apa/>  
Le site de Philippe Lejeune : <http://worldserver.oleane.com/autopact/>

Ouvrages de Philippe Lejeune :

« Cher cahier... ». Témoignages sur le journal personnel recueillis et présentés par Philippe Lejeune, Gallimard, coll. " Témoins ", 1990.

Philippe Lejeune : « Cher écran...Journal personnel, ordinateur, Internet », Seuil, coll " La couleur de la vie », 2000.

Philippe Lejeune, « Pour l'autobiographie ». Seuil, coll. " La couleur de la vie ".1998

Philippe Lejeune : « Les Brouillons de soi », Seuil.

« Les écritures du moi. De l'autobiographie à l'autofiction », n° 409 du Magazine littéraire , mai 2002

## En littérature policière, y a-t-il encore des crimes impossibles ?

Chronique du 3 Juillet 2003

Le principe de base du roman policier, c'est de raconter un crime et d'inviter le lecteur à deviner qui l'a commis. La recherche du coupable se double souvent d'une interrogation supplémentaire : comment le Colonel Moutarde a-t-il pu tuer Madame Leblanc dans la bibliothèque, alors qu'à 20 h 50, heure du crime, Mademoiselle Rose jure ses grands dieux qu'il était dans la cuisine avec elle ? (la solution se trouve en fin de texte)

Au fil des années, les auteurs de roman policier ont compliqué encore la situation. Dans son « Double assassinat dans la rue Morgue », Edgar Poe un double meurtre apparemment impossible, puisqu'il a eu lieu dans une pièce fermée de l'intérieur dont apparemment aucun assassin n'a pu sortir.

Depuis, le crime en chambre close et sa variante, le crime impossible, sont l'un des exercices de logique narrative les plus prisés par les amateurs de littérature criminelle anglo-saxonne : Un homme est assommé sur une plage de sable fin, mais il n'y a autour de lui aucune trace de pas témoignant de la présence d'un agresseur. Un autre entre seul dans un ascenseur qui quitte le dernier étage d'un immeuble. Quand la cabine arrive au rez-de-chaussée, sans s'être arrêtée en chemin, l'homme a été poignardé. Un parachutiste, qui quitte son avion bien vivant, arrive au sol étranglé par un fil de fer. Ou encore : dans une capsule spatiale, un astronaute solitaire est tué sous l'objectif des caméras d'un coup de feu que personne n'a pu tirer...

Le crime impossible n'est pas un exercice littéraire futile : pour que le lecteur soit satisfait, l'écrivain doit faire preuve d'une grande ingéniosité et d'une rigueur absolue dans la narration. Après Edgar Poe, les plus grands de la littérature policière tels Conan Doyle ou Agatha Christie se sont mesurés au problème.

Mais le grand maître du genre est incontestablement l'écrivain américain John Dickson Carr, qui écrivit plusieurs dizaines de romans consacrés à ce thème et le maîtrisait si bien qu'il consacra tout un chapitre d'un de ses livres les plus célèbres, « Trois cercueils se refermeront », à énoncer les solutions possibles des crimes en chambre close... ce qui ne l'empêcha pas de continuer à inventer par la suite des variantes inédites.

Contrairement à Edgar Poe et à Conan Doyle, qui avaient donné à leurs nouvelles des solutions un peu tirées par les cheveux, Carr trouvait toujours pour ses puzzles criminels des solutions parfaitement logiques qui ne faisaient appel ni aux passages secrets (trop facile) ni au fantastique (plutôt déloyal).

En langue française, Gaston Leroux avec « Le Mystère de la chambre jaune », mais aussi Maurice Leblanc, Stanislas André Steeman ou Boileau et Narcejac se sont eux aussi livrés à l'exercice. Plus près de nous, l'écrivain alsacien Paul Halter, admirateur de Carr, a publié depuis 1986 plus de vingt romans sur ce thème.

Une bonne histoire de crime impossible est aussi satisfaisante qu'un bon numéro de prestidigitation, elle peut même faire l'objet d'une belle mise en scène. En ce moment même, la chaîne du câble Festival diffuse une excellente série britannique, "Jonathan Creek", dans laquelle le héros résout des crimes impossibles dont la solution se révèle pourtant parfaitement plausible.

Mais c'est la fiction courte qui se prête le mieux à ce type d'acrobatie. Un écrivain américain épatant nommé Edward Hoch, auteur de près d'un millier de nouvelles, a inventé un personnage récurrent, le Dr Hawthorne, médecin de campagne en Nouvelle Angleterre dans les années 20, qui résout régulièrement des histoires de crimes impossibles frappant sa clientèle.

Le crime impossible est moins prisé en France que dans les pays anglo-saxons, les quelques milliers d'amateurs de notre pays peuvent cependant déguster régulièrement des textes de grande qualité grâce à l'écrivain et critique Roland Lacourbe, grand caméraclosiste (un caméraclosiste, c'est un amateur de chambres closes, pardi !) devant l'éternel, qui a publié en trente ans une dizaine d'anthologies consacrées au sujet.

À ce jour, deux situations criminelles restent vraiment impossibles en ce qu'elles n'ont pour l'instant pas été résolues par les écrivains. La première est le crime dont le lecteur est... la victime. L'écrivain Fredric Brown en a donné une solution imparfaite, mais très ingénieuse dans sa nouvelle « Ne vous retournez pas ! ». De la seconde situation, le mathématicien François Le Lionnais, co-fondateur de l'Oulipo, conjecturait qu'elle ne serait jamais résolue. C'est le roman dans lequel le crime serait commis ... par le lecteur.

Evidemment, ça semble absolument impossible. Mais rien ne vous empêche de relever le défi....

Si vous voulez lire de très bonnes histoires de crimes impossibles pendant l'été, voici quelques recommandations :

John Dickson Carr, Intégrale (plusieurs volumes parus) aux éditions du Masque

Paul Halter, Intégrale (2 volumes parus) aux éditions du Masque.

(Presque tous les romans de J. D. Carr et P. Halter ont été publiés par les éditions du Masque)

Edward D. Hoch, « Les chambres closes du Dr Hawthorne », Rivages

Roland Lacourbe, « Petits crimes impossibles », Le masque, 2003.

Roland Lacourbe, "20 défis à l'impossible", L'Atalante.

Roland Lacourbe, "25 histoires de chambres closes", L'Atalante.

R. Lacourbe, "99 chambres closes, guide de lecture du crime impossible", Encrage

(Réponse à l'énigme du début de chronique : Pour commettre son crime tout en ayant un alibi, le Colonel Moutarde s'est contenté de retarder la pendule de la cuisine. Lorsqu'il a fougueusement embrassé Mlle Rose, celle-ci a cru qu'il était 20h50 alors qu'il était déjà 21h05...)

## Un livre peut-il être écrit par ses lecteurs ?

Chronique du 4 Juillet 2003

A propos de « La vie mode d'emploi », Georges Perec déclarait qu'il n'y avait que deux personnages dans son roman - l'écrivain et le lecteur. Il signifiait ainsi que lire et écrire, au fond, c'est la même chose, et que le lecteur n'est jamais passif.

Je suis de son avis : quand on lit un livre, on l'écrit dans sa tête à mesure qu'on le découvre, on le réécrit une fois terminé, ou à la relecture. Mais cette réécriture reste virtuelle. Elle ne modifie pas son contenu. Y a-t-il des situations où les lecteurs peuvent modifier le contenu d'un livre ?

Oui, bien sûr : un livre pratique par exemple, peut évoluer au fil de ses éditions successives. Je suis en train d'en faire l'expérience en écrivant la seconde édition de « Contraceptions mode d'emploi », qui paraîtra à la rentrée avec un grand nombre d'ajouts suggérés directement par les lectrices.

Mais ici, l'intervention des lectrices ou des lecteurs se fait après lecture du livre. Peuvent-ils intervenir pendant l'écriture ?

Oui, et en voici un autre exemple : en 1994, un petit groupe d'écrivains français qui se réunissent une fois par mois décident d'écrire un roman collectif. Chaque mois, deux écrivains tirés au sort lisent leurs chapitres à leurs camarades.

Pendant le mois suivant, deux autres lisent les chapitres antérieurs et écrivent la suite et, pour conclure le livre sans que personne ne se sente frustré, chacun d'eux écrit sa fin. Les sept écrivains furent donc tous alternativement les lecteurs et les auteurs de ce roman intitulé « L'affaire Grimaudi ».

Ici encore il s'agit d'un cas limite. Car la question qui se pose est au fond : Est-ce qu'un lecteur qui n'est pas initialement partie prenante dans le projet d'un livre peut contribuer à son écriture à mesure qu'il le lit ?

Eh bien, oui, et si pareille chose est possible, c'est encore une fois grâce à l'internet. À deux reprises, en septembre 2001 et septembre 2002, et pendant six mois, j'ai publié deux livres en ligne sur le site de mon éditeur de littérature, P.O.L., avant qu'ils ne soient repris en volume.

Le premier, « Légendes », parle des fictions qui m'ont aidé à grandir. Le second, « Plumes d'Ange », est une sorte de saga familiale centrée sur la figure de mon père. Ces deux livres ont été rédigés à mesure qu'ils étaient donnés en lecture, comme le faisaient les feuilletonistes du XIXe siècle.

J'écrivais quelques chapitres qui étaient relus et corrigés, puis mis en ligne et envoyés chaque jour par courrier électronique aux lecteurs qui s'étaient inscrits. Bien entendu, même si cela n'avait rien d'obligatoire, les lecteurs étaient libres de me confier rapidement leurs réactions.

Pour « Légendes », j'avais une quinzaine de chapitres d'avance, et leurs messages concernaient donc des textes très en amont de ce que j'étais en train d'écrire. Mais pour « Plumes d'Ange », je n'avais que trois jours d'avance. Or, il s'agissait d'une enquête sur la vie et les secrets de personnes disparues depuis très longtemps.

Lorsque je racontais l'histoire de mes grands-parents par exemple - j'évoquais des éléments historiques ou géographiques dont je questionnais parfois la véracité, voire l'existence. En prenant connaissance de ces interrogations, certains lecteurs se sont dit : « Il se pose une question à laquelle j'ai une réponse » et ils me les ont écrites.

Grâce à cette participation active, l'enquête que je menais en « temps réel » a été éclaircie, enrichie par les lecteurs eux-mêmes. Le récit de ces interventions et les messages des lecteurs ont été intégrés au feuilleton, qui contient ainsi, en quelque sorte, son propre journal d'écriture.

L'une des interrogations du livre concernait mon grand-père Mardochée, mort en 1915 quelque part dans le Pas de Calais. Ni ma grand-mère, veuve de guerre, ni mon père, fils de tué, n'ont jamais pu retrouver le lieu de sa sépulture. Mais près de quatre-vingt dix ans après sa mort, grâce aux lecteurs en ligne de « Plumes d'Ange », je sais aujourd'hui où se trouvent les restes de Mardochée.

Alors, oui, un livre peut être écrit par ses lecteurs. Et, comme vous le comprendrez, je leur en suis extrêmement reconnaissant.

\*\*\*\*\*

« L'affaire Grimaudi » par Claude Pujade-Renaud, Daniel Zimmermann, Alain Absire, Jean Claude Bologne, Michel Host, Dominique Noguez et Martin Winckler, Editions du Rocher, 1995.

« Légendes », éditions POL, 2002

« Plumes d'Ange », éditions POL, 2003

« Contraceptions mode d'emploi », Le Diable Vauvert, (2e édition à paraître en octobre 2003)

Un auditeur m'a envoyé le message suivant :

Cher Martin,

Suite à votre chronique de ce matin, il existe une encyclopédie créée par des internautes que chacun peut améliorer à l'adresse suivante <http://fr.wikipedia.org/>  
de même, il existe un site destiné à écrire un livre de science fiction : <http://wikira.tuxfamily.org/>

Ces projets sont directement dérivés de l'esprit libre (Linux) et méritent qu'on leur apporte des encouragements et un peu de pub.

MB



## NOTE A L'ATTENTION DES INTERNAUTES CHEVRONNES

Depuis lundi 7 juillet, cette page n'est plus accessible depuis la page des "chroniques" de France Inter. Si vous êtes parvenus jusqu'ici, c'est que vous avez enregistré l'adresse de cette page dans votre navigateur. Merci donc de la diffuser aux auditeurs qui ne l'auraient pas, et pourraient croire qu'elle a disparu.

Amitiés

Martin W.

PS : Le 11 juillet, à l'heure d'Odysée, France Inter a passé un communiqué intéressant. J'en ai reproduit le contenu ci-après.

11/7/2003

DROIT DE REPONSE des entreprises du médicament sur France Inter ce jour 11/07/03

Les Entreprises du Médicament, représentées par le Leem, ont exercé ce matin sur France Inter leur droit de réponse aux accusations de manquement à l'éthique portées sur cette antenne à leur rencontre (cf. les chroniques de M Winckler) . Vous voudrez bien trouver ci - dessous le texte de ce droit de réponse .

Pour faire suite aux différentes accusations de manquements à l'éthique portées sur notre antenne à l'encontre des entreprises du médicament, leur représentant , le LEEM, tient à faire part de son indignation et exerce ici son droit de réponse. A ce titre, il entend préciser que des affirmations erronées telles que le trucage des résultats des études cliniques, la corruption des leaders d'opinions de la communauté médicale, la création de maladies imaginaires, l'utilisation de méthodes crapuleuses dans les pays du tiers monde, constituent des accusations sans fondement.

Les entreprises du médicament travaillent en respectant des protocoles mondiaux, qui ont renforcé considérablement les précautions préalables à l'arrivée d'un médicament. Sans le respect de ces protocoles, aucun médicament ne peut être mis à la disposition des patients, dans quelque pays que ce soit. Elles sont en outre encadrées par un dispositif législatif et réglementaire strict et elles travaillent en partenariat avec un corps médical responsable, dont l'expertise est reconnue, et qui est soumis à un code déontologique précis. En niant par exemple la preuve scientifique établie des médicaments anti-cholestérol à la prévention de l'infarctus, on dénie aux patients le droit à une information complète et exacte.

Ces accusations introduisent donc le doute et la suspicion sur la prescription des médecins, sur les médicaments prescrits, ou sur la réalité de certaines maladies, risquant ainsi de mettre en danger la santé des malades.

La campagne radio actuelle des Entreprises du Médicament a pour objectif de rappeler la réalité de leur contribution à la santé des français, et de les informer sur la recherche en matière de médicaments. Cette recherche est l'un des facteurs clé des quinze ans de vie gagnée depuis cinquante ans. C'est un travail de longue haleine mené, avec des technologies de plus en plus complexes, par des hommes et des femmes qui sont fiers de servir le progrès thérapeutique. »

Vous trouverez ce texte sur le site du LEEM à la page :

[http://www.leem.org/script/m2\\_asp/m2\\_st4.asp](http://www.leem.org/script/m2_asp/m2_st4.asp)

## « Odysée » c'est fini.

Chronique du 11 Juillet 2003

Je pensais assurer ma chronique jusqu'au 11 juillet, mais vendredi dernier l'assistante de JL Hees (lui-même était beaucoup trop occupé pour me parler...) m'a annoncé assez brutalement que la chronique faite le matin même était la dernière. (Motif invoqué par le directeur de France Inter : "Je ne voulais pas de chronique médicale"...)

Je n'ai donc pas pu traiter les sujets annoncés ces derniers jours sur le site, et je ne pourrai pas saluer les auditeurs. Vous aurez noté que personne n'a fait de chronique à ma place ; en passant du Gainsbourg, on a signifié délicatement aux auditeurs que j'avais purement et simplement été viré de l'antenne...

C'est donc à vous, les internautes, que je confie le soin de diffuser ce message, en particulier à celles et à ceux qui appréciaient Odysée mais n'ont pas accès au net. Je ne voulais pas vous quitter sans vous dire que pendant ces neuf mois, j'ai pris beaucoup de plaisir à vous retrouver en esprit chaque matin, et que, surtout, j'ai beaucoup appris.

Et puis, ayant pu m'exprimer avec une totale liberté pendant ces trois minutes quotidiennes, et donner dans la mesure du possible la parole à des citoyens qui ne l'avaient pas, je reste convaincu que la liberté de parole dépasse - et de très loin - n'importe quelle fonction hiérarchique. Neuf mois de parole sans entrave, ce n'est pas rien. Et je souris en particulier à la pensée des migraines que j'ai dû provoquer chaque fois que j'étrillais l'industrie pharmaceutique entre deux messages triomphants des entreprises du médicament.

Merci aux maisons d'édition, revues et associations qui m'ont envoyé leurs publications et leurs bulletins d'information. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à faire connaître certaines de leurs productions. Merci, évidemment à tous ceux - des archéologues aux praticiens de Linux en passant par les personnes concernées par la surdité, la dyslexie et bien d'autres situations humaines - qui m'ont écrit pour m'envoyer des réflexions, des informations que je n'aurais pas pu trouver seul, ou simplement des encouragements - ils m'ont été d'un grand réconfort et justifient pleinement le travail accompli au cours de l'année écoulée.

Toutes les chroniques (y compris les inédites) seront publiées - accompagnées de compléments d'information et de contributions d'auditeurs - en octobre ou novembre prochain, par les éditions du Cherche-Midi.

Et pour conclure ce voyage, une dernière petite histoire :

Dans un ghetto, il y a longtemps, le rabbin va voir la guérisseuse et lui dit : « J'ai besoin d'une potion pour soulager mes rhumatismes. »

La guérisseuse écrit quelques lignes sur un morceau de papier ; le rabbin la lit, il hoche la tête et dit : « Il y a des ingrédients qui ne sont pas kasher, là-dedans. J'ai besoin d'une potion que je puisse prendre le jour du shabbat. »

La guérisseuse lui répond : « Non, ça je ne peux pas te le donner. C'est interdit. » Le rabbin insiste : « Mais moi, le jour du shabbat, je fais l'office, je m'occupe des malades et des mourants, je ne le ferai pas bien si je souffre. Donne-moi la formule d'une potion que je puisse prendre ce jour-là sans offenser Dieu. »

Et, comme il insiste, la guérisseuse lui dit : « D'accord, mais tu dois me jurer devant Dieu que tu ne la révéleras à personne. » Le rabbin réfléchit une seconde, puis il jure solennellement. Le samedi suivant, il monte sur l'estrade et, à haute voix, lit la formule à tous les fidèles.

Pourquoi ? Parce qu'il pense que c'est un moins grand péché de se parjurer que de garder pour soi un secret pareil.

Quand on a accès à un savoir qui peut soulager ou libérer les autres, on n'a que deux choix possibles : ou bien on veut garder le pouvoir, et on se tait.

Ou bien on partage.

Au revoir tout le monde, et portez-vous bien.

[martinwinckler@compuserve.com](mailto:martinwinckler@compuserve.com)

[mw@audiable.com](mailto:mw@audiable.com)